

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT LE CONSULAT ET L'EMPIRE.

TOME DEUXIÈME.

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT

LE CONSULAT ET L'EMPIRE,

ÉCRITE AVEC LES DOCUMENTS RÉUNIS AUX ARCHIVES
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

1800 — 1815

PAR ARMAND LEFEBVRE,
Ancien attaché au ministère des affaires étrangères.

TOME DEUXIÈME.



Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.
LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, FONDERIE.

1846

HISTOIRE

DES

CABINETS DE L'EUROPE

PENDANT LE CONSULAT ET L'EMPIRE,

1800 — 1815.

CHAPITRE VIII.

La France réclame de l'Espagne l'exécution des traités de Saint-Ildefonse (15 août 1796). — Irrésolutions et angoisses de la cour de Madrid.—Prières et menaces de l'Angleterre.—Vente de la Louisiane aux Américains.—Irritation produite à Madrid par cette résolution du premier consul. — Le prince de la Paix arme contre la France; il veut échapper aux obligations du traité d'alliance et rester neutre. — Moyen extrême employé par le premier consul pour le réduire. — Il écrit une lettre à Charles IV. — Godoï s'humilie et accorde tout.— Efforts de la France et de l'Angleterre pour entraîner chacune dans sa cause l'empereur Alexandre. — Cajoleries du premier consul. — Partialité d'Alexandre pour les Anglais. — L'Autriche, sollicitée par l'Angleterre et la Russie, annonce sa résolution de rester neutre. — Tableau de cette cour. — Le prince Charles, les comtes de Colloredo et de Cobenzl. — L'empereur François. — Nécessité pour la France d'obtenir l'alliance de la Prusse. — Tableau de la cour de Berlin. —

Frédéric-Guillaume.— La reine. — Le comte d'Haugwitz. — Le baron de Hardenberg. — Tentatives du premier consul pour amener le roi à une alliance intime avec la France. — Négociations. — Fluctuations de Frédéric-Guillaume. — Il ajourne tout projet d'alliance.

Au moment de se jeter dans une lutte que tout annonçait devoir être longue et terrible, la France et l'Angleterre firent mouvoir tous les ressorts de leur diplomatie pour émouvoir en leur faveur les grandes puissances du continent et se disputer leur alliance.

L'Espagne avait conclu, le 15 août 1796, une alliance permanente avec la France. Les stipulations du traité de Saint-Ildefonse étaient claires et précises. Elles déterminaient le contingent en troupes et en vaisseaux que chacune des deux puissances était obligée, le cas de guerre échéant, de fournir à l'autre. L'Angleterre avait déchiré le traité d'Amiens : la France avait donc le droit de réclamer de l'Espagne l'exécution des engagements qui la liaient à son sort : mais ce droit incontesté, en ferait-elle usage? Telle était la première question qu'il importait tout d'abord de résoudre.

Réduite à l'état de débilité dans lequel l'Espagne était tombée, le concours actif, matériel, de cette monarchie était pour nous plutôt un fardeau et un péril qu'une force. Un trésor sans revenus, ou des revenus gaspillés avant d'entrer dans les caisses de l'État, une marine délabrée, quelques vaisseaux de

haut bord mal commandés et qui pourrissaient dans les ports, des arsenaux vides, des côtes sans défense, des armées déguenillées, des soldats sans solde comme sans discipline ; dans le pouvoir, la plus coupable incurie, nul plan suivi d'administration, un vain amour des honneurs à la place de l'activité, de l'application qu'exige le gouvernement d'un grand État ; dans la nation, une apathie générale née du dégoût qu'inspirait le spectacle d'une cour avilie et dégradée : voilà la situation où l'incapacité du prince de la Paix, l'impitoyable égoïsme de la reine et la caducité morale de Charles VI avaient graduellement conduit la malheureuse Espagne.

Accepter pour auxiliaire cette monarchie énervée, la traîner après nous sur les champs de bataille, c'était paralyser notre force par sa faiblesse et neutraliser nos succès par ses revers ; c'était nous replacer dans l'alternative, ou de racheter à nos dépens ses colonies perdues, ou de la sacrifier quand viendrait le moment de négocier et de signer la paix.

Le comble de l'art était d'imaginer une combinaison qui pût tout à la fois maintenir dans leur force nos droits à l'alliance de l'Espagne, et la dispenser d'un concours actif à la guerre.

Ce fut le général Beurnonville, notre ambassadeur à Madrid [1], qui suggéra lui-même cette combinaison : elle consistait à remplacer par un subside se-

[1] Dépêche du 8 juin 1803.

cret le contingent en troupes et en vaisseaux qu'aux termes de ses engagements l'Espagne était obligée de nous fournir.

On se flattait à Paris que le cabinet de Londres se prêterait, au moins pendant quelque temps, à cette neutralité, de peur, en brusquant une rupture, d'amener la réunion des marines espagnole et française, et de faciliter par cette jonction le passage de la Manche.

Il était fort difficile de pénétrer la pensée véritable du cabinet de Madrid. Le prince de la Paix échappait, par sa légèreté même, aux prévisions les plus sagaces : aujourd'hui tout feu pour la France, demain froid et presque malveillant. Au moment de la rupture de la paix, on l'entendit s'écrier avec une ardeur martiale [1] : « Tous les ports du continent « doivent être fermés à l'Angleterre ; le Portugal ne « doit pas hésiter ; s'il tergiverse, l'Espagne saura « bien l'y contraindre, et c'est à Lisbonne qu'elle ira « attaquer l'Angleterre. Il faut lui fermer tous les « ports ; c'est la seule manière de châtier cette puis- « sance ambitieuse qui veut anéantir toutes les ma- « rines du monde, spolier toutes les colonies, et « usurper l'empire exclusif des mers. Si l'Espagne « est requise de fournir son contingent, elle saura « bien, malgré sa pauvreté, mettre au service de la « France une belle escadre. »

Cependant, lorsque notre ambassadeur vint ré-

[1] Dépêche du général Beurnonville, 24 mai 1803, dépôt des archives des affaires étrangères.

clamer du ministre des affaires étrangères, don Pedro Ceballos, l'exécution du traité de Saint-Ildefonse, il ne trouva plus chez lui qu'embarras et répulsion. « Sa Majesté Catholique, lui répondit le ministre « espagnol [1], ne peut se prononcer de suite ; il faut « qu'elle s'assure préalablement si le renouvellement « de la guerre tient à l'inexécution du traité d'Amiens « ou à d'autres causes. Elle désire s'entendre avec « les puissances garantes du traité. »

Le langage du prince de la Paix fut plus évasif encore. Il affecta la plus étrange indifférence pour la rupture qui venait d'éclater [2], refusa de s'expliquer sur le parti que prendrait l'Espagne, insinua qu'elle avait le droit de rester neutre, et finit par exhaler des plaintes contre la cession de la Louisiane aux États-Unis.

Sa conduite était conforme à son langage. Le canon qui grondait sur l'Océan semblait n'éveiller en lui ni inquiétude ni prévoyance. La marine, les arsenaux, les ports, l'armée, tout restait immobile : la monarchie espagnole était plus que jamais frappée de léthargie.

Le reproche touchant la vente de la Louisiane n'était point une vaine et légère parole. Le prince de la Paix, en nous l'adressant, avait été l'organe de tout ce qui, en Espagne, daignait prendre encore quelque souci de la dignité de son pays.

[1] Dépêche du général Beurnonville, 13 juin 1803.

[2] Dépêche du général Beurnonville, 16 juin 1803, dépôt des archives.

La rupture de la paix d'Amiens était venue renverser tous les projets conçus par le premier consul sur l'établissement de notre puissance coloniale en Amérique. La Louisiane, qu'il s'était fait rétrocéder par le traité du 11 octobre 1800, devenait un grave embarras. La conserver était impossible. Tôt ou tard, elle serait la proie des Anglais ou des États-Unis. La rendre à l'Espagne était un acte loyal, mais impolitique : loyal, car nous avions pris l'engagement, si les circonstances nous forçaient de nous en dessaisir, de la lui restituer ; impolitique, puisque c'eût été la livrer à la cupidité des Anglais bien plus sûrement encore que si nous en fussions restés les maîtres. Le premier consul prit le parti de la vendre au seul État qui, par sa position géographique, aurait la volonté et le pouvoir de la conserver et de la défendre contre l'Angleterre, à la république américaine.

La satisfaction de ce jeune peuple fut extrême de se voir sans combats, seulement au prix de quelques millions, possesseur d'une contrée immense et magnifique qui lui livrait l'embouchure du Missisipi, et le mettait en communication immédiate avec l'Atlantique. Le traité de cession fut signé le 30 avril 1803. Par cet acte, les États-Unis s'engagèrent à payer à la France 80 millions, qui furent réduits à 60, 20 millions restant affectés au remboursement des créances américaines fondées sur des saisies de navires opérées par la France pendant la dernière guerre.

« La cession de la Louisiane, dit le premier con-« sul, affermit pour toujours la puissance des États-« Unis, et je viens de donner à l'Angleterre une « rivale maritime qui, tôt ou tard, abaissera son « orgueil. »

Lorsque la cour de Madrid eut connaissance de cette transaction, elle en témoigna beaucoup de surprise et d'humeur. « L'Espagne, dit M. de Ce-« ballos au général Beurnonville [1], en vous cédant « la Louisiane, avait voulu élever une forte digue « entre ses colonies et les États-Unis. Cette digue, « vous venez de la renverser ; nous eussions mille « fois préféré voir les Anglais établis à la Nouvelle-« Orléans plutôt que les Américains. Les Florides « et le Mexique sont maintenant découverts et ex-« posés à la cupidité de leurs dangereux voisins. »

Plus qu'aucun acte peut-être, la vente de la Louisiane donna à l'Espagne le sentiment de l'abjection dans laquelle elle était tombée; elle en conçut une impression très-douloureuse, et lorsque nous voulûmes exiger d'elle l'exécution des obligations du traité de Saint-Ildefonse, nous la trouvâmes blessée et répulsive.

Mais le premier consul n'entendait pas lui laisser la liberté de briser les liens qui l'enchaînaient à sa politique. Autant pour la retenir que pour intimider le Portugal, il avait rassemblé à Bayonne une armée de 30,000 hommes. Le timide Godoï comprit de

[1] Dépêche du général Beurnonville, 13 juin 1803.

suite le sens et la portée d'un tel argument. Cédant à un mouvement de crainte, il admit le principe que le contingent en troupes et en vaisseaux pourrait être échangé contre un subside. « Je ne vous « fais pas d'offres positives, dit-il [1] au général Beur- « nonville. Je me borne aujourd'hui à vous mettre « au courant des idées qui me sont suggérées par « l'examen de nos situations respectives. En ce mo- « ment présent, il y a peu d'avantages pour vous de « recevoir notre contingent maritime ; il y va pour « nous du salut de nos derniers vaisseaux. »

Après une déclaration si nette, on dut croire à Paris que c'était une question résolue : mais tout à coup les idées changent encore une fois à Madrid. « C'est par trop d'asservissement que la monarchie « se perd tous les jours, dit fièrement don Pedro « Ceballos ; qu'elle ose ne rien craindre, et bientôt « on la craindra. La France lui demande un sub- « side ; son avis était qu'il n'en fallait pas donner. « Puisqu'on était lié avec elle par un traité, mieux « valait faire aux Anglais une guerre franche que « de chercher à couvrir une neutralité douteuse par « un subside humiliant. »

Godoï, dans un langage moins superbe, quoique non moins artificieux, exprime la même pensée. « Nous vous donnerons, dit-il [2], un certain nombre « de piastres; mais, après tout, notre neutralité « sera illusoire. L'Angleterre sera-t-elle dupe de cet

[1] Dépêche du général Beurnonville, 20 juin 1803.

[2] Dépêche du général Beurnonville, dépôt des archives.

« arrangement? non sans doute; elle agira hostile-
« ment contre nous. Quelle sera alors notre res-
« source? il faudra armer nos flottes et fortifier nos
« côtes : ainsi, nos sacrifices seront en pure perte.
« Nous payerons pour la paix et nous aurons la
« guerre. La guerre franche est donc préférable, et
« nous sommes décidés à fournir le contingent. »

Tandis que le favori nous proposait le concours actif dont nous ne voulions pas, il armait, non contre les Anglais, mais contre nous. Les milices du royaume étaient convoquées et exercées : on remontait la cavalerie. Un décret royal ordonnait une levée de 100,000 hommes, et tous les corps disponibles étaient dirigés sur les frontières des Pyrénées. Dans les ports, au contraire, et dans les arsenaux, il régnait une complète inaction. Enfin, le prince de la Paix était en conférences intimes avec le ministre d'Angleterre, M. Otham Frère, et les envoyés d'Autriche et de Russie. Tous ces faits semblaient annoncer que le favori nous faisait défection et qu'il était au moment de céder aux obsessions de nos ennemis. « Une âme aussi lâche que celle de
« Godoï, écrivait notre ambassadeur, n'aurait pas
« été capable de résolutions aussi hardies, s'il ne
« s'était senti encouragé par les promesses de l'An-
« gleterre [1]. »

Le général Beurnonville n'avait ni la sagacité ni la souplesse qu'exige l'art si épineux des négociations. Il ignorait toutes ces nuances délicates de

[1] Dépêche du général Beurnonville, 25 juillet 1803.

langage par lesquelles un agent diplomatique doit savoir tempérer et adoucir ce qu'une démarche peut avoir dans le fond de trop dur. Il était sec et impérieux, ayant toujours la menace à la bouche, et ne parlant que de guerre et de coups d'épée. C'était un de ces hommes comme Napoléon a eu trop souvent le tort d'en employer dans sa diplomatie, meilleurs guerriers que négociateurs, plus ardents qu'éclairés, et bien plus appliqués à flatter les penchants altiers de leur maître qu'à le contenir et à l'éclairer. « Si nous voulons nous assurer de ces gens-ci, écri- « vait-il le 25 août, il faut nous mettre en bataille. » Un autre jour, il excitait le premier consul à déclarer la guerre à l'Espagne, « attendu, disait-il, qu'il « était impossible de rien obtenir autrement de ce « gouvernement désorganisé et indolent. »

Le premier consul ne songeait guère alors à tirer l'épée contre l'Espagne; il ne voulait que l'enchaîner à son système et lui arracher un subside. « Nous n'accepterons ni 15 vaisseaux de guerre, ni « 25,000 hommes, écrivait, le 27 juillet, M. de Tal- « leyrand : des vaisseaux, ils ne seraient jamais ar- « més; des hommes, la France en a assez : ce qu'il « lui faut, ce sont des subsides pour soutenir une « guerre onéreuse. » Le subside exigé était de six millions par mois, à dater du jour de la déclaration de guerre.

Lorsque le prince de la Paix connut l'étendue de nos demandes, il se récria vivement [1]; il dit « que

[1] Dépêche du général Beurnonville, 4 août.

« c'était imposer à l'Espagne un fardeau qui l'écra-« serait. » Alors le général Beurnonville le menaça du courroux de la France, et lui dit avec l'accent de la colère que le premier consul saurait bien se débarrasser d'un gouvernement infidèle, ingrat et inutile. Godoï, intimidé, sembla fléchir et promit, non six millions par mois, mais seulement deux millions et demi; encore y mit-il pour condition que le payement ne commencerait que trois mois après la réquisition, et qu'il cesserait de droit le jour où l'Angleterre déclarerait la guerre à l'Espagne. C'était un grand pas vers un arrangement amiable. Mais, soit légèreté, ou que les menaces de l'ambassadeur anglais l'eussent de nouveau terrifié, Godoï recula encore. « L'Espagne donnera ce qu'elle peut, « dit-il [1], mais elle ne donnera rien au delà. Il faut « de la réciprocité entre alliés, et l'Espagne a le « droit d'attendre qu'on ne la traitera pas comme « un État dépendant. »

Les actes répondaient à la fierté inusitée de ce langage. Les armements de terre continuaient d'être poussés avec ardeur. Partout on levait des hommes, on achetait des chevaux, on armait les milices : une frégate française, *la Revanche,* était venue chercher un refuge dans un port de Galice; elle reçut du capitaine général de la province l'ordre d'en sortir sous le feu des croisières anglaises. Les vaisseaux de guerre de la Grande-Bretagne étaient reçus

[1] Dépêche du général Beurnonville, 24 août 1803.

au contraire dans les ports espagnols et traités avec toutes sortes d'égards. Enfin, les partisans du favori, soit adulation, ou que de telles paroles leur eussent été dictées par Godoï lui-même pour nous amener à nous relâcher de nos exigences, disaient hautement qu'une guerre avec la France sauverait l'Espagne en la régénérant.

Godoï avait-il conçu réellement le dessein de trahir notre cause et d'embrasser celle de l'Angleterre? Bien que toutes les apparences se réunissent pour faire croire que telle était sa pensée, il n'en était rien. Personnellement, il ne portait à la France aucun attachement : son joug lui pesait; s'il s'était senti la force de le briser, il l'eût tenté; mais il n'osait. L'Angleterre pouvait frapper la marine, le commerce, les colonies de l'Espagne, tandis que la France pouvait, avec ses armées, venir le saisir jusque dans les bras de la reine, et l'abattre aux cris de joie de l'Espagne entière. La pensée de rompre avec le premier consul n'était donc pas entrée dans son esprit. Les armements n'avaient qu'un but, celui de nous forcer à résilier le traité de Saint-Ildefonse, et d'obtenir le droit de rester neutre dans la guerre présente. Le cabinet de Londres s'engageait, si le favori se sentait le courage de proclamer la neutralité, à la respecter, le menaçant de toute sa colère s'il ne rompait pas ses liens avec la France. Mais les combinaisons de la guerre de mer n'étaient pour l'Angleterre que des moyens de nous interdire tout commerce avec les Indes, et de nous

réduire, faute de denrées coloniales, à la nécessité de lui demander la paix. Il était donc impossible, dans son système de guerre, qu'elle tolérât longtemps la neutralité de l'Espagne. Elle tenterait mille efforts pour l'attirer à elle. Prières, menaces, offre de subsides, intrigues, corruption, elle ne reculerait devant aucune extrémité; mais si elle échouait, on pouvait compter qu'elle ne resterait pas longtemps incertaine sur le parti qu'elle aurait à prendre. Ne pouvant avoir l'Espagne pour alliée, elle préférerait mille fois l'avoir pour ennemie que de tolérer sa paisible et fructueuse neutralité. Elle la traiterait comme elle l'avait traitée après la paix de Bâle, lorsqu'elle avait forcé Charles IV à se jeter, en dépit de ses répugnances, dans les bras d'une république qui avait détrôné et immolé le chef de sa maison. Ainsi la neutralité était interdite à l'Espagne. Au fond, le prince de la Paix ne pouvait ajouter foi aux promesses de l'Angleterre; mais il ne se sentait pas le courage de braver ses menaces : de là ses angoisses, de là les étranges contradictions de son langage.

Le premier consul sentit qu'il était temps d'arrêter le favori dans la voie de duplicité et de tâtonnement où il se laissait égarer. Il fut enjoint au général Beurnonville de demander une audience à Charles IV, et de lui poser en termes respectueux mais fermes l'alternative suivante[1] : « Ou l'Espagne « payera six millions par mois pendant toute la

[1] Lettre de M. de Talleyrand, 16 août 1803.

« guerre, à partir des hostilités. Dans ce cas, le « 7 septembre, elle aura versé dans les mains de la « France la somme de vingt-quatre millions, due « pour toute l'année 1803, et la totalité du subside « de 1804. Ou bien elle chassera immédiatement « de Madrid le ministre d'Angleterre; elle mettra « l'embargo sur tous les bâtiments; elle armera « tout ce qu'elle a de vaisseaux; elle attaquera vi- « goureusement le Portugal et Gibraltar, et arrêtera « tout armement de terre. » Il était donné cinq jours au roi pour envoyer sa réponse. Si, ce terme expiré, elle n'était pas favorable, l'ambassadeur de France devait se retirer à la campagne, avertir nos consuls, faire prendre la mer à ceux de nos vaisseaux et navires de commerce qui se trouvaient dans les ports d'Espagne, et 20,000 hommes entreraient immédiatement dans la Navarre et 15,000 dans la Catalogne. On ne doutait pas à Paris, vu le droit de la France et le caractère timoré du roi, qu'un langage aussi ferme ne fît cesser toutes les irrésolutions du prince de la Paix. On se trompait.

Charles IV fit, le 5 septembre, une réponse humble dans la forme, mais dans le fond évasive, uniquement pour gagner du temps. Le terme de cinq jours expiré, le général Beurnonville eut la mortification de voir que personne ne se mettait en mouvement pour l'empêcher de partir. Exaspéré de ce non-succès, il s'abandonna aux plus violentes inspirations. « J'ai essayé, écrivit-il à M. de Talleyrand [1],

[1] Dépêche du général Beurnonville, 7 septembre.

« tous les moyens de rendre Français ce courtisan « faux, astucieux et sans talents ; je l'ai pris par « l'amitié et par la fermeté, par les caresses et par « les menaces : c'est une âme incapable du moindre « élan de gloire. Tant qu'il restera au timon des « affaires, la France ne retirera aucun avantage de « son alliance. C'est le moment de le terrasser et de « s'en débarrasser. La nation espagnole est lassée ; « elle sent son avilissement, et désire d'en sortir. « Elle sent qu'elle est appelée à d'autres destinées « qu'à ramper sous un favori imbécile. »

On fut très-surpris et fort embarrassé à Paris, lorsqu'on sut la réponse de Charles IV. Rompre avec éclat et envahir les provinces espagnoles, c'était s'exposer au danger de précipiter l'Espagne dans les bras de nos ennemis ; subir les prétentions du favori, c'était finir par un dénoûment ridicule une négociation dans laquelle on avait annoncé la volonté de l'emporter de haute lutte.

Le premier consul eut recours à un moyen violent mais décisif, pour terrifier et dompter Godoï. Ce fut d'écrire directement au roi une lettre autographe, et de lui demander le sacrifice et l'exil du favori. Voici cette lettre, qui n'a jamais été publiée ; elle porte la date du 19 septembre 1803.

« Dans les circonstances aussi pressantes qu'im-« prévues où se trouve l'Europe, je crois avoir un « dernier devoir à remplir auprès de Votre Majesté « en la priant d'ouvrir les yeux sur le gouffre ou-« vert par l'Angleterre sous le trône que la famille

« de Votre Majesté occupe depuis cent ans. En ef-« fet, que Votre Majesté me permette de le lui dire. « l'Europe entière est affligée autant qu'indignée de « l'espèce de *détrônement* dans lequel le prince de « la Paix se plaît à la représenter à tous les gouver-« nements. Lui seul gouverne la marine; il gou-« verne la politique; il gouverne l'extérieur; il « gouverne la cour; il a des gardes; il a un nom « royal; il est le véritable roi d'Espagne. Ses favo-« ris sont dans toutes les places; tout le pouvoir de « l'État est dans les mains de ses créatures, et je « prévois que, si je suis obligé de soutenir une vé-« ritable guerre contre ce nouveau roi, j'aurai la « douleur de la faire en même temps contre un « prince qui, par ses qualités personnelles, eût fait « le bonheur de ses sujets, s'il eût voulu régner « lui-même.

« Je ne doute pas que, par suite de la même po-« litique, on ne conseille à Votre Majesté de réunir « des troupes pour s'opposer à l'entrée des corps « d'armée que je suis obligé d'envoyer dans les « ports d'Espagne, afin de mettre mes escadres à « l'abri des forces de leurs ennemis et de la perfidie « du prince de la Paix.

« Le résultat de ces rassemblements sera la guerre « entre les deux États, et je ne veux pas la faire à « Votre Majesté. Lorsque le prince de la Paix verra « la monarchie en danger, il se retirera en Angle-« terre avec ses immenses trésors, et Votre Majesté « aura fait le malheur de ses peuples, de sa cou-

« ronne et de sa race par un excès de bonté pour « un favori avide, sans talents comme sans hon« neur.

« Que Votre Majesté remonte sur son trône ; « qu'elle éloigne d'elle un homme qui s'est, par de« grés, emparé de tout le pouvoir, et qui a conservé « dans son rang les passions basses de son carac« tère, et ne s'est jamais élevé à aucun sentiment « qui pût l'attacher à la gloire de son maître, et n'a « été gouverné que par la soif de l'or.

« Je crois qu'on aura tellement caché la vérité à « Votre Majesté, que la lettre que je lui écris lui « sera pour ainsi dire toute nouvelle ; je n'éprouve « pas moins de peine à lui dire la vérité, mais je « remplis un pénible devoir. »

Il était expressément défendu [1] au général Beurnonville de voir, même de saluer le prince de la Paix. Si ce dernier osait assister à l'entrevue du général avec le roi, l'ambassadeur devait signaler cette audace à Charles IV *comme une marque significative de son détrônement.* Si le favori se permettait de prendre la parole, le général Beurnonville devait déclarer qu'il ne pouvait parler devant cet ennemi de la France et de l'Espagne, devant l'homme qui, à Badajoz, avait vendu la paix pour huit millions. Enfin, dans le cas où le roi se refuserait à exiler le prince de la Paix, l'armée réunie à Bayonne entrerait immédiatement en Espagne.

[1] Dépêche de M. de Talleyrand, 19 septembre 1805.

Mais, avant d'en venir à toutes ces extrémités, une nouvelle tentative serait faite directement auprès du favori. Une copie de la lettre du premier consul serait mise sous ses yeux, et ce n'est qu'après avoir essuyé les derniers refus du prince que la terrible lettre serait mise sous les yeux du roi.

Le général Beurnonville s'était usé à Madrid par l'abus même de sa parole hautaine et irascible. Pour dénouer le nœud de cette négociation embrouillée, il fallait une main plus légère. Le soin de dessiller les yeux de Godoï, en lui montrant l'abîme entr'ouvert sous ses pas, fut confié au premier secrétaire d'ambassade, M. Herman, qui avait l'expérience des affaires et les maniait habilement. Il se trouvait alors à Paris accidentellement : il partit. Arrivé à Madrid, il alla droit sans s'arrêter chez le prince de la Paix, lui fit connaître, et l'objet de sa mission, et le contenu de la lettre du premier consul, et l'alternative qui lui était posée d'accepter sans réserve toutes nos demandes (dans ce cas, la lettre ne serait point remise), ou de les refuser ; alors, il devait s'attendre que ni l'amitié du roi ni les cris de la reine ne le sauveraient point. Le nom et la volonté du roi avaient toujours été mis en avant par le favori pour légitimer ses refus. Quand il se vit seul en butte aux ressentiments du premier consul, sa présomption fit place à l'humilité et au désespoir. Il ne vit plus devant lui que la perte de son crédit, peut-être de sa fortune, la solitude de l'exil et la joie de ses ennemis : il s'excusa, il pleura, et pro-

mit de se soumettre à tout ce qu'exigerait de lui le maître de la France. M. Herman tenait à la main une note dans laquelle se trouvaient exposées toutes nos demandes, Godoï la prit d'une main tremblante et la porta chez le roi. Charles IV savait à peine ce qui se passait : suivant son habitude, il autorisa le favori à décider comme il l'entendrait.

Le prince de la Paix ayant demandé que quelques points fussent modifiés, il fut convenu entre lui et M. Herman que le traité serait signé, non à Madrid, mais à Paris, et des pleins pouvoirs furent expédiés à cet effet par le gouvernement espagnol à son ambassadeur en France, le chevalier d'Azara. Mais le général Beurnonville, humilié qu'un si prompt accommodement eût été l'ouvrage de son subordonné, se jeta au travers de la négociation, criant que son secrétaire d'ambassade n'avait pas exigé tout ce qu'il aurait dû. Oubliant toute mesure, il se rend, furieux, chez le favori, et lui déclare que si, dans vingt-quatre heures, il n'a pas signé le projet de traité tel qu'il a été rédigé à Paris, la lettre du premier consul sera remise au roi. Une telle scène n'était plus que la parodie ridicule de la terrible entrevue de M. Herman avec le favori. Le péril était passé. Le prince de la Paix se rit de la menace de l'ambassadeur et accepta le défi. Le roi fut prévenu qu'une lettre du chef de la France lui serait remise touchant quelques points en discussion entre les deux gouvernements, mais que cette lettre n'avait plus d'objet, puisque les difficultés qui l'avaient mo-

tivée étaient aplanies. En effet, Charles IV reçut la fameuse lettre ; mais, en disciple soumis de Godoï, il la renvoya sans l'avoir décachetée au général Beurnonville, en lui faisant savoir qu'il était en parfait accord avec le premier consul, et que tout serait bientôt terminé à Paris. Cette fois le favori triomphait. Il était impossible de jouer son ennemi avec plus de bonheur.

Le traité destiné à fixer la nature et l'étendue des nouvelles obligations de l'Espagne à l'égard de la France fut signé à Paris, le 15 octobre, par M. de Talleyrand et le chevalier d'Azara. En vertu de l'art. III, la cour de Madrid s'engagea à payer à la France un subside de six millions par mois, pendant toute la durée de la guerre. Il fut convenu que, sur ces six millions, deux resteraient entre les mains du gouvernement espagnol pour être employés au ravitaillement et à l'entretien des escadres françaises que les vents ou les circonstances de la guerre conduiraient dans les ports de la Péninsule.

L'Espagne s'engagea, par l'art. VII, à obtenir de la cour de Lisbonne qu'elle payerait à la France un subside d'un million par mois. Enfin, les deux puissances convinrent, par l'art. VIII, qu'elles s'entendraient prochainement pour établir sur des bases réciproquement avantageuses leurs relations commerciales. L'Espagne garantit à la France le transit de ses marchandises de la frontière des Pyrénées à celles du Portugal.

Des trois grandes monarchies du Nord, celle dont les déterminations devaient exercer l'influence la plus décisive sur le caractère de la lutte qui venait de s'ouvrir, était la Russie. Du parti qu'allait embrasser l'empereur Alexandre dépendrait le repos ou l'embrasement du continent. S'il optait pour la France, il entraînait la Prusse et toutes les cours électorales : il paralysait l'Autriche et livrait l'Angleterre aux chances terribles d'une invasion. Se prononçait-il, au contraire, pour cette dernière puissance, il ravivait les espérances et les haines de l'Autriche ; il remplissait la cour de Berlin d'agitation et d'anxiété ; il rallumait sur le continent le flambeau des coalitions, et sauvait l'Angleterre du plus grand péril qu'elle eût couru depuis la descente des Normands sur ses rivages.

Aussi la France et l'Angleterre épuisèrent-elles en quelque sorte toutes les ressources de leur génie pour se disputer un allié si précieux, et jamais plus grand but ne fut offert à la diplomatie de deux États rivaux.

Le premier consul agit vis-à-vis de l'empereur Alexandre avec une courtoisie pleine de grandeur. Il commença, comme nous l'avons dit, par lui proposer d'être médiateur entre la république et la Grande-Bretagne, et de prendre l'île de Malte en dépôt (27 juin). En même temps il lui soumit les bases de sa réconciliation avec les Anglais. Il ne s'opposerait point à ce que l'île de Lampedousi leur fût cédée. La France évacuerait la Suisse et la Hol-

lande, et réglerait, de concert avec la Russie, l'indemnité destinée au roi de Sardaigne. De son côté, l'Angleterre reconnaîtrait les nouveaux États créés en Italie. Le premier consul fit un pas de plus dans la voie des concessions : il annonça qu'il était prêt à faire des sacrifices raisonnables, surtout s'ils étaient désirés par les grandes puissances. C'était laisser pressentir qu'il ne serait pas absolument éloigné de fléchir sur la question de Malte. Enfin, il poussa la déférence pour l'empereur Alexandre jusqu'à demander [1] que ce prince décidât, non pas en simple médiateur, mais en arbitre suprême, sur toutes les questions contenues dans l'*ultimatum* de lord Whitworth.

Souverain d'un empire qui avait l'ambition d'être à la fois une grande puissance maritime et continentale, l'empereur Alexandre partageait une partie des idées de son père et de son aïeule sur la nécessité d'opposer des digues aux prétentions maritimes des Anglais ; mais, en ce moment, son esprit était saisi et dominé par des intérêts d'un autre ordre. Bien que porté par un tour d'esprit chevaleresque à admirer l'homme supérieur qui gouvernait la France, il était alarmé et jaloux de l'ascendant dominateur que cet homme exerçait dans tout l'Occident, et possédé du désir d'y mettre des bornes. Il ne dissimulait plus le dépit que lui avait causé la conduite véhémente de Bonaparte dans l'affaire des

[1] Note du 5 juillet 1803.

sécularisations, et il l'accusait hautement d'avoir concouru à plonger l'Autriche dans l'humiliation où elle était tombée. « Le premier consul, disait-il, « avait abusé à Ratisbonne de l'intérêt que la « Russie portait aux maisons de Bade, de Bavière « et de Wurtemberg. Il avait bouleversé l'Allema- « gne, détruit tout l'équilibre de ses forces, élevé « sur les ruines du parti catholique l'omnipotence « de la France. » L'invasion du Hanovre, celle surtout du royaume de Naples, achevèrent de l'aigrir.

L'Angleterre avait l'œil fixé sur ce prince, épiant le moment favorable pour l'attirer à elle et s'en emparer. Elle sut mettre à profit l'humeur qu'il ressentit de l'envahissement de Naples, et ne réussit que trop bien à l'enlacer dans ses bras. Son influence, propagée par ses habiles et profondes manœuvres, avait envahi toute la haute société russe, et, de proche en proche, elle avait fini par subjuguer le cabinet et la cour. Il était de mode alors dans les salons de Pétersbourg de déclamer, avec l'amertume de l'envie, contre la France et son chef : on s'indignait qu'au fond de l'Occident, un homme nouveau, d'abord soldat heureux, puis, devenu par son audace et son épée le maître de la France, eût l'insolente pensée d'exclure la Russie des affaires d'Occident. « Ce n'était donc pas assez, « disait-on, qu'il dominât par les armes ou par son « influence, la haute Italie, la Suisse, la Hollande « et l'Espagne? Maintenant c'était l'Allemagne, c'é- « tait Naples qu'il prétendait soumettre à sa supré-

« matie. Où s'arrêterait la limite d'une ambition « qui débordait partout? N'était-ce pas un devoir « pour toutes les grandes couronnes de se rappro- « cher, de s'entendre et de faire rentrer dans son « lit ce torrent destructeur ? » Tel était le langage amer et passionné de toute la haute diplomatie russe. Entre tous se faisait remarquer l'ambassadeur de Russie à Paris, M. de Markof: difficultueux, hautain, sans mesure dans ses discours, même à l'égard de son souverain, dont il osa dire un jour : « L'empereur a sa volonté, mais la nation russe a « la sienne, » il parlait, il agissait comme s'il était venu en France remplir une mission de discorde et de guerre. Même en faisant la part d'un esprit rude et maladroit, il était impossible de ne pas voir dans l'attitude et le langage hostile de cet agent les symptômes d'un concert intime entre sa cour et la Grande-Bretagne.

La réponse que fit cette dernière puissance à la note française du 5 juillet aurait suffi, à défaut d'autres preuves, pour nous apprendre l'usage que l'empereur Alexandre allait faire de sa médiation. Elle dit [1] que les bases contenues dans l'ultimatum de lord Whitworth, suffisantes pour prévenir la guerre, ne l'étaient plus pour ramener une paix solide et durable. A dater de ce moment, elle poussa la guerre avec fureur. L'amirauté n'avait point encore prononcé sur le sort des prises faites avant la

[1] Note du 15 juillet 1803.

déclaration de guerre. Le ministère voulut fermer cette dernière voie à toute conciliation : il fit condamner en bloc tous les navires saisis ; en même temps, il prescrivit le blocus de l'Elbe et du Weser. C'était là précisément ce que la Prusse avait si fort redouté. Assurément si l'Angleterre avait eu la moindre incertitude sur les dispositions de la Russie, elle n'eût pas agi avec tant de véhémence et d'audace.

Le premier consul avait cru toucher l'empereur Alexandre en le faisant juge suprême de ses différends avec la Grande-Bretagne. Ce prince refusa le rôle d'arbitre, qui eût embarrassé sa délicatesse, et prit celui de médiateur, qui laissait plus de latitude à ses exigences. Il soumit aux cabinets de Paris et de Londres, dans les derniers jours du mois d'août 1803, un plan général de conciliation dont voici les bases : la France évacuerait immédiatement le Hanovre, la Hollande, la Suisse, la haute et la basse Italie ; elle conserverait le Piémont ; mais une indemnité serait donnée au roi de Sardaigne. L'empereur Alexandre offrirait aux deux puissances de faire occuper par ses troupes l'île de Malte, cause originaire de la guerre, et la durée de cette occupation serait ultérieurement fixée. Ce projet ne disait pas un mot de la restitution des navires et des colonies dont l'Angleterre s'était emparée dans la présente guerre.

Ces étranges propositions furent trouvées, à Paris, peu conformes aux règles d'une stricte équité. Le

premier consul fit savoir à Berlin [1] qu'il était loin d'être dans les dispositions de faiblesse et de condescendance que laissait supposer un tel projet de médiation. « L'Angleterre n'obtiendrait jamais de « lui d'autre traité que celui d'Amiens. Sans doute, il « évacuerait, quand il en serait temps, la Hollande, « la Suisse et l'Italie ; mais il ne ferait jamais de « cette évacuation l'objet d'un traité avec la Grande- « Bretagne. La seule clause qui paraîtrait dans un « arrangement de cette nature serait l'évacuation « d'Otrante et de Tarente, sous la condition que « l'Angleterre évacuerait de son côté l'île de Malte. » Il demanda qu'il fût conclu un armistice général entre les deux puissances belligérantes, qu'il fût convoqué un congrès pour terminer tous les différends, et que, jusqu'à la paix générale, les choses restassent dans le *statu quo*.

Un incident fâcheux acheva d'envenimer les rapports de la France avec la Russie. Fatigué de la présence de M. de Markof à sa cour, le premier consul écrivit confidentiellement à l'empereur Alexandre pour lui demander le rappel de cet ambassadeur. Sa lettre portait la date du 29 juillet. Il attendait impatiemment une réponse de Pétersbourg, lorsqu'un employé de l'ambassade russe, nommé Christien, autrefois secrétaire de M. de Calonne, fut compromis dans les menées ténébreuses d'un complot royaliste, arrêté en Suisse, ramené à Paris et

[1] Dépêche de M. de Talleyrand, 29 août.

jeté dans la prison du Temple. M. de Markof le réclama aussitôt comme appartenant au personnel de son ambassade, et étant d'ailleurs, par son origine suisse, hors de la juridiction française. L'irritation du premier consul était au comble ; elle éclata soudaine et impétueuse dans une audience publique. Interpellant M. de Markof, il lui exprima sa surprise qu'un ambassadeur de Russie comptât parmi ses subordonnés un artisan de complots, et finit par ces mots : « Nous ne sommes pas tellement à la « quenouille que de souffrir patiemment de pareils « procédés, et je continuerai de faire arrêter tous « ceux qui agissent contre les intérêts de la France. » Après cette violente sortie, l'ambassadeur rompit tous rapports officiels avec le gouvernement consulaire, et déclara qu'il attendrait, pour sa conduite ultérieure, les ordres de sa cour. Il fut blâmé, rappelé et destitué de tous ses emplois ; mais Alexandre n'en fut pas moins très-mortifié de l'apostrophe hautaine que le premier consul avait adressée à son envoyé, et ne déguisa point son humeur.

L'usage que ce prince avait fait de sa médiation, le concert secret et intime qui venait de s'opérer entre son gouvernement et celui d'Angleterre, enlevaient à la paix continentale sa plus sûre garantie. L'avenir était chargé de sombres nuages, et tout annonçait l'approche d'une guerre nouvelle et terrible sur le continent. Mais l'important était que les monarchies du Nord nous laissassent le temps d'accom-

plir l'expédition d'Angleterre, et d'aller frapper notre ennemi dans Londres.

Tant que la Russie serait seule du bord de nos ennemis, son inimitié serait impuissante pour nous atteindre. Il lui fallait absolument le bras de la Prusse ou celui de l'Autriche : or, elle n'avait point à compter sur l'alliance de la Prusse. Le caractère de Frédéric-Guillaume, non moins que ses vrais intérêts, semblait l'avoir écarté pour jamais d'un parti aussi violent.

Il en était autrement de l'Autriche : de toutes les puissances du continent, c'était celle qui, par ses regrets comme par ses espérances, offrait le plus de prise à l'action de l'Angleterre et de la Russie : aussi était-ce bien réellement à Vienne qu'était le nœud de la question continentale. L'attention du premier consul était surtout fixée sur cette cour, s'efforçant de démêler dans son langage et son attitude ses penchants et ses desseins secrets.

L'Autriche était sortie mécontente et ulcérée des négociations du traité de Lunéville, qui lui avait arraché le Milanais, et du partage des indemnités germaniques, qui avait réduit à une vaine décoration de théâtre sa couronne impériale. Les changements qui s'étaient opérés en Italie depuis le traité de Lunéville avaient achevé de la troubler et de l'irriter. Elle souffrait doublement, et par le regret d'avoir perdu Milan, et par la crainte de ne pouvoir conserver Venise. Le présent et l'avenir, tout l'effrayait également. Dans une telle situation, il était

impossible qu'elle fût complétement résignée. Mais le moment n'était pas encore venu pour elle de déchirer le traité de Lunéville. Il fallait qu'auparavant elle fermât les plaies profondes de la monarchie. Douze années de revers avaient lassé la patience des peuples, ruiné les finances, découragé l'armée. Elle était donc bien résolue de rester en dehors de tous les mouvements guerriers de l'Europe, aussi longtemps qu'elle ne pourrait pas reparaître avec éclat sur les champs de bataille. La guerre maritime qui vint la surprendre au milieu de ces pensées dérangea certainement ses combinaisons. Elle blâma l'Angleterre de s'être démasquée trop tôt : cependant elle trouva dans cet événement des motifs de sécurité. La guerre avec l'Angleterre donnerait en France un autre cours aux jalousies nationales. Occupés contre un ennemi qui ne nous laisserait pas de repos, nous serions obligés d'en laisser nous-mêmes au continent. L'Autriche, moins observée, pourrait recomposer sa force militaire, remettre de l'ordre dans ses finances, réparer ses places fortes, et arriver sans bruit au moment où elle vengerait en masse tous les affronts faits à l'honneur de sa maison. Le plan de conduite qu'elle se traça et qu'elle suivit jusqu'au mois d'août 1805 avec une imperturbable constance, prouve à quelle dissimulation le malheur peut descendre, et le peu de foi qu'en politique on doit ajouter aux protestations de la faiblesse.

Elle mit beaucoup d'affectation à faire connaître aux cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg et

de Paris sa résolution de rester neutre dans la guerre qui venait de s'ouvrir. Elle voulut que le premier consul fût dans la confidence de ses plus petites démarches, dans le secret même des instructions qu'elle transmettait à ses envoyés. Elle leur enjoignit à tous de rechercher les agents français, de se montrer avec eux empressés et pleins d'égards, et de leur témoigner une déférence entière. Enfin, les relations du cabinet avec notre ambassadeur prirent un caractère souple et obséquieux qu'elles n'avaient jamais eu.

La difficulté, dans un tel plan, était d'endormir la vigilance du premier consul et de le convaincre qu'à Vienne on était, comme on le disait, sans ressentiments. M. de Champagny résidait auprès de cette cour en qualité d'ambassadeur de France. C'était un homme qui, avec un peu de gaucherie dans les manières, avait un esprit plein de finesse et de droiture. Il était désireux sans doute de pousser sa fortune, mais incapable de flatter, comme tant d'autres, par des rapports mensongers ou exagérés, les penchants ambitieux du premier consul. Après les malheurs de l'Autriche, il n'avait pu se défendre d'un mouvement de pitié pour cette illustre maison tombée de si haut. C'est sur l'esprit de cet ambassadeur que la cour de Vienne commença l'œuvre de persuasion qu'elle avait entreprise. Le vice-chancelier de cour et d'État, le comte Louis de Cobenzl, avait son rôle tracé, ses phrases toutes faites, et jusqu'aux mouvements de sa physionomie

arrangés et concertés d'avance. Il répétait souvent que la cour de Vienne était revenue de beaucoup d'erreurs, et qu'elle sentait la nécessité de bien vivre avec nous : « Elle n'avait plus d'arrière-pen-« sées; elle ne nourrissait aucune vue d'ambition : « elle connaissait le danger des intrigues étran-« gères, et elle était bien résolue de n'y plus prêter « l'oreille. Les peuples désiraient le maintien de la « paix : la paix était donc le premier besoin du « gouvernement. Sincèrement résignée, elle accep-« tait de bonne grâce le sort que lui avait fait la « fortune des armes. » « L'empereur François II et « ses ministres, écrivait M. de Champagny (fin de « 1803), pleins d'une admiration involontaire pour « le premier consul, consentent à lui laisser le scep-« tre du monde, pourvu qu'il veuille bien épargner « la monarchie et lui accorder son amitié. » Il était impossible de s'abaisser davantage dans les termes.

Les protestations de l'Autriche n'étaient que de la duplicité, et sa modération que de l'impuissance. Un seul homme dans le conseil impérial voulait sincèrement le maintien de la paix : c'était l'archiduc Charles. Le traité de Lunéville n'était point à ses yeux un traité glorieux ni profitable; mais il estimait qu'après tout la situation qu'il avait faite à la monarchie était supportable, et qu'elle pouvait, sans périls et sans honte, attendre des temps meilleurs. Il considérait comme une témérité d'oser se mesurer une troisième fois avec la France, gouvernée par son chef actuel, si l'on n'avait pour soi

non-seulement la Russie, mais la Prusse. Il pensait que sa cour devait s'isoler davantage de l'Angleterre, chercher sa sécurité, non dans des armements intempestifs, mais dans un système permanent de relations pacifiques avec le gouvernement consulaire, et attendre, résignée et patiente, le moment où elle pourrait se représenter dans la lice avec toutes les grandes puissances du continent.

Ces conseils si mesurés et si sages trouvaient peu d'écho à Vienne, et l'oligarchie, pleine de défiance et de haine contre la France, était enrôlée tout entière sous les bannières de l'Angleterre et de la Russie. Le chef du cabinet, le comte de Colloredo, était un élève de Thugut, et, comme ce fougueux ennemi de notre patrie, il ne songeait qu'au moyen de nous abattre. Le vice-chancelier de cour et d'État, le comte Louis de Cobenzl, était l'interprète minutieux des pensées du comte de Colloredo.

Quant à l'empereur, on l'eût cru étranger à toutes les intrigues, à toutes les factions dont sa cour était remplie, tant il semblait retiré dans l'obscurité de la vie domestique. Mais l'indifférence qu'il semblait affecter pour les affaires publiques n'était qu'apparente; il y prenait, au contraire, une part très-active, très-passionnée. François II avait une aversion profonde pour la révolution, la France et son chef. Il souffrait des humiliations qu'avait reçues sa maison dans les dernières guerres, et il se nourrissait de pensées de vengeance; mais, timide et craintif, il nous redoutait plus encore qu'il ne nous

détestait. C'était du reste un homme à vues courtes, peu instruit, accessible aux préjugés, et tout à fait incapable de résister à une impulsion qui flattait ses penchants. Involontairement, il subissait l'ascendant de l'esprit supérieur du prince Charles, bien qu'au fond il ne l'aimât point. Il était envieux de sa gloire militaire; il trouvait un triste plaisir à le contredire dans le conseil, affectant de lui abandonner la spécialité des affaires de guerre, et s'attribuant à lui la supériorité éminente dans les affaires d'État. Ainsi, le caractère et les idées personnelles de l'empereur ne nous offraient aucune garantie : il était à la tête du parti qui, à Vienne, voulait notre abaissement, et l'on pouvait être assuré que, l'occasion venue, le parti anglais l'entraînerait sans peine aux plus violentes résolutions.

Tous les éléments d'un concert intime entre les cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne existaient donc déjà en 1805.

Mais il y avait en Europe une grande puissance qui n'avait pas encore pris couleur, et dont l'alliance restait en quelque sorte disponible : c'était la Prusse. Si la France avait le bonheur de l'associer à sa fortune, sa cause était gagnée en Europe. La Prusse pouvait mettre sur pied 200,000 hommes; son peuple avait l'intelligence et le sentiment de la guerre; sa voix était écoutée dans les conseils de l'Europe; elle avait prise sur l'Angleterre par le Hanovre, sur la Russie par la Lithuanie et la Wolhynie, sur l'Autriche par la Bohême et la Silésie méridionale. Elle disposait de

presque toutes les forces du nord de l'Allemagne. Les villes hanséatiques, le Mecklembourg, la Hesse, la Saxe, la maison de Brunswick, satellites de sa puissance, obéissaient à tous ses mouvements. Appuyée sur un tel allié, la France pourrait défier impunément toutes les inimitiés de l'Europe. La paix serait garantie sur le continent, parce que l'Autriche et la Russie n'oseraient se mesurer avec des forces aussi redoutables. Associée à nos prospérités comme à nos périls, la Prusse grandirait avec nous. Déjà, dans le partage des indemnités, nous l'avions largement rétribuée sans qu'elle l'eût mérité par aucun service éclatant. Que n'aurions-nous pas fait pour elle, si elle s'était franchement dévouée à notre politique, si elle nous avait servis de sa pensée et de son bras? Frédéric II avait beaucoup fait pour la puissance de son pays. Bonaparte, par les bienfaits de son alliance, pouvait faire plus encore. La Prusse était un monument inachevé; il lui restait à se compléter; elle avait plutôt les prétentions que la force d'un État de premier ordre. En se jetant sans réserve dans nos bras, elle était sûre d'acquérir ce qui lui manquait : des frontières militaires mieux dessinées, un territoire plus compacte, un accroissement considérable en population et en revenus. N'était-ce donc pas une perspective digne d'enflammer un peuple ambitieux et guerrier que celle de disputer à l'Autriche la prééminence en Allemagne, peut-être la couronne impériale, et de s'élever au premier rang parmi les grands États du monde? Il était légitime d'espérer

que la Prusse ne se refuserait pas à ces chances de grandeur et de gloire.

Malheureusement, l'homme qui occupait le trône de Prusse n'était pas à la hauteur de sa situation. Esprit judicieux, mais d'une portée ordinaire, caractère honnête, mais timide, Frédéric-Guillaume III n'avait qu'une ambition, celle de conserver intact l'héritage du grand Frédéric; qu'un système, celui d'assurer à son pays et à tous les États du nord de l'Allemagne les avantages de la paix et de la neutralité. Si, dans l'innocent exercice de ce protectorat, il pouvait réussir à gagner quelque chose sans bruit et sans mouvement, il était bien décidé à n'en pas laisser échapper l'occasion : hors de là, tout l'effrayait. Il avait pour la guerre une horreur invincible, peut-être parce que, ne sachant pas la faire, il craignait de dépendre de ses généraux. Il portait dans les affaires tous les scrupules d'une conscience délicate et agitée. Fallait-il prendre un parti énergique, son esprit flottait irrésolu, l'occasion d'agir s'échappait, et il laissait s'amonceler sur sa couronne des périls qu'avec plus de décision dans l'esprit il lui eût été facile de conjurer. Il avait bien une sorte de fermeté; mais c'était une fermeté négative qui s'épuisait à combattre les résolutions audacieuses. Cependant, avec les pensées modestes d'un prince de troisième ordre, il avait toutes les susceptibilités d'un souverain du premier. Tel était Frédéric-Guillaume, à côté de qui venait de s'élever, par un de ces jeux singuliers de la fortune, un homme devenu

tout à coup l'idole de la France, génie vaste et remuant dont les desseins embrassaient le monde, audacieux jusqu'à la témérité, grand capitaine dans un siècle où il n'y avait sur les trônes de l'Europe aucun prince belliqueux. La nature, en jetant ces deux hommes dans des moules si divers, semblait s'être plu à créer le plus parfait contraste ; et, de sa part, ce fut un jeu bien cruel, car ils se trouvaient chargés des destinées de deux peuples que tous leurs intérêts rapprochaient, et dont l'union eût fait la force et la grandeur.

Jusqu'à la rupture de la paix d'Amiens, le roi n'avait eu qu'à se louer des égards que lui avait toujours témoignés le premier consul, quand l'occupation du Hanovre vint le troubler dans ses illusions et sa sécurité. Pour la première fois, il eut peur de cette politique hardie et tranchante qui ne se laissait arrêter par rien, pas même par la crainte de le blesser, et l'invasion de l'électorat déposa dans son cœur un fond d'amertume que rien ne put détruire.

Ses relations avec la Russie au contraire n'avaient jamais été plus intimes. L'on était encore, à Berlin, sous le prestige de l'entrevue de Memel, et la reine entretenait avec une sorte de culte les rapports de vive sympathie qui s'étaient alors établis entre son époux et l'empereur Alexandre. Cette princesse exerçait sur le roi tout l'ascendant que peut donner sur un homme de mœurs pures un caractère plein de douceur et de grâces uni aux charmes d'une beauté touchante. Elle n'était occupée dans l'inti-

mité domestique qu'à lui prêcher la circonspection, et à lui conseiller de se tenir en garde contre les avances du premier consul.

A toutes ces causes qui éloignaient de nous Frédéric-Guillaume, il faut encore ajouter les préventions de la noblesse prussienne, nourries et excitées par le parti anglais. Il n'était pas jusqu'à l'armée qui ne fût importunée de notre gloire, inquiète surtout et blessée de nous savoir campés dans l'électorat à quatre marches de Berlin.

Dans le conseil du roi, deux partis contraires commençaient à se former sous l'influence des deux ministres chargés de la direction des affaires étrangères. Le comte d'Haugwitz, qui n'avait de préférences décidées que pour la force et le succès, de répulsion que pour les faibles et les vaincus, inclinait ouvertement vers la France. « La France avait « un intérêt évident à ménager, à agrandir la Prusse; « elle était toute-puissante pour le bien comme pour « le mal : on avait tout à espérer de son amitié, tout « à craindre de son ressentiment. C'était donc sur « elle qu'il fallait s'appuyer, sans cependant s'y « abandonner sans réserve, et en sachant à la fois la « servir et la contenir. » A cette opinion se ralliaient la plupart des personnages alors en crédit à la cour : le vieux maréchal de Mollendorf, qui se plaisait à répéter cette maxime du grand Frédéric, *que la Prusse devait être bien avec la Russie, froidement avec l'Autriche, et en intimité avec la France;* les généraux de Zastrow et de Kalkreuth, qui avaient

l'estime et l'affection du roi; enfin le secrétaire intime de ce prince, M. Lombard, Français par l'esprit et par le caractère, comme il l'était par son origine, homme d'esprit et de plaisirs, aimant par-dessus tout les lettres et la table, et qui n'avait d'autre ambition que d'être agréable à son maître, auquel il plaisait par sa bonne humeur et les grâces piquantes de sa conversation.

Rival d'influence et de position du comte d'Haugwitz, le baron de Hardenberg penchait visiblement vers les intérêts anglais. Il était né dans le Hanovre, et il avait sucé avec le lait un peu de cette haine que tout bon Hanovrien se croit le droit de nourrir contre nous; homme d'ailleurs éminent par l'esprit, d'un cœur ferme et passionné, convaincu, comme son collègue, que le pire de tous les systèmes était celui d'une neutralité systématique et permanente, et trop éclairé pour ne pas avoir admis au nombre des chances de grandeur de son pays une alliance avec la France. Mais il s'alarmait du développement qu'acquérait chaque jour davantage cette redoutable puissance; il était plus disposé à l'arrêter qu'à la servir, et il était, dans le conseil, l'appui secret des opinions de la reine.

Ainsi, trois impulsions très-différentes se faisaient sentir à Berlin : celle du roi, qui voulait une neutralité absolue et permanente; celle de la reine et de M. de Hardenberg, qui penchaient vers la Russie et l'Angleterre; celle du comte d'Haugwitz, qui inclinait vers la France.

La nécessité d'une alliance intime avec la Prusse une fois démontrée, le premier consul s'attacha de toute la force de sa pensée à la réaliser ; elle devint le but capital de ses négociations ; et il déploya pour y réussir toutes les combinaisons de la diplomatie tour à tour la plus souple et la plus véhémente. Le 4 juin 1803 il fit adresser à son ministre à Berlin, M. de la Forest, l'ordre de proposer formellement son alliance au cabinet de Berlin.

La difficulté était d'amener le roi à une telle résolution. Ce prince, intimidé par le génie entreprenant du premier consul, craignait qu'une fois engagé dans ses liens, il ne fût conduit plus loin qu'il ne voulait aller : aussi la réponse du comte d'Haugwitz à la proposition d'une alliance fut-elle pleine d'embarras. « Le roi, dit-il à M. de la Forest, « serait assurément flatté de la marque de confiance « que lui donnait le premier consul ; mais, comme « préalable de rigueur, il fallait rassurer ce prince : « la France était aujourd'hui plus redoutable qu'elle « n'avait jamais été. Amis ou ennemis, tout le « monde craignait de devenir dépendant ; une in- « quiétude vague circulait dans toute l'Europe. « Pour la faire cesser, le premier consul devait d'a- « bord rassurer les États les plus voisins du dan- « ger, et, de proche en proche, la défiance dispa- « raîtrait. Sans parler de ce qui se passait dans le « midi de l'Europe, la Suède, la Hesse, les villes « libres, tous les États, grands et petits, s'inquié- « taient de voir des masses considérables de troupes

« françaises prendre tout à coup possession d'une « vaste province dans le Nord. La modération du « premier consul pouvait seule faire excuser sa « puissance ; il devait ménager tous les droits, ras« surer toutes les existences, se rendre nécessaire à « tous, lier, en un mot, le repos de la France à « celui du continent. »

Ces observations prouvaient que nous commencions à être redoutés même à Berlin. Le mot n'était pas dit ; mais l'art par excellence du comte d'Haugwitz était de caractériser ce qu'il ne jugeait pas à propos de nommer. A la pétulance de son esprit, on l'aurait cru un brouillon : mais, avec la plus grande vivacité, il restait toujours maître de sa parole, trouvant dans les nuances délicates d'une langue qui n'était pas la sienne le secret de tout dire, et de le dire sans qu'on pût l'accuser de dépasser le but.

La fermeture du Weser, de l'Elbe et de l'Ems aux bâtiments neutres avait causé un grand dommage au commerce prussien. Tous les ateliers d'industrie s'étaient trouvés soudainement paralysés, et le trésor royal avait été obligé de venir au secours des classes ouvrières, qui manquaient d'ouvrage et de pain. De jour en jour, la situation devenait plus grave, et l'embarras du roi était extrême. Parler à la France un langage menaçant eût été bien dangereux ; il n'était plus temps. Chercher à intéresser l'Angleterre à la détresse du commerce allemand, on l'eût tenté vainement. La mesure du blocus avait

été calculée à Londres précisément dans la vue de soulever contre le gouvernement consulaire les ressentiments du nord de l'Allemagne. Il ne restait plus au roi qu'à profiter du désir manifesté par Bonaparte de s'unir à lui pour obtenir qu'il rétablît la libre navigation de l'Elbe et du Weser, et l'indépendance des villes hanséatiques.

Le premier consul visitait alors la Belgique et les bords du Rhin. Frédéric-Guillaume saisit cette occasion pour l'envoyer complimenter et lui écrire. Sa lettre était pleine d'art. Il le conjurait en termes pressants de considérer l'état de misère où allait tomber le nord de l'Allemagne, par suite des entraves apportées à la navigation de l'Elbe et du Weser, et de se montrer plus généreux que l'Angleterre. M. Lombard fut chargé de porter cette lettre au consul et de le faire expliquer sur les conditions de l'alliance qu'il avait proposée. Bonaparte fit à l'envoyé prussien un accueil amical : jamais il ne fut plus gracieux, plus séduisant. Il lui dit que son vœu le plus cher était de former avec la Prusse une étroite alliance ; qu'il tiendrait à honneur d'élever, d'agrandir cette monarchie, et finit par déclarer qu'il était prêt à satisfaire aux vœux du roi, pourvu que, de son côté, ce prince consentît à se lier avec la France par des engagements précis [1].

[1] M. Bignon affirme, dans son *Histoire de Napoléon*, t. III, chap. XXXI, p. 230, que le premier consul proposa formellement à M. Lombard *la cession du Hanovre et l'alliance*. Ni dans la correspondance de M. de la Forest, ni dans les dépê-

M. Lombard partit de Bruxelles fasciné et plein d'admiration pour les sentiments et le génie du premier consul.

Le récit qu'il fit de sa mission transporta le roi de bonheur, et le décida à libeller de sa propre main un projet de convention qu'il envoya immédiatement à Paris (15 août). « La Prusse et la Russie « garantiraient que, pendant la présente guerre, la « France ne serait attaquée par aucune puissance « du continent. En retour de cette obligation, le « premier consul prendrait celle de respecter les « droits des neutres : ainsi, il s'engagerait à n'en« tretenir dans le Hanovre tout au plus que 20,000 « hommes, à ne former sur l'Elbe et le Weser aucun « armement tendant à une attaque contre l'Angle-

ches de M. de Talleyrand, ni dans les notes de M. de Lucchesini, nous n'avons trouvé un mot, un seul mot d'où l'on pût inférer qu'en juillet 1803, Bonaparte ait proposé la cession du Hanovre. Si une telle offre avait été faite, le cabinet de Berlin l'eût prise en grave considération : elle eût été mise en cours régulier de négociations; même en admettant que le roi l'eût de suite rejetée comme trop hardie et de nature à le brouiller avec les Anglais, il en eût été question, ne fût-ce qu'indirectement, entre le comte d'Haugwitz et M. de la Forest. Nous sommes donc autorisés à croire que M. Bignon a été induit en erreur, et l'erreur nous a paru trop grave pour n'être pas relevée. A la rigueur, il n'est point impossible que, dans ses entretiens avec M. Lombard, le premier consul ait jeté en avant l'idée d'une incorporation de l'électorat au territoire prussien : peut-être même a-t-il voulu sonder sur ce point délicat un homme qu'il savait fort avant dans la confiance du roi ; mais qu'il en ait fait l'objet d'une proposition formelle et diplomatique, nous le nions.

« terre, à ne gêner par aucune entrave la navigation « et le commerce de l'Elbe et du Weser. En consé- « quence, il évacuerait le bailliage de Ritzbuttel et « le port de Cuxhaven, et il respecterait l'indépen- « dance des villes hanséatiques. »

Lorsque Frédéric-Guillaume rédigea ce projet, il croyait l'empereur Alexandre dans les sentiments d'un médiateur impartial. Son opinion, partagée par M. d'Haugwitz, était que, dans toute combinaison à former, il fallait à tout prix attirer la Russie ; qu'il n'était pas prudent de la laisser dans une sorte de vague, cette puissance n'ayant que trop de dispositions à pencher vers l'Angleterre et l'Autriche. Mais déjà le czar avait manifesté hautement ses prédilections. C'était une des chimères du roi d'imaginer qu'il aurait la main assez ferme pour tenir la balance entre la France et la Russie : il s'était fait surtout d'étranges illusions sur le degré d'ascendant qu'il croyait exercer à Saint-Pétersbourg. La partialité avec laquelle cette cour venait de se prononcer en faveur de l'Angleterre lui donna sérieusement à penser; de sombres horizons se découvrirent à lui, et le repos du continent lui parut plus que jamais menacé.

S'il avait un désir très-vif de vivre en bonne harmonie avec la France, il n'avait pas moins à cœur de ménager la Russie.

Monarchie pour ainsi dire toute neuve, la Prusse n'a pas eu le temps de pourvoir sur sa frontière du Nord à la sécurité de son territoire. La plupart de

ses places fortes font face à l'Autriche, et depuis le partage de la Pologne, elle est trop vulnérable de ce côté pour ne pas ménager jusqu'à l'extrême indulgence le formidable voisin qu'elle s'est donné, juste punition qu'elle partage avec l'Autriche, de leur cupide et criminelle coopération à la ruine de la patrie de Sobieski : elles ont perdu la franchise et l'indépendance de leurs allures. A Berlin comme à Vienne, on tremble devant la Russie; on a peur de lui déplaire; avant de prendre un parti, on l'observe, on la consulte. On ne veut point l'avouer, mais on est dans sa dépendance.

Maîtrisé par la crainte de déplaire à l'empereur Alexandre, Frédéric-Guillaume recula devant l'idée d'une alliance avec la France. Ses irrésolutions se peignent bien mieux que nous ne pourrions le faire dans ces paroles qu'il dit à son aide de camp M. de Kœkritz : « M. d'Haugwitz lit-il assez avant dans la « pensée du gouvernement français? Croit-il à la « franchise de M. de la Forest? M. de la Forest lui-« même est-il sûr de ce que lui fait dire le premier « consul? Est-ce bien pour conserver la paix, et non « pour m'entraîner à la guerre, qu'on veut faire « aujourd'hui l'alliance? »

M. Lombard vint lui-même déclarer au ministre de France [1] que, toute chose bien examinée, dans la situation où se trouvaient l'Europe et la Prusse en particulier, une alliance avec le premier consul

[1] Dépêche de M. de la Forest, 3 septembre 1803.

n'était pas, en ce moment, nécessaire. « Mais Sa Ma-
« jesté était disposée, disait-il, à conclure une con-
« vention de neutralité qui réglerait les points en
« litige, et il ne désespérait pas d'y faire entrer la
« Russie. »

Le premier consul attachait fort peu de prix à un engagement qui n'eût réglé que les intérêts de l'Elbe; ce qu'il voulait, c'était d'attacher la Prusse par des liens indissolubles à la fortune de la France et de s'en faire un levier pour soustraire désormais le littoral européen à l'insolence du code maritime des Anglais. Il fut très-désappointé de ce mouvement rétrograde du roi.

Dans le moment même où la Prusse lui échappait, il apprit que la Russie s'efforçait de la circonvenir et de l'associer à des combinaisons hostiles contre la France. En effet, l'empereur Alexandre écrivait au roi des lettres pressantes pour l'exciter à sortir d'une immobilité qui, disait-il, discréditait sa puissance [1].
« Le Nord, ajoutait son ministre à Berlin, M. d'Alo-
« peus, devait s'arranger pour présenter à la France
« un front impénétrable. C'était le seul moyen de
« contenir dans ses bornes cette turbulente nation;
« autrement, elle les franchirait toutes, sous le chef
« audacieux qu'elle avait mis à sa tête, et la Prusse,
« la première dans l'ordre des envahissements, se-
« rait aussi la première entraînée dans le déborde-
« ment général. »

[1] Dépêches de M. de la Forest, 15 et 19 novembre 1803.

Mais les mêmes motifs qu'avait la Prusse pour ne pas offenser la Russie, elle les avait pour ne pas blesser la France.

Frédéric-Guillaume résista aux conseils passionnés des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg, prêcha partout la modération et la paix, et signifia sa résolution de rester étranger à tout projet de coalition nouvelle contre la France. Lorsque la Russie s'aperçut qu'elle n'avait rien à attendre de ce prince, elle se tourna vers l'Autriche, lui montra une confiance sans limites, noua avec elle d'intimes relations, et affecta pour la cour de Berlin la plus grande froideur.

Elle fit plus : elle proposa formellement à la Suède et au Danemark de s'unir à elle et à l'Angleterre contre la France ; elle fit propager le bruit qu'elle obligerait les puissances neutres à se prononcer. Enfin, dans le but certainement d'effrayer la Prusse, elle rassembla des troupes sur les frontières de la Lithuanie.

Le roi, en apprenant ces faits, fut en même temps effrayé et blessé, effrayé de l'imminence d'une guerre continentale, blessé que cette impulsion belliqueuse fût partie d'un souverain qui lui avait promis de ne prendre aucune grande décision sans s'être préalablement concerté avec lui. L'humeur qu'il en ressentit, le désir d'arrêter les projets d'une nouvelle coalition, et plus que tout le reste, l'espoir que nous lui laisserions le Hanovre en dépôt, le décidèrent. Cette fois, il ne reste plus dans l'étroite mesure des

intérêts du moment. Ce n'est plus une simple convention qu'il propose : c'est une alliance formelle, une alliance permanente. Le comte d'Haugwitz, impatient d'arriver à un résultat, répète que la France doit saisir l'occasion et s'emparer du roi sans délai, ne fût-ce que pour l'empêcher de prendre couleur à Pétersbourg. « Il n'y a plus un moment à perdre, « dit ce ministre à M. de la Forest [1] ; nous sommes « décidés ; vous devez l'être à Paris, puisque la pro- « position est venue de vous. Mais hâtons-nous, et « procédons de suite. »

A peine ces chaleureuses avances venaient-elles d'être faites, que des nouvelles plus rassurantes arrivèrent de Pétersbourg et de Vienne. « Les arme- « ments de la Russie n'avaient point le caractère « belliqueux qu'on leur avait prêté. Quelques régi- « ments réunis en Lithuanie n'étaient point des « masses formidables dont la Prusse dût prendre « ombrage. Des esprits prévenus ou mal renseignés « l'avaient induite en erreur. L'Autriche avait très- « nettement déclaré qu'elle ne se prêterait à aucune « mesure qui pourrait la compromettre en ce mo- « ment avec la France. En tout cas, aurait dit con- « fidentiellement son ministre à Berlin, elle était « bien résolue de n'entrer dans aucune combinai- « son où la Prusse ne figurerait pas. » Dans ce même moment, l'empereur Alexandre faisait savoir au roi qu'il était libre de tout engagement, mais que si la

[1] Dépêches de M. de la Forest, 25 oct., 1er et 5 novembre.

Prusse s'unissait à la France, elle obligerait la Russie à former une contre-alliance avec l'Angleterre et l'Autriche, et qu'ainsi, au lieu d'assurer la paix du continent, le roi la compromettrait au contraire infailliblement en se faisant le champion des intérêts français.

Dès que Frédéric-Guillaume s'aperçut qu'il avait pris l'alarme trop vite, lorsque surtout il put craindre qu'en se liant prématurément avec nous, il ne s'aliénât l'empereur Alexandre, il retomba dans son système d'immobilité. « Pourquoi se lierait-il « d'avance et avant que la nécessité en fût bien dé« montrée? Les choses n'en étaient pas au point « d'obliger les puissances neutres à prendre un parti. « C'était même laisser une chance de plus à la paix « que de ne pas prêter au premier consul l'appui « d'une grande couronne. Réduit à ses propres « forces, il serait moins entreprenant, moins ardent « à continuer la guerre. »

Un nouveau projet de convention bien différent du premier fut expédié au marquis de Lucchesini pour être mis sous les yeux du premier consul [1] : « La Prusse s'obligerait à couvrir la France contre « toute attaque, dans le cours de la présente guerre, « sur la ligne du Rhin, et à fermer le passage de « l'Allemagne depuis les bords de la Baltique jus« qu'au premier poste autrichien, sur les frontières « de la Suisse. Le roi promettait de faire entrer les

[1] Note de M. de Lucchesini, 24 novembre 1803.

« électeurs de Bavière et de Wurtemberg, et le mar-
« grave de Bade dans son plan de neutralité. De son
« côté, la France évacuerait le Hanovre, y compris
« le territoire de Hambourg et Cuxhaven, et recon-
« naîtrait la neutralité du territoire germanique. »

Après des offres d'alliance si réitérées, des avances si chaleureuses, le projet proposé par la Prusse était une amère dérision. Le cabinet des Tuileries répondit avec une colère contenue [1], « qu'il était irrévo-
« cablement décidé à garder le Hanovre, et à ne le
« restituer que par voie de compensation. En cas de
« guerre avec l'Autriche et la Russie, la neutralité
« du territoire germanique ne serait favorable qu'à
« ces deux puissances, puisqu'elle nous enlèverait
« l'appui des cours de Bade, de Bavière et de Wur-
« temberg, et donnerait à l'Autriche tout l'équiva-
« lent des moyens défensifs que la France avait sur
« le Rhin, c'est-à-dire de trois rangs de places for-
« tes. Ce n'était pas sur de pareils termes qu'il était
« possible de s'entendre ; il fallait plus de grandeur,
« plus d'utilité réciproque, plus d'avenir dans les
« stipulations qui uniraient les deux pays. Vous
« pouvez faire entendre, ajoutait M. de Talleyrand,
« que, la nécessité d'une grande alliance une fois
« reconnue, il peut nous venir de plus d'un côté
« plusieurs propositions. Vous pouvez même insi-
« nuer qu'il y en a eu déjà de faites, et que la con-
« sidération du rétablissement de la paix est d'un si

[1] Lettre de M. de Talleyrand à M. de la Forest, 30 nov.

« grand poids, qu'on peut n'être pas toujours maî-« tre de suivre ses impulsions naturelles. »

L'effet de ces dernières paroles sur l'esprit craintif du roi ne fut pas tel qu'on l'avait espéré aux Tuileries. Ce prince fit rédiger un nouveau projet qui, sauf de légères modifications, reproduisait toutes les dispositions fondamentales du précédent [1]. « La « France continuerait d'occuper le Hanovre, mais « elle évacuerait le bailliage de Ritzbuttel, le port « de Cuxhaven, Hambourg, ainsi que les rives de « l'Elbe et du Weser; elle ne mettrait plus aucun « obstacle à la navigation de ces fleuves; elle rédui-« rait à 6,000 hommes le nombre des troupes qui « occupaient les possessions allemandes de Sa Ma-« jesté Britannique, et s'engagerait à rappeler inces-« samment la totalité de ces troupes. La Prusse, de « son côté, garantirait à la France qu'elle ne serait « point attaquée dans le cours de la présente guerre « par le nord de l'Allemagne. Les cours électorales « de Saxe, de Munich, de Cassel, de Bade et de « Wurtemberg seraient invitées à accéder à la pré-« sente convention. Par un article secret, le premier « consul prendrait l'engagement de ne point garder, « à la paix, le Hanovre pour la France, et de con-« sulter la Prusse dans toutes les discussions rela-« tives à l'électorat. » Un tel projet ne s'adaptait point aux larges vues du premier consul. Ce qu'il ambitionnait, c'était une alliance complète, à larges

[1] Note de M. de Lucchesini, 20 décembre.

proportions, qui admît toutes les chances, toutes les éventualités, l'attaque comme la défense, la guerre continentale aussi bien que la guerre maritime. « L'alliance, écrivait M. de Talleyrand le 30 décem-« bre, imposera plus de respect, plus de circon-« spection aux puissances qui seraient tentées de « troubler la paix du continent, qu'une simple con-« vention. Cette condition était absolue.

« Cette alliance devait avoir pour objet le main-« tien de la paix continentale et du *status præsens* « de l'Europe, ce qui comprenait :

« 1° L'exécution par rapport à l'Allemagne du « recez de l'Empire du 25 février 1803.

« 2° La permanence des États d'Italie dans leurs « rapports actuels.

« 3° L'intégrité des possessions qui composaient « l'empire ottoman.

« En ce qui concernait les rives de l'Elbe et du « Weser, la France ne pouvait consentir à en retirer « ses troupes, et à laisser le passage libre aux vais-« seaux anglais. Il en était autrement du port de « Cuxhaven et du bailliage de Ritzbuttel : elle con-« sentirait à les évacuer, si, de leur côté, les Anglais « voulaient cesser de bloquer les embouchures des « fleuves du nord de l'Allemagne, et rendre libre la « navigation des neutres. La France s'engagerait « aussi à ne disposer, à la paix, de l'électorat que « d'accord avec la Prusse. »

Évidemment, la seule chose qui pût séduire le roi et l'entraîner eût été l'engagement de notre part

d'évacuer le Hanovre. Cet engagement, le premier consul refuse de le prendre. D'une part, il veut l'alliance, l'alliance complète et permanente, et de l'autre, il prétend prolonger indéfiniment l'occupation de l'électorat. Il nous en coûte de le dire, mais la vérité nous y force : il n'y avait pas d'équité dans cette manière de procéder. Il eût été plus loyal et certainement plus habile de consentir à ce que la Prusse prît le Hanovre en dépôt pendant toute la durée de la guerre, et de lui demander son alliance en échange. Il est possible qu'au moment de signer le traité elle eût reculé; mais du moins c'était une chance de la lier sans retour, et cette chance, il ne fallait pas l'écarter.

Le roi fit répondre que jamais la France n'avait parlé d'alliance : « Le mot était nouveau, il ne fal- « lait pas confondre une simple convention destinée « à régler quelques points importants pris dans la « situation actuelle des deux pays, avec des plans « d'une tendance absolument neuve.

« La Prusse ne pouvait garantir toutes les parties « du dernier recez de l'Empire, ratifiées ou non ra- « tifiées : cela serait éminemment offensif à l'égard « de la cour de Vienne.

« Quant au *status præsens* de l'Europe, on ne se « battait que pour le fixer : comment garantir ce « qui n'existait pas?

« En ce qui touchait l'empire ottoman, la garan- « tie demandée serait inutile, parce que la Turquie « n'était pas menacée. L'empereur Alexandre s'était

« ouvert au roi, et sa modération naturelle l'éloi-
« gnait de toutes résolutions hostiles contre la Porte.
« Il était plus prudent de laisser à ce prince l'hon-
« neur de cette résolution que de prendre d'avance
« contre lui des mesures qui pourraient le porter à
« les vouloir braver. Si le danger venait à éclater un
« jour, des intérêts communs appelleraient la Prusse
« et la France à s'entendre.

« En un mot, le roi n'avait entendu garantir à la
« France qu'une seule chose, c'était qu'elle ne serait
« pas attaquée par le nord de l'Allemagne. Les ob-
« jets qu'embrassait la politique du premier con-
« sul étaient trop vastes pour la Prusse. Leur plus
« grand inconvénient était d'être étrangers à la con-
« vention qu'il s'agissait de conclure. »

Il était impossible de s'abuser ; Frédéric-Guillaume craignait, en se liant, d'être entraîné trop loin. Il commençait à soupçonner que le premier consul ne mettait tant d'ardeur à l'engager que pour s'en faire un moyen de subjuguer l'Europe. Il lui reprochait aussi d'avoir apporté dans cette négociation un esprit d'exigence intolérable. A dater de ce moment, il se tint sur ses gardes : il ne dit plus un mot de l'alliance; et, toutes les fois que la France voulut ramener son attention sur ce point délicat, elle le trouva froid et réservé jusqu'à la répulsion. M. d'Haugwitz ne fut pas le dernier à s'en affliger. « Le cabinet des Tuileries, dit-il à M. de la Forest [1],

[1] Dépêche de M. de la Forest, 7 avril 1804.

« a trop tendu la corde : en poussant d'un côté le « roi plus que ne le comportait sa timidité natu- « relle, et en refusant ce qui aurait pu l'entraîner, « l'évacuation immédiate du Hanovre, le premier « consul a fourni lui-même à ce prince un motif « plausible pour rentrer dans sa politique néga- « tive. »

CHAPITRE IX.

Armement de l'Autriche.— Inquiétude qu'en conçoit le premier consul.— Démêlés entre l'Autriche et les cours électorales, à l'occasion de la noblesse immédiate. — Agglomération de troupes autrichiennes dans le Tyrol. — Conspiration de George Cadoudal et de Pichegru.— Machination de l'Angleterre. — Relations de Moreau avec les conjurés. — Arrestation, jugement et exécution du duc d'Enghien. — Effet produit en Europe par la mort de ce prince. — Conduite et langage des cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg. — Démarche offensante de la Russie à la diète de Ratisbonne. — Ressentiments du premier consul. — Procès et condamnation de Moreau, de George Cadoudal et de ses complices.

Cependant la politique qu'avait adoptée la Russie commençait à porter ses fruits en Europe. L'Autriche, par un mouvement gradué et presque insensible, sortait de son rôle passif et résigné. Dans les derniers mois de 1803, elle s'était appliquée avec ardeur à corriger les vices de son administration militaire, à réorganiser le matériel, à raffermir le moral de ses armées. Sans ébruiter ses desseins, marchant d'un pas ferme, mais silencieusement, dans la voie où elle venait d'entrer, elle avait donné

à ses armements un développement excessif que ne comportaient ni le caractère pacifique de son langage, ni les embarras de ses finances. Au commencement de l'année 1804, ses forces militaires s'élevaient déjà à 385,000 hommes, accroissement prodigieux, si l'on tient compte de l'état d'épuisement où était tombée cette puissance après la guerre de 1800. Quelque occupé que parût être Bonaparte des apprêts de sa descente en Angleterre, il suivait avec inquiétude cette résurrection pour ainsi dire miraculeuse d'une monarchie qu'il avait crue, avec tout le reste de l'Europe, descendue au dernier degré de la faiblesse. N'était-il pas à craindre qu'elle ne saisît le moment où il serait engagé dans sa périlleuse entreprise pour relever l'étendard de la coalition, et fondre sur le Rhin avec toutes ses forces? C'était là un sujet de graves soucis, et il y ramenait souvent sa pensée.

La Prusse, en refusant ses offres d'alliance, avait enlevé toute garantie à la paix du continent, qui restait livrée aux combinaisons haineuses ou cupides de l'Autriche et de la Russie. Mais la cour de Vienne mettait tant d'art dans sa conduite, son langage était si doux et si humble, elle affectait pour les intérêts anglais une si profonde indifférence, et pour la paix un si grand amour, que tout prétexte de plaintes manquait au premier consul. Toutefois, à l'occasion des graves démêlés qui s'élevèrent entre cette cour et les princes électeurs, la passion qui l'animait contre nous éclata au grand jour.

Une clause formelle du recez de l'Empire du 25 février 1803 avait maintenu dans tous ses droits, et déclaré membre constitutionnel de l'Empire, l'ordre équestre composé de la noblesse immédiate. Les États germaniques cherchaient par une tendance irrésistible à dévorer des plantes parasites qui entravaient partout l'exercice de l'autorité souveraine.

L'Autriche seule avait intérêt à protéger la noblesse immédiate qui, relevant exclusivement du chef de l'Empire, formait comme sa milice d'élite, au cœur de la confédération, et l'autorisait à recruter librement dans ses domaines. Ces recrutements lui fournissaient presque tous ses officiers inférieurs, la plupart excellents militaires.

Vers la fin de 1803, un mouvement général s'annonça en Allemagne pour la suppression de l'indépendance territoriale de la noblesse équestre, et ce fut l'électeur de Bavière qui donna le signal. Il mit garnison dans les terres immédiates enclavées dans ses États, se saisit de ses revenus, et arrêta autant qu'il le put le cours de la justice seigneuriale. Le bourg d'Oberhausen, en Souabe, qui jouissait du privilége de la supériorité territoriale, était occupé par un détachement autrichien. L'électeur chassa les troupes de l'Empereur et fit entrer à leur place ses propres soldats. A l'exemple de ce prince, les électeurs de Wurtemberg et de Hesse-Cassel, les souverains de Hesse-Darmstadt ainsi que les autres petits princes de la Souabe firent main basse sur toutes les terres immédiates enclavées dans leurs États.

L'ordre équestre, frappé dans son existence, invoqua l'appui du conseil aulique, qui, par un arrêt conservatoire, maintint la noblesse immédiate dans tous ses droits, priviléges et immunités. En vertu de ce mandat, l'Empereur fit occuper militairement plusieurs seigneuries limitrophes de la Bavière et du Wurtemberg, et employa 60,000 hommes à ces opérations. En même temps, il en appela à l'équité de l'empereur de Russie, qui, en sa qualité de garant de l'ordre de choses fondé par le recez du 25 février 1803, demanda formellement (16 février 1804) que les cours électorales fussent sommées de restituer à l'ordre équestre ses priviléges et ses domaines. Ces cours n'avaient agi avec tant de véhémence que parce qu'elles se sentaient protégées par la France. Mais le premier consul, soigneux d'éviter tout ce qui pouvait rallumer la guerre sur le continent, blâma les cours électorales d'avoir été trop loin et trop vite, et les invita à restituer les immunités et priviléges dont elles avaient dépouillé l'ordre équestre (29 février 1804).

Dans le moment même où il donnait ces preuves de modération, de nouveaux courriers arrivèrent de Munich, annonçant que le Tyrol se garnissait de troupes autrichiennes, et que tout annonçait de la part du cabinet de Vienne, ou d'extrêmes inquiétudes ou des projets offensifs. A Paris, l'on ne pouvait s'expliquer ces mesures de la part d'une cour si timide, et qui d'ailleurs ne tarissait pas dans les protestations pacifiques dont elle continuait de nous

accabler. Bonaparte sentit qu'il fallait parler haut et ferme : il fit notifier à l'Autriche (3 mars 1804) que si elle n'arrêtait pas de suite ses recrutements et ne rappelait pas les troupes qu'elle avait envoyées dans la Souabe et dans le Tyrol, 40,000 hommes allaient passer immédiatement le Rhin. Bientôt l'on sut que le prince de Stahremberg avait écrit de Londres qu'on s'attendait dans cette capitale à un renversement prochain de l'autorité consulaire. Un bruit sourd circulait dans toute l'Allemagne, annonçant l'explosion imminente d'un complot qui replongerait la France dans le désordre et l'anarchie. Enfin, l'on se confiait mystérieusement à Berlin que l'Autriche n'avait inondé de troupes le Tyrol et la Souabe qu'afin de se trouver prête à frapper les grands coups, aussitôt qu'elle aurait appris l'assassinat du premier consul. Dès lors, ce qui semblait inexplicable s'éclaircit, et Bonaparte ne douta plus que la cour de Vienne n'eût été mise dans le secret du complot qui venait d'être tramé contre ses jours.

Cependant, intimidée de la menace de la France, l'Autriche semblait hésiter entre l'humiliation d'un pas rétrograde et la crainte d'attirer sur elle un orage prématuré, quand elle apprit que l'heureux consul avait déjoué le complot de George Cadoudal et de Pichegru, et mis la main sur tous les conjurés. Alors elle s'empressa de déférer aux sommations de la France, et rappela en toute hâte les 60,000 hommes qu'elle avait rassemblés dans le Tyrol.

La tempête révolutionnaire avait jeté sur le sol anglais beaucoup d'exilés de rangs et d'opinions très-diverses, qu'une communauté d'infortune et de haine contre le gouvernement consulaire avait rapprochés et confondus. On remarquait parmi eux, d'abord les princes de la maison de Bourbon, le comte d'Artois, les ducs de Berri et d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon; puis, groupés autour de ces princes, tous ceux qui avaient mieux aimé rester fidèles à la cause du malheur que d'accepter les bienfaits de la loi d'amnistie; enfin, tous ces proscrits d'un autre ordre qui, après avoir mis leur gloire à servir la révolution, s'étaient cru la force de la dompter, et qu'elle avait brisés dans son cours impétueux.

Le gouvernement anglais les avait tous conservés sous sa main pendant la paix, afin de les jeter plus tard dans le sein de son ennemi. En effet, au lieu de ne se présenter dans le champ du combat qu'avec des armes loyales, ce gouvernement dégrada son caractère, après la rupture de la paix, en prenant le rôle d'embaucheur et de chef de complots. On le vit prodiguer l'or et l'intrigue pour établir en France un vaste système d'espionnage et de trahison, y encourager les mécontents, solder l'audace fanatique des ennemis du premier consul, et renverser par la révolte et l'assassinat un ordre de choses qu'il désespérait d'abattre par la force des armes. Sous son instigation, il s'ourdit à Londres, dans l'année 1803, une des conspirations les plus

vastes et les plus compliquées dont l'histoire ait jamais fait mention.

Trois hommes en conçurent le plan : George Cadoudal, Dumouriez et Pichegru.

George était ce fougueux Vendéen, dévoué à ses maîtres jusqu'au fanatisme, courageux jusqu'à la témérité et opiniâtre jusqu'au plus fol entêtement.

Dumouriez et Pichegru, ennemis de la révolution qu'ils avaient trahie après l'avoir conduite à la victoire, doués l'un et l'autre d'une intelligence supérieure et pratique, également fatigués de l'exil et de l'oisiveté, aspiraient à retrouver dans une restauration bourbonienne, une position, des honneurs et une patrie.

A la suite de ces trois chefs, marchaient en première ligne les affidés de George, Léridan, Bouvet de l'Ozier, Picot, Coster, Saint-Victor, tous compromis sans retour dans la cause des Bourbons, habitués, dans la vie aventureuse de la chouannerie, à l'émotion du péril, merveilleux instruments pour frapper, au signal donné, un coup décisif; puis, le général Lajolais tout dévoué à Pichegru dont il avait été l'aide de camp; le général Willot; enfin, les amis personnels des princes, MM. de Rivière, Jules et Armand de Polignac.

Les rênes de la police étaient tombées des mains de l'habile et pénétrant Fouché, dans celles de l'honnête Régnier. Bonaparte, qui se défiait de l'esprit intrigant du premier, n'avait pas voulu le laisser à la tête de cette redoutable administration. Il avait

disloqué le ministère de la police et en avait fait un annexe du ministère de la justice. L'éloignement de Fouché et la suppression de la police avaient fait comme un vide dans l'État. Le ressort de la puissance publique s'était trouvé affaibli, et les conjurés en avaient profité pour exécuter leur téméraire dessein. Ils comptaient débarquer en France par bandes séparées, s'introduire dans Paris et tuer le premier consul, tandis que d'autres parcourraient la Bretagne et la Normandie, et organiseraient le soulèvement de ces provinces. Le duc de Berri et le comte d'Artois débarqueraient en Bretagne ou en Normandie aussitôt que l'avis leur en serait donné, et prendraient le commandement des insurgés de l'Ouest.

Le gouvernement anglais mit à la disposition des conjurés de l'or, des armes et des navires. Il fit plus ; il entra lui-même dans la conspiration, et se chargea de préparer l'insurrection des provinces de l'Est. Transformant en véritables embaucheurs ses agents accrédités à Munich, à Stuttgard, à Cassel et à Hambourg, MM. Drake, Spencer-Smith, Taylor et de Rumboldt, il leur recommanda de se mettre en rapport avec les émigrés et les mécontents, de pratiquer des intelligences dans nos places de l'Est, de corrompre les garnisons et les corps, et d'y semer la haine du gouvernement consulaire et l'esprit de révolte. Il enjoignit [1] à tous les émigrés de quitter l'Angleterre et de se rendre sur les bords du Rhin,

[1] Ordre du conseil privé du 14 janvier 1804.

principalement dans le grand-duché de Bade. Ces bandes d'émigrés devaient, si le complot réussissait, entrer en France à main armée, s'emparer de celles des places dont on aurait gagné les chefs, et assurer de ce côté le triomphe de la cause royaliste. Dumouriez se rendit à Hambourg pour diriger de ce point le plan d'invasion. Enfin, soit fatalité à jamais déplorable, soit plutôt que le ministère anglais eût voulu s'assurer un chef tout prêt à diriger le mouvement dans les provinces de l'Est aussitôt que le premier consul serait assassiné, le duc d'Enghien résidait au château d'Ettenheim, distant seulement de quatre lieues du Rhin, dans le grand-duché de Bade.

Les chefs royalistes du complot, aveuglés par l'esprit de parti, grossièrement abusés sur l'état matériel et moral de la France, ne voyaient dans l'autorité consulaire qu'un pouvoir sans racines et sans prestige, et dans Bonaparte qu'un odieux tyran dont le peuple était las : ils se croyaient assez forts pour renverser sa dictature et rétablir les Bourbons. « Tout, disaient-ils, dépendait d'un coup de « poignard. Une fois le premier consul abattu, la « nation n'aurait plus qu'un désir, celui de s'abriter « contre l'anarchie et la terreur dans les bras de « ses maîtres légitimes. » Mais Pichegru, mieux instruit de l'état des choses, fit voir à ses complices tout ce que leurs rêves avaient d'insensé et de vide, et déclara que rien n'était possible sans l'appui de l'opposition militaire. Sa raison domina les conseils étroits des royalistes, et il fut décidé que des ouver-

tures seraient faites au général Moreau. Moreau une fois compromis, on avait l'espoir d'entraîner ses amis et les généraux frondeurs, Macdonald, Lecourbe, Bernadotte, etc.

L'attitude que Moreau avait prise depuis quelque temps autorisait les espérances de Pichegru. Le premier consul, irréprochable dans sa conduite vis-à-vis de ce général, n'avait rien épargné pour s'attacher sincèrement le seul homme qui, par ses talents militaires et son crédit sur l'armée, fût capable de lui faire ombrage. Lorsque Moreau revint d'Allemagne, couvert des lauriers de Hohenlinden, Bonaparte, étouffant en lui tout sentiment de jalousie, s'appliqua, par mille attentions délicates, à rehausser sa gloire. Moreau fut insensible à tout. Il était visible qu'il s'exagérait son importance, et qu'il obéissait à des mouvements secrets d'ambition et d'envie. Il avait une âme indécise et molle que se disputaient des intérêts contraires. Uni par son mariage à une famille royaliste, il était lié par ses antécédents et ses principes au parti républicain. Au fond, il n'avait le choix qu'entre deux partis : il pouvait rallier autour de lui tout ce que la nation et l'armée comptaient de républicains ardents, jouer le rôle de Pompée, disputer au nouveau César le pouvoir et la popularité, et tenter de rétablir sur les ruines de la dictature l'autorité des assemblées. Un tel dessein était téméraire, l'enjeu terrible ; il y allait de sa tête, et aussi du salut de la France : mais enfin l'on conçoit qu'un tel projet pût embraser une âme forte

et ambitieuse. L'esprit de Moreau, non moins que sa conscience, recula devant une pareille témérité. Il n'avait ni l'excès d'ambition ni l'audace peu scrupuleuse que comporte le rôle de chef de faction. Dès lors, il ne lui restait plus qu'à subir, comme tous ses compagnons d'armes, l'ascendant de l'homme supérieur qui tenait dans ses mains les destinées de la France. Mais la gloire de Hohenlinden avait obscurci son jugement, et dans l'alternative qui s'offrait à lui, il ne sut pas choisir. Trop timide pour conspirer, trop vain pour se soumettre, il prit le plus mauvais de tous les partis : il se posa vis-à-vis du chef de l'État en frondeur amer et tracassier, et se laissa égarer dans une voie toute semée de piéges et d'abîmes. Ses démarches, ses paroles, tout, jusqu'à ses gestes, étaient rapportés au premier consul, qui, à son tour, se laissa envahir par la haine et la vengeance. « Si Moreau vient « se casser la tête sur les piliers des Tuileries, dit-« il un jour, je m'en lave les mains. »

Comme il avait été convenu avec les conjurés, Lajolais se rendit secrètement à Paris, eut avec Moreau des conférences mystérieuses, et lui confia le désir qu'avait Pichegru, son ancien frère d'armes, de confondre dans une sincère réconciliation leur fortune et leurs ressentiments. Soit entraînement de paroles, ou plutôt dessein vague d'exploiter à son profit le complot royaliste, Moreau donna tout au moins des espérances à Lajolais, et les conjurés se jetèrent tête baissée dans leur aventureuse entreprise.

Un premier détachement, dont faisait partie George Cadoudal, débarqua, au mois d'août 1803, à la falaise de Béville près de Dieppe. Deux autres suivirent de près, et ce fut un brick anglais de la marine royale, commandé par le capitaine Wright, qui les porta sur nos côtes. Lorsqu'ils furent réunis à Paris et qu'il fallut agir, la plus complète divergence éclata parmi eux. George, Pichegru et Moreau représentaient trois volontés, trois systèmes complétement distincts.

Tuer Bonaparte, annuler tout ce qu'avait fait la révolution, restaurer la monarchie absolue et les Bourbons, George ne voyait rien en deçà, rien au delà.

Pichegru inclinait au rôle de Monk, et voulait une transaction entre la dynastie légitime et la révolution.

Enfin Moreau trahit l'ambition d'agir pour son propre compte, et finit par refuser son concours aux royalistes. C'est en revenant d'une entrevue avec ce général que Pichegru dit avec amertume : « Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition et « qu'il voudrait régner : je lui souhaite beaucoup « de succès ; mais à mon avis, il n'est pas en état de « gouverner la France pendant deux mois. »

Quand Pichegru vit l'appui de Moreau lui échapper, il comprit que tout était perdu. Trop avancé cependant pour reculer, il resta dans Paris, faisant mille efforts pour combiner avec George Cadoudal et ses affidés un plan uniforme d'exécution. Mais

les conjurés étaient trop nombreux, leur trame trop vaste, trop compliquée pour que la police ne finît pas par en saisir les fils.

Les résidents anglais près les cours électorales, qui avaient dépouillé le noble rôle de ministres de paix pour revêtir celui d'embaucheurs s'étaient acquittés de leur odieuse mission avec plus de cynisme que d'habileté. Ils furent dupes de leurs machinations. D'adroits espions de la police, parmi lesquels était le fameux Méhé de la Touche, travestis en chefs des comités insurrectionnels et en ardents royalistes, leur dérobèrent leurs secrets, leur plan et leur argent. M. Drake exigeait, du fond de son cabinet, avec l'aplomb d'un homme qui se croit déjà maître du sort de la France, que la place de Besançon lui fût livrée tout d'abord. Ce furent les informations qui lui vinrent de ce côté qui mirent le gouvernement sur la trace de la conjuration de George Cadoudal et de Pichegru. On fit d'actives recherches. Un certain nombre d'anciens chouans qui avaient rompu leur ban se trouvaient à Paris. En des temps ordinaires, la police se fût contentée de les surveiller; rendue à la sévérité par les circonstances, elle mit la main sur eux, les jeta dans les prisons du Temple et les interrogea. Tous étaient dans la conspiration. Deux d'entre eux, Picot et Lebourgeois, furent impénétrables. Condamnés à mort, leur courage ne se démentit pas, même devant l'échafaud. Mais deux autres n'eurent point la même force d'âme; le cœur faillit à Querelle, et il

révéla tout. Bouvet de l'Ozier essaya de se détruire dans sa prison. On le sauva à temps, et on lui arracha ses secrets. Le lendemain du jour où Bouvet de l'Ozier avait parlé, le 15 février, Moreau fut arrêté et conduit au Temple. Le gouvernement prit des mesures terribles pour ne laisser échapper aucun des conjurés. Il déclara leur recèlement crime contre la sûreté de l'État et punissable de mort, suspendit le jugement par jury et déféra à des tribunaux exceptionnels les crimes de cette nature.

Les indices recueillis par la police consulaire annonçaient comme prochain un quatrième et dernier débarquement qui devait s'effectuer, ainsi que les autres, à la falaise de Béville. Le duc de Berri, assurait-on, en faisait partie. Savary, qui commandait la gendarmerie d'élite, fut envoyé déguisé sur la côte pour attirer le prince par de faux signaux, et s'emparer de sa personne. Le bâtiment anglais qui le portait parut en vue de la falaise ; mais la mer était fort agitée : des signaux partis de la côte avertirent le capitaine de ne point aborder. Il louvoya quelque temps et puis ensuite disparut.

A Paris, on s'empara successivement de tous les conjurés, d'abord de Lajolais, de Rolland et de Troche, qui tous confirmèrent par leurs révélations celles de Querelle et de Bouvet de l'Ozier ; puis de Pichegru, qui fut pris, le 26 février, dans la rue Chabannais au milieu de la nuit, trahi par un ami qui le livra pour 100,000 francs ; enfin George Cadoudal, qui fut reconnu et arrêté dans un cabriolet

de place, deux jours après Pichegru. Les autres conjurés furent saisis, les uns à Paris ou dans les environs, les autres en Normandie.

Interrogé sur les motifs qui l'avaient conduit en France, Pichegru nia tout et déclara n'avoir cédé qu'au désir de revoir sa patrie. George, dont la position était plus franche, comme les passions, avoua hautement qu'il était venu à Paris, de concert avec les princes français, pour tuer le premier consul et rétablir les Bourbons; impénétrable d'ailleurs sur ses liaisons avec Pichegru et Moreau, et résigné comme un vaincu qui a joué sa tête contre un ennemi et qui l'a perdue.

Quant à Moreau qui s'était laissé compromettre dans le complot plutôt qu'il n'y avait trempé, sa position était cruelle. Tout nier était impossible en présence des aveux de Bouvet de l'Ozier et de Lajolais; tout révéler était une infamie; il sauvait sa tête. mais il perdait l'honneur : affreuse alternative pour le héros de Hohenlinden que celle de passer pour un conspirateur ou un délateur. On eût dit qu'il s'était plu à orner par sa défaite et sa honte le triomphe de son ennemi.

Il crut échapper au double danger qui le pressait en écrivant directement au premier consul. Il avoua que des propositions lui avaient été faites personnellement au nom des princes français; puis il s'empressa d'ajouter que la délation lui faisait horreur, surtout à l'égard des personnes avec lesquelles il avait été lié autrefois d'amitié; désignant ainsi,

sans le nommer, Pichegru. Enfin, il humilia sa fierté jusqu'à implorer l'indulgence de celui dont il s'était fait, pendant trois ans, le censeur amer et le rival. Bonaparte avait résolu d'abattre dans Moreau l'opposition militaire : la haine et la guerre étaient entre ces deux hommes ; il fallait que l'un des deux disparût de la scène par la mort ou l'exil. Le premier consul, au lieu de recevoir comme un secret l'aveu de son prisonnier, envoya la lettre au grand juge Régnier et elle devint la pièce principale du procès qui allait se juger.

Il entrait dans les calculs de Bonaparte d'émouvoir profondément les esprits : le succès passa ses espérances. Au comble de la puissance, n'ayant plus qu'à vouloir pour relever le trône et s'y asseoir, il était l'idole aux pieds de laquelle la tourbe des flatteurs et des ambitieux venait brûler l'encens. Cette fois pourtant l'adulation n'inspira pas seule les discours qui lui furent adressés de toutes parts, et les corps de l'État, en le félicitant, ne furent que les interprètes des sentiments de la France entière. Elle lui rendait en admiration et en amour la gloire et la grandeur qu'il lui avait données.

Pourquoi un acte de déplorable violence vint-il tout à coup glacer ces transports et altérer l'auréole qui entourait cette tête puissante ?

Deux domestiques de George, interrogés sur les relations de leur maître, avaient déclaré que, dans plusieurs réunions des conjurés, il s'était trouvé présent un personnage de haute taille dont ils igno-

raient le nom, mais qui devait être d'un rang supérieur; car non-seulement George, mais MM. de Rivière et de Polignac se tenaient vis-à-vis de lui dans une attitude de déférence et de respect. Quel était ce personnage? Était-ce un prince de la maison de Bourbon?

Le signalement donné par les domestiques de George ne pouvait s'adapter à la personne d'aucun des membres de cette famille réunis à Londres; mais, à la rigueur, il pouvait s'appliquer à la personne du duc d'Enghien. C'est alors qu'un premier soupçon, soupçon fatal, envahit la pensée du premier consul.

Un fait auquel il n'avait d'abord accordé qu'une légère attention reçut de la circonstance une extrême gravité. Dans les derniers jours de janvier, alors que George et Pichegru méditaient dans Paris sur les moyens de l'assassiner, le comte Louis de Cobenzl, à la prière du chevalier Stuart, chargé d'affaires d'Angleterre à Vienne, avait pressenti notre ambassadeur en cette même cour *sur la possibilité d'obtenir un passe-port pour le duc d'Enghien, qui,* disait-il, *avait le désir de passer par la France pour retourner à Londres auprès de sa famille.* Fort surpris d'une telle insinuation, M. de Champagny répondit que la France n'était pas la route pour se rendre d'Ettenheim à Londres[1]. Pourquoi cette demande de passe-port? Ne serait-ce

[1] Correspondance de M. de Champagny, fin de janv. 1803.

pas que les cours de Londres et de Vienne se seraient concertées pour faciliter au duc d'Enghien les moyens de se trouver en France avec un titre légal, et de s'aboucher avec les conjurés ?

Avant de prendre un parti, le premier consul voulut savoir d'une manière précise quelles étaient les habitudes et les relations du prince. En conséquence, un officier de gendarmerie fut dépêché dans le plus grand secret à Ettenheim, afin de recueillir tous les renseignements qu'on désirait obtenir. Soit préventions conçues d'avance, soit légèreté d'examen, cet officier fit un rapport accablant contre le duc d'Enghien. « La vie de ce prince, « si calme en apparence, avait des parties mysté- « rieuses qui donnaient prise aux plus sévères in- « terprétations. Il faisait de fréquentes absences qui « duraient quelquefois dix jours, temps plus que « suffisant pour qu'il vînt s'aboucher à Paris avec « les conjurés et qu'il retournât à Ettenheim. On « avait la certitude qu'il s'était plus d'une fois in- « troduit dans la place de Strasbourg, sans doute « pour y tramer de dangereuses intrigues. Il était « en relations permanentes avec le comité d'émi- « grés établi au château de la baronne de Reich, à « Offenbourg, et, parmi ceux qui l'assistaient de « leurs conseils, se trouvait le fameux Dumou- « riez. »

La plupart de ces informations portaient à faux. Le duc d'Enghien n'était point venu à Paris. Le personnage désigné par les domestiques de George

n'était autre que Pichegru, comme on le sut plus tard. Les apparitions du prince à Strasbourg étaient un fait trop douteux pour devenir un élément d'accusation. Enfin, il n'était pas vrai que Dumouriez fût à Ettenheim. C'était un émigré, M. Thumery, dont le nom, mal prononcé, fut pris pour celui de Dumouriez.

Le rapport de l'officier envoyé à Ettenheim produisit sur l'esprit du premier consul une impression décisive et funeste. Tous ses doutes s'éclaircirent aussitôt; ce qui n'était la veille encore que soupçon devient certitude, conviction. « Le duc d'Enghien « n'était pas à Ettenheim pour faire l'amour et « chasser, mais pour conspirer; il était partie ac- « tive dans le complot de George; c'était lui qui, « après l'assassinat du chef de l'État, devait se met- « tre à la tête des émigrés dont l'Angleterre avait « inondé les bords du Rhin; il était l'avant-garde « de la coalition européenne. Tout donnait à pen- « ser que l'Autriche était dans le secret de la con- « spiration. N'était-ce pas dans la prévision d'une « contre-révolution imminente en France qu'elle « avait rassemblé 60,000 hommes dans le Tyrol, « lorsqu'elle n'était menacée par personne? Dans « cette conjuration, dont le vaste réseau envelop- « pait la moitié de l'Europe, où figuraient non plus « seulement d'obscurs fanatiques, mais des princes, « des têtes couronnées, de puissants empires, était- « il admissible que le duc d'Enghien demeurât « innocemment étranger aux projets de sa famille?

« N'était-il plus ce prince ardent et brave qui na-« guère avait conduit en personne la trame dans « laquelle Pichegru avait perdu sa fortune militaire, « sa popularité et l'honneur ?

« Le duc d'Enghien était donc coupable, coupable « au même titre que George, Pichegru et tous les « autres. Ce n'était pas seulement la vie du chef de « l'État qui était en péril; c'était la France que « l'Angleterre et l'Autriche voulaient abattre et « peut-être détruire. Il fallait un grand, un terrible « exemple. Les Bourbons voulaient la mort du pre-« mier consul, le premier consul à son tour les ter-« rifierait en frappant un des leurs, et pour cela il « n'avait qu'à étendre le bras. Dans cette partie san-« glante dont le prix était la couronne de France, « les chances devaient être égales, tête pour tête, « le sang pour le sang : on rentrait dans la loi « naturelle. »

Telles furent certainement les pensées de colère et de vengeance qui s'emparèrent de Bonaparte et qui le poussèrent à prendre pour victime l'infortuné duc d'Enghien. On a été chercher dans un ordre de passions et d'idées différentes les mobiles qui ont dirigé son bras. On a dit, et aujourd'hui encore on répète qu'il a obéi à un froid calcul, qu'il s'est dit : « Un parti me prête l'intention de jouer « le rôle de Monk; donnons un gage sanglant à la « révolution; jetons-lui la tête du duc d'Enghien : « que le sang de ce prince soit entre moi et le pré-« tendant. » Mais n'était-il pas au moment de se

couronner empereur? Pouvait-il donner un gage plus éclatant de sa résolution de ne jamais pactiser avec les Bourbons?

Tout plein de l'émotion que lui a causée le récit de l'officier envoyé à Ettenheim, il appelle le conseiller d'État Réal, chargé spécialement de suivre l'instruction du complot de George, et lui dit : « Eh « bien. M. Réal, vous ne me dites pas que le duc « d'Enghien est à quatre lieues de ma frontière, « organisant des complots militaires? Suis-je donc « un chien qu'on peut assommer dans la rue, tan- « dis que mes meurtriers sont des têtes sacrées? « On m'attaque au corps : je rendrai guerre pour « guerre. » Puis, interpellant M. de Talleyrand : « Que fait donc M. Massias à Carlsruhe, lorsque des « rassemblements armés de nos ennemis se forment « à Ettenheim? Je saurai punir leurs complots, et « la tête du coupable m'en fera justice. — J'ose « espérer, dit Cambacérès, que si un tel personnage « était en votre pouvoir, la rigueur n'irait pas jus- « qu'à ce point. — Que dites-vous? répliqua le pre- « mier consul, le mesurant de la tête aux pieds; « sachez que je ne veux pas ménager ceux qui m'en- « voient des assassins [1]. »

Deux missions sont aussitôt données, l'une à Ordener, l'autre à Caulaincourt. Ordener se rendra à Strasbourg, passera le Rhin à la tête de 300 dragons, cernera le château d'Ettenheim, se saisira du

[1] On dit même que ces mots lui échappèrent : *Vous êtes devenu bien avare du sang des Bourbons.*

duc d'Enghien, et l'amènera à Strasbourg. Caulaincourt adressera, de cette dernière ville, au grand-duc de Bade la demande officielle d'extradition du prince, et exigera la dispersion des émigrés d'Offenbourg. Ce fut M. de Talleyrand qui lut en plein conseil les motifs qui avaient déterminé l'arrestation du prince : ce fut lui qui rédigea et envoya à M. Massias les instructions destinées à expliquer la violation du territoire badois, et certes, lorsqu'il donnait son approbation à un tel acte, il en connaissait bien la terrible portée.

Les ordres du premier consul furent exécutés avec une rigueur ponctuelle. Le duc d'Enghien fut arrêté à Ettenheim dans la nuit du 15 au 16 mars, conduit d'abord à Strasbourg, puis à Vincennes, où il arriva le 20 mars à cinq heures du soir, et traduit immédiatement devant une commission militaire composée des colonels des régiments présents dans la capitale.

L'attitude du prince, son langage dans ce moment affreux, furent nobles et dignes. Aux questions qui lui furent adressées, il répondit qu'il avait émigré en 1789 avec les princes de sa famille, et qu'il avait porté les armes contre la république, d'abord comme volontaire, puis comme commandant l'avant-garde de l'armée de Condé. Il se récria avec une extrême véhémence contre la pensée qu'on pût le croire capable d'avoir trempé dans le complot de George Cadoudal, et se défendit d'avoir jamais connu Pichegru : « Il ne connaissait pas davantage le général

« Dumouriez. Il était toujours à la solde de l'An-
« gleterre, dont il recevait par mois 150 guinées, et « c'était son unique moyen d'existence. » Il avoua franchement qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre que l'Angleterre faisait à la France. Le président lui ayant fait sentir combien, dans sa position, une telle parole avait de gravité, il avoua fièrement qu'il avait soutenu les droits de sa famille, et qu'un Condé ne pouvait jamais rentrer en France que les armes à la main. « Ma naissance, mes opi-
« nions, dit-il, me rendent à jamais l'ennemi de « votre gouvernement. » Il dit encore ces mots qui achevèrent de le perdre : « J'avais demandé à l'An-
« gleterre du service dans ses armées, et elle m'avait « fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, « *mais que j'eusse à rester sur le Rhin, où j'aurais* « *incessamment un rôle à jouer, et j'attendais.* »

Avant de signer le procès-verbal qui lui fut présenté par le major Dautancourt, il écrivit ces lignes touchantes : « Je fais avec instance la demande « d'avoir une audience particulière du premier con-
« sul : mon nom, mon rang, ma façon de penser et « l'horreur de ma situation, me font espérer qu'il « ne me refusera pas ma demande. »

Après l'interrogatoire, il était environ deux heures du matin, le prince fut reconduit dans sa prison où, épuisé par la fatigue et l'émotion, il s'endormit d'un profond sommeil. Alors le président Hulin recueillit les voix de la commission. A l'unanimité, elle déclara le duc d'Enghien coupable d'avoir porté

les armes contre la France, de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français, soldés et formés sur la frontière de France, et d'avoir été un des fauteurs et complices de la conspiration tramée contre la vie du premier consul. Comme tel, il fut condamné à mort.

Quelque effort que l'on fasse pour affaiblir l'odieux d'un tel jugement, il est impossible de ne pas y voir un acte, sinon de servilité et de bassesse, du moins de violence et de passion. Loin de nous l'intention d'atténuer la faute de Bonaparte en aggravant celle du tribunal : mais il est évident que le premier consul a été trompé par de faux rapports, égaré par de funestes convictions, poussé par un mouvement aveugle de vengeance et de colère, tandis que les hommes appelés à prononcer sur le sort du prévenu étaient calmes et froids ; la vengeance n'était point dans leur cœur, elle ne troublait pas leur jugement; ils étaient investis d'une mission terrible et sacrée ; ils n'étaient plus à la tête de leurs régiments, instruments passifs de la discipline militaire; ils avaient à prononcer sur la vie d'un homme, d'un prince ; en un mot, ils étaient juges.

Le duc d'Enghien était-il personnellement initié à la conspiration de George ? y avait-il un rôle désigné et accepté par lui ? Tout le fait croire : mais ce n'est point sur des présomptions plus ou moins fondées, c'est sur des témoignages dignes de foi, irrécusables, qu'un tribunal prononce sur la vie d'un accusé. Ces témoignages nous les cherchons vaine-

ment. Est-ce comme émigré ayant porté les armes contre la France et étant à la solde de l'Angleterre qu'il a été condamné? Mais les lois ne pouvaient l'atteindre puisqu'il reposait tranquille, à l'abri des traités et du droit des gens, sur un territoire neutre : d'ailleurs, il ne pouvait être assimilé à un émigré ordinaire ; il combattait pour l'héritage de ses aïeux, pour la restauration de sa maison. Est-ce comme complice de George et de Pichegru? Mais où sont les preuves matérielles, saisissantes de sa complicité? il n'y a point de témoins, il n'y a point de pièces.

Le prince avait sollicité une audience du premier consul ; le tribunal n'avait pas le pouvoir d'y faire droit : l'arrêt une fois rendu, sa mission était terminée. Une autre commençait, celle du colonel de la gendarmerie d'élite, Savary, chargé de faire exécuter la sentence. Cependant un des juges, le colonel Barrois, demanda, dit-on, qu'il fût sursis à l'exécution : sa voix ne trouva point d'écho.

D'après les termes rigoureux de la loi, l'exécution devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures qui suivraient le prononcé de l'arrêt. Un peu avant six heures du matin, quatre heures seulement après le jugement, le prince fut tiré de son sommeil par le commandant de Vincennes, Harel, qui lui ordonna de le suivre. En descendant l'escalier tortueux qui conduit dans les fossés du château, le prince fut saisi d'un mouvement d'effroi : « Où me conduisez-« vous? dit-il d'une voix émue ; suis-je donc con-

« damné à être enseveli dans un tombeau vivant? « Monsieur, prenez courage, » lui répondit avec attendrissement le soldat qui guidait ses pas. Descendu dans le fossé, sa vue s'arrêta sur une compagnie de gendarmerie d'élite rangée sous les armes. Alors il devina son sort, et rassemblant tout son courage, il entendit avec fermeté la lecture de sa sentence, s'agenouilla, fit une courte prière, se releva aussitôt, repoussa le mouchoir destiné à lui bander les yeux, et reçut la mort avec un courage mâle et résigné.

En frappant le duc d'Enghien, Bonaparte est sorti pour la première fois de ce système de force intelligente et contenue qui avait fait sa gloire depuis quatre ans : il a refroidi l'enthousiasme des esprits pour sa personne, et porté à sa puissance d'opinion une profonde atteinte. Si la France l'avait mis à sa tête, c'est qu'elle lui avait reconnu un génie supérieur et un grand cœur. Sa conscience lui commandait de se montrer magnanime envers le dernier des Condés. Chargé comme magistrat suprême de veiller au maintien de la morale publique, il devait à son pays l'exemple du respect des lois éternelles de la justice, et ce sentiment devait parler plus haut dans son âme que celui de sa conservation personnelle.

A l'étranger, l'impression produite par la catastrophe de Vincennes fut douloureuse et bien funeste au chef de la France. Le duc d'Enghien était de race royale : toutes les maisons souveraines se

regardèrent comme atteintes dans sa personne. Les femmes surtout s'émurent profondément au récit de cette grande infortune, et dans toutes les cours leurs lamentations ne contribuèrent que trop à irriter les esprits contre le premier consul. La politique et les convenances eurent beau comprimer chez nos alliés toute émotion extérieure : la douleur, pour être contenue, n'en fut pas moins amère.

A Berlin où le langage est libre, où l'on n'attend pas, comme ailleurs, que le souverain donne le signal des pleurs ou de la joie, il y eut un cri général de blâme. Déjà, en apprenant que le duc d'Enghien avait été enlevé à Ettenheim, on s'était révolté contre cette violation du droit des gens. « Ce prince, « disait-on, était devenu étranger à la France dans « l'asile que lui accordait un souverain indépen- « dant. Son arrestation sur le territoire neutre de « Bade était un sanglant affront pour toute la con- « fédération. La Prusse se devait à elle-même de « réclamer contre un tel attentat. » Mais lorsque, quelques jours plus tard, un courrier vint annoncer que le malheureux prince avait été fusillé dans les fossés de Vincennes, les sentiments éclatèrent à la ville comme à la cour avec une extrême énergie. La faction anglaise ne sut que trop bien exploiter ce mouvement de la pitié publique, et le résident anglais, Jackson, redoubla dans son langage de violence et d'amertume. « Il comptait bien, dit-il, que « tout le continent allait prendre les armes pour

« venger le crime dont venait de se souiller le chef « de la France. »

L'émotion publique avait gagné la cour, et Frédéric-Guillaume, que sa modération naturelle éloignait de toutes mesures violentes, y céda comme les autres. La reine et les princesses laissèrent éclater leur émotion au delà de ce que permettait la prudence, et des larmes coulèrent publiquement.

La nouvelle du tragique événement de Vincennes était survenue au milieu des négociations relatives à un projet d'alliance entre la France et la Prusse. Le premier consul venait de soumettre au cabinet de Berlin un nouveau contre-projet [1] qui, sur tous les points essentiels, sauf un seul, se rapprochait du projet prussien. Il consentait à évacuer le bailliage de Ritzbuttel et le port de Cuxhaven, à rappeler ses troupes des bords de l'Elbe et du Weser, à réduire à 6,000 hommes le nombre de ses troupes dans le Hanovre, et à faire rentrer incessamment le reste sur le territoire de la république. Pour prix de ces engagements, la Prusse confirmerait le *status præsens* de l'Europe, et garantirait que la France ne serait point attaquée dans le nord de l'Allemagne. Un traité ainsi rédigé eût été presque une alliance défensive. Mais le roi, décidé à rompre une négociation qui lui pesait, se réfugia pour ainsi dire derrière le torrent de l'opinion pour échapper aux étreintes du premier consul. Sa crainte étant surtout

[1] 13 mars 1804.

de dépendre, il retomba avec une sorte de délices dans son isolement et dans son apathie. Toutefois, il s'abstint personnellement de toute parole irritante, et fit dire à Paris que la négociation était moins rompue qu'ajournée.

Mais le coup avait porté plus haut qu'il ne l'avait pensé. Bonaparte qui avait des intelligences secrètes dans toutes les cours, sut avec quelle liberté on avait parlé de sa personne autour du roi, et il en fut extrêmement blessé. Il ne le fut pas moins de l'inutilité de ses avances et des motifs qui avaient servi de voies de retraite à ce prince. « Les déterminations « de la Prusse, écrivit M. de Talleyrand à M. de la « Forest, le 21 avril, ont pu donner ici quelques « regrets, mais elles n'y ont pas causé de surprise. « Puis donc que la Prusse ne veut point étendre son « avenir, et qu'aux chances avantageuses que lui « présente une alliance avec nous, elle préfère son « oisive neutralité, demeurons réciproquement où « nous en étions. On dit à Berlin qu'il sera toujours « temps de se rapprocher davantage : cela n'est « peut-être pas exact... »

Bonaparte savait que le moyen le plus sûr de ramener à lui Frédéric-Guillaume était de paraître le dédaigner : il lui montra tout à coup la plus grande froideur, et, autant par dépit que par calcul, il ferma les dernières issues par lesquelles s'écoulaient les produits du nord de l'Allemagne. Le 21 avril, il fit occuper les États du duc d'Aremberg. Par cette mesure, il interdit à la Prusse la navigation de ca-

naux qui, à défaut de l'Elbe et du Weser, servaient aux besoins de son commerce intérieur. Elle voulut réclamer. Le temps des condescendances était passé : aucune attention ne fut donnée à ses plaintes. Bonaparte alla plus loin. Comme l'attitude que venait de prendre la Russie, à l'occasion de l'événement d'Ettenheim, laissait craindre qu'elle n'eût déjà pris des engagements avec l'Angleterre, il fit déclarer au cabinet de Berlin (17 mai) « que l'exaspération « vraie ou simulée que montrait la Russie ne lui « permettait pas de rester sans précautions ; qu'elle « parlait d'envoyer des troupes à travers les États « prussiens pour se rendre dans le Hanovre ; qu'en « conséquence, il se trouvait dans l'obligation d'aug- « menter de 25,000 hommes les forces qu'il entre- « tenait déjà dans l'électorat, à moins *que la Prusse « ne lui garantît formellement qu'en aucun cas « elle n'accorderait passage sur son territoire à « une armée russe.* »

Il ne tarda pas à se convaincre qu'en frappant fort, il avait frappé juste. La communication qui venait d'être faite au cabinet de Berlin révélait une altération grave dans nos dispositions. Il y régnait un ton solennel et décidé qui n'était plus celui de la confiance. Frédéric-Guillaume, qui avait le faible d'être l'ami de tout le monde, fut plus troublé que jamais ; il n'eut plus de repos qu'il n'eût reconquis l'amitié du chef de la France. Il commença par accorder la garantie qui lui était demandée. Il savait bien qu'il allait mécontenter la Russie ; mais

la puissance qui menaçait était toujours celle qu'il écoutait. Il prit donc l'engagement, par une convention qui fut signée le 1er juin 1804, de fermer le passage à travers le nord de l'Allemagne aux troupes qui seraient dirigées contre la France. Mais il y mit pour condition que les troupes françaises ne seraient pas augmentées dans le pays de Hanovre, et qu'on ne ferait point peser la guerre sur les États neutres de cette partie de l'Empire. La garantie comprenait la Poméranie suédoise, le Holstein danois, les États d'Oldembourg, de Mecklembourg, les villes hanséatiques, ainsi que les provinces prussiennes détachées du corps de la monarchie, comme Bareuth, Anspach, etc. Certainement dans la pensée du cabinet prussien, le Hanovre n'était point compris dans cette ligne de neutralité, et il restait accessible par la mer aux entreprises des Anglais.

Le roi ne s'arrêta pas à cette concession. Le premier consul lui avait fait connaître confidentiellement son projet de rétablir dans sa personne l'hérédité monarchique. Il ne vint pas dans la pensée de Frédéric-Guillaume de faire attendre son adhésion; il se hâta de la donner, et il la donna sans condition.

Impatient d'effacer jusqu'aux dernières traces du passé, il poussa l'empressement jusqu'à dévoiler au premier consul les mystérieuses intrigues par lesquelles la Russie s'était efforcée après la rupture du traité d'Amiens, et s'efforçait encore aujourd'hui, de l'entraîner dans une guerre contre la France. « Le roi, dit M. d'Haugwitz, savait que son immo-

« bilité paralyserait tout, et il n'avait pas hésité à « tout paralyser. Il avait fait plus : il avait prêché « la confiance que l'on devait avoir dans la modéra- « tion du premier consul ; et s'il n'avait pas réussi « à amortir les passions, du moins avait-il été assez « heureux pour en arrêter l'explosion. Il avait calmé « le Danemark, contenu la Suède, découragé la « Russie. Dans ce moment même, les agitateurs « s'emparaient d'incidents nouveaux (la mort du « duc d'Enghien) pour former une nouvelle coali- « tion sur le continent. Cette conduite franche et « loyale, Sa Majesté ne l'avait pas tenue pour s'en « faire un mérite auprès de la France, mais parce « qu'elle estimait que tel était son devoir : si elle « en parlait en ce moment, c'était pour que le pre- « mier consul trouvât dans des procédés si loyaux « des motifs de plus de se confier à sa droiture et « à la sincérité de ses déclarations. »

A tous ces témoignages d'amitié, Frédéric-Guillaume en ajouta un dernier plus expressif que tous les autres. L'empereur Alexandre, comme nous le dirons tout à l'heure, avait protesté à la diète de Ratisbonne contre la violation du territoire de Bade; le ministre de Prusse à la diète reçut l'ordre d'insister pour que l'assemblée passât à l'ordre du jour sur la note offensante de la Russie.

Lorsque les faveurs se pressent l'une sur l'autre, elles atteignent rarement le but qu'on se propose. Au lieu de provoquer l'attachement de la puissance à laquelle on se prodigue, on ne s'attire que sa pitié :

on croit lui donner la mesure de sa complaisance ; on ne lui donne que celle de sa faiblesse. C'est un vice de notre orgueilleuse nature que cette disposition incurable à nous exagérer notre importance et notre force, et notre cœur a besoin d'être contenu et limité par les droits et l'action de nos semblables. Cela est vrai surtout des États dans leurs rapports entre eux. Les sentiments délicats et modestes, l'abnégation et le dévouement, sont des vertus sans valeur auprès des gouvernements, et il est bien rare qu'ils n'en abusent. Le premier consul avait pu croire jusque-là que les hésitations du roi venaient de son extrême prudence : il fut convaincu désormais qu'elles avaient leur source dans un caractère timoré, et qu'il ne savait pas résister à une menace faite à propos. En cela, certainement, il s'exagéra la faiblesse de ce prince. Frédéric-Guillaume avait une répugnance invincible pour les partis violents ; mais il avait une fermeté négative qui allait jusqu'à l'obstination.

A Vienne, où nous ne comptions que des ennemis, on fut atterré en apprenant le dénoûment de la conspiration de George et la mort du duc d'Enghien ; l'empereur, l'impératrice, les archiduchesses s'affligèrent de cet événement comme d'un malheur arrivé à leur propre maison : mais ils mirent bien plus d'art à dissimuler leur douleur qu'on n'en avait mis à Berlin. Tout resta concentré dans l'intimité de la famille impériale ; et le premier mouvement d'émotion passé, la cour, ainsi que la haute société,

habituées à consulter en tout le visage du maître, reprirent leur contenance accoutumée. L'ambassadeur d'Autriche à Paris, le comte Philippe de Cobenzl, n'hésita pas à déclarer, en présence du premier consul, qu'il y avait des circonstances qui obligeaient un gouvernement à prendre pour sa sûreté des mesures que les autres gouvernements devaient s'abstenir de juger. La trame était rompue, l'occasion manquée ; l'Autriche rappela, comme nous l'avons dit, ses troupes du Tyrol, contremanda tous ses armements, rentra dans sa torpeur accoutumée, et attendit.

Il n'en fut pas de même à Saint-Pétersbourg. Là, ce fut la cour, ce fut l'impératrice mère, qui prirent l'initiative des plaintes et des lamentations sur l'arrestation et la mort du duc d'Enghien. Soit émotion véritable, soit qu'il n'ait fait que céder aux excitations de sa mère, ou enfin qu'il ait voulu saisir un prétexte pour rompre avec la France, l'empereur Alexandre, au récit de la catastrophe de Vincennes, s'abandonna à un mouvement de sensibilité très-exaltée, et fit une chose calculée pour jeter le trouble et l'amertume dans le cœur du premier consul. Il prit le deuil et le fit prendre à toute sa cour, ainsi qu'à ses agents diplomatiques. Il alla plus loin encore ; il chargea M. d'Oubril de déclarer au gouvernement consulaire [1] « qu'il avait appris avec autant « d'étonnement que de douleur l'événement qui

[1] Note du 30 avril (12 mai).

« s'était passé à Ettenheim, les circonstances qui « l'avaient accompagné, et le résultat affligeant qui « s'en était suivi. S. M. I., ajoutait le chargé d'af- « faires de Russie, n'y trouve malheureusement « qu'une violation aussi gratuite qu'elle est mani- « feste du droit des gens et du territoire neutre, « violation dont il est difficile de calculer les con- « séquences. Une démarche allait être faite à Ra- « tisbonne par Sa Majesté l'empereur, garant de la « paix de Teschen, et elle espérait qu'il serait fait « droit, de la part de la France, aux demandes du « corps germanique. »

En effet, par une note du 7 mai, le ministre de Russie à la diète protesta, au nom de son maître, contre la violation du territoire badois, comme attentatoire au repos et à la sûreté de l'Allemagne.

Ainsi, l'empereur Alexandre se faisait hautement l'interprète de la douleur publique; il traduisait le chef de la France à la barre de l'Europe, appelait l'anathème sur sa tête, et s'efforçait de soulever contre lui tout le corps germanique. Appartenait-il donc à la Russie, qui n'était point membre de l'Empire, de poursuivre la réparation d'un tort fait à l'Empire, lorsque l'électeur de Bade ne se plaignait point, lorsque le chef de l'Empire lui-même gardait sur l'affaire d'Ettenheim le plus profond silence? Cette prétention du czar à se poser en redresseur de torts qui ne le touchaient point avait été trouvée fort étrange même à Berlin, où certes l'on n'avait pas été insensible aux tristes événements qui ve-

naient de se passer. « Il était contraire à tous les « usages reçus, disait M. de Hardenberg [1], que le « garant intervînt sans être appelé par les parties « garanties. » C'est que la Russie mettait une extrême ambition jusque dans l'étalage de sa douleur. Il y avait une chose qui l'irritait bien plus que la violation du territoire badois; c'était l'ascendant que la France avait pris sur les cours électorales; c'était cet ascendant qu'elle était désespérée d'avoir concouru à fonder, et qu'elle brûlait aujourd'hui de détruire.

Le roi de Suède, déjà atteint de la maladie mentale qui l'a conduit à la perte de sa couronne, saisit l'occasion pour faire du bruit et signaler sa haine contre la France; il prit le deuil à l'imitation de l'empereur de Russie, et chargea son ministre à Ratisbonne d'appuyer la démarche insultante de ce prince.

Dans cette triste circonstance, l'empereur Alexandre était sorti de toutes les bornes de la modération. La vengeance la plus raffinée, la haine la plus intense n'aurait pu imaginer un outrage plus sanglant que celui qu'il venait de faire au chef de la France. Le dard pénétra jusqu'au fond du cœur de Bonaparte, et il y causa une douleur cruelle. Mais l'affront ne resta pas sans réponse, et elle fut aussi incisive, aussi poignante que l'avait été la provocation. Ce n'est plus à l'empereur de Russie qu'il s'adresse; c'est au confident de Pahlen, au prince qui

[1] Dépêche de M. de la Forest, 12 mai 1804.

a reçu la couronne des mains des assassins de son père. « Si Sa Majesté l'empereur de Russie veut « recommencer la guerre, écrit M. de Talleyrand « à M. d'Oubril le 14 mai, à quoi servent de vains « prétextes, et pourquoi ne pas agir ouvertement? « Quelque profonde que fût la douleur que ressen- « tirait le premier consul du renouvellement des « hostilités, il ne reconnaît sur la terre personne « qui puisse intimider la France, personne qu'il « veuille laisser intervenir dans les affaires inté- « rieures du pays.

« *La plainte que la Russie élève aujourd'hui con-* « *duit à demander si, lorsque l'Angleterre médita* « *l'assassinat de Paul Ier, on eût eu connaissance* « *que les auteurs du complot se trouvaient à une* « *lieue des frontières, on n'eût pas été empressé de* « *les faire saisir.* »

Cependant l'issue qu'aurait la démarche de la Russie près la diète de Ratisbonne dépendait entièrement du parti que prendrait l'empereur d'Allemagne dans cette délicate affaire. M. de Champagny eut l'ordre de s'en expliquer avec le cabinet de Vienne [1]. Il demanda si, dans le cas où le grand-duc de Bade proposerait à la diète de passer à l'ordre du jour sur toutes les notes et déclarations de la Russie, touchant l'affaire d'Ettenheim, le chef de l'Empire consentirait à appuyer cette mesure conciliatrice. Certes, il dut en coûter beaucoup au

[1] Dépêche de M. de Talleyrand à M. de Champagny, 3 mai 1804.

premier consul de se présenter devant la cour de Vienne dans l'attitude d'un suppliant, car c'était l'esprit le plus rebelle à ces sortes d'abaissements.

L'Autriche se trouva dans une situation fort délicate. Déférer à la prière de la France, c'était blesser la Russie, et donner une solution presque ridicule à une démarche dont l'éclat avait retenti partout. Refuser, c'était contraindre le premier consul à comparaître en quelque sorte devant le tribunal de la diète, et l'exposer à un affront public. Elle crut trouver un biais pour ménager tout le monde. Elle se refusa à étouffer la discussion, et émit le vœu qu'il fût demandé à la France une déclaration rassurante pour tous les gouvernements : seulement, par égard pour Bonaparte, François II fit cette démarche à la diète non comme chef de l'Empire, mais comme électeur de Bohême et archiduc d'Autriche. La cour de Vienne poussa la complaisance jusqu'à fournir elle-même au premier consul le thème de sa déclaration. « Il dirait que « les événements du 15 mars avaient été déterminés « par des motifs graves et importants qu'il ne pou- « vait faire connaître ; qu'il les dévoilerait lorsqu'il « le pourrait sans inconvénient. » Un esprit aussi fier que celui du premier consul ne pouvait condescendre à une pareille transaction.

La cour de Vienne, par sa proposition, ne réussit qu'à déplaire à la Russie et à la France : à la première qui poursuivait une réparation complète ; à la seconde qui était bien résolue de n'en donner

aucune. Grâce à l'influence toute-puissante que nous exercions sur la cour de Carlsruhe, et à la crainte qu'avait l'Autriche de provoquer une rupture prématurée, l'affaire fut étouffée. A notre prière, le grand-duc de Bade proposa, le 10 juillet, qu'il ne fût donné aucune suite à la demande de la Russie. Les ministres d'Autriche et de Prusse réclamèrent l'ajournement; les vacances de la diète arrivèrent; et la proposition, n'étant pas suffisamment soutenue, tomba d'elle-même.

Le premier consul sortit ulcéré de cette douloureuse négociation. Il demeura convaincu que si le cabinet de Vienne n'avait pas été initié à tous les mystères du complot tramé contre ses jours, il en avait su assez pour avoir conçu des espérances, bâti des projets et s'être mis en mesure de profiter de sa mort. Il ne lui pardonna pas d'avoir dissimulé des desseins si perfides sous des dehors si pacifiques. Il commença à se persuader que les cajoleries dont il était l'objet de la part des grandes couronnes n'étaient qu'un mensonge de la politique, et que, malgré les services qu'il avait rendus à tous les trônes, la légitimité le répudiait en secret. De là peut-être, dans cette âme altière et audacieuse, ce désir de vengeance qui lui a fait dire plus tard que sa dynastie ne tarderait pas à être la plus ancienne de l'Europe.

Cependant George et ses complices attendaient en prison leur jugement et leur condamnation. Déjà l'un d'eux, Pichegru, s'était fait justice. Le 6 avril

au matin on le trouva couché sur le côté droit, dans l'attitude calme d'un homme qui a mis fin à ses jours. Il s'était étranglé à l'aide d'un bâton passé dans le nœud de sa cravate.

Le procès des conjurés s'ouvrit le 28 mai, et dura douze jours, jours d'anxiété pour le nouvel empereur (Napoléon Bonaparte venait de ceindre le bandeau impérial); jours d'émotions douloureuses pour la France attentive. Le sort de George et des autres conjurés ne touchait vivement que leur parti, qui était abattu et silencieux. Mais à côté d'eux, sur leurs bancs, siégeait Moreau, et c'était là un triste spectacle pour l'armée et la nation. On déplorait sa position ; on souffrait de sa honte ; on voulait douter de sa culpabilité, et l'on désirait ardemment qu'un verdict d'acquittement lui rendît l'honneur et la liberté.

George ne démentit pas un moment dans le cours des débats sa présence d'esprit et la force de son âme. Il répéta ce qu'il avait déjà déclaré, qu'il était venu à Paris pour tuer le premier consul. Sur l'interrogation du président, si c'était avec un poignard : « Non, répondit-il, avec des armes pareilles « à celles de l'escorte et de la garde consulaire. Il « n'avait qu'un but, rétablir la monarchie. Il ne « devait agir que lorsqu'un prince français serait à « Paris, et il n'y en avait pas encore. »

L'attitude de MM. de Polignac fut noble et touchante ; ils rivalisèrent d'héroïsme et de dévouement : chacun d'eux, oubliant ses propres périls,

ne songea qu'à assurer le salut de son frère, et réclama pour lui seul la condamnation et le supplice.

Moreau, qui avait montré jusqu'alors tant d'irrésolution et de faiblesse, se releva de toute sa hauteur quand il se trouva devant ses juges. Soutenu par l'intérêt qu'inspirait sa position, par la présence de ses plus illustres frères d'armes, il fut digne et ferme. Dans un discours qui émut toute l'assemblée, il rappela sans forfanterie ni faiblesse les services qu'il avait rendus à sa patrie, et protesta à la face de Dieu et des hommes de son innocence. Il avait des amis nombreux et ardents qui étaient décidés, dit-on, à braver la mort plutôt que de le laisser périr. De son côté, Napoléon redoutait un acquittement : non qu'il voulût faire tomber la tête du héros de Hohenlinden; mais sa passion, comme sa politique, était intéressée à ce qu'il fût déshonoré par une condamnation, sauf ensuite à l'accabler sous le poids d'un pardon. Enfin la cour rendit son arrêt : à la majorité de neuf voix contre trois, Moreau fut déclaré coupable, mais excusable, et condamné seulement à deux années de détention. Ce jugement fut plutôt un échec qu'une victoire pour l'empereur, qui en fut surpris et irrité. Il commua la peine de la détention en exil, et Moreau partit pour les États-Unis, où il eût été à désirer pour sa gloire qu'il terminât ses jours.

La peine capitale fut prononcée contre George Cadoudal et dix-neuf de ses complices. Quatre furent condamnés à des peines correctionnelles, de

ce nombre fut M. Jules de Polignac, et vingt et un furent acquittés. Sur les vingt accusés condamnés à mort, douze furent exécutés. Pour les huit autres, la peine de mort fut commuée en quatre années de détention, au bout desquelles ils devaient être déportés.

George subit sa peine avec une force d'âme qui en fait le véritable martyr de la légitimité. Cédant aux pleurs de la belle madame de Polignac, aux sollicitations de Joséphine, d'Hortense, de sa sœur Caroline Murat, et de Murat lui-même, Napoléon fit grâce de la vie à MM. Armand de Polignac, de Rivière, Bouvet de l'Ozier, Rochelle d'Hozier, Russillon et Gaillard. Le général Lajolais dut son salut aux prières de sa fille, jeune enfant de quatorze ans, qui, conduite par la main de l'impératrice, vint arroser de ses larmes les genoux de Napoléon, et lui arracha la grâce de son père.

CHAPITRE X.

Établissement de l'empire. — Changement dans la constitution. — Sénatus-consulte du 28 floréal (an XII). — François II reconnaît l'empereur des Français ; il ajoute à sa dignité d'empereur d'Allemagne, celle d'empereur d'Autriche. — L'empereur Napoléon témoigne le désir d'être sacré à Paris par les mains du saint-père. — Agitation dans le sacré collége. — Portrait de Pie VII. Son trouble. — Objections des cardinaux contre le voyage en France. — Actives démarches du cardinal Fesch. — Négociations épineuses. — Résistance de Napoléon aux demandes de la cour de Rome. — Pie VII se résigne. — Préparatifs pour le voyage. — Nouvelle difficulté. — Prétention du saint-père de sacrer et de couronner à la fois l'empereur. — Napoléon refuse de s'y soumettre. — Sa lettre au pape. — Effet qu'elle produit à Rome. — Le voyage ajourné. — Zèle, habileté et succès du cardinal Fesch. — Départ de Pie VII. — Sa présence à Paris. — Cérémonie du sacre. — Tentatives infructueuses du saint-père pour se faire restituer les trois légations. — Considérations.

Les conjurations qui échouent sont comme les batailles perdues : elles retrempent, elles fortifient les pouvoirs dont elles poursuivaient la ruine. Les victoires de Marengo et de Hohenlinden avaient livré à l'influence du premier consul l'Italie, la Suisse,

la Hollande et l'Espagne; le complot de George le fit empereur. Ce n'était pas sans un trouble profond que la nation avait mesuré l'abîme dans lequel l'eût précipitée la mort du chef de l'État, et jamais les dangers d'une situation provisoire ne lui avaient apparu avec un caractère plus saisissant. Elle voulait à sa tête, non pas seulement un pouvoir ferme et régulier, mais stable, définitif, qui la mît à l'abri des convulsions inséparables d'un régime électif. Tout ce qui entourait le premier consul, ses frères d'abord, impatients de devenir à leur tour princes, rois peut-être; le plus influent de ses ministres, M. de Talleyrand, qui était resté grand seigneur au milieu des ruines de sa caste, et monarchique au service d'une révolution qui avait aboli la royauté; les généraux et les courtisans qui ambitionnaient, les uns le bâton de maréchal, les autres les dignités de cour; enfin ces hommes droits et convaincus, également attachés à l'ordre et à la révolution, qui regardaient la monarchie comme un refuge contre les réactions; tous, après la découverte du complot de George, redoublèrent d'instances auprès du chef de l'État pour qu'il mît un terme aux anxiétés publiques en donnant à son gouvernement la force et la consécration de l'hérédité.

En 1804, la monarchie était déjà rétablie dans les idées, dans les mœurs, dans le pouvoir, de fait; il ne s'agissait plus que de la rétablir dans les institutions. Le parti républicain, naguère si nombreux et si redoutable, s'était dissous peu à peu sous l'ac-

tion d'un pouvoir aussi prodigue de ses faveurs pour ses partisans qu'ombrageux et répulsif à l'égard de ceux qui ne lui montraient qu'un dévouement douteux. On avait vu les plus ardents et les plus compromis parmi les chefs de ce grand parti trahir à l'envi leur drapeau, immoler leurs convictions à leur ambition, et se livrer tout entiers au maître de la France. La république. dont les stigmates étaient partout conservés avec un respect dérisoire, n'était plus qu'un mensonge dont personne n'était dupe. On jurait encore en son nom, et l'on n'y croyait plus ; on ne croyait plus qu'à l'homme dont le génie et les grandes actions avaient subjugué les esprits. Cependant, bien que tout fût préparé pour assurer sans trouble le passage de la république à la monarchie, il se manifesta à ce moment suprême comme une sorte de frémissement et d'hésitation dans les corps de l'État. L'emprisonnement de Moreau, la suspension du jury, l'attitude menaçante du pouvoir, et, plus que tout le reste, le jugement et l'exécution du duc d'Enghien, avaient contristé les âmes. Ces rigueurs inflexibles étaient d'un autre temps : elles semblaient comme une inspiration de ce régime sanglant auquel on croyait avoir pour jamais échappé.

La situation extérieure était plus grave encore. Tous les souverains. les uns ouvertement, les autres en secret, avaient pleuré la mort du dernier des Condé. L'impression produite par ce triste événement était toute vive encore. Quel moment allait

choisir le chef de la France pour prendre place dans la famille des rois? Mais chez lui l'audace égale l'habileté : il connaît la France; il sait qu'au fond ses mœurs sont restées monarchiques, et qu'elle voit la garantie de son repos et de sa gloire dans la perpétuité de son gouvernement. Cette conviction lui suffit : les murmures qui s'échappent des consciences scrupuleuses, il les dédaigne; les sentiments hostiles des souverains, il les brave; d'un pas libre et ferme il s'avance; il monte les degrés de ce trône qui est vide et qui l'attend, et démasque aux yeux du monde la monarchie restaurée et resplendissante comme aux plus beaux jours de Louis XIV.

Les pièces relatives à la conspiration de George avaient été communiquées au sénat : c'était une occasion naturelle que le premier consul avait voulu lui fournir de prendre l'initiative du changement projeté dans la constitution. Soit qu'elle n'eût pas saisi de suite la pensée du chef de l'État, soit réserve calculée, la commission nommée pour l'examen des pièces ne répondit point à cette espèce d'appel fait à son dévouement; elle proposa une simple adresse de félicitations. Fouché dut stimuler le zèle de ses collègues et leur faire connaître le nouvel acte d'abnégation que le premier consul attendait de leur docilité. « Il fallait, dit-il, enlever toute espérance « aux conspirateurs et assurer l'existence du gou- « vernement au delà de la vie de son chef. » La commission se tint pour avertie : souple et empres-

sée cette fois, elle rédigea aussitôt un projet d'adresse conforme en tous points aux désirs secrets de Bonaparte. Le sénat l'adopta, et une députation vint solennellement, le 27 mars, exprimer en ces termes au consul le vœu du premier corps de l'État : « Vous fondez une ère nouvelle; mais vous « devez l'éterniser : l'éclat n'est rien sans la durée. « Nous ne saurions douter que cette grande idée ne « vous ait occupé, car votre génie embrasse tout et « n'oublie rien... Grand homme, achevez votre ou- « vrage en le rendant immortel comme votre gloire. « Vous nous avez tirés du chaos du passé; vous « nous faites bénir les bienfaits du présent; garan- « tissez-nous l'avenir. »

Les mêmes situations commandent les mêmes rôles, et les plus grands hommes en sont réduits à copier leurs devanciers. Ce que firent Auguste et Cromwell, Bonaparte le fit à son tour. Il accueillit avec une modestie calculée et un embarras feint le message du sénat, et répondit qu'il réfléchirait au grave sujet qui lui était soumis. Il voulait se laisser forcer, ne rien précipiter, préparer les esprits. Quand la députation se fut retirée, il s'entretint avec les conseillers d'État qui étaient restés près de sa personne, et mit toute sa pensée à nu. « Pour lui. « il ne demandait rien, il était content de son sort; « mais il devait s'occuper de la France et de son « avenir. Il ne voulait être pour cela ni en avant ni « en arrière de l'opinion... L'hérédité pouvait seule « empêcher la contre-révolution. On n'avait rien à

« craindre de son vivant; mais après lui, tout chef « électif serait trop faible pour résister aux partisans des Bourbons. Il faudrait nécessairement « choisir un général : aucun n'était en état de lui « succéder. La France devait beaucoup à ses vingt « généraux de division ; ils avaient bravement combattu dans le rang où ils étaient placés ; mais aucun d'eux n'avait l'étoffe d'un général en chef, « encore moins d'un chef de gouvernement. Depuis « Frédéric II et le prince Eugène, l'Europe n'avait « pas vu de général en chef. »

La question du rétablissement de la monarchie fut soumise à l'examen du conseil d'État. Il ne pouvait s'élever le moindre doute dans l'esprit de personne sur l'issue de la délibération. Les défenseurs les plus ardents de la politique consulaire se pressaient en majorité dans le conseil. Vingt membres sur vingt-sept se prononcèrent avec une grande énergie pour le rétablissement immédiat de la monarchie héréditaire. Les républicains, peu nombreux, mais forts de leurs convictions, Berlier, Merlin, Thibaudeau, etc., livrèrent un dernier combat en faveur d'une cause qui se mourait, et firent entendre de mâles et sévères paroles. D'autres, moins hardis, se bornèrent à blâmer l'opportunité du changement. Enfin, par égard pour les scrupules de la minorité, le plus grand nombre demanda que l'hérédité monarchique fût accompagnée d'institutions de nature à garantir les droits et les libertés de la nation.

Le premier consul fut médiocrement satisfait de cette délibération : il craignait que l'attitude des conseillers opposants ne trouvât des imitateurs au sénat et au tribunat. Il pensait que, dans une affaire aussi grave, qui fixait au plus haut degré l'attention de tous les souverains, ce n'était pas assez d'obtenir une simple majorité ; qu'il fallait un vote d'entraînement et l'unanimité des suffrages. Alors ses frères et ses courtisans redoublèrent de zèle pour écarter jusqu'à l'ombre d'une opposition dans le sein de la législature. On effraya les timides, on entraîna les incertains, on gagna les mécontents. « Hâtez-vous, « leur dit-on, si vous ne voulez pas être devancés « par les troupes. Le premier consul va parcourir « les camps depuis Brest jusque dans le Hanovre : « nul doute que les soldats ne le saluent empereur et « que les acclamations du peuple ne confirment le « vœu de l'armée. Que pourront faire les grands corps « de l'État, sinon de sanctionner ce vœu ? Il est de « leur intérêt de le prévenir : on veut bien aujour- « d'hui les consulter; demain on se passera d'eux [1]. »

Quand tout fut prêt, que toutes les voix eurent été comptées, tous les rôles distribués et appris, le tribunat entra en scène, et vota, le 3 mai, à la presque unanimité, une proposition tendant à ce que le gouvernement de la république fût confié à un empereur, que l'empire fût héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte, et que celles des institu-

[1] Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon*, pages 59 et 60.

tions qui n'étaient que tracées fussent définitivement arrêtées. Carnot ne démentit point en cette grande circonstance la fermeté de ses principes. Dans un noble et vigoureux discours, il déplora la chute de la république, la ruine de la liberté, et le rétablissement de ces institutions que la France avait, quelques années auparavant, détruites et frappées d'anathème. Vains efforts d'une éloquence qui n'était plus de saison ! Sa voix ne trouvait point d'écho ; il parlait un langage que ses auditeurs ne comprenaient plus.

Bonaparte avait attendu plus d'un mois avant de répondre officiellement à l'adresse du sénat. Le 25 avril, il avait enfin rompu le silence et invité ce corps à lui faire connaître sa pensée tout entière, pensée qui était connue de tout le monde.

Le sénat ne fit pas languir son impatience : prenant aussitôt en considération le message consulaire et la décision récente du tribunat, il émit le vœu que Napoléon Bonaparte fût proclamé empereur des Français. Quatre membres seulement votèrent contre cette décision, ce furent Sieyès, Volney, Grégoire et Lanjuinais. Deux autres n'eurent point le courage de leurs opinions et déposèrent dans l'urne des billets blancs.

Un sénatus-consulte qui réglait toutes les parties du nouveau gouvernement et qui fixait les attributions et les rapports de tous les corps de l'État, fut décrété le 18 mai 1804 (28 floréal). C'était comme une troisième constitution appropriée au caractère

et à la destination de la monarchie. Cette grande révolution dans le gouvernement s'accomplit en l'absence du corps législatif. Jamais on n'avait encore osé afficher un tel mépris des droits des citoyens et de la constitution : mais les esprits étaient déjà tellement façonnés à la dictature que le défaut de concours des députés de la nation fut à peine remarqué.

Chacun reçut le prix de ses empressements : les sénateurs, d'opulentes sénatoreries ; les tribuns, une augmentation dans leur traitement, qui fut porté de 15 à 25,000 francs ; les chefs de l'armée, le bâton de maréchal ; les courtisans, la clef de chambellan ; le consul Cambacérès, la dignité d'archichancelier ; le consul Lebrun, celle d'architrésorier ; les frères du nouvel empereur, le titre de prince ; Joseph et Louis, des droits éventuels à la couronne impériale ; et, en outre, l'un la dignité de grand électeur, l'autre celle de connétable. Lucien et Jérôme furent privés de leurs droits à l'hérédité comme ayant contracté des alliances trop inférieures à leur rang actuel.

Moins par dévouement à la liberté que pour déguiser et ennoblir leur abnégation, tous les corps de l'État avaient demandé que la nouvelle monarchie fût limitée par des institutions représentatives. Le sénat particulièrement avait sollicité, non avec la franchise et l'énergie que donne la conscience de son droit, mais sous l'humble forme d'une adresse jointe au sénatus-consulte du 18 mai, des garanties effi-

caces pour le vote libre et éclairé de l'impôt, la sûreté des propriétés, la liberté individuelle, celle de la presse, celle des élections, la responsabilité des ministres et l'inviolabilité des lois constitutionnelles. Il avait réclamé, spécialement pour lui, l'hérédité, l'initiative des lois et le veto.

Ces prétentions, dans lesquelles l'ambition de corps se cachait sous un vain simulacre de libéralisme, provoquèrent l'humeur du premier consul; il les repoussa rudement. « Quelque jour, dit-il [1], le « sénat profitera de la faiblesse de mes successeurs « pour s'emparer du gouvernement. On sait ce que « c'est que l'esprit de corps; cet esprit le poussera « à augmenter par tous les moyens ses pouvoirs. Il « détruira, s'il le peut, le corps législatif, et, si l'oc- « casion s'en présente, il pactisera avec les Bourbons, « aux dépens des libertés de la nation. Le sénat se « trompe s'il croit avoir un caractère national et « représentatif; il n'est qu'une autorité constituée « qui émane du gouvernement comme les autres. « On lui a attribué, comme corps, une certaine « puissance; mais ses membres, pris individuelle- « ment, ne sont rien... »

Ainsi Napoléon n'entend se dessaisir d'aucune partie de sa puissance : l'autorité dictatoriale qu'il a exercée comme premier consul, il continue de l'exercer comme empereur. Ce n'est pas seulement la monarchie, mais la monarchie absolue qu'il pré-

[1] Pelet de la Lozère, p. 63.

tend rétablir. Beaucoup lui en ont fait un crime : nous n'imiterons point ses détracteurs : l'occasion serait mal choisie pour l'accuser. Si, contenu dans sa force, il se fût appliqué, après les victoires de Marengo et de Hohenlinden, à isoler l'Autriche de l'Angleterre, à désarmer la première par des concessions et à réduire la seconde par ses armes, il fût parvenu certainement à fonder sur des bases solides et permanentes la paix générale. Alors il aurait pu déposer la dictature, établir un gouvernement de paix, organiser la monarchie constitutionnelle, telle que la réclamaient les lumières du siècle et les principes de cette révolution pour laquelle la nation avait versé tant de sang. C'eût été un beau spectacle que celui de ce grand homme restituant au pays l'exercice de ses droits politiques, après avoir étendu et affermi sa puissance extérieure. Guerrier et fondateur de la liberté tout ensemble, il eût été la plus haute expression de la sagesse et du génie humain : il eût réuni dans sa personne toutes les gloires; il eût été à la fois César et Washington ; il fût devenu l'idole vénérée de tous les peuples. Mais c'en était fait, les grandes fautes étaient commises : le pays était lancé dans une voie toute semée de périls. S'arrêter n'était plus possible ; il fallait marcher en avant, dût-on trouver au bout de la carrière un abîme sans fond. Pour faire face à une si terrible situation il fallait des institutions de guerre; il fallait la dictature armée. Écoutons le prisonnier de Sainte-Hélène expliquant lui-même les nécessités qui

l'ont maîtrisé, et livrant le secret de son administration : « Il avait fait, dit-il [1], de l'organisation « impériale le gouvernement le plus compacte, de « la circulation la plus rapide et des efforts les plus « nerveux qui eût jamais existé... Il fallait que tous « les filaments issus de lui se trouvassent en har- « monie avec la cause première, sous peine de « manquer le résultat. La plupart de ces ressorts « n'étaient, dans sa pensée, que des institutions de « dictature, des armes de guerre. Quand le temps « serait venu pour lui de relâcher les rênes, tous les « filaments se seraient détendus. On aurait procédé « à l'établissement de paix, aux institutions locales. « Alors la crise ne les admettait pas : si on les avait « eues dès le principe, la France aurait infaillible- « ment succombé tout de suite ! !... »

La constitution de l'an VIII avait été soumise au suffrage du peuple. Lorsque, trois ans plus tard, les pouvoirs de l'État déférèrent à Napoléon Bonaparte le consulat à vie, le peuple fut encore consulté. Mais en 1804, on se crut assez fort pour réduire son concours à une vaine formalité. Il fut invité à voter non sur la question fondamentale, celle de savoir si la dignité impériale serait conférée à Napoléon Bonaparte, mais sur cette autre question devenue secondaire, *si la couronne serait héréditaire dans sa famille*. Sur 3,580,000 citoyens, 3,521,675 votèrent pour l'affirmative. En conséquence, le sénat

[1] Las Cases, t. Ier, p. 233-469; t. VIII, p. 152-161.

rendit un nouveau sénatus-consulte qui déclara la dignité impériale héréditaire dans la descendance naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte et de ses frères Joseph et Louis.

Le sénat étant venu en corps lui présenter ce sénatus-consulte, Napoléon lui répondit : « Je monte « au trône où m'a appelé le vœu unanime du sénat, « du peuple et de l'armée, le cœur plein du senti« ment des grandes destinées de ce peuple que, du « milieu des camps, j'ai le premier salué du nom de « grand.

« Depuis mon adolescence, mes pensées tout en« tières lui sont dévolues, et je dois le dire ici, mes « pensées et mes peines ne se composent plus au« jourd'hui que du bonheur et du malheur de mon « peuple. Mes descendants conserveront longtemps « le trône : dans les camps, ils seront les premiers « soldats de l'armée, sacrifiant leur vie pour la dé« fense de leur pays ; magistrats, ils ne perdront « jamais de vue que le mépris des lois et l'ébranle« ment de l'ordre social ne sont que le résultat de « la faiblesse et de l'incertitude des princes. Vous, « sénateurs, dont les conseils et l'appui ne m'ont « jamais manqué dans les circonstances les plus dif« ficiles, votre esprit se transmettra à vos succes« seurs. Soyez toujours les soutiens et les premiers « conseillers de ce trône, si nécessaire au bonheur « de ce vaste empire. »

Avant de se faire décerner la couronne impériale.

Napoléon s'était assuré qu'à l'exception de l'empereur Alexandre, aucun des souverains du continent n'oserait refuser de reconnaître sa nouvelle dignité. Nous avons dit avec quel empressement le roi de Prusse avait promis son adhésion. L'Autriche, résignée pour le moment à tout souffrir, n'hésita pas non plus à reconnaître le nouvel empereur. Lorsque M. de Champagny pressentit pour la première fois à ce sujet M. de Cobenzl, ce ministre lui dit en parlant de Napoléon : « C'est assurément un collègue que tous les souverains ne peuvent qu'être « honorés de compter dans leurs rangs. »

Toutefois cet acte de condescendance de la part de la cour de Vienne ne fut point gratuit. La couronne des empereurs d'Allemagne étant élective, il pourrait arriver qu'un jour, par l'influence des étrangers et du parti protestant, la dignité impériale sortît de la maison d'Autriche et échût à une puissance rivale. L'archiduc d'Autriche et roi de Bohême se trouverait alors dans une condition de rang et de dignité inférieure à celle des empereurs de France et de Russie. Il fut décidé à Vienne qu'afin de prévenir cette disparité éventuelle, le chef de la maison d'Autriche prendrait immédiatement le titre d'empereur héréditaire. M. de Cobenzl l'annonça officiellement à notre ambassadeur ; il insista de plus pour que l'égalité la plus complète de rang et de dignité fût rétablie entre les deux souverains.

Napoléon n'entendait pas s'opposer à ce que l'ar-

chiduc d'Autriche prit le titre d'empereur ; mais il repoussa la prétention à l'égalité absolue. Il exigea que les deux couronnes fussent replacées exactement dans les mêmes relations hiérarchiques où elles se trouvaient avant la révolution. La cour de Vienne demandait que les deux empereurs échangeassent simultanément leur reconnaissance. Napoléon fit répondre qu'ayant le premier notifié son avénement, il devait être le premier reconnu. A cette fière attitude, on ne peut qu'admirer l'homme qui a toujours mis la dignité de son pays au-dessus de sa grandeur personnelle.

L'Autriche fut obligée de courber son orgueil sous l'ascendant du nouvel empereur. François II reconnut le premier la dignité impériale dans la personne de Napoléon et de ses descendants, et ce ne fut qu'après lui avoir donné cette marque de déférence qu'il se proclama lui-même, le 10 août 1804, empereur héréditaire d'Autriche.

L'élévation de Napoléon au trône avait été consacrée par les suffrages des grands corps de l'État et des citoyens. Cette consécration aurait dû lui suffire : il ambitionna davantage. Nouveau Charlemagne, il voulut que le chef de l'Église catholique quittât sa capitale et traversât les Alpes pour venir dans la métropole de Paris bénir sa couronne et la purifier de toute tache d'usurpation. Il fit donc savoir au cardinal Caprara l'acte de condescendance et le service éminent que, dans cette grande

circonstance, il attendait de l'affection du saint-père.

Le cardinal légat en instruisit aussitôt sa cour. Il dit qu'à Paris l'on formait le vœu que Sa Sainteté voulût bien se rendre en France pour *sacrer* et *couronner* l'empereur Napoléon. Le vœu avait-il été formulé dans les termes transmis par le cardinal légat? Était-ce à dessein et pour faciliter la négociation que les deux mots *sacrer* et *couronner* avaient été réunis? N'était-ce pas plutôt le cardinal légat qui avait donné aux paroles de la France une portée plus étendue qu'elles n'avaient en effet? Nous verrons surgir de l'association des deux mots les plus graves discussions entre les deux cours.

Le gouvernement pontifical jouissait, à l'ombre du concordat, d'une paix profonde, et ressentait ce calme qui suit une violente tempête. Rentré dans le port, il se flattait qu'il n'en sortirait plus. La France, qui avait donné au monde catholique un si grand scandale, le réparait tous les jours. Le même peuple qui naguère avait proscrit les ministres des autels, brisé les chaires chrétiennes, muré les portes des temples, s'y précipitait aujourd'hui, et s'humiliait de nouveau sous la main de celui qui envoie et les biens et les maux. Cette restauration du culte, ce réveil du sentiment religieux était l'ouvrage de Napoléon. Si les États de l'Église étaient délivrés de la présence des Napolitains, c'était encore au chef de la France qu'ils en étaient redevables. De si grands bienfaits avaient profondément touché le

cœur de Pie VII : aussi, plus qu'aucun autre souverain, vit-il avec satisfaction la république française, l'effroi des couronnes, expirer dans les bras du soldat auquel elle s'était donnée. Rome, qui prêche la doctrine du droit divin, qui recommande à tous les peuples l'obéissance passive, qui ne reconnaît point le principe philosophique de la perfectibilité humaine, Rome n'a point, politiquement parlant, de langue commune avec les républiques. Ses affinités secrètes, ses alliances de prédilection sont toutes avec les monarchies.

Mais lorsque cette cour fut informée que le nouvel empereur désirait que le saint-père vînt lui-même à Paris consacrer par ses prières la fondation de sa dynastie, elle ressentit un grand trouble, et les opinions les plus diverses éclatèrent dans le sein du sacré collége.

« Un homme, disaient les uns, qu'on pouvait « nommer l'enfant de la révolution, venait implorer « l'intervention du saint-père, le conjurer de verser « sur sa tête le trésor de ses bénédictions. Après « toutes les humiliations dont elle avait été abreu- « vée, la suprématie pontificale était donc encore « nécessaire à l'établissement des pouvoirs humains. « Enfin, elle était vengée des mépris dont la pour- « suivait depuis vingt ans une vaine et ambitieuse « philosophie. Elle allait briller d'un éclat nouveau « sur le monde désabusé et ressaisir toutes ses pos- « sessions perdues. Les trois légations allaient lui « être rendues; Parme et Plaisance pourraient même

« y être rattachées ; les couvents seraient rétablis. « et les milices saintes réorganisées. »

Mais les vieillards qui savaient trop les choses de ce monde pour se bercer de telles illusions, la faction des zelanti, aux doctrines rigides et étroites, tous ceux qui avaient arboré les couleurs de l'Autriche disaient à leur tour : « Quel était donc l'homme « qui demandait aujourd'hui au saint-père d'aller « le couronner ? N'était-ce plus le même qui, à « Tolentino, avait détaché de la couronne pontifi- « cale trois de ses plus belles provinces ; qui, plus « tard, avait tué la lettre virtuelle du concordat au « moyen des articles organiques ; qui avait présidé « à la spoliation du clergé allemand ? Quelle con- « fiance pouvait mériter celui qui, protecteur de « l'islamisme sur les bords du Nil, se faisait, en « Occident, le défenseur de la croix ?... Le saint- « siége, dont les doctrines sont immuables, devait- « il donc compromettre sa dignité en se mettant au « service d'un jeune ambitieux qui ne recherchait « son appui que pour mieux cimenter sa puissance, « et qui, lorsqu'il se serait affermi, écraserait peut- « être le pouvoir dont il sollicitait aujourd'hui le « concours ? Puis que diraient les puissances catho- « liques, surtout l'Autriche ? Le chef de cette illus- « tre maison n'était-il plus le César de Rome, le « protecteur du saint-empire romain ? Et cette « malheureuse maison de Bourbon que la tempête « révolutionnaire avait fait descendre du trône, « mais qui n'y avait point renoncé, dont le chef

« aimait à se dire le fils aîné de l'Église, de quel « œil verrait elle le souverain pontife traverser les « Alpes à soixante-deux ans pour aller attacher de « ses mains la couronne de saint Louis sur le front « d'un homme qui avait préludé à l'usurpation du « trône par le meurtre du duc d'Enghien? »

A la tête de cette opposition étaient le vieux et inflexible Antonelli, personnage fort considéré dans le sacré collége par sa science sacerdotale; le sévère Litta, qui déjà, à l'époque du concordat, avait rudement reproché au saint-père d'avoir transigé avec un pouvoir illégitime; Pacca, qui, malgré la douceur de ses mœurs, criait bien haut contre les nouveautés dont la France infectait, disait-il, l'Europe, et enfin le savant Pietro.

Quant au saint-père, la lettre du cardinal Caprara l'avait profondément ému. Pie VII avait une âme que l'habitude de s'élever vers Dieu remplissait d'une douceur touchante. Il n'avait rien de la piété théâtrale et superbe de son prédécesseur. Élevé dans un cloître, il y avait puisé toutes les vertus modestes. Simple autant que sa piété était sincère, jamais il n'apparaissait dans les cérémonies du culte sans émouvoir tous les assistants et faire des conquêtes à la religion. Priait-il, on sentait le besoin de se recueillir et de se mettre aussi en communication avec le ciel. Mais ce qu'il y avait de tendre dans cette âme n'excluait pas un zèle très-ardent pour l'apostolat. Porté au pontificat dans des temps orageux, il voyait avec douleur, disait-il, la foi

tomber partout. Sa passion était de la relever et de restituer à la tiare sa splendeur passée. Il déplorait aussi les pertes considérables qu'avait récemment essuyées la puissance temporelle du saint-siége, et il considérait comme une sainte et glorieuse mission de recouvrer au moins les trois légations.

C'est dans ce sentiment qu'il accueillit la prière de l'empereur. Le voyage en France lui apparut comme une voie inopinée que le ciel lui ouvrait pour toucher le cœur de Napoléon, et obtenir de sa reconnaissance l'annulation des articles organiques et la restitution de Bologne, de Ferrare et de Ravenne.

Toutefois, dans une affaire aussi grave, qui engageait aussi à fond sa dignité pontificale, ce n'était pas assez que son esprit fût convaincu : il sentit le besoin de se mettre à l'abri de toutes les censures. En conséquence, il fit un choix de vingt cardinaux les plus expérimentés et les plus sages du consistoire, et il les invita, sous le secret de confession et de saint office, à donner, en leur âme et conscience, leur opinion sur la demande de la France. La question était exprimée dans des termes fort simples : *Sa Sainteté devait-elle, pouvait-elle aller sacrer et couronner l'empereur des Français?*

Sur vingt votes, cinq furent pour la négative. Deux, entre autres, portaient que l'empereur des Français avait été illégalement élu, et que Sa Sainteté irait au delà de ses devoirs en sacrant et couronnant le nouvel empereur, puisque *les prières et*

oraisons de l'Église établiraient et canoniseraient un droit usurpé et illégitime. Les quinze autres votes, affirmatifs quant au fond, étaient exprimés avec une multitude de réserves conditionnelles.

Les uns représentaient qu'en sacrant et couronnant Napoléon, Sa Sainteté consacrerait toutes les lois faites par lui, y compris les articles organiques.

D'autres, qu'il fallait différer de sacrer le chef de la France jusqu'à ce qu'il se fût rendu digne de l'être, en restituant à l'Église ce qu'il lui avait enlevé par le traité de Tolentino.

Quelques-uns, sans se tenir aussi près des considérations temporelles, exprimaient la crainte que le saint-père ne compromît la majesté de la tiare et ses relations avec les autres souverains catholiques, en se rendant à Paris pour une affaire purement humaine et sans exemple depuis l'origine de l'Église. « C'était le cas d'imiter Clément VII, qui ne « voulut sacrer Charles V qu'à Bologne. La cé« rémonie du couronnement devait être différée « jusqu'au moment où l'empereur Napoléon des« cendrait des Alpes et se transporterait dans la « basse Italie. »

Quatre votes demandaient que Sa Sainteté s'expliquât catégoriquement sur les actes révérentiels dus à son caractère sacré, tels particulièrement que le baisement des pieds. « Elle s'attirerait des cen« sures justement méritées, si, dans la cérémonie « du sacre, on s'écartait en quoi que ce fût du cé« rémonial usité. »

Enfin, tous insistaient pour que Sa Sainteté ne fût pas obligée de recevoir ceux des évêques constitutionnels qui avaient refusé de se soumettre à ses décisions.

Pie VII fut étonné de cette foule d'objections sur une question que, dans la candeur de son âme, il n'avait pas cru de nature à en comporter une seule. Il eut soin d'écarter celles qui pouvaient heurter trop directement la fierté du gouvernement impérial, et de toutes les autres il forma une série de demandes que le cardinal Caprara fut chargé de soumettre au cabinet des Tuileries, comme les conditions rigoureuses dont le saint-père faisait dépendre son voyage en France. « L'empereur Napo-« léon l'inviterait par une lettre spéciale à se rendre « à Paris, et lui exprimerait dans les termes les plus « affectueux et les plus honorables le désir qu'il « avait d'être couronné et sacré par Sa Sainteté. Il « déclarerait dans cette lettre qu'il avait eu d'abord « la pensée de se transporter en Italie ; mais que « des empêchements s'opposant à ce voyage, les « affaires multipliées de la religion l'avaient déter-« miné à prier le saint-père de lui faire l'honneur « de se rendre en France. L'empereur voudrait bien « assurer Sa Sainteté qu'il lui donnerait la satis-« faction de l'écouter favorablement lorsqu'elle lui « prouverait invinciblement qu'il y avait quelques « articles des lois dites organiques qui outrepas-« saient les libertés de l'Église gallicane et les pré-« tentions de l'ancien gouvernement. »

Un évêque s'était marié dans le cours des désordres de la révolution : son nom, son mérite éminent, l'avaient porté au premier ministère; il exerçait une grande influence et jouissait de toute la confiance du chef de l'État. Sa Sainteté demandait que, pour éviter un grand scandale à l'Église, la femme de celui qui s'était ainsi placé hors du parvis du temple ne lui fût pas présentée.

Le saint-père insistait de plus pour que les évêques qui avaient accepté la constitution civile du clergé reconnussent les jugements de la cour pontificale et se soumissent à recevoir l'absolution. Les prélats récalcitrants étaient Lecoz, archevêque de Besançon, Lacombe, Saurine et Reymond, évêques d'Angoulême, de Strasbourg et de Dijon. « Il ne « suffit pas, écrivait le cardinal Consalvi [1], que ces « évêques reconnaissent les articles du concordat; « il faut de plus qu'ils abandonnent leurs opinions « sur la constitution civile du clergé, et qu'ils ac- « ceptent l'absolution du saint-siége à la face de « l'Église. »

Le saint-père fit encore une autre demande, ce fut que l'empereur renoncerait au droit que nos rois et nos parlements s'étaient toujours réservé de vérifier les bulles, rescrits du saint-siége et excommunications, avant d'en autoriser la publication en France.

Le courrier qui portait ces conditions venait à

[1] Note du 16 août 1804.

peine de quitter Rome lorsque le *Moniteur* y rendit public le sénatus-consulte qui réglait la formule du serment que l'empereur devait faire à son sacre. Deux articles de cette formule alarmèrent la conscience du saint-père. Ils étaient ainsi conçus :

Je jure de respecter et de faire respecter les lois du concordat.

Je jure de faire respecter la liberté des cultes.

Le pape pensait que par ces mots, *les lois du concordat*, l'empereur avait compris à dessein les articles organiques qui étaient pour la cour de Rome une source de chagrins.

L'article sur la tolérance des autres cultes n'était pas moins contraire aux maximes de la cour pontificale, qui a toujours prêché comme un dogme fondamental de l'Église qu'on ne pouvait être sauvé hors de son sein.

Dans son trouble le saint-père en référa de nouveau à son conseil. Cinq cardinaux déclarèrent que le serment ne devait pas mettre obstacle au voyage en France. Mais les quinze autres furent d'avis que les deux articles étaient irréligieux, malsonnants pour des oreilles pieuses, et que Sa Sainteté compromettrait sa dignité en allant sacrer et couronner un prince qui se montrerait obstiné à les maintenir.

Dans cette circonstance, le cardinal Fesch eut besoin de toutes les ressources de son esprit pour empêcher le faux zèle et l'hypocrisie de se glisser auprès du saint-père, et de faire échouer la négociation dont il était chargé. Il s'attacha à démontrer

que le serment de protéger tous les cultes n'emportait que le mode de la protection extérieure. « Il « fallait considérer, dit-il, dans le chef de l'État « deux personnes bien distinctes, ayant leur con-« science et leurs devoirs séparés, le catholique ro-« main et le souverain. Comme catholique romain, « Napoléon devait fidélité à son culte ; comme sou-« verain, protection à tous. » A l'appui de son raisonnement, le cardinal cita l'exemple des empereurs d'Allemagne, qui s'engageaient, le jour de leur couronnement, à protéger la communion évangélique.

Les scrupules de Pie VII cédèrent à l'autorité de ces considérations. Il ne changea rien au projet du voyage, et attendit de Paris la réponse à ses dernières propositions.

Napoléon eût mille fois préféré renoncer à la consécration du pape que de sacrifier aux prétentions ultramontaines un seul des droits qu'il considérait comme le palladium du pouvoir civil et de l'indépendance de l'Église de France. Surtout en matière de censure et d'excommunication, il entendait, comme l'avaient toujours entendu nos rois les plus religieux, que le saint-siége ne pût exercer en France aucune autorité directe, ni frapper de ses censures un évêque sur son siége qu'après y avoir été autorisé par le pouvoir civil. Le cardinal Fesch eut l'ordre de décliner formellement les diverses prétentions élevées par la cour de Rome. Ainsi, dans cette épineuse question du sacre, tout était difficul-

tés et périls pour la dignité et les droits inaliénables des deux grands pouvoirs qu'elle mettait en présence. Ils ne pouvaient se toucher sans laisser aussitôt éclater la profonde dissemblance de leur origine, de leurs principes et de leur mission ici-bas.

Le gouvernement apostolique avait fait une tentative pour recouvrer tout le terrain qu'il avait perdu depuis la révolution. Les refus de la France le mécontentèrent sans le décourager. Fidèle à son habitude de faire retraite dès qu'il trouve trop de résistance, il céda pour le moment. Pie VII se flattait que ce que n'avaient pu obtenir ses ministres, il l'emporterait plus facilement lui-même lorsqu'il jouirait tous les jours de la faveur de voir et d'entretenir l'empereur.

Toutes les questions furent donc ajournées, et le pape fit ses dispositions pour se transporter en France. Il proposa [1] que le sacre de l'empereur fût fixé au 25 décembre 1804, anniversaire du jour où Charlemagne avait reçu lui-même la couronne impériale. « Il paraissait juste, écrivait le cardinal « Consalvi, que le héros dont les vertus égalaient « celles de ce glorieux empereur fût couronné le « même jour et comme lui par le successeur de « saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ. »

Le cardinal Fesch, qui poussait de toutes ses forces le saint-père hors de Rome, croyait toucher au terme de sa négociation, quand un nouvel incident

[1] Note du cardinal Consalvi, 2 septembre 1804.

vint mettre encore une fois son ouvrage en danger.

Napoléon désirait très-vivement d'être *sacré* par les mains du pape; mais il entendait que cet acte resterait circonscrit dans les limites d'une cérémonie purement religieuse. Autre chose était le *couronnement,* qui était un acte tout politique. C'était de la main seule du peuple français qu'il avait reçu la couronne, et il n'admettait pas que le chef de l'Église romaine pût inférer du droit de le *sacrer* celui de le *couronner*. Mais la cour pontificale, autorisée dans ses prétentions par les paroles de la France, ou mal informée par le cardinal Caprara, s'était persuadé que ce serait le saint-père en personne qui *sacrerait* et *couronnerait* l'empereur. Quand elle sut que le *sacre* et le *couronnement* devaient être deux actes complétement distincts, et que la main qui verserait l'huile sainte sur le front de l'empereur ne serait pas la même qui lui ceindrait la couronne, elle fut émue et contristée. Elle représenta que la dignité du saint-père serait compromise si un autre que lui mettait en sa présence la couronne sur la tête de S. M. Impériale; que le couronnement faisait partie intégrante et substantielle de la cérémonie sacrée, et qu'en conséquence Sa Sainteté était formellement décidée à ne pas partir si ce point fondamental n'était préalablement réglé comme elle l'entendait.

Le cardinal Fesch, pris au dépourvu, se trouva dans une grande perplexité. L'hiver approchait; il était à craindre que des explications tombant direc-

tement du haut du trône impérial, ne fussent pas données avec la mesure délicate que réclamait l'âme impressionnable du saint-père.

Le cardinal osa prendre sur lui de promettre que les deux cérémonies ne seraient point séparées, et que le saint-père *sacrerait* et *couronnerait* à la fois l'empereur.

Napoléon se garda bien de blâmer son oncle de l'avoir si hardiment engagé : il ne dit rien, laissa le pape arriver à Paris, se réservant, une fois qu'il l'aurait sous la main, de le faire renoncer à une prétention renouvelée du temps de Grégoire VII.

La cour de Rome, considérant cette difficulté comme aplanie, fit savoir au cardinal Fesch qu'aussitôt que Sa Sainteté aurait reçu la lettre d'invitation de l'empereur Napoléon, elle se mettrait en route. Cette lettre fut apportée à Rome par un aide de camp de l'empereur, le général Caffarelli. Elle était datée de Mayence, 15 septembre, et ainsi conçue : « Très-saint Père, l'heureux effet qu'éprou-« vent la morale et le caractère de mon peuple par « le rétablissement de la religion chrétienne, me « porte à prier Votre Sainteté de me donner une « nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma « destinée et à celle de cette grande nation, dans « une des circonstances les plus imposantes qu'of-« frent les annales du monde. Je la prie de venir « donner au plus éminent degré le caractère de la « religion à la cérémonie du sacre et du couronne-« ment du premier empereur des Français. Cette

« cérémonie acquerra un nouveau lustre lorsqu'elle « sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle atti- « rera sur nous et sur nos peuples les bénédictions « de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le « sort des empires et des familles. Votre Sainteté « connaît les sentiments affectueux que je lui porte « depuis longtemps, et par là elle doit juger du plai- « sir que m'offrira cette circonstance de lui en don- « ner de nouvelles preuves. »

Le général Caffarelli remit cette lettre au saint-père en audience solennelle, le 29 septembre 1804. Par un sentiment de politesse et de bienséance, Pie VII ne l'ouvrit point en présence de cet officier général. Mais dès le lendemain matin, il commença à circuler au Quirinal, et de proche en proche dans toute la ville, que Sa Sainteté était extrêmement courroucée de la lettre qu'elle venait de recevoir. Le cardinal Fesch, inquiet de ces rumeurs, se transporte en toute hâte à Monte-Cavallo, demande la faveur d'une audience, et n'est pas peu surpris de trouver Pie VII dans un état d'irritation impossible, dit-il, à concevoir comme à décrire. « Quelle « lettre il venait de recevoir! L'art de la rédaction « ne s'était pas même attaché à déguiser la séche- « resse du fond. N'avait-il pas été convenu que « l'empereur insisterait sur les véritables motifs « par lesquels Sa Sainteté pouvait être déterminée « à une démarche sans exemple dans les annales de « l'Église? Au lieu de ces assurances, des considé- « rations purement humaines; des lieux communs

« de chancellerie ; à peine quelques expressions de « bienveillance banale. Si on débutait ainsi avec « lui, comment finirait-on ? »

Quoi qu'en ait dit le saint-père, la lettre de l'empereur était affectueuse, pleine de déférence pour son caractère et sa personne ; mais elle n'était pas rédigée comme l'avait demandé le consistoire. Elle ne répondait à aucune des prétentions élevées par la cour pontificale. Elle ne renfermait pas un mot qui pût donner à Pie VII une ombre d'espoir d'emporter ses deux points favoris, l'annulation des articles organiques, et la restitution des trois légations. Voilà ce qui désolait le pontife.

Le cardinal Fesch crut cette fois le voyage irrévocablement rompu. En homme habile, il laissa s'écouler ce premier torrent de douleur ; puis, quand le pape, un peu calmé, lui eut permis de prendre la parole, il lui représenta que ce n'était pas dans une lettre écrite à la hâte, au milieu de cent autres affaires, et pour ainsi dire sur les grandes routes, qu'il fallait chercher les véritables sentiments de l'empereur, mais bien dans les actes de sa vie publique. « Là, dit-il, abondaient les preuves « non équivoques de sa foi et de son attachement « pour la personne du saint-père. » Son éloquence fut cette fois infructueuse. Pie VII était dans le paroxysme de son ressentiment ; rien ne put l'apaiser. Les apprêts du voyage furent contremandés ; on cessa de travailler aux voitures, et tout à Monte-Cavallo rentra dans l'ordre accoutumé. Chaque

parti, selon sa couleur, blâmait ou approuvait.

L'ambassadeur de France avait dans cette occasion un grand avantage : c'est qu'étant, par son titre de cardinal, prince de l'Église, il ne pouvait être soupçonné de vouloir engager le saint-siége dans une démarche insidieuse et déshonorante. On tint des conférences; on ouvrit des pourparlers. Le pape repoussa d'abord toutes les propositions, et demanda qu'une nouvelle lettre conçue et rédigée d'une manière plus conforme à ses désirs lui fût adressée par l'empereur.

Pendant les trois jours que durèrent ces explications orageuses, le cardinal Fesch évita de paraître au Quirinal; mais il alla visiter tous les membres du sacré collége qu'il savait avoir opiné pour le voyage, ainsi que toutes les grandes maisons de Rome. Il avait une sorte de pétulance et de conviction qui lui tenait lieu d'éloquence. Il convint de bonne foi qu'il manquait quelque chose à la lettre de l'empereur; mais il ajouta qu'il ne manquait rien à ses sentiments pour le saint-père. Il parla avec chaleur et sensibilité des maux auxquels une résistance maladroite exposerait infailliblement le trône pontifical à peine restauré. Il montra les ports et les places de la Toscane occupés par les troupes de la France, ceux des États de l'Église seuls exceptés d'une mesure appliquée à tous les ports de la Méditerranée. Par cet habile mélange de paroles douces et menaçantes, il sut à la fois toucher et effrayer, et il ramena graduellement à lui tous les

esprits, même ceux qui, dans l'origine, s'étaient le plus opposés au voyage.

Au fond, Pie VII avait un désir très-ardent d'aller sacrer de ses mains un prince qui, ayant commencé comme Charlemagne par des victoires, pouvait finir comme lui par des libéralités. Il ressentit une secrète satisfaction quand il vit que toutes les résistances mollissaient autour de lui, et ne tarda pas lui-même à s'adoucir. Le cardinal Fesch n'attendait que ce moment pour se rendre au Quirinal. Usant d'un moyen extrême qu'il avait tenu en réserve, il offrit de remettre au cardinal secrétaire d'État une déclaration complémentaire signée de sa main, laquelle, entrant mieux dans la pensée de Sa Sainteté, comblerait les lacunes qui se trouvaient dans la lettre de l'empereur. Cette proposition acheva d'apaiser la conscience de Pie VII. Le cardinal donna sa déclaration, et la cour pontificale se montra satisfaite.

Rien ne s'opposant plus à son départ, le saint-père quitta Rome vers la fin d'octobre et s'achemina vers la France. Dans tous les pays qu'il traversa, les populations émues et attendries vinrent en foule s'agenouiller sur le passage du vénérable Pie VII et solliciter ses bénédictions.

Sous nos rois, le *sacre* et le *couronnement* avaient lieu par les mêmes mains. L'archevêque métropolitain qui sacrait le roi, plaçait aussi la couronne sur sa tête. Pie VII, comme nous l'avons dit, avait la prétention de *couronner* l'empereur après l'avoir

sacré. La veille de la cérémonie, il se rendit auprès de Napoléon, et le conjura de lui laisser la satisfaction de le couronner de sa main. Malgré l'onction de sa parole, il ne put réussir à ébranler la fermeté de l'empereur. C'était là une de ces questions capitales sur lesquelles Napoléon avait fermement résolu de ne point fléchir.

La cérémonie du sacre se fit, le 15 décembre, à Notre-Dame avec un éclat incomparable. Après que le saint-père eut bénit la couronne et prononcé sur elle les prières accoutumées, l'empereur la saisit, la posa sur sa tête, et couronna ensuite de ses propres mains l'impératrice.

Le pape venait de donner au chef de la France une marque signalée de sa condescendance : il s'agissait maintenant d'en obtenir le prix. Il ne voulut pas laisser à ses ministres le soin de traiter la grande affaire des restitutions territoriales. Il s'adressa lui-même à l'empereur, et mit dans ses instances une ardeur et une onction qui embarrassèrent beaucoup Napoléon. Les prières de ce pontife étaient de celles qu'il lui coûtait le plus de repousser. Afin de mettre sa faiblesse en garde contre les séductions de la parole douce et pénétrante du vieillard, il prenait soin de n'être jamais seul quand Pie VII se rendait près de lui. Il le pria de réunir toutes ses demandes dans un mémoire sur lequel il prendrait ensuite des conclusions. C'était là précisément ce que redoutait le pape : il craignait que ses demandes, une fois livrées au cours régulier des af-

faires générales, n'eussent le sort de la plupart des prétentions élevées par les cours étrangères. Mais il fallut bien en venir à ce mode de négociation. Dans un mémoire habilement rédigé, il énuméra toutes les charges qui obéraient le saint-siége ; il s'attacha à démontrer qu'elles étaient hors de toute proportion avec ses revenus; il rappela tous les malheurs qui avaient frappé les États de l'Église, la perte du Comtat d'Avignon, celles du Ferrarais, du Bolonais et de la Romagne, ainsi que des fiefs qu'ils possédaient dans le Piémont, et finit par supplier l'empereur de restituer au trône pontifical les trois légations. « Après Dieu, disait-il, il ne voulait « mettre sa confiance qu'en la générosité du cœur « magnanime de Sa Majesté Impériale. Les admira« teurs de sa gloire aiment déjà à remarquer une « ressemblance frappante entre l'ancien fondateur « et le restaurateur actuel de l'empire français. « S. M. I., afin de rendre le parallèle parfait, imi« terait certainement l'acte spontané par lequel « Charlemagne avait rendu au successeur de saint « Pierre tout ce que les armes glorieuses de ce « grand empereur avaient recouvré sur les Lom« bards du don fait par Pepin son père. »

Le ministre des cultes, M. Portalis, fut chargé de répondre à ce mémoire [1]. L'empereur (la lettre était écrite en son nom) y protestait d'abord de son attachement au saint-siége, et en particulier de sa

[1] Février 1805.

vénération pour le souverain pontife qui occupait la chaire de saint Pierre. Puis, venant au fond de la question, il déplorait l'impuissance où il était de réparer les pertes récentes qu'avaient subies les États de l'Église. « La France avait des limites qu'il « s'était engagé, sous la foi du serment, à mainte- « nir. Il lui était également interdit de réduire le « territoire de la république italienne qui lui avait « confié le soin de la gouverner. Tout ce qu'il pou- « vait faire pour le bien du saint-siége, c'était d'em- « ployer son épée à arrêter les malheurs qui pour- « raient encore menacer l'Église, et de la faire jouir « paisiblement de tous les biens qui lui restaient [1]. » Ainsi Pie VII échoua dans tous ses efforts et il eut la douleur de retourner à Rome sans avoir pu emporter de son séjour en France aucun des points qui intéressaient à un si haut degré sa double puissance temporelle et spirituelle.

Du reste, son intervention au sacre de l'empe-

[1] Napoléon a dit, à Sainte-Hélène, que dans un de ces entretiens confidentiels si fort redoutés par lui, Pie VII lui avait présenté *un chiffon usé* contenant une déclaration par laquelle Louis XIV, devenu vieux et troublé par les terreurs de l'enfer, exprimait qu'il désapprouvait les fameux articles de 1682, touchant les libertés de l'Église gallicane. Le saint-père conjurait Napoléon d'y apposer sa signature, lui disant, pour le déterminer, qu'elle ne serait jamais montrée, pas plus, ajoutait-il, que n'avait été montrée celle de Louis XIV. Napoléon se défendit le mieux qu'il put, et se retrancha avec malice derrière l'autorité de ses évêques, qui étaient, disait-il, ses oracles en matière de foi et qui trouveraient fort mauvais qu'il fît une telle concession.

reur n'eut pas l'importance politique si ardemment souhaitée par les uns, si fort redoutée par les autres. Elle fut solennelle et touchante; mais elle resta ce que Napoléon avait voulu qu'elle fût, une simple cérémonie religieuse. Elle émut les âmes plus qu'elle ne parla aux intelligences. Elle ne valut à l'empereur ni une garantie, ni un droit de plus que ce qu'il possédait auparavant. L'Europe n'en était plus à ces temps où Rome dirigeait les consciences des peuples et des rois, où, de la même main dont elle ouvrait les portes du ciel, elle distribuait les couronnes de la terre. Elle n'avait plus la vertu d'imprimer sur le front d'un chef de dynastie le sceau du droit divin; elle ne pouvait que faire entendre des vœux et des prières. Ce n'était pas assez pour justifier la présence de son chef suprême à Paris. Elle compromettait, par une telle abnégation, le caractère sacré et la majesté du saint-père. Dans le sanctuaire du Vatican, à travers le voile mystérieux de sa double nature, le chef visible de l'Église universelle apparaissait encore entouré d'une grandeur imposante; mais, vu dans une salle du château des Tuileries, sous l'humble habit de cénobite, Pie VII perdait tout son prestige; il n'était plus qu'un homme ordinaire.

La couronne de Napoléon, pour avoir été consacrée par les mains du pape, n'en resta pas moins aux yeux de tous les partisans de la dynastie déchue, une couronne usurpée. Quant à la nation qui tenait son empereur pour très-légitime, non par

droit de naissance, mais par le droit de la gloire, du génie et de sa volonté propre. elle fut touchée certainement à la vue du vénérable Pie VII, venant sanctifier par ses bénédictions le choix qu'elle avait fait ; mais au point de vue du droit politique, que lui importait que ce fût la main d'un pape ou celle d'un simple métropolitain qui versât l'huile sainte sur la tête de son chef?

CHAPITRE XI.

Changement de ministère en Angleterre. — Pitt reprend la direction des affaires. — Parallèle entre Pitt et Napoléon. — Influence de Pitt sur la politique continentale. — Nouvelles explications entre la France et la Russie à l'occasion de l'événement d'Ettenheim. — M. d'Oubril quitte Paris. — Armements en Russie. — Accroissement des troupes françaises dans le Hanovre. — Humeur qu'en conçoit le roi de Prusse. — Armements de l'Autriche. — Spoliations qu'elle exerce en Allemagne. — Abus du droit d'épave. — Voyage de Napoléon à Boulogne et sur les bords du Rhin. — Réunion des princes allemands à Mayence. — Attaque et prise de quatre galions espagnols par les Anglais. — Rupture entre l'Espagne et l'Angleterre. — Traité secret entre l'Angleterre et la Suède.— Nouvelle et infructueuse tentative de Napoléon pour s'unir à la Prusse.— Frédéric-Guillaume propose sa médiation pour réconcilier la France et la Russie. — Elle est acceptée. — Son peu de succès. — Mission de M. de Nowosilsof à Londres.— Attitude hostile de l'Autriche.— Conduite véhémente de la cour de Naples. Violentes explications entre cette cour et la France. — Portrait de l'ambassadeur de France à Naples, M. Alquier. — Nouvelle coalition. — Traité secret du 11 avril 1805. — Ressentiments légitimes de Napoléon.

Tandis que Napoléon mettait sur sa tête la couronne de France, son plus redoutable ennemi, Wil-

liam Pitt, sortait de l'inaction à laquelle il s'était volontairement condamné depuis trois années, et saisissait, pour la seconde fois, les rênes de la politique anglaise. L'administration de M. Addington n'était plus au niveau des dangers terribles qui menaçaient l'Angleterre. Il fallait au timon de l'État un homme digne, par la hauteur de son âme et l'énergie de sa pensée, de se mesurer avec le chef de la France. Cet homme était Pitt; tous les regards de la nation étaient fixés sur lui, tous les vœux le rappelaient à la tête du gouvernement : son heure était venue; il avait le secret de sa force; il lui suffit de vouloir, pour faire disparaître comme une ombre le ministère Addington et prendre sa place.

Une crainte vive, incessante, obsédait la pensée du peuple anglais, c'était que Napoléon n'effectuât son projet et ne parvînt à porter la terreur de ses armes sur le sol britannique. Les forces de terre, dans ce royaume, avaient été portées à un développement inaccoutumé. 100,000 hommes de troupes régulières, et 80,000 de milices, étaient échelonnés sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande; et, en cas d'invasion, 400,000 volontaires devaient s'arracher à leurs foyers et seconder les efforts de l'armée régulière. Les forces maritimes avaient été augmentées dans une proportion plus grande encore. 500 vaisseaux de guerre et une immense flottille couvraient les eaux de la Manche et protégeaient comme une formidable armure le territoire anglais. Un si prodigieux armement n'avait pu réussir à

calmer les alarmes de la nation. Pitt savait bien qu'en ce qui touchait la défense du pays, les ministres avaient fait leur devoir; mais il lui importait qu'on le crût nécessaire, et il lui fallait un prétexte pour les renverser. Il se fit donc l'interprète de l'anxiété publique, accusa les ministres d'imprévoyance, et leur reprocha de n'avoir pas proportionné les moyens de défense à la grandeur du péril. M. Fox vint ensuite qui porta le dernier coup aux ministres : il fit une motion tendant à ce que la chambre prît en considération l'insuffisance des armements défensifs. Sur 460 membres, 204 votèrent en faveur de la proposition. Dans une question qui touchait à la sécurité, à l'existence même de l'empire, vaincre à demi, c'était succomber. Le ministère Addington se sentit frappé mortellement. Voyant sa cause perdue, il tâcha de s'abriter sous le grand nom de Pitt; il lui offrit le poste de ministre dirigeant. De leur côté, les whigs, impatients de monter au pouvoir, demandaient que les hommes les plus éminents des deux chambres, sans distinction de partis, concourussent à la formation du nouveau ministère. « Les circonstances étaient si « graves, disaient les amis de M. Fox, que toutes « divisions, toutes rivalités devaient disparaître « devant le péril commun, et ce n'était pas trop de « l'appui de tous les talents pour assurer le salut de « la vieille Angleterre. »

Mais le génie absolu de Pitt ne voulut point admettre de partage. Il repoussa avec un égal dédain

les offres des ministres et celles des whigs. Il était le maître de la situation, et c'est en maître qu'il reprit possession du pouvoir. Le 12 mai 1804, les ministres donnèrent tous leur démission, et Pitt fut chargé de former une nouvelle administration : il la composa d'hommes souples, dévoués à sa fortune et incapables de le gêner dans le développement de ses larges projets.

Voilà donc Napoléon et Pitt de nouveau en présence, remplissant l'un et l'autre la scène, et personnifiant, par leur génie et leurs passions, les deux peuples qui se disputaient l'empire du monde.

Pitt n'avait peut-être pas moins que son rival de cette puissance morale avec laquelle on subjugue les masses et la fortune elle-même. Sur tous les autres points d'ailleurs ces deux grands hommes différaient entièrement. Pitt s'était montré habile à l'âge où la capacité active de l'homme est à peine ébauchée ; il devait cette expérience précoce aux conseils de son père qui l'avait habitué, dès son plus jeune âge, au maniement des grandes affaires. Napoléon, passé pour ainsi dire d'une école d'artillerie au gouvernement de la France, avait paru comme l'œuvre du miracle, sachant tout, pouvant tout, sans qu'on pût dire où et comment s'était formé son merveilleux génie. Aussi, le premier était-il plutôt l'homme de l'étude et de l'éducation, le second de la nature et de la destinée ? Orateur de premier ordre, bien que son éloquence tînt plus du raisonnement que de l'élan du cœur, Pitt possédait

à un degré éminent l'art de convaincre et de diriger les esprits. Remuer les âmes et les subjuguer par l'éclat et la grandeur de ses actions était plus dans le caractère et la situation de Napoléon. Chez tous les deux, une intelligence vaste, hardie et féconde. Napoléon voulait que la France occupât le premier rang dans le monde. Pitt avait la même ambition pour son pays ; mais, obligé de se mouvoir sous le contrôle d'une opposition sévère, chargé de conduire un peuple froid, positif, calculateur, qui n'estime la gloire qu'autant qu'elle s'escompte en argent, ses combinaisons les plus audacieuses étaient toujours renfermées dans les limites du possible et de l'utile. Napoléon, au contraire, maître d'un pouvoir absolu, placé à la tête d'une nation vive et enthousiaste, qui aime la guerre et la gloire avec ivresse, même lorsqu'elles sont infructueuses, s'abandonnait sans mesure à toutes les conceptions de sa pensée; et trop souvent elles étaient calculées sur une échelle démesurée, sans proportion avec la courte durée de la vie humaine. Aussi peut-être Pitt avait-il plus de cette dextérité avec laquelle on élève et soutient la fortune d'un empire ; Napoléon, plus de cette force indomptée qui crée et renverse.

Dans toutes les grandes cours du continent, il y eut un frémissement de joie à la nouvelle que les destinées de l'Angleterre venaient encore une fois d'être remises entre les mains du fils de Chatham. A Vienne, à Pétersbourg, à Berlin, à Naples, à Ma-

drid, partout les coteries coalitionnaires reprirent avec ardeur et confiance la trame de leurs intrigues. La politique anglaise prit soudainement une allure plus ferme. Au lieu de se consumer, comme sous le ministère Addington, dans d'obscurs complots indignes d'un grand peuple, elle s'occupa d'organiser une troisième coalition. « Attendre toujours « l'ennemi, disait Pitt, ce n'est point le combattre : « la guerre, tant qu'elle restera défensive et seule- « ment maritime, sera un danger immense et fla- « grant pour l'Angleterre : il faut, sans plus de « délai, armer le continent contre Napoléon, l'arra- « cher violemment des bords de l'Océan et le re- « jeter sur les champs de bataille de l'Allemagne et « de l'Italie. »

La Russie fut la première des grandes puissances du continent qui subit l'influence de Pitt. Les procédés d'Alexandre à l'occasion de la mort du duc d'Enghien avaient été si outrageants contre Napoléon, celui-ci s'en était vengé par des traits si pénétrants et si amers, que toute l'Europe s'était attendue à ce que la France et la Russie allaient se déclarer la guerre. Mais l'empereur Alexandre, encore plus dressé peut-être que son cabinet à la dissimulation, contint les ressentiments prêts à déborder, convint secrètement avec Pitt d'ajourner la guerre à l'époque où toutes les grandes couronnes seraient décidées à y prendre part, et se contenta pour le moment de rompre ses relations officielles avec la France. M. d'Oubril eut l'ordre de présenter

au cabinet de Paris une série de demandes toutes calculées pour blesser le chef de la France et provoquer un éclat [1].

Après s'être plaint des termes offensants dans lesquels la note française avait rappelé les circonstances de l'assassinat de Paul Ier, le chargé d'affaires de Russie déclarait qu'il ne saurait prolonger son séjour à Paris qu'autant que les demandes suivantes seraient préalablement accordées :

« 1° Qu'en conformité des articles 4 et 5 de la « convention secrète du 11 octobre 1801, le gouver« nement français donnerait ordre à ses troupes « d'évacuer le royaume de Naples ;

« 2° Qu'en vertu de l'article 2 de cette convention, « le gouvernement français promettrait d'établir dès « à présent un concert intime avec S. M. I. pour « terminer les affaires d'Italie ;

« 3° Qu'il s'engagerait, d'après l'article 6 de la « même convention, à indemniser sans délai le roi « de Sardaigne des pertes qu'il avait essuyées ;

« 4° Enfin que, conformément aux obligations « d'une médiation et d'une garantie communes, le « gouvernement français promettrait de rappeler « incessamment ses troupes du nord de l'Allemagne, « et prendrait l'engagement de respecter strictement « la neutralité du corps germanique. »

M. de Talleyrand répondit le 28 juillet à cette note hautaine. Il avoua franchement que son gou-

[1] Lettre à M. de Talleyrand, du 21 juillet.

vernement n'avait pas rempli ses engagements avec la Russie ; « mais c'était, dit-il, parce que la Russie « n'avait pas rempli les siens envers la France. »

Faisant de nouveau allusion à la triste affaire d'Ettenheim, il demanda si le deuil que la cour de Russie venait de porter pour un homme que les tribunaux de France avaient condamné était bien conforme à l'esprit de la convention du 11 octobre 1801.

Il rappela ensuite toutes les infractions commises par la Russie à la lettre et à l'esprit de cette convention, l'affectation qu'elle avait mise à honorer publiquement de ses faveurs deux émigrés français, MM. de Vernègues et d'Entraigues, en les accréditant le premier à Dresde, et le second à Rome ; l'occupation prolongée des Sept-Iles, contrairement à l'article 9 de la convention du 11 octobre, portant que les deux parties contractantes garantissaient l'indépendance des Sept-Iles et qu'il n'y aurait plus dans ces îles de troupes étrangères ; le peu de souci que montrait le cabinet russe pour se concerter avec la France, *afin de consolider la paix générale, rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde et assurer la liberté des mers ;* enfin son injuste partialité en faveur de l'Angleterre qui ne voulait ni la paix ni la liberté maritime.

La note se terminait par ces fières paroles : « Le « cabinet de Russie voudrait que la France s'astreignît à remplir les stipulations qui sont à sa charge, « sans lui assurer l'exécution de celles qui sont à son

« avantage. Ce serait agir comme un vainqueur à « l'égard du vaincu ; ce serait supposer que la « France pût être jamais intimidée par des menaces « et dans le cas de reconnaître la supériorité à quel- « que puissance que ce fût. L'empereur des Fran- « çais veut la paix du continent, il n'a rien épargné « pour la maintenir ; mais, avec l'aide de Dieu et « de ses armées, il n'est dans le cas de craindre per- « sonne. »

Cette réponse tranchait dans le vif toutes relations officielles entre les deux puissances. Le 24 août, le chargé d'affaires de Russie remit à M. de Talleyrand une dernière note rédigée en style de manifeste, et qui se terminait par la demande précise de ses passeports. Ils lui furent immédiatement envoyés, et, deux jours après, le 26 août, M. d'Oubril quitta Paris avec toute sa légation, et prit la route de Mayence.

Dans le moment où la Russie brisait avec tant d'éclat toutes ses relations avec la France, on apprit qu'elle se livrait à des armements formidables et que ses troupes se portaient en grandes masses sur les frontières de Pologne. Alors un soupçon envahit l'esprit de Napoléon : peut-être la Russie avait-elle résolu de brusquer la guerre, d'entraîner violemment les puissances d'Allemagne et de pousser ses armées à travers le Lauenbourg et le Mecklembourg jusque dans le Hanovre. Il résolut d'augmenter le corps d'armée qui occupait l'électorat; mais ses derniers engagements avec la Prusse s'y opposaient

formellement. Il espéra qu'en faisant filer par petites bandes et sur des routes de traverse un nombre de conscrits proportionné aux besoins du moment, ces renforts isolés échapperaient à la surveillance des autorités prussiennes : il se trompa. Le cabinet de Berlin en fut informé et il s'en plaignit[1]. L'empereur, pris en flagrant délit, au lieu de rentrer scrupuleusement dans les termes de la dernière convention sur le Hanovre, témoigna de l'humeur et fit répondre[2] qu'il était dans la nécessité de se mettre en défense contre les mesures offensives de plusieurs cabinets malveillants ; « mais il ne se refusait « pas à donner l'assurance que ses troupes dans « l'électorat ne dépasseraient pas 30,000 hommes. « Ce n'était pas d'ailleurs depuis le degré de force « et d'accroissement qu'avait reçu la France, qu'il « convenait que la Prusse élevât des questions de « rigueur : certaines observations paraîtraient né- « cessairement sortir d'un dessein de faire naître « des tracasseries, ce que le cabinet de Paris ne « pourrait s'empêcher de voir avec déplaisir. »

On se montra très-blessé à Berlin de ce que cette note renfermait de dur et d'inusité dans le fond comme dans la forme. « La France parlait de l'ac- « croissement qu'avait reçu sa puissance ; mais n'é- « tait-ce pas la Prusse, qui, par la paix de Bâle, et « depuis cette paix, y avait le plus contribué? n'é-

[1] Note du 21 juillet 1804.

[2] Dépêche de M. de Talleyrand, datée de Valençay du 10 août.

« tait-ce pas la Prusse qui avait vu avec le plus de « satisfaction les progrès de cet affermissement? « Pourquoi 30,000 hommes dans l'électorat, lors- « que la Prusse avait pris l'engagement de garantir « le nord de l'Allemagne contre toute attaque du « dehors?

« En ce qui regardait le mot tracasserie, le roi « espérait qu'à l'avenir le cabinet des Tuileries veil- « lerait plus sur ses expressions quand il s'agissait « de caractériser la marche de la politique prus- « sienne. »

Il y avait de la dignité dans ces représentations; mais comme si la fermeté du roi eût été épuisée par cet effort, il finit par admettre le chiffre des 30,000 hommes. Or, il avait été expressément décidé par la dernière convention que les troupes qui occupaient le Hanovre ne seraient pas augmentées.

De son côté, l'Autriche commençait à changer d'attitude. Elle se montrait plus hardie dans sa marche, moins révérencieuse dans son langage avec nous. Elle couvrait toutefois ses armements de mystères, elle allait même jusqu'à les nier, lorsque nous nous en plaignions; maintenant elle s'y livrait ostensiblement. M. de Cobenzl, pressé vivement un jour par M. de Champagny de s'expliquer sur ces levées extraordinaires, lui répondit de l'air d'un homme qui a pris son parti : « Nous voulons bien « vivre avec vous, M. l'ambassadeur, mais nous vou- « lons aussi avoir une bonne armée. »

Ce langage inaccoutumé, de la part d'une cour

jusque-là si obséquieuse, frappa le cabinet des Tuileries. Il indiquait que les grandes puissances s'étaient réciproquement communiqué leurs pensées et que l'Autriche avait puisé dans les excitations de Pitt une audace qui ne lui était pas naturelle. Elle n'osait pas encore nous braver ouvertement, mais elle avait cessé de nous craindre.

Après l'œuvre accomplie de la sécularisation, il s'était trouvé en Allemagne un grand nombre de propriétés éparses, la plupart fondations religieuses et abbayes dépendant des principautés ecclésiastiques qui venaient d'être sécularisées. L'Autriche, qui ne cherchait qu'à grossir son trésor, fut comme saisie d'une véritable fureur spoliatrice. A l'aide d'un prétendu droit d'épave, elle s'empara de tous ceux de ces biens qui se trouvaient situés dans les limites de son territoire, prétendant qu'ils étaient tombés en déshérence et n'avaient plus de maîtres. C'est ainsi qu'elle s'appropria diverses propriétés de couvents, églises ou hôpitaux de la Suisse évaluées à environ sept millions de francs, et qui avaient été sécularisées par le recez du 25 février 1803. Mais, pour avoir perdu leur destination religieuse, ils n'en continuaient pas moins d'être la propriété des établissements suisses. Les cantons en appelèrent à l'équité de l'Autriche. Elle répondit (9 septembre 1804) qu'elle abandonnerait de son côté ce qu'elle possédait sur le territoire helvétique. Or, ce qui lui appartenait consistait en certains droits surannés tant sur l'abbaye de Saint-Gall que sur

l'ancien héritage des maisons de Habsbourg et de Kybourg; et ces droits, en y ajoutant ce que des corporations autrichiennes pouvaient posséder en Suisse, étaient bien loin d'égaler ce que l'Autriche avait confisqué sur les cantons helvétiques.

Elle appliquait son droit d'épave et d'incamération non pas seulement aux cantons suisses, mais aussi à tous les princes de l'Empire dont elle avait à se plaindre, et notamment aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg. C'est ainsi qu'elle se fit céder de force la ville de Lindau, qui la rapprochait du Rhin. Plusieurs petits princes ayant fait des actes de soumission maladroite, elle en avait conclu qu'elle avait fait peur, et qu'il lui suffirait de pousser violemment les choses pour ramener à son obéissance tous les princes qui s'en étaient écartés. Mais Napoléon résolut d'intervenir en sa double qualité de protecteur de la confédération helvétique et de garant de l'état de choses établi en Allemagne par le recez du 25 février 1803. Il demanda justice, et la demanda prompte et entière. Dès que la France entrait en scène, il ne pouvait plus être question à Vienne de recourir à des expédients dilatoires : il fallait restituer ou tirer l'épée. L'heure des combats n'avait pas encore sonné pour cette cour; elle fléchit et céda à la Suisse (24 décembre) la ville de Constance, comme indemnité des propriétés dont elle s'était injustement emparée. Les princes électeurs furent mis de même à l'abri de ses prétentions fiscales.

C'est un curieux spectacle que celui de cette puissance tour à tour humble et hardie, commençant des projets audacieux, puis feignant d'y renoncer dès qu'elle se voyait devinée, et les reprenant aussitôt qu'elle croyait pouvoir le faire sans péril, s'avançant ici avec prudence et comme à tâtons, là avec l'impétuosité d'un torrent, se faisant plaindre par les grandes cours et redouter par les petites, très-réservée à Londres, fort empressée à Pétersbourg, tempérant toutefois l'ardeur belliqueuse de cette dernière cour, et la conjurant de ne pas se démasquer trop tôt.

Au milieu des sombres présages qui annonçaient l'embrasement prochain du continent, il importait à l'empereur Napoléon de s'assurer l'amitié et le concours des princes allemands. Après avoir parcouru tous les camps échelonnés sur les côtes de l'Océan, depuis Boulogne jusqu'à Anvers, activé par sa présence les préparatifs du projet de descente, électrisé son armée par les distributions des premières croix de la Légion d'honneur, il alla visiter les provinces rhénanes, et s'arrêta à Mayence. L'empressement avec lequel la plupart des princes de la confédération accoururent autour de lui passa son espérance. Il n'y avait pas un de ces princes qui n'eût à se plaindre de l'Autriche, pas un qu'avec son droit d'épave, elle n'eût dépouillé de quelque portion de ses indemnités. Tous vinrent saluer dans Napoléon, non-seulement le chef couronné d'un grand peuple, mais un protecteur. Tout l'em-

pire en quelque sorte passa sur la rive gauche du Rhin. Ces témoignages n'avaient point la roideur de la froide étiquette : c'était de l'entraînement. L'éventualité d'une guerre prochaine fut au nombre des questions plutôt effleurées qu'approfondies dans les entretiens confidentiels de Napoléon avec les princes allemands, et il eut lieu d'être satisfait : on s'entendit à demi-mot. L'Autriche prit ombrage de l'espèce de congrès improvisé à Mayence. Elle put juger alors combien elle avait été imprudente en blessant, comme elle l'avait fait, tous ces princes, naguère appuis de sa monarchie, et qui en laissent voir le cœur dès qu'ils ne la couvrent plus.

Napoléon était encore à Mayence quand il apprit l'agression soudaine et barbare de quatre galions espagnols par une escadre anglaise, et la rupture qui s'ensuivit immédiatement entre l'Angleterre et l'Espagne.

Nous avons vu la cour de Madrid, un moment irrésolue après la rupture du traité d'Amiens, poursuivre une neutralité impossible, et sur le point de nous échapper; puis, soudainement retenue et rivée à notre système fédératif par la main vigoureuse du premier consul. Le traité du 15 octobre 1803 avait mis un terme à toutes les incertitudes de cette cour. Elle avait rempli avec une fidélité scrupuleuse tous ses engagements, contremandé ses armements de terre, réparé, équipé et armé ses vaisseaux, couvert de canons ses ports et ses côtes. Le prince de la Paix semblait n'avoir plus qu'une pensée, celle de sub-

stituer à une alliance forcée une alliance de choix, et de racheter tous ses torts passés par la spontanéité de son dévouement. Lorsqu'on sut à Madrid la catastrophe de Vincennes, la diplomatie coalitionnaire fit mouvoir tous ses ressorts, afin d'émouvoir l'âme engourdie de Charles IV et de la reine, et de leur arracher quelques démonstrations offensantes contre Napoléon ; mais le favori sut réprimer toute expression de blâme. Dociles à ses conseils, les souverains dégénérés de l'Espagne témoignèrent la plus glaciale indifférence pour l'acte sanglant qui venait de répandre le deuil dans leur maison. Enfin, lorsque Napoléon se fit proclamer empereur, sa reconnaissance par le roi Charles IV n'éprouva ni difficulté ni retard. C'est alors que le comte de Lille indigné renvoya à son royal parent l'ordre de la Toison d'or avec ces paroles qui durent pénétrer comme un fer acéré dans le cœur du débile monarque : « Il ne peut y avoir rien de commun entre « moi et le grand criminel que l'audace et la for- « tune ont placé sur mon trône qu'il a eu la barbarie « de teindre du sang d'un Bourbon. »

De leur côté, les ministres anglais avaient agi, après la conclusion du traité de subsides, comme l'avait prévu la France. Ils n'avaient point déclaré la guerre à l'Espagne : ils s'étaient bornés à constater le droit qu'ils avaient de la lui faire ; ils avaient même consenti à ajourner indéfiniment toute rupture, y mettant cependant trois conditions : 1° que l'Espagne ne ferait point d'armements maritimes ;

2° qu'elle ne permettrait pas la vente de navires et cargaisons d'origine anglaise; 3° qu'elle garantirait le territoire portugais contre toute invasion des troupes françaises. Napoléon ayant autorisé le cabinet de Madrid à accepter ces conditions, elles furent stipulées dans une convention spéciale, et l'Espagne se crut pour longtemps à l'abri des dangers d'une guerre maritime. Mais bientôt M. Addington succomba sous les attaques réunies des deux oppositions, et Pitt le remplaça. Rien d'abord, dans son attitude ni dans son langage, ne trahit le dessein de sortir du système embrassé par ses prédécesseurs, et cependant sa résolution était prise. Il voyait dans l'Espagne une puissance molle et faible dont les places, les îles, les possessions et la marine mal gardées ou délabrées lui offraient une proie facile. Il était décidé à faire une grande spoliation, à profiter de la sécurité dans laquelle s'endormait cette monarchie pour fondre soudainement sur elle, abîmer son commerce, s'emparer des galions chargés d'or qu'elle attendait d'Amérique, et détruire ses vaisseaux. Il mit un art profond et vraiment infernal à prolonger sa sécurité. L'Angleterre était alors représentée à Madrid par M. Otham Frère, homme violent et haineux qui avait toujours la menace et l'insulte à la bouche. Il s'était rendu odieux au prince de la Paix, qui avait demandé son rappel. Pitt avait accédé avec un empressement perfide aux désirs du prince. Il avait rappelé le fougueux Otham, et l'avait remplacé par son frère,

M. Benjamin Frère, dont l'esprit était plus conciliant. Pendant que ce dernier négociait paisiblement avec le gouvernement espagnol, des instructions secrètes parties de l'amirauté dans les derniers jours du mois d'août, enjoignirent à tous les commandants des flottes en mer d'arrêter et d'envoyer en Angleterre les galions d'Amérique, de couler bas tous les navires au-dessous de cent tonneaux, d'envoyer les autres à Malte, et enfin de bloquer et d'incendier les ports et les rades de l'Espagne.

Le 5 septembre 1804, un convoi de quatre galions convoyés par quatre frégates revenait de la Plata, chargé de 16 millions de piastres et de beaucoup d'autres effets précieux. Il fut rencontré et attaqué à la hauteur du cap Sainte-Marie par quatre frégates anglaises, sous les ordres de sir Graham Moore : le combat fut court, mais sanglant. Le feu prit aux poudres d'un des galions et le fit sauter : tout l'équipage périt englouti dans les flots ; les trois autres furent conduits en trophée dans les ports britanniques. De son côté, Nelson attaquait et incendiait devant Barcelone trois navires de commerce espagnol ; enfin une autre croisière anglaise enlevait un régiment d'infanterie qui se rendait à Majorque.

L'Espagne, en signant le traité du 15 octobre 1803, s'était faite notre alliée. L'Angleterre n'était pas obligée de ménager un État qui, par ses subsides, concourait à nos efforts ; elle avait incontestablement le droit de lui faire la guerre. Mais les

lois de l'honneur, celles de l'humanité lui commandaient de ne commencer la guerre qu'après l'avoir déclarée. L'attaque soudaine des galions de la Plata restera à jamais dans l'histoire comme un des plus infâmes guets-apens dont se soit rendu coupable un gouvernement civilisé. Un cri d'indignation s'éleva du sein de toutes les âmes généreuses; et même en Angleterre l'opinion publique fut unanime pour flétrir cet abus monstrueux de la force. Dans le sein du parlement, des voix amies de Pitt firent entendre à cette occasion des paroles de douleur et d'amertume.

« Arrêtez un navire, s'écria lord Grenville, vous « pouvez le relâcher ; séquestrez, saisissez la car- « gaison, vous pourrez indemniser le propriétaire ; « détenez, emprisonnez l'équipage, les portes du « cachot peuvent s'ouvrir ; mais pour un navire in- « cendié. coulé bas, quel remède? Qui retirera du « sein de la mer les cadavres de 300 victimes assas- « sinées en pleine paix, et saura les rendre à la vie? « Les Français nous appellent une nation mercan- « tile; ils prétendent que la soif de l'or est notre « unique passion : n'ont-ils pas le droit d'attribuer « cette violence à notre avidité pour les piastres es- « pagnoles? Ah ! plutôt avoir payé dix fois la valeur « de ces piastres fatales et n'avoir pas entaché l'hon- « neur anglais d'une telle souillure ! »

Du reste, à part l'odieux de l'attaque des galions, il y avait, il faut le reconnaître, une terrible énergie dans la résolution de Pitt. Il n'ignore pas qu'une

des causes qui ont jusqu'ici empêché Napoléon de tenter le passage de la Manche, c'est l'infériorité de sa marine. Il sait qu'en attaquant l'Espagne, il va la précipiter tout entière dans nos bras, confondre les deux marines, nous donner ce surcroît de vaisseaux qui nous est indispensable pour affronter les escadres anglaises. Ces considérations ne l'arrêtent point ; il jette audacieusement le défi aux flottes combinées des deux peuples : il complète, il soude, pour ainsi dire, de ses propres mains leur intime alliance. Combien devait être profonde la confiance que lui inspiraient la puissance et le patriotisme de la nation ! Et pour l'Espagne, quel mépris ! Quelle leçon pour les peuples qui livrent leurs destinées à des maîtres imbéciles ou corrompus !

Après l'attaque et la prise des galions, il ne pouvait y avoir place dans le cœur de tout Espagnol que pour un sentiment, celui d'une légitime vengeance ; et cependant, à la pensée d'entrer en guerre avec l'Angleterre, M. de Ceballos s'écria, terrifié, que si l'Espagne acceptait la lutte avec un tel ennemi, elle était perdue. Il prétendit qu'il fallait dévorer en silence l'affront fait à l'honneur castillan, temporiser et négocier. Mais le prince de la Paix, bien inspiré cette fois, repoussa ces lâches conseils. « Je monterai à cheval, dit-il, et je conduirai une armée à « l'empereur au camp de Boulogne. » La guerre fut solennellement déclarée à la Grande-Bretagne, et l'ordre envoyé dans tous les ports de s'emparer des bâtiments, des marchandises et des capitaux anglais.

La nation ressentit comme elle le devait le sanglant outrage qui venait d'être fait à son honneur, et elle s'identifia avec son gouvernement. Godoï lui-même semblait honteux de sa longue indolence et comprendre la grandeur de ses nouveaux devoirs. On eût dit qu'animée tout à coup par le souffle de Napoléon, la monarchie espagnole allait retrouver enfin son ancienne énergie et se retremper dans la lutte formidable qui venait de s'ouvrir.

Presque au même moment où Pitt attaquait l'Espagne avec tant de violence, il entraînait sous les bannières anglaises la Suède jusqu'alors incertaine, et contractait avec elle une étroite alliance.

Poussé par une manie ridicule de faire du bruit en Europe, s'imaginant qu'il suppléerait à sa faiblesse par ses bravades, Gustave IV s'était posé en adversaire personnel de Napoléon, en défenseur chevaleresque de la légitimité, de l'émigration, de tout ce que le peuple français avait depuis quinze ans attaqué, détruit ou proscrit. C'est ce prince qui, en 1802, avait protesté lui seul à Ratisbonne contre l'arbitrage de la France et de la Russie, dans le règlement du partage des indemnités germaniques ; qui, plus tard, à l'imitation de l'empereur Alexandre, osa prendre le deuil pour la mort du duc d'Enghien, et appuyer à la diète la fameuse note russe touchant la violation du territoire de Bade ; c'est lui encore qui, depuis, s'était fait le protecteur de la noblesse équestre contre son beau-frère l'électeur de Bavière, dont il était dans ce

moment-là même l'hôte dispendieux et turbulent.

De telles aberrations n'auraient dû exciter que la pitié de l'empereur : elles soulevèrent sa colère, et, sortant de toutes mesures, il fit insérer dans le *Moniteur* du 14 août 1804 une longue et amère invective contre la personne de Gustave IV. Ce prince se vengea en rompant toutes relations avec la France. L'ordre fut signifié au chargé d'affaires de France de quitter immédiatement Stockholm, et, dans la note renfermant cette injonction, l'empereur était qualifié de *monsieur* Napoléon Bonaparte. L'Angleterre n'attendait que cette rupture pour s'offrir à la Suède et lui proposer ses subsides. Ils furent acceptés avec transport, et, le 3 décembre 1804, les deux puissances signèrent un traité d'alliance par lequel Gustave IV mit à la disposition des Anglais, à titre de place d'armes et d'entrepôt de commerce, la ville et le port de Stralsund, ainsi que l'île de Rügen. L'Angleterre s'engagea, de son côté, à payer à la Suède un subside de 80,000 livres sterling.

Ainsi, sept mois à peine se sont écoulés depuis que Pitt a ressaisi le pouvoir, et déjà, sous sa forte impulsion, tout s'ébranle sur le continent ; au nord, au midi, au centre, partout s'agitent nos ennemis, partout se renouent les fils de la trame coalitionnaire et se manifestent les symptômes d'un prochain embrasement. Bien que Napoléon ne pût saisir encore les preuves matérielles d'un concert intime entre les cours de Londres, de Vienne et de Pétersbourg, il ne doutait plus qu'elles ne se fussent déjà entendues

et promis d'associer leurs forces pour l'humilier et l'abattre.

Jamais il n'avait senti davantage le prix d'une grande alliance continentale, ni déploré plus amèrement l'inutilité de ses efforts pour lier la Prusse à sa cause. Il résolut de tenter auprès du roi une nouvelle démarche. Afin de le séduire, il lui fit savoir que s'il voulait, à son exemple et à celui de l'empereur d'Autriche, se revêtir de la dignité impériale, la France le seconderait avec un entier dévouement. Mais en vain s'efforce-t-il d'éveiller dans l'âme de Frédéric-Guillaume des idées de grandeur : la corde, bien que touchée avec art, ne vibre point. Le petit-neveu du grand Frédéric répond que, satisfait de sa destinée, il ne souhaite rien de plus que de conserver le rang auquel la Providence a élevé sa maison. L'esprit audacieux de l'empereur ne pouvait comprendre une telle humilité, et il entendait autrement les devoirs d'un roi. Quand tous les grands États reculaient leurs limites et s'étendaient sans mesure, il pensait que c'était une obligation pour la Prusse de s'agrandir à son tour. Il voulait l'élever, la fortifier, l'emporter avec lui dans les hautes sphères où l'attiraient son génie et son ambition. Le nouveau refus du roi n'était point à ses yeux de la modération, mais de la peur, peut-être même un symptôme plus grave, le présage d'une intimité secrète avec l'empereur Alexandre [1].

[1] Dépêche de M. de la Forest, 19 octobre 1804. — Mission du général Knobelsdorff à Paris.

Un changement récemment opéré dans le personnel du ministère prussien avait éveillé à Paris des soupçons. Le chef du parti français dans le cabinet de Berlin, M. d'Haugwitz, venait d'être, sous la forme d'un congé indéfini, écarté des affaires, et la direction exclusive du cabinet était restée à M. de Hardenberg dont les penchants étaient tout anglais. C'était l'influence de la reine qui avait arraché au roi cette détermination.

Quelles que fussent cependant les prédilections de Frédéric-Guillaume pour l'empereur de Russie, il y avait évidemment une pensée qui dominait en lui toutes les autres, c'était de prévenir une rupture entre les deux grands empires qui menaçaient de le broyer dans leur choc. Il ne nous restait plus qu'à utiliser cette passion. Napoléon tenait Frédéric-Guillaume pour un homme timide, mais loyal : peut-être ce prince parviendrait-il à faire prévaloir dans le cabinet russe des sentiments de conciliation; dès lors l'Autriche serait condamnée à l'immobilité; la paix du continent serait garantie pendant quelques années, et nous pourrions, sans crainte d'être attaqués sur le Rhin, tenter d'escalader le rivage anglais.

De son côté, l'empereur Alexandre sollicitait aussi l'intervention officieuse du roi, non, comme Napoléon, dans des vues pacifiques, mais pour l'enlacer graduellement et le compromettre vis-à-vis de la France. Il lui cachait ses projets avec un secret impénétrable, affectait vis-à-vis de lui les dehors

d'un prince modéré, équitable, amoureux de la paix, uniquement occupé de défendre les droits des faibles contre les envahissements de la force. « Son « vœu le plus ardent, disait-il, était d'éviter une « guerre avec la France, et il avait mis toutes ses « espérances dans les bons offices du roi. » Afin de mieux abuser Frédéric-Guillaume, il confirmait par des faits ses assurances pacifiques.

Lorsque le roi eut reconnu la dignité impériale dans la personne de Napoléon, le comte de Lille jugea que sa dignité ne lui permettait plus d'accepter l'hospitalité d'un prince qui avait de tels ménagements pour l'ennemi de sa maison. Il quitta Varsovie et se rendit à Grodno, afin d'y rédiger et publier, de concert avec le comte d'Artois, un acte de protestation contre le nouvel empereur. Mais Alexandre ne permit pas qu'un tel acte se fît dans ses États. Le prétendant fut obligé de s'embarquer, et comme si, dans son infortune, la terre elle-même lui eût manqué, il lui fallut rédiger sa protestation en pleine mer, sur le vaisseau même qui le portait. L'empereur de Russie présenta au roi de Prusse la conduite qu'il avait tenue dans cette circonstance délicate comme un procédé plein d'égards pour la personne du chef de la France et un témoignage irrécusable de ses dispositions à se rapprocher de lui. Il affectait aussi de qualifier sévèrement les incartades du roi Gustave.

Au comble du bonheur de se voir recherché par la France et la Russie, Frédéric-Guillaume embrassa

avec ardeur la mission de pacificateur de l'Europe, et proposa officiellement sa médiation aux deux empereurs qui l'acceptèrent, Alexandre avec une joie simulée et perfide, Napoléon avec un désir très-sincère de conciliation.

Le roi se préparait à remplir son rôle de médiateur, quand un événement inattendu vint troubler sa joie et retarder l'ouverture des négociations. La police française fut avertie que le chevalier de Rumboldt, chargé d'affaires d'Angleterre à Hambourg, ourdissait des trames criminelles contre la personne de l'empereur. Elle le fit enlever, ainsi que ses papiers, dans la nuit du 24 au 25 octobre, et conduire, sous escorte, à Paris. Or, le roi de Prusse était directeur du cercle de la basse Saxe, auprès duquel était accrédité M. de Rumboldt, et, à ce titre, il devait protection et garantie à cet agent. Toutes les passions qui avaient paru assoupies à Berlin depuis l'affaire d'Ettenheim se réveillèrent soudainement, et mille clameurs s'élevèrent autour du roi. Nos ennemis, habiles à exploiter ce fâcheux incident, allaient criant partout que l'honneur de la monarchie était compromis si elle n'exigeait pas une réparation égale à l'affront qui venait de lui être fait. Tout le conseil fut convoqué à Potsdam ; le duc de Brunswick lui-même fut invité à s'y rendre, afin de délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Enfin, l'irritation alla si loin que le voyage du général Knobelsdorff, qui devait aller représenter son souverain à la cérémonie du sacre, fut contremandé.

Toutefois, le premier mouvement d'humeur passé, Frédéric-Guillaume sentit qu'il était ridicule de faire un coup d'éclat pour un acte d'une importance après tout fort minime. Il prit le parti de s'en expliquer lui-même dans une lettre confidentielle qu'il écrivit le 2 novembre à l'empereur. Cette démarche toute de confiance eut un plein succès : le prisonnier fut relâché immédiatement. La réponse de Napoléon (11 novembre 1804), pleine des témoignages de la plus vive amitié, combla de joie Frédéric-Guillaume. « Le mal que nous avons craint, écrivait M. Lom- « bard à M. de la Forest, est devenu la source de « la satisfaction la plus pure, et l'empereur Napo- « léon, habitué aux conquêtes, vient d'en faire une « nouvelle d'un trait de plume [1]. » Le roi opposa avec orgueil le triomphe paisible de la modération aux conseils froidement passionnés qui le poussaient à des mesures violentes, et se prépara à exercer la médiation dont il attendait, dans la candeur de son âme, un succès complet.

Avant que la négociation fût ouverte, Napoléon voulut que toutes les questions fussent bien posées, les points en litige parfaitement éclaircis, les prétentions et les droits de chacun exactement définis. Des instructions furent envoyées à cet effet à M. de la Forest (4 décembre 1804).

Par la convention du 11 octobre 1801, la France et la Russie avaient pris l'engagement, la première,

[1] Dépêche de M. de la Forest du 20 novembre 1804. Dépôt des archives des affaires étrangères.

de respecter l'indépendance du royaume de Naples, d'indemniser le roi de Sardaigne de la perte de ses États, de s'entendre avec la Russie pour l'arrangement des affaires d'Italie ; la seconde, d'évacuer les Sept-Iles, de se concerter avec la France pour établir un juste équilibre dans les différentes parties du monde et d'assurer la liberté des mers. Les deux puissances n'avaient jamais pris au sérieux la convention du 11 octobre. A peine l'avaient-elles signée qu'elles s'étaient mutuellement affranchies des obligations qu'elle leur avait imposées. Ainsi la France avait incorporé le Piémont à son territoire, et elle n'avait pris nul souci d'indemniser le roi de Sardaigne. Elle avait envahi le royaume de Naples et organisé l'Italie, sans s'être préalablement concertée avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie, de son côté, avait continué d'occuper les Sept-Iles ; elle n'avait fait aucun acte tendant à assurer, de concert avec la France, la liberté des mers. L'une et l'autre puissance avaient donc perdu le droit de s'adresser des reproches : leurs torts étaient réciproques. Mais, tandis que la France ne se plaignait pas, le cabinet russe criait bien haut qu'elle avait manqué à tous ses engagements : il exigeait avec autorité qu'elle rentrât dans les limites du traité du 11 octobre, qu'elle évacuât le royaume de Naples et le Hanovre, et assignât une indemnité au roi de Sardaigne.

Lorsque Napoléon avait signé cette convention, il n'en avait pas mesuré toute la portée. Aujourd'hui

qu'il voyait le parti qu'en tirait la Russie; qu'au nord, au midi, au centre, sur quelque point qu'il se remuât, il rencontrait cette importune puissance, il était tourmenté du besoin d'annuler un titre devenu une arme contre lui, et de faire sortir de l'influence moscovite des pays qu'elle n'avait aucun droit de protéger.

« L'empereur, écrivait M. de Talleyrand, le 4 dé-« cembre, à M. de la Forest, ne prétendait nulle-« ment renouer des liens d'intimité avec l'empereur « Alexandre : s'il était entré dans ses calculs de « fonder une telle alliance, ce n'est pas la cour de « Berlin qu'il eût choisie pour son intermédiaire à « Saint-Pétersbourg ; il lui eût caché au contraire « son dessein avec le plus profond mystère. Il ne « s'agissait pour le moment que d'empêcher une « rupture entre les deux États et de nous replacer « vis-à-vis de la Russie sur un pied d'égalité.

« Ainsi, il ne serait pas question du roi de « Sardaigne, parce que c'était une question finie, « l'Italie étant organisée. Il ne serait pas non plus « question du protectorat de Naples par la Russie, « à moins qu'il ne fût établi que la France exerce-« rait une protection pareille à l'égard de la Tur-« quie et de la Perse, les deux prétentions étant « identiques et également déraisonnables. »

Ces propositions étaient de la plus parfaite équité; mais l'empereur Alexandre, qui ne voyait dans les questions d'Italie que des prétextes de guerre, affecta de se rattacher plus fortement que jamais au

texte du traité du 11 octobre 1801 : il déclara au roi de Prusse qu'il n'avait pas l'ambition d'exiger une plus grande part d'influence que ne lui en avait accordée cette convention, mais qu'il était fermement décidé à ne renoncer à aucun des droits qu'elle lui avait reconnus. « Le devoir de S. M. I., disait « M. d'Alopeus, eût été de se préoccuper des affai- « res d'Italie lors même que des conventions écrites « ne lui en auraient pas donné le droit. Que la « France s'explique ! Pourquoi, accrue du Piémont, « visait-elle à réunir à son territoire la Ligurie, la « république italienne, Lucques, Parme et Plai- « sance, l'Étrurie, Rome peut-être ? »

Ainsi Napoléon et Alexandre s'étaient placés tout d'abord aux deux limites extrêmes de la question : l'un demandant formellement l'annulation de la convention du 11 octobre; l'autre déclarant avec non moins de fermeté sa résolution de ne point s'en départir.

Les sympathies personnelles de Frédéric-Guillaume le poussaient certainement vers l'empereur Alexandre; mais, à part ses sentiments comme homme, il est évident qu'il partageait une partie des alarmes qu'inspiraient aux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg les envahissements progressifs de la puissance française en Italie. Guidé cependant par la droiture de son jugement, il tenait compte de la terrible situation que la violence des événements nous avait créée dans ce pays, et il est juste de dire qu'il remplit avec une remarquable impar-

tialité ses devoirs de médiateur. Voici le plan de pacification qu'il nous fit proposer : « La France « s'engagerait à évacuer le royaume de Naples aus- « sitôt que le sort de Malte serait décidé. Elle pro- « mettrait de disposer de Parme et de Plaisance en « faveur d'un tiers. L'indépendance des autres États « d'Italie serait formellement garantie. Les îles « Ioniennes et Malte seraient données en indemnité « au roi de Sardaigne. Quant au bruit qui se répan- « dait partout que la république italienne allait être « élevée à la dignité de monarchie, aucune puis- « sance ne serait fondée à s'en plaindre, pourvu que « les deux couronnes de France et d'Italie ne fus- « sent point réunies sur la tête de l'empereur Na- « poléon. Enfin la France rappellerait ses troupes « du Hanovre et autoriserait la Prusse à le prendre « en dépôt pendant toute la durée de la guerre ma- « ritime. »

Napoléon adhéra à la plupart de ces propositions. Cependant, en ce qui touchait l'érection d'un trône à Milan et les garanties exigées contre tout agrandissement ultérieur en Italie, il évita de s'engager et ne répondit qu'en termes vagues. M. de la Forest ayant fait la faute de promettre dans une note verbale au delà de ce que voulait sa cour, il fut blâmé sévèrement et désavoué [1].

Comme il était facile de le pressentir, l'empereur Alexandre saisit le prétexte du refus de la France

[1] Lettre de M. de Talleyrand à M. de la Forest, 15 mars 1805. Dépôt des archives.

d'exécuter la convention du 11 octobre pour sortir d'une négociation dans laquelle l'impartialité du médiateur commençait à l'embarrasser beaucoup. « La Russie, dit le prince Adam Czartoriski, ne « se souciait pas de la paix, si la paix ne devait être « qu'une reprise de liaisons froides, et elle aimait « mieux une cessation absolue de rapports qu'un « arrangement équivoque qui compromettrait sa « dignité. Elle était fermement décidée à ne se « rapprocher de la France que lorsque celle-ci au- « rait fait droit à toutes ses réclamations sur les « affaires d'Italie ! »

Cette réponse arrogante n'excita aucune surprise aux Tuileries : on s'y était attendu.

L'obstination du czar à faire dépendre la paix et la guerre du règlement des affaires d'Italie révéla à Napoléon ce qu'il soupçonnait. S'il était ridicule qu'on se passionnât à leur occasion en Russie, il n'était que trop naturel, au contraire, qu'elles excitassent toutes les sollicitudes de la cour de Vienne. Pitt et l'empereur Alexandre avaient donc agi avec une habileté profonde en faisant de la question italienne le nœud de la nouvelle coalition : c'était un moyen infaillible de s'assurer le concours de l'Autriche. A dater de ce moment, tout espoir de maintenir la paix sur le continent s'éteignit dans le cœur de Napoléon, et il n'attendit plus que de son épée l'affermissement de son trône et le salut de son pays. Telle fut la prompte et triste issue d'une médiation dont Frédéric-Guillaume avait attendu de

si heureux effets, et qu'il avait exercée avec tant de ferveur conciliatrice !

Bientôt on sut à Paris que l'empereur Alexandre venait d'envoyer à Londres dans le plus grand secret M. de Nowosilsof, attaché au ministère de la justice. « Sa mission, nous affirmait M. de Har- « denberg, était exclusivement scientifique; elle « n'avait d'autre objet que de recueillir en Angle- « terre des matériaux de législation. » Mais nous n'étions pas dupes de ces mensonges officieux. M. de Nowosilsof venait de repartir pour Saint-Pétersbourg, et nous avions acquis la certitude qu'il avait emporté de Londres un plan tout dressé de coalition.

Chaque jour un fait nouveau, quelques révélations confidentielles dévoilaient à Napoléon les mystères de la trame ourdie par les cours du Nord contre sa puissance. Après son couronnement, le 2 janvier 1805, il avait écrit au roi d'Angleterre pour lui proposer la paix. Il tenait à bien convaincre la nation française que, si elle était appelée à de nouveaux combats, ce n'était pas l'ambition de son chef qu'elle devrait accuser, mais la haine de ses ennemis. La réponse de lord Mulgrave, bien que négative, n'eut pas le caractère de hauteur qu'avait eu, en 1800, celle de lord Grenville. « Le roi, dit-il, ne pouvait « entrer dans les ouvertures proposées avant de les « avoir communiquées aux puissances continentales « avec lesquelles il se trouvait en liaisons confiden- « tielles, et surtout à l'empereur de Russie, qui

« avait donné les preuves les plus fortes de la sa-
« gesse et de l'élévation des sentiments dont il était
« animé, et du vif intérêt qu'il prenait à l'indépen-
« dance de l'Europe. »

Napoléon put se convaincre par cette réponse que l'Angleterre, bien loin d'être préoccupée d'idées pacifiques, comme on affectait de le dire à Berlin, ne songeait qu'à déchaîner de nouveau contre lui les passions et les armées de l'Europe. Bientôt Pitt demanda au parlement (18 février) un subside de cinq millions sterling, et ne cacha point qu'ils étaient destinés *à des usages continentaux.*

L'Autriche se levait à son tour. Vers la fin de décembre 1804, un bâtiment venu d'Amérique avec un chargement de coton entra dans le port de Livourne; son équipage était atteint de la fièvre jaune. L'alarme fut bientôt générale dans la haute Italie, et, de proche en proche, les États qui semblaient le moins exposés à la contagion s'empressèrent d'établir sur leurs frontières des cordons sanitaires. L'Autriche en forma aussi sur les siennes. On put croire d'abord qu'elle ne cherchait qu'à se garantir contre l'invasion du fléau ; mais il fut bientôt évident que ce n'était qu'un prétexte. L'on apprit qu'elle portait sur l'Adige des masses formidables de troupes et d'artillerie. La France en prit ombrage et demanda des explications [1]. Le comte Louis de Cobenzl répondit d'un ton léger qu'il ne s'agissait que d'une

[1] Note de M. de Champagny, 2 janvier 1805.

simple mesure domestique, d'un armement contre la fièvre jaune, ennemie, dit-il, de tous les gouvernements. Peut-être ces dispositions avaient-elles un caractère purement défensif, et n'avaient-elles été prises que dans la prévision que Napoléon méditait de réunir sur sa tête les deux couronnes de France et d'Italie. Il admit cette interprétation, et voulut rassurer la cour de Vienne. Afin de donner plus d'autorité à ses déclarations, il écrivit lui-même confidentiellement à l'empereur François. Il lui annonça qu'effectivement il avait résolu d'ériger en monarchie héréditaire la république italienne, mais que les deux couronnes seraient immédiatement séparées, qu'il céderait à son frère Joseph tous ses droits au gouvernement de cette contrée, et le proclamerait roi héréditaire. La réponse de l'empereur François II, écrite aussi de sa main (1er février), fut un étalage des plus beaux sentiments. « Personnel- « lement, il n'était animé que du désir de perpétuer « la bonne harmonie existante entre les deux cours, « et l'empereur des Français pouvait être assuré de « l'innocence des cordons sanitaires. »

Napoléon feignit d'ajouter foi à ces protestations, et suspendit la marche des troupes qu'il avait dirigées sur la haute Italie. Mais l'Autriche, loin d'arrêter ses armements, les poussa au contraire avec une ardeur extrême. Elle fit dans toutes ses provinces d'immenses levées d'hommes et de chevaux, et concentra la plus grande partie de ses forces dans le Tyrol et les provinces vénitiennes. Le cabinet des

Tuileries fut informé qu'à Vienne l'ascendant du parti modéré et pacifique diminuait de jour en jour. Son chef, l'archiduc Charles, avait beau répéter que la monarchie se perdrait si elle rentrait prématurément dans l'arène des combats, que, l'armée composée de soldats trop jeunes, n'avait pas assez de consistance pour venir se mesurer avec les troupes aguerries qui couvraient les côtes de l'Océan, que le concours des armées prussiennes était d'ailleurs indispensable pour abattre Napoléon : ces sages avis n'étaient plus écoutés; les pensées violentes et belliqueuses avaient envahi la cour, et François II lui-même s'était tout à fait prononcé pour le parti de la guerre. Le prince Charles ne voulut point, par sa présence dans les conseils de l'empereur, sanctionner une politique que condamnait sa modération : il se démit de ses fonctions de président du conseil de guerre (21 mai 1805), et on lui donna pour successeur le général Baillet de la Tour.

Si des doutes étaient restés encore dans l'esprit de Napoléon sur les intentions hostiles des grandes couronnes, les témérités de la cour de Naples eussent suffi pour les dissiper. Lorsque, après la rupture du traité d'Amiens, nous avions annoncé la résolution d'occuper les provinces d'Otrante et de Brindisi, cette cour avait protesté avec une extrême véhémence et imploré la protection de la Russie. Le premier ministre, le chevalier Acton, s'était écrié d'un ton superbe et irrité que la nation se lèverait en masse pour s'opposer à l'attentat médité contre son

indépendance. « Nous marcherons tous, avait-il dit « à l'ambassadeur de France, et le roi se mettra lui-« même à la tête de ses fidèles sujets. » Le roi, qui n'avait point de sujets fidèles et qui s'occupait fort peu des affaires du royaume, ne bougea pas de son palais, et Gouvion-Saint-Cyr put occuper sans obstacle, avec ses 25,000 hommes, les positions désignées. Ce grand coup porté, la reine Caroline parut soumise et résignée. Elle ignorait encore l'accueil que l'empereur Alexandre ferait à ses prières. Mais quand elle sut avec quelle vivacité ce prince avait embrassé sa cause, elle ne se contint plus. Sous le prétexte qu'une flotte tunisienne menaçait les côtes des Calabres, elle fit armer les paysans de ces provinces et recruta partout des soldats [1]. Elle négocia en Hollande un emprunt de sept millions de florins. Enfin elle souffrit que nos bâtiments fussent poursuivis et canonnés jusque sous les feux de ses forts par les vaisseaux anglais. La France, irritée et surprise, exigea en termes impérieux le désarmement immédiat des Calabres. La reine eut l'air de céder, mais n'en continua pas moins, sous d'autres formes, ses manœuvres hostiles. N'osant plus recruter pour son compte, elle permit que des émigrés français à la solde de l'Angleterre recrutassent publiquement dans les Deux-Siciles pour les garnisons de Malte et de Gibraltar.

Napoléon ne pouvait s'expliquer un tel excès

[1] Dépêche de M. Alquier, 7 octobre 1805.

d'audace : il l'attribua à l'influence excessive du chevalier Acton. Il crut que si l'on pouvait soustraire la reine à l'ascendant de l'homme qui, depuis vingt-six ans, gouvernait les Deux-Siciles dans le sens exclusif des intérêts anglais, elle finirait par se rattacher, ne fût-ce que pour conserver sa couronne, à la politique de la France. Cette opinion était partagée par l'ambassadeur de France à Naples, M. Alquier. « Il serait désirable, écrivait-il, « que la reine recouvrât son autorité; nous n'au« rions plus à surveiller que sa légèreté; au lieu « qu'aujourd'hui nous avons à combattre l'impla« cable animosité du chevalier Acton, vendu à l'An« gleterre. » Mais le point difficile était de renverser un ministre auquel la reine tenait par orgueil non moins que par habitude. « Il est impossible, écri« vait l'ambassadeur, le 10 avril 1804, d'obtenir, « par la voie des insinuations d'usage, le renvoi du « premier ministre ; car le roi est le plus entêté des « hommes ; la reine, la femme qui a pour nous la « plus haute aversion ; et le chevalier Acton, le mi« nistre qui a le plus besoin de pouvoir [1]. »

Napoléon désirait que le chevalier Acton fût remplacé par le marquis de Gallo, qui remplissait à Paris les fonctions d'ambassadeur de Naples. Placé chaque jour en contact avec le chef de la France, M. de Gallo avait appris à connaître l'homme dont son imprudente souveraine s'était déclarée l'enne-

[1] Dépêche de M. Alquier, du 10 avril 1804.

mie. Autant par raison que par ambition, il blâmait le système dans lequel s'égarait sa cour, et, se sentant soutenu par la France, il se posait en adversaire du chevalier Acton, dont il convoitait la place. Jamais la reine ne lui pardonna d'avoir osé élever ses vues jusqu'à l'héritage du favori, et d'avoir été chercher son appui dans le souverain de la France. Un jour, il lui échappa de dire à M. Alquier : « L'on « désire à Paris la démission d'Acton, et que Gallo « le remplace ; mais ce Gallo, je le méprise et je le « hais ; c'est l'homme le plus léger, le plus frivole « et le plus incapable que je connaisse ; il cache, « sous les grands airs qu'il affecte, les misérables « ruses dont il a l'habitude ; charmant ministre des « affaires étrangères pour les révérences, qu'il sait « faire à merveille ; mais dans les affaires, d'une « nullité incroyable. S'il revient, j'aurai le plaisir « de le voir traiter comme on traite un valet ; et s'il « est ministre, il baisera la poussière de mes anti- « chambres. »

La reine ne pouvant se résoudre à sacrifier Acton, il fallut lui faire violence ; et ce fut M. Alquier qui se chargea d'abattre le favori. Malgré la promesse formelle que nous avait faite le gouvernement napolitain de punir et de chasser du territoire les embaucheurs anglais, il continuait de tolérer leur présence dans le royaume. Fort de ce grief, l'ambassadeur de France se rend chez le chevalier Acton, lui reproche en termes amers sa mauvaise foi, ses sentiments hostiles, le menace du courroux de la France,

et finit cette scène orageuse par lui déclarer qu'il a résolu de ne plus traiter avec lui. Il informe ensuite le roi de cette résolution, et le prie de lui désigner le ministre avec lequel il devra désormais conférer.

La reine ne se rendit pas d'abord ; elle s'emporta, cria, pleura, et finit par députer vers M. Alquier, pour le supplier de revenir sur sa détermination. Mais l'ambassadeur avait le secret de sa cour; il fut inflexible. La reine se résigna enfin à une séparation qui ne coûtait plus à son cœur, mais qui coûtait à sa fierté. Elle se réserva du moins comme consolation de lui donner un autre successeur que le marquis de Gallo. Son choix tomba sur un personnage insignifiant, le duc de Luzzi. Le chevalier Acton quitta avec douleur cette cour de Naples où il avait régné despotiquement pendant tant d'années, et se retira en Sicile.

Ce moment a été décisif dans la vie de la reine. Son avenir n'était pas encore sérieusement compromis. Si, après la retraite d'Acton, elle avait contenu ses ressentiments, et que, mettant tout le passé en oubli, elle se fût livrée sans réserve à la France, la couronne des Deux-Siciles serait restée sur sa tête ; elle l'eût léguée intacte à ses enfants. Napoléon avait trop d'intérêt à se concilier tous les souverains légitimes pour se donner à leurs yeux le tort de renverser sans nécessité une vieille dynastie. Voici ce que M. de Talleyrand écrivait le 18 mai 1804 à l'ambassadeur de France : « Attachez-vous à bien « faire sentir au nouveau ministre qu'enfin la fran-

« chise et la confiance doivent renaître dans les re-« lations de cette cour avec nous; efforcez-vous « d'obtenir qu'elle adopte à notre égard un système « de bonne amitié. »

La partie qui se jouait entre l'empereur et la reine était bien sérieuse. Il y allait, pour le premier, de la conservation de l'Italie; pour la seconde, de sa couronne. Napoléon, qui avait livré tant de combats pour fonder sa suprématie sur la Péninsule, ne reculerait pas assurément devant les bravades de la cour de Naples, et si la reine s'obstinait à lui faire obstacle, elle et sa race seraient frappées et chassées du trône. « Les alarmes que cette cour feint d'avoir « aujourd'hui, écrivait, le 3 mars 1804, M. de Tal-« leyrand, sont bien faibles auprès de celles que « devraient réellement lui inspirer les ressentiments « de la France, si elle s'appliquait à les provoquer. »

Mais la retraite d'Acton, au lieu d'éclairer la reine, l'avait jetée hors de mesure. Tout entière à sa haine, elle se perdait comme à plaisir par les plus étranges témérités de langage, et jamais tête couronnée ne compromit avec plus d'imprudence sa dignité et le repos de ses jours. Lorsqu'elle apprit la mort du duc d'Enghien, elle dit avec un cynisme cruel : « Ce pauvre diable était le seul des princes « français qui eût de l'élévation et du courage. Je « me console toutefois de ce qui est arrivé, parce « que j'espère que l'acte sanglant de Vincennes « nuira au premier consul. »

Toutes ses séductions, elle les réservait pour l'am-

bassadeur anglais, M. Elliot. Elle entretenait avec Nelson une correspondance intime, et ne prenait aucune décision sans le consulter. Du pont de son vaisseau, l'amiral commandait en maître à Naples. Lui et l'ambassadeur Elliot s'appliquaient à envenimer l'inimitié de la reine contre la France : « Napo-« léon, lui disaient-ils sans cesse, avait juré la ruine « de sa maison. Les troupes campées à Otrante et « à Brindisi étaient destinées à faire la conquête de « son royaume. Il ne lui restait qu'un moyen de « salut, c'était de se jeter dans les bras de l'Angle-« terre et de la Russie. »

La France était représentée à la cour de Naples par un des hommes qui ont marqué avec le plus d'éclat dans les négociations de cette époque. M. Alquier avait un esprit d'une finesse exquise et une pénétration qui allait souvent jusqu'à la subtilité. Sa conversation, étincelante de verve, abondait en traits piquants, et il exerçait une séduction irrésistible. Quinteux cependant, bizarre et coquet comme une femme, il n'était plus reconnaissable dès qu'on lui résistait. Il perdait alors tous ses avantages ; il devenait pointilleux, acerbe et railleur impitoyable. La reine, avec laquelle il avait de la ressemblance par le tour piquant et les caprices de son esprit, n'avait pu échapper à l'attrait de ses entretiens [1].

[1] Un jour, c'était dans le temps où elle était en coquetterie avec M. Alquier, elle lui dit : « Assurément, il me serait par-« donnable de ne pas aimer Bonaparte; eh bien! je ferais « volontiers 400 lieues pour le voir. Si j'osais me comparer

Longtemps elle avait fait pour lui plaire toutes les avances qu'une reine peut faire. Mais l'entrée de nos troupes dans le royaume, après la rupture du traité d'Amiens, troubla cet heureux accord et fit de la reine et de l'ambassadeur deux ennemis déclarés. M. Alquier avait eu la vanité de dompter la reine. Quand il la vit lui échapper, donner toute sa confiance à l'ambassadeur anglais et à l'amiral Nelson, réserver pour lui seul, naguère l'objet de ses empressements, les dédains, les mots amers et provoquants, il s'en irrita comme d'un échec personnel; le dépit du courtisan délaissé vint s'ajouter aux griefs légitimes de l'ambassadeur de France; sa parole, autrefois souple, gracieuse, séduisante, devint sèche, incisive, arrogante. Au lieu de chercher par sa modération à ramener le calme dans l'âme fougueuse de la reine, il la traita comme une ennemie dont nous ne pouvions plus nous rendre maîtres qu'en rivant ses chaînes. Trop souvent, il eut le tort d'oublier qu'il parlait devant une femme couronnée.

« à ce grand homme, je dirais que j'ai un sentiment com-« mun avec lui, c'est l'amour de la gloire; mais il a pour-« suivi son objet en grand et il l'a obtenu, au lieu que moi « j'ai cherché la gloire dans les buissons, et je ne suis par-« venue qu'à me piquer le bout des doigts. Quand vous lui « écrirez, dites-lui que je ne me lasse pas d'admirer l'adresse « avec laquelle il a su profiter d'un temps où Frédéric et « Catherine ayant disparu du théâtre des affaires du monde, « il n'y a plus sur tous les trônes de l'Europe que des imbé-« ciles. » (*Correspondance de M. Alquier,* avril 1803.)

L'armée napolitaine manquait d'un chef qui, par son talent et son dévouement, méritât la confiance de la cour. La reine jeta les yeux sur un militaire émigré français, le comte de Damas, qui était alors à Vienne. Elle le fit venir, et, sous le titre d'inspecteur général des troupes, elle lui en donna le commandement. Tout à coup, une activité inaccoutumée se manifesta dans l'administration militaire; des ordres secrets furent envoyés à tous les chefs de corps de compléter leurs régiments; on fit des levées d'hommes et de chevaux dans toutes les provinces. Le cardinal Ruffo, de sanglante mémoire, le même qui, en 1799, avait échangé la mitre contre l'épée, déchaîné contre nos soldats la populace de Naples, étouffé dans le sang et les supplices le parti de la révolution, reparut à la cour, où il fut accueilli et fêté. C'était, assurait-on, par un ordre secret de la reine que le prélat guerrier était sorti de sa retraite, et il allait partir pour organiser contre les Français le soulèvement des Calabres.

Dans le moment même où ces choses se passaient à Naples, on apprit aux Tuileries que des renforts considérables de troupes, ainsi qu'une grande quantité de brides et de selles, venaient d'être expédiés au corps russe qui occupait Corfou. On sut de plus que des officiers russes, envoyés aux bouches du Cattaro, organisaient des corps réguliers de Monténégrins, et recrutaient même jusque dans l'Albanie. Ces mesures et les armements de la cour de Naples semblaient annoncer qu'il se préparait une expédi-

tion dont le but était de chasser les Français de la basse Italie. Napoléon sentit qu'il fallait encore une fois arrêter le gouvernement napolitain en le terrifiant. Son ambassadeur eut l'ordre de signifier à la reine que, si un seul détachement russe ou albanais mettait le pied sur le territoire des Deux-Siciles, toutes relations de paix cesseraient aussitôt entre la France et la cour de Naples. De plus, M. Alquier dut sommer cette princesse de renvoyer immédiatement le comte de Damas et de contremander les dernières mesures. Il lui fut interdit d'avoir, réuni sous les drapeaux, un effectif de plus de douze mille hommes. La France était décidée à tout risquer plutôt que de tolérer des armements qui, n'ayant pas été concertés avec elle, étaient nécessairement dirigés contre elle. Il avait été ordonné au général Gouvion-Saint-Cyr de marcher sur Naples, à la tête de toutes ses forces, si cette cour refusait de désarmer et d'éloigner le comte de Damas.

La reine n'entendit pas sans une émotion profonde les déclarations impérieuses de M. Alquier. Ses premiers mots furent des mots de colère : « J'i-« gnore, dit-elle, les projets des Russes; mais si vous « avez la guerre avec eux, il me paraît tout simple « qu'ils viennent chercher leurs ennemis partout où « ils pourront les trouver. »

Mais bientôt elle se ravise, et cette fois, elle dissimule ; elle nous fait des propositions douces et conciliantes : « On avait pris à Paris de fausses « alarmes : les Russes ne songeaient nullement à

« opérer une descente dans le royaume de Naples.
« L'envoi de nouvelles troupes à Corfou était motivé
« par les affaires du Levant. La France devait donc
« être rassurée. Le roi s'offrait de lui payer, jusqu'à
« la fin de la guerre maritime, une somme annuelle
« de six millions. De plus, il s'engagerait à employer
« toutes ses forces pour repousser les Russes, s'ils
« tentaient d'opérer un débarquement sur les côtes
« du royaume. En échange de cet engagement, la
« France rappellerait ses troupes du royaume de
« Naples. »

Si ces propositions avaient été faites par une bouche amie, elles eussent été écoutées ; mais Napoléon y vit une ruse combinée avec la Russie et l'Angleterre pour nous écarter de la basse Italie : il ne leur fit pas même l'honneur de les discuter.

La reine plia sous les menaces de l'empereur : elle suspendit les recrutements ; elle retira à M. de Damas le commandement de l'armée. Mais, incapable de résister au plaisir de nous blesser, même lorsqu'elle s'humiliait, elle fit à ce général des adieux touchants ; elle le combla d'honneurs, de pensions et de décorations. Il se retira en Sicile, où il attendit que les événements lui permissent de mettre de nouveau son épée et ses ressentiments d'émigré au service de la couronne de Naples.

La conduite inconsidérée de la reine, ses dernières violences surtout, donnèrent beaucoup à penser à l'empereur Napoléon. Il avait beau faire la part d'un caractère vindicatif et fougueux, il ne

pouvait admettre qu'elle voulût se perdre gratuitement par un système permanent de provocations stériles. Mais quand il eut étudié, pesé, rapproché tous les faits, les témérités de cette princesse lui furent expliquées. Il avait été bien près de la juger une femme insensée ; elle ne fut plus à ses yeux qu'une femme indiscrète. Il demeura convaincu qu'elle avait puisé son audace dans les excitations des grandes couronnes, et que la Russie et l'Autriche étaient irrévocablement décidées à lui faire la guerre.

Ainsi le génie de l'Angleterre l'emportait sur le continent : la coalition se dressait de nouveau menaçante et formidable.

En effet, depuis plusieurs mois, les cours de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Vienne avaient jeté les fondements d'une vaste ligue et étaient convenues de réunir leurs efforts pour abaisser la France et se partager ses dépouilles. Le mémoire émané du cabinet britannique qui porte la date du 19 janvier 1805 [1], lève à cet égard tous les doutes. Le traité de concert, signé à Saint-Pétersbourg le 11 avril de la même année, entre l'Angleterre et la Russie, ne fit que préciser et développer les dispositions contenues dans le mémoire anglais. La réserve ombrageuse des cabinets n'a point encore permis que le traité du 11 avril fût livré tout entier à la publicité. Toutefois ses clauses principales sont

[1] Koch et Schœll, *Histoire des Traités*, t. VII, p. 358.

connues, et elles suffisent pour faire apprécier l'esprit et la portée de cette transaction fameuse.

Le traité était divisé en articles patents et en articles secrets.

Par les articles patents, l'Angleterre et la Russie convenaient d'employer les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour former une ligue de tous les États de l'Europe, afin d'obliger la France à souscrire au rétablissement de la paix et de l'équilibre général. Les forces que la coalition s'engageait à mettre en ligne, indépendamment de celles de l'Angleterre, avaient d'abord été fixées à 500.000 hommes; puis, vu le peu d'espoir d'entraîner la Prusse, elles furent réduites à 400,000 hommes.

L'article 2 définissait en termes généraux le but de la ligue; c'était de forcer la France à évacuer le nord de l'Allemagne, la Hollande, la Suisse et toute l'Italie, y compris l'île d'Elbe; de rétablir le roi de Sardaigne dans la possession de ses États, avec un aussi grand accroissement de territoire que le permettraient les circonstances; enfin, de fonder en Europe un ordre de choses qui pût garantir efficacement la sûreté et l'indépendance des divers États et prévenir toutes usurpations futures.

Les articles 3 et 4 déterminaient la mesure dans laquelle la Grande-Bretagne devait concourir aux efforts communs. Elle donnait ses vaisseaux pour le transport des troupes, et 1,250,000 livres sterling pour chaque cent mille hommes de troupes réglées.

L'objet précis que se proposaient les alliés n'était

parfaitement défini que dans les articles secrets.

La nouvelle coalition ne visait à rien moins qu'à nous dépouiller de toutes nos conquêtes et à nous rejeter, meurtris et humiliés, dans les étroites limites de l'ancienne monarchie. La part faite à l'Autriche pour la séduire et l'entraîner était considérable. On lui restituait la Lombardie, et on lui laissait Venise et ses provinces. On réunissait Gênes, et même éventuellement le Dauphiné ainsi que Lyon au Piémont ; la Belgique à la Hollande ; les provinces rhénanes à la Prusse, si elle consentait à entrer dans la ligue. On rétablissait l'archiduc grand-duc à Florence, et le duc de Modène dans sa principauté italienne. L'Angleterre et la Russie n'étaient pas nommées dans ces attributions ; mais même, en admettant que d'autres articles restés secrets jusqu'à ce jour n'eussent pas fixé ce qui devait leur revenir, elles n'auraient certes pas manqué, le cas de partage échéant, de réclamer le prix de leur suprême arbitrage, et elles se seraient fait une large part, comme elles se la sont faite en 1815.

Par l'article 1er séparé, l'Angleterre avait mis pour condition du payement de ses subsides à l'Autriche et à la Suède qu'elles commenceraient la guerre dans le délai de quatre mois, à dater du jour de la signature du présent traité. Un dernier article séparé étendit ce délai jusqu'à la fin de l'année 1805.

Les autres dispositions, toutes fiscales, du traité secret déterminaient la quotité de subsides que l'An-

gleterre devait payer à ses alliés, en proportion du nombre des troupes qu'ils mettraient en ligne.

L'Autriche n'adhéra définitivement au traité du 11 avril que le 9 août 1805; mais la teneur de ses dispositions prouve qu'elles furent toutes discutées et arrêtées de concert avec elle.

Les alliés avaient annexé au traité du 11 avril un plan général de pacification combiné pour servir de base à une négociation, gagner du temps et entraîner la Prusse : ce plan n'a jamais été publié, et il est extrêmement regrettable de ne le point connaître.

Tel est ce traité du 11 avril. le plus sanglant outrage, si l'on en excepte les transactions de 1815, qui ait été fait à la dignité et à l'indépendance d'un grand peuple. Sans doute la France, provoquée, harcelée, mise au défi par l'Europe conjurée, s'était laissé emporter bien au delà des bornes que prescrivait une politique prévoyante et contenue. Nous l'avons déploré; ce fut une faute, mais une faute dont nos ennemis et la fortune elle-même ont été les complices, d'avoir franchi les Alpes et poussé nos aigles jusque sur les rives de l'Adige. Nous ne comprenons que trop les douleurs de la maison d'Autriche chassée de Milan, de Mantoue, de Florence, et ses efforts pour rétablir sa prépondérance dans un pays où elle régnait depuis tant de siècles. Nous nous serions expliqué une ligue et un traité dont l'objet limité et précis eût été de nous écarter de l'Italie. Mais les alliés visaient à un tout autre

but : ce qu'ils voulaient, c'était d'abattre partout notre suprématie, de nous enlever toutes nos conquêtes, même celles qui importaient le plus à notre sécurité, et de se les partager. Ils n'étaient point rassasiés par cette masse de territoires qu'ils avaient injustement acquis depuis cinquante ans : ils voulaient encore y ajouter nos dépouilles, nous abaisser ainsi doublement, et dans notre puissance réelle et dans notre puissance relative. Ce n'était plus là de la politique forte, judicieuse, même dans ses rigueurs ; c'était de l'envie et de la haine, c'était de la cupidité, et la plus effrénée. Les grandes couronnes avaient obéi à des combinaisons de violence et de rapacité qui, dans les relations d'homme à homme, appelleraient sur leurs auteurs l'infamie du supplice. Ils jetaient la France et son chef en dehors de toutes les voies régulières de la politique; ils provoquaient en eux de légitimes et terribles vengeances; ils ne lui laissaient d'autre alternative que les fourches caudines ou la conquête de l'Europe. Le traité du 11 avril 1805 suffirait à lui seul pour absoudre Napoléon de tout ce qu'il a tenté depuis pour subjuguer et détruire ses ennemis.

Il ne connaissait pas encore la nature précise des stipulations débattues dans les conseils des alliés; mais il était trop bien informé pour en ignorer la tendance funeste et l'implacable esprit. Ce qui ne lui était pas transmis confidentiellement par le petit nombre de souverains dévoués à sa politique, notamment par les électeurs de Bavière et de Wur-

temberg, il le devinait, et, à cet égard, sa sagacité d'Italien fut rarement en défaut. Il y a dans la vie de cet homme extraordinaire des époques vives et tranchées qui en marquent les phases distinctes : celle-ci est de ce nombre. Son âme forte et hardie grandissait dans le péril, et la menace, au lieu de le contenir, l'enflammait. Les alliés avaient fait des affaires d'Italie une question de paix ou de guerre. Cette question, il la tranche d'une main ferme. Il jette audacieusement à ses ennemis les gages du combat. On veut l'arracher de l'Italie ; il choisit ce moment pour y étendre, pour y affermir sa domination. A Vienne, à Pétersbourg, à Berlin, on affecte de craindre qu'il ne réunisse sur sa tête les deux couronnes de France et de Lombardie ; on s'inquiète du sort de Gênes, de Parme, de Lucques : il va répondre à toutes ces sollicitudes. La couronne de Lombardie, il la placera sur sa tête ; Gênes, Parme et Plaisance, il les incorporera à son empire ; Lucques et Piombino, il en disposera en faveur de sa sœur Élisa. S'il plaît à l'Autriche et à la Russie de chercher dans ces actes des prétextes de guerre, soit : une rupture franche et prompte vaut mieux qu'un état prolongé d'incertitudes et d'angoisses : il est préparé à tous les événements.

CHAPITRE XII.

Changements opérés dans l'organisation de la haute Italie. — La république italienne transformée en monarchie. — Napoléon se fait décerner la couronne d'Italie. — Voyage et séjour à Milan. — Couronnement. — Audience donnée au prince Cardito. — Sortie violente de Napoléon contre la reine Caroline. — Mission infructueuse du général russe de Wintzingerode à Berlin. — Envoi du général prussien de Zastrow à Saint-Pétersbourg. — Langage artificieux de l'Autriche. — Incertitude de Napoléon sur les intentions de cette puissance. — Incorporation de Gênes, de Parme et de Plaisance à la France. — Le duché de Piombino érigé en principauté en faveur de la princesse Élisa. — Rappel subit de M. de Nowosilsof. — Napoléon part secrètement de Milan et arrive à Boulogne. — Il se dispose à forcer le passage de la Manche. — Opérations navales. — Premier projet d'expédition contre l'Angleterre. — Mort de l'amiral Latouche-Tréville : l'empereur lui donne pour successeur l'amiral Villeneuve. — Second projet. — Départ de la flotte combinée pour les Antilles. — Nelson la poursuit. — Retour de Villeneuve en Europe. — Sa rencontre avec l'amiral Calder. — Son entrée dans le Ferrol. — L'Autriche se dispose à nous attaquer. — Elle adhère, le 9 août, au traité du 11 avril. — Explications décisives entre M. de Talleyrand et l'ambassadeur comte Philippe de Cobenzl. — Fautes de l'amiral Villeneuve. —

Sa sortie du Ferrol. — Il se réfugie dans Cadix. — Fureurs de Napoléon. — Il ajourne l'expédition d'Angleterre et tourne ses armes contre l'Autriche.

La présidence de la république italienne était, comme le consulat, une autorité viagère et provisoire. Les mêmes causes qui avaient forcé Napoléon à rétablir la monarchie en France lui commandaient de la rétablir à Milan. Les destinées de ces deux États étaient désormais inséparables ; leurs institutions ne pouvaient rester dissemblables, ici monarchiques, là républicaines ; il fallait qu'elles se missent en harmonie comme leurs intérêts politiques. Il restait à décider quel serait le souverain qui régnerait sur la haute Italie.

La première pensée de Napoléon avait été, comme nous l'avons dit, de placer cette couronne sur la tête de son frère Joseph. Par sa lettre autographe du 2 janvier, il avait fait part de ses intentions à l'empereur d'Autriche. De plus, il avait émis une déclaration portant que le nouveau royaume ne serait jamais réuni à l'empire français, le prince Joseph devant, à l'exemple de Philippe V, renoncer pour lui et ses descendants à la couronne de France.

Le frère de l'empereur répugnait, dit-on, à faire cet acte de renonciation ; il lui en coûtait d'aliéner ses droits éventuels au trône impérial. Il élevait encore d'autres objections ; il se plaignait que l'état italien n'eût point de débouchés maritimes, et demandait qu'on lui assurât au moins un port sur la

Méditerranée. Il insistait aussi pour que le nouveau royaume fût dispensé de payer l'entretien d'une armée française. Ces objections ont pu n'être pas étrangères au parti pris par l'empereur de placer sur sa propre tête la couronne d'Italie. Mais c'est dans la situation générale des affaires, dans l'imminence d'une guerre continentale, qu'il faut chercher le motif véritable de sa détermination. Le moment où les grandes puissances de l'Europe se liguaient pour replacer l'Italie sous la domination des Allemands n'était pas, en effet, celui où il pouvait abandonner à d'autres mains les rênes du jeune et frêle État que ses armes et sa politique avaient fondé à Milan.

Ses volontés étaient des ordres pour le gouvernement lombard. Une députation fut choisie aussitôt et chargée de se rendre en France, pour supplier l'empereur Napoléon de vouloir bien accorder à la haute Italie les bienfaits d'un gouvernement monarchique et héréditaire. Le 15 mars 1805, les députés de la république furent reçus par l'empereur en audience solennelle, et, par l'organe du vice-président, M. de Melzi, ils lui offrirent la couronne. La réponse de Napoléon fut un défi jeté à tous ses ennemis et un appel fait au patriotisme de tous les Italiens. Il dit que depuis qu'il avait paru pour la première fois en Lombardie, *il avait toujours nourri la pensée de créer indépendante et libre la nation italienne;* puis il ajouta : « La séparation des deux « couronnes, nécessaire pour assurer l'indépen-

« dance de vos descendants, serait dans ce moment « funeste à votre existence et à votre tranquillité. « Je garderai cette couronne, mais seulement tout « le temps que vos intérêts l'exigeront, et je verrai « avec plaisir l'instant où je pourrai la placer sur « une plus jeune tête qui, animée de mon esprit, « continuera mon ouvrage. »

Le 18 mars, l'empereur se rendit au sénat pour lui annoncer son avénement au trône d'Italie. « Nous « avons accepté, dit-il, et nous placerons sur notre « tête cette couronne des anciens Lombards, pour « la retremper, pour la raffermir, pour qu'elle ne « soit point brisée au milieu des tempêtes qui ne « cesseront de la menacer aussi longtemps que la « Méditerranée ne sera pas rentrée dans ses conditions naturelles. »

Autant pour s'assurer par lui-même des dispositions militaires de l'Autriche qu'afin d'impressionner fortement l'imagination des Italiens, il quitta Paris dans les premiers jours du mois de mai, et se rendit à Milan pour s'y faire couronner roi d'Italie. Dans son voyage, il alla saluer cet immortel champ de Marengo, où la victoire et la fortune l'avaient rendu le maître de la France, plus sûrement encore que le coup d'État du dix-huit brumaire. Alexandrie fut l'objet particulier de ses soins ; il ajouta à la force et à l'étendue de ses ouvrages, et en fit une des plus formidables places de l'Europe.

Son arrivée à Milan fit éclater d'incroyables transports d'allégresse et d'enthousiasme. Le 26 mai, il

fut couronné dans la belle cathédrale de cette ville aux acclamations d'une foule immense accourue de tous les points de la Péninsule pour contempler les traits de l'homme qui appliquait son génie et sa gloire à lui faire de grandes destinées. Il prit des mains du cardinal Caprara la vieille couronne de fer des rois lombards, cette couronne portée et glorifiée par Charlemagne, et il la mit sur sa tête en prononçant ces mots consacrés par l'usage, mais qui empruntaient de la bouche qui les prononçait et des circonstances un caractère solennel et redoutable : « Dieu me la donne ; gare à qui la touche. » (*Dio me la diede ; guai à chi la tocca.*)

L'empereur éleva à la dignité de vice-roi d'Italie le fils de l'impératrice, Eugène Beauharnais : c'était désigner à l'amour des populations leur maître futur.

Peu de jours après le couronnement, il se passa une scène étrange qui eut dans toute l'Europe un grand retentissement. La cour de Naples venait d'envoyer à Milan un ambassadeur extraordinaire chargé de complimenter l'empereur-roi. La reine avait hésité avant de consentir à une démarche qui révoltait son orgueil ; mais la peur fut plus forte que sa haine, et elle fit choix du prince Cardito pour remplir cette mission. Le prince n'avait jamais partagé les exagérations de sa cour : par la modération de son esprit comme par la distinction de sa personne, il était l'homme peut-être du royaume qui convenait le mieux pour représenter dignement ses

souverains à Milan. Soit calcul ou hasard, le jour où cet ambassadeur fut admis à complimenter l'empereur, l'audience présentait un caractère de solennité plus grand que de coutume : tout ce que la cour impériale comptait de plus illustre était présent et dans l'ignorance de ce qui allait se passer. Quand le prince Cardito eut adressé les félicitations d'usage, l'empereur-roi prit la parole, et, éclatant avec une extrême véhémence contre la reine, il l'accusa de nourrir contre la France des haines implacables ; il dénonça ses intrigues, ses efforts pour mettre l'Italie en feu et soulever toutes les cours du Nord. Il fit plus, il lui reprocha le sang qu'elle avait fait verser à Naples en 1799, et, la comparant à la fille de Jézabel, il la flétrit du nom de *moderne Athalie*. Personne, sauf peut-être M. de Talleyrand, n'était dans le secret de cette scène ; toute l'assemblée resta frappée de stupeur. C'était la première fois peut-être qu'on voyait un souverain incriminer aussi publiquement et avec des traits aussi amers la conduite d'une reine.

On s'interrogeait sur les motifs qui avaient pu déterminer l'empereur à faire un tel éclat. La malignité cruelle avec laquelle la reine Caroline s'exprimait depuis quelque temps sur sa personne et sur sa politique auraient suffi au besoin pour le justifier. Toutefois c'est à un grief plus récent, d'un caractère plus incisif qu'il faut attribuer la scène de Milan.

Fort peu de temps avant le départ de l'empereur

pour l'Italie, l'ambassadeur de Naples à Paris, le marquis de Gallo, avait, comme de lui-même, mais évidemment d'après les insinuations de la cour impériale, suggéré à ses souverains l'idée d'une alliance entre une des filles du roi, la princesse Amélie, aujourd'hui reine des Français, et le fils de l'impératrice, Eugène Beauharnais. L'initiative étant venue du marquis de Gallo, il n'y avait pas lieu à faire une réponse officielle. Cependant la reine crut devoir s'en ouvrir elle-même, non à M. Alquier, qui avait été appelé à Milan, mais au premier secrétaire, M. Édouard Lefebvre [1], chargé momentanément de la direction de l'ambassade. Celui-ci, interpellé soudainement sur un sujet aussi délicat, répondit avec un peu d'embarras qu'aucune instruction de sa cour ne l'autorisait à traiter d'un mariage entre une princesse de Naples et le fils de l'impératrice; « il ne pouvait donc soumettre à la « reine que ses opinions personnelles; il lui sem- « blait que, dans l'intérêt de sa maison et de ses « peuples, elle devrait favoriser une semblable « union; Eugène Beauharnais avait toute l'affection « de l'empereur, et de grandes destinées semblaient « promises à ce jeune homme. » La reine demeura quelque temps sans répondre : un sourire amer parut un moment sur ses lèvres; elle semblait agitée intérieurement par des réflexions pénibles; enfin elle rompit le silence et dit, comme avec effort, qu'elle

[1] Père de l'auteur.

n'avait aucune objection à élever contre la personne du jeune Beauharnais : « mais il n'avait pas encore « de rang dans le monde ; si, plus tard, la Provi- « dence l'élevait à la dignité de prince, les obstacles « qui s'opposaient aujourd'hui à une pareille al- « liance pourraient être écartés. »

La reine fit une grande faute en refusant une alliance qui aurait épargné à sa maison cette longue suite d'infortunes dans lesquelles nous la verrons bientôt tomber. L'Autriche, qui occupe un rang bien autrement élevé que Naples dans la hiérarchie des couronnes, trouva plus tard sa sécurité dans une alliance de famille avec le chef de la France. Mais aucune maison souveraine n'avait encore donné un tel exemple. La reine Caroline portait dans son cœur une haine invétérée contre la révolution et l'empereur : elle était fille de Marie-Thérèse, et elle craignait moins de tomber du trône que d'abaisser la fierté de son sang jusqu'à jeter sa fille dans les bras d'un Beauharnais.

Napoléon, qui songeait déjà à greffer sa famille sur les vieilles dynasties, et qui portait au fils de l'impératrice un attachement de père, fut extrêmement blessé du refus de la reine, et ce fut autant par dépit personnel que pour contraindre cette femme altière à plier sous sa loi qu'il la traita, dans l'audience accordée au prince Cardito, avec tant de dureté.

Au milieu des fêtes dont Milan était le brillant théâtre, il suivait avec une curiosité ardente le dé-

veloppement de la trame coalitionnaire. Son attention était surtout fixée sur Berlin, et il appliquait sa sagacité à saisir, dans ses nuances les plus délicates, les dispositions secrètes de cette cour. Il n'attendait plus rien des efforts pacifiques du roi ; mais il lui importait extrêmement que ce prince ne déviât pas de la ligne de neutralité scrupuleuse sur laquelle il s'était placé.

Dans les premiers jours d'avril, le général de Wintzingerode, aide de camp de l'empereur Alexandre, avait été envoyé à Berlin pour protester, disait-on, contre la résolution du roi de faire occuper la Poméranie suédoise dans le cas où Gustave IV s'aviserait de vouloir guerroyer contre le corps français qui occupait le Hanovre. On ajoutait qu'à cette occasion l'empereur Alexandre avait écrit à Frédéric-Guillaume une lettre dure et menaçante, et déclaré qu'il existait entre la Russie et la Suède des stipulations et garanties réciproques. En effet, les deux puissances étaient déjà liées l'une à l'autre par un traité qui avait été signé le 14 janvier 1805. Mais la mission du général de Wintzingerode avait un autre objet plus secret et d'une bien autre portée : c'était d'attirer graduellement la Prusse, à la faveur d'une proposition insidieuse, dans les rangs de la coalition.

Il avait commencé par prendre tous les dehors de la modération. « L'empereur Alexandre, avait-il « dit, était animé des sentiments les plus pacifiques. « Son vœu le plus ardent était de prévenir l'em-

« brasement du continent. Loin de lui la pensée « de sacrifier la France à l'Angleterre. Il jugeait les « prétentions de l'une et de l'autre avec l'équité « d'un esprit impartial. Les exigences maritimes « de la Grande-Bretagne trouvaient en lui un juge « sévère : il était impatient d'y mettre des bornes. « Mais la France lui inspirait des alarmes plus « grandes encore : l'ambition de cette redoutable « puissance ne connaissait plus de frein ; elle me- « naçait tout ce qu'elle touchait ; elle mettait en « péril l'indépendance de l'Europe entière ; il fallait « absolument l'enfermer dans des digues qu'elle ne « pût franchir ; il serait facile d'atteindre ce but si « les souverains s'entendaient et arrêtaient en com- « mun un plan de pacification générale qui serait « ensuite soumis à l'acceptation de Napoléon. »

L'aide de camp de l'empereur Alexandre s'était efforcé, par ce langage persuasif, d'engager insensiblement Frédéric-Guillaume dans une démarche collective contre la France. Quand il s'aperçut que ses discours ne faisaient point impression, il s'en irrita : peu à peu, il se dépouilla de son enveloppe pacifique, prit un langage menaçant, et finit par déclarer au cabinet prussien qu'en cas de guerre, les souverains alliés ne lui reconnaîtraient pas le droit d'interdire à leurs armées le libre passage à travers les duchés de Mecklenbourg et d'Oldenbourg. Or, c'étaient surtout ces États dont la Prusse nous avait formellement garanti la neutralité par la convention du 1er juin 1804. M. de Wintzingerode

avait fait entendre à Berlin ce langage arrogant le 10 avril 1805, et le lendemain même, le 11 avril, la Russie et l'Angleterre avaient signé à Saint-Pétersbourg le traité de concert.

Le roi ignorait certainement que les choses fussent aussi avancées. Il avait des soupçons, il était impossible qu'il n'en eût pas ; mais il les chassait comme de mauvaises pensées. Dominé par son amour exclusif de la paix, il prêtait aux autres ses sentiments, ses préoccupations ; il ne croyait pas aux passions belliqueuses ; il s'exagérait l'influence de ses conseils modérateurs, prenant pour l'expression d'une entière déférence les cajoleries dont il était l'objet de la part de tous les souverains, et ne s'apercevant pas qu'ils n'avaient tous qu'un but, celui de le circonvenir et de l'attirer dans leur camp. Il semblait ignorer qu'un prince a beau commander à une armée de deux cent mille hommes, que, s'il prêche éternellement la paix, on finit par ne plus l'écouter, et que les passions politiques ne connaissent d'autre frein que la menace et la force.

La déclaration du général de Wintzingerode remplit de douleur l'âme de Frédéric-Guillaume. Le bandeau lui tomba des yeux, et, pour la première fois, il vit la guerre inévitable et prochaine.

Il pouvait choisir entre trois partis : s'unir aux alliés contre la France ; à la France contre les alliés ; ou bien se jeter entre eux en médiateur armé, et, s'il ne pouvait les réconcilier, obéir à la voix de l'équité ou de l'ambition. Chacun de ces trois partis

avait ses chances de périls et de grandeur. Mais dès qu'il s'agissait de se décider, le roi hésitait d'abord, puis finissait toujours par reculer. Qu'à la place de ce prince irrésolu et timoré, on suppose le grand Frédéric fermement décidé à maintenir la paix, levant dans ce but cent mille hommes, parlant à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Paris un langage modéré, mais ferme; point de doute qu'il n'eût conjuré la guerre, ou que du moins il n'eût évité le gouffre dans lequel s'abîmera bientôt sa maison : tant il est vrai qu'il ne suffit pas d'avoir une conscience droite et pure, l'amour du bien et de la paix, pour être un bon roi, qu'il faut encore y joindre un jugement ferme et une âme intrépide, toujours prête à faire le sacrifice de son repos et de la vie aux grands intérêts de son pays!

Au lieu de prévenir le choc des grandes puissances continentales en se jetant courageusement entre elles, Frédéric-Guillaume n'eut qu'une pensée, pensée étroite et stérile, celle d'écarter tout ce qui pouvait compromettre sa neutralité.

Un aide de camp de l'empereur Alexandre était venu signifier à Berlin l'intention des alliés de s'ouvrir, en cas de guerre, un passage à travers les duchés de Mecklenbourg et d'Oldenbourg. Un aide de camp du roi, le général de Zastrow, fut chargé d'aller protester à Saint-Pétersbourg contre une telle prétention. Le général de Zastrow était un homme loyal et ferme; trop bon Prussien pour n'être pas inquiet du prodigieux essor qu'avait pris,

depuis quinze ans la puissance française, il ne croyait pas qu'il fût ni habile ni de bon goût de déclamer sans cesse contre elle et de la dénigrer. Son avis était que, si elle donnait des ombrages à Berlin, la Russie en donnait bien plus encore, et que le roi méconnaîtrait ses vrais intérêts en s'enrôlant sous les bannières de la coalition.

Ce général venait de quitter Berlin quand Frédéric-Guillaume reçut de l'empereur Alexandre une lettre confidentielle (12 avril), par laquelle ce prince lui annonçait que la France ayant fait à Londres des ouvertures pacifiques, S. M. Britannique lui avait laissé le soin d'y répondre : « En conséquence, il s'était déterminé à envoyer à Paris son « ministre de la justice, M. de Nowosilsof, muni « des pouvoirs les plus étendus, afin de négocier et « d'arrêter avec le cabinet des Tuileries les bases « d'une réconciliation générale. Il désirait que ce « négociateur se présentât à Paris comme un sim- « ple voyageur. Plus tard, il le revêtirait d'un ca- « ractère public, la nature des titres qu'avait pris « le chef du gouvernement français l'empêchant « pour le moment de s'adresser directement à lui « dans les formes officielles. Il priait donc le roi de « demander les passe-ports nécessaires, afin que « M. de Nowosilsof pût entrer librement en France « et en sortir. » L'empereur Alexandre finissait par assurer Frédéric-Guillaume que les propositions dont était porteur M. de Nowosilsof étaient de la plus grande modération, et qu'à son passage à Ber-

lin ce ministre lui en donnerait communication.

Cette demande était le piége le plus dangereux que l'astucieux empereur pût tendre à son royal et candide ami. Frédéric-Guillaume s'y laissa prendre : il ajouta une foi entière aux protestations du czar : il crut sincèrement que la mission dont était chargé M. de Nowosilsof était toute de conciliation et de paix ; et il voulut exprimer lui-même à l'empereur Napoléon la satisfaction qu'il en ressentait. Il lui écrivit à cet effet. Il ne soupçonnait pas qu'en prenant ainsi sous son patronage le négociateur russe et ses propositions, il se faisait le complice involontaire de nos ennemis.

L'empereur, en recevant cette lettre, ne put se défendre d'un mouvement de défiance. Il répondit de Milan, le 11 mai, qu'il était toujours dans les mêmes dispositions pour la paix, qu'il ne se refuserait à aucune proposition compatible avec l'honneur de sa couronne et le bonheur de ses peuples ; mais qu'il mettait peu de confiance dans les sentiments pacifiques de l'Angleterre. Toutefois les passe-ports demandés furent expédiés à Berlin.

Les dépêches de M. de Zastrow vinrent bientôt détruire les dernières illusions du roi, et lui apprendre à quel point l'empereur Alexandre s'était joué de sa crédulité. Les premiers mots adressés à ce général avaient été des reproches amers ! « La « Prusse, lui avait dit le prince Czartorinski, par « l'aveugle partialité qu'elle témoignait à la France « et sa politique étroite, exposait aux plus grands

« dangers la sécurité et l'indépendance de toute « l'Europe. Un tel système, explicable dans les pre- « mières années du consulat, n'était plus aujour- « d'hui qu'une honteuse abnégation : le moment « était venu d'y renoncer. L'on était décidé à ne « plus laisser les intérêts de l'Europe à la merci « d'une puissance ambitieuse et turbulente : des « propositions allaient lui être faites. L'empereur « Alexandre avait obtenu de l'Angleterre des con- « cessions telles que Napoléon aurait à peine osé « les exiger après des victoires signalées. La dernière « ressource qui resterait, à la suite d'un refus, con- « sisterait dans une ligue défensive et conservatrice, « sous les auspices d'un monarque dont le désin- « téressement, les intentions et les vertus étaient « bien propres à rassurer tous les États qui consen- « tiraient à s'y attacher. Les forces destinées à agir « contre la France seraient tellement imposantes, « qu'il était impossible de mettre en doute les suc- « cès de la ligue. Ces succès ne pourraient être ar- « rêtés que par la Prusse, si elle persistait dans son « système d'immobilité. S'échauffant par degrés, le « prince avait fini par mettre dans sa parole tant « d'aigreur et d'amertume, qu'il avait forcé l'en- « voyé du roi à rompre brusquement la conférence « et à se retirer. »

Le lendemain, M. de Zastrow eut l'honneur d'être admis devant l'empereur Alexandre. Les termes furent tempérés par la grâce naturelle et la douceur de ce prince, et aussi par l'attachement personnel

qu'il portait aux souverains de Prusse ; mais ses pensées, ses sentiments furent les mêmes que ceux exprimés par le prince Czartorinski. M. de Zastrow ayant voulu justifier le système de sa cour par l'exemple de l'Autriche, qui restait immobile : « Vous vous trompez, lui répondit l'empereur, « la cour de Vienne est déterminée à s'unir à la « Russie; nous sommes sûrs d'elle. » L'envoyé prussien répliqua que l'Autriche avait en Italie des intérêts qui pouvaient lui mettre les armes à la main, mais que la Prusse n'en ayant aucun, l'empereur Alexandre trouverait bon qu'elle ne prît aucune part à une guerre dont le poids principal, si elle faisait la faute de s'y engager, retomberait sur elle.

L'on s'était flatté à Saint-Pétersbourg d'ébranler, par ce début orageux, la fermeté du vieux général prussien : mais comme il ne s'était laissé entamer sur aucun point, on craignit d'être allé trop loin. Tout à coup, l'on changea de langage et de manières : les visages qui, la veille, étaient froids et contraints, se détendirent comme par enchantement. L'empereur combla d'attentions l'aide de camp du roi; toutes les portes s'ouvrirent pour lui ; on lui donna des fêtes somptueuses; la métamorphose fut complète. On avait échoué par les moyens violents; on cherchait maintenant à séduire. On terminait à Saint-Pétersbourg comme avait commencé à Berlin le général de Wintzingerode.

L'empereur Napoléon était trop bien informé pour être dupe de la mission de M. de Nowosilsof.

Le 5 juin, M. de Talleyrand écrivait de Milan à M. de la Forest : « L'empereur Alexandre est en-« traîné : il n'a pas reconnu que le plan des minis-« tres anglais, en lui offrant le rôle de médiateur, « était de lier les intérêts de l'Angleterre à ceux de « la Russie, et de faire, d'une simple guerre mari-« time, une guerre continentale dont la Russie de-« viendrait le chef. Au moindre mot que M. de « Nowosilsof fera entendre de menaces ou de traités « hypothétiques avec l'Angleterre, il ne sera pas « écouté, et la France recourra à son épée. »

Napoléon ne doutait plus que la Russie et l'Autriche ne fussent décidées à lui faire la guerre; mais il était dans une complète ignorance sur l'époque où leurs armées entreraient en campagne. L'Autriche réunissait des forces considérables en Italie et dans les provinces limitrophes de la Bavière. Toutefois ces dispositions n'indiquaient pas encore qu'elle fût prête à combattre. Jamais son langage n'avait été plus modéré, plus conciliant : il ne lui échappait pas une parole, pas une plainte dont l'amertume trahît des sentiments de vengeance et de guerre. Elle poussait même la dissimulation jusqu'à blâmer la politique impétueuse de Pitt et la partialité que l'empereur Alexandre montrait pour l'Angleterre.

Lorsque Napoléon lui eut notifié son avénement au trône d'Italie, elle répondit qu'elle avait garanti l'indépendance de la république italienne, et sollicita des explications sur les bornes qu'aurait le nouveau royaume. Mais elle fit ces représentations dans

des formes si douces qu'on eût dit qu'elle avait voulu plutôt constater des infractions aux traités existants qu'exprimer des griefs sérieux. Sauf ses armements, elle montrait dans son langage et dans toute son attitude une telle sérénité qu'il était impossible de deviner ses desseins. On ne doutait plus à Paris qu'ils ne fussent très-hostiles ; on doutait encore qu'ils fussent en ce moment très-belliqueux. Or, cet état d'incertitude était un tourment pour Napoléon. Il était décidé, si les grandes cours du continent lui en laissaient le temps, à exécuter cette année son projet de descente sur les côtes d'Angleterre. Il avait donné ses ordres pour que, dans le courant du mois d'août, toutes ses forces de terre et de mer fussent réunies sur un point donné, et pussent concourir à forcer le passage de la Manche. Mais si l'Autriche et la Russie faisaient une campagne d'automne, l'expédition n'était plus possible. Napoléon était donc dévoré du désir de connaître les véritables intentions des alliés. Sa pensée en était incessamment préoccupée, et elle s'épuisait à imaginer un moyen de percer ce redoutable mystère. De là sa résolution d'incorporer à son empire le territoire de la Ligurie ainsi que les duchés de Parme et de Plaisance, et de disposer de Lucques et de Piombino en faveur de sa sœur Élisa. Il comptait que ces actes audacieux agiraient profondément sur la cour de Vienne, qu'ils la feraient sortir de son silence, et que, dans son trouble, elle livrerait son secret. Ou elle n'était réellement pas en mesure de

faire la guerre cette année, et, dans ce cas, bien loin de protester contre la réunion de Gênes, de Parme et de Plaisance, elle ne songerait qu'à nous rassurer : ou bien elle méditait une rupture prochaine, et sa pensée se trahirait dans son langage comme dans l'étendue de ses armements et le placement de ses corps : dès lors, l'empereur ajournerait l'expédition d'Angleterre et dirigerait ses aigles sur le Danube.

La position de la Ligurie était devenue intolérable. Le commerce, qui fait sa vie et sa richesse, était anéanti, sur mer par les croisières anglaises, sur terre par nos lignes de douane. Gênes étouffait dans son étroite enceinte : il ne lui restait plus en partage que la ruine et la misère. Elle ne pouvait sortir d'une situation aussi déplorable que par une réunion, soit définitive, soit temporaire, à la France. Le sénat n'était plus le maître de ses destinées : elles étaient entre les mains du puissant voisin qui étreignait de toutes parts cette petite république. Napoléon ayant décidé que la Ligurie serait définitivement incorporée à la France, le sénat et le doge Durazzo, gagnés ou convaincus, implorèrent la réunion comme un bienfait. Une députation se rendit à Milan et vint, le 3 juin 1805, déposer au pied du trône impérial le vœu des Génois. L'incorporation de la Ligurie accrut nos ressources maritimes de 6,000 matelots et d'un port admirable.

Le résident de l'Autriche à Gênes voulut protester. Napoléon lui fit dire qu'il se compromettait

gravement en faisant un tel éclat : « sa cour était « maîtresse de faire ce qu'elle jugerait convenable ; « si elle voulait des prétextes de guerre, celui-là « pourrait servir comme tant d'autres ; mais il pa- « raîtrait étrange qu'il osât prendre sur lui une « telle responsabilité. »

L'Espagne avait cédé à la France, par le traité du 21 mars 1801, les duchés de Parme et de Plaisance : mais il avait été convenu que le duc régnant en jouirait le reste de sa vie. Il mourut au mois d'octobre 1802. La France prit alors possession de ces duchés, sans toutefois les incorporer à son territoire, et leur conserva une administration séparée, les tenant en réserve pour les donner sans doute en indemnité au roi de Sardaigne. En 1805, lorsque tous ses engagements avec la Russie eurent été rompus, Napoléon rendit, le 21 juillet, un décret qui les déclara partie intégrante de l'empire français.

La principauté de Piombino, cédée à la France en 1801, avait été promise à la reine d'Étrurie; mais Napoléon ne put se résoudre à se dessaisir d'un point qui lie la Corse au continent italien. En 1805, il l'érigea en souveraineté et la donna à sa sœur Élisa, mariée au sénateur Bacciochi, tout en y attachant des conditions qui la retenaient sous sa suzeraineté : ce fut une réunion déguisée. Par un acte du 24 juin, il agrandit ce petit État de la ville et du territoire de Lucques, dont les magistrats, humbles interprètes de ses volontés, l'avaient conjuré de leur donner un maître.

M. de Nowosilsof était depuis quelque temps à Berlin où il attendait que le roi fût de retour des eaux d'Alexandersbad pour lui communiquer les propositions qu'il allait soumettre à la France, lorsque de nouveaux ordres de la cour lui enjoignirent de remettre ses passe-ports et de considérer sa mission comme terminée. La réunion de la Ligurie à l'empire était le motif allégué pour expliquer cette détermination. L'empereur Alexandre, en apprenant le sort de Gênes, avait manifesté un extrême étonnement mêlé de colère : il s'était écrié que Napoléon n'avait voulu attirer près de lui un négociateur russe que pour le rendre témoin de cet acte de violence, et opposer à ses ouvertures pacifiques de nouvelles bravades; « il avait mieux aimé rappeler « son représentant que de l'exposer à de hautains « refus. »

Cette explication manquait de sincérité : Alexandre ne prenait pas aux destinées de la Ligurie l'intérêt qu'il lui témoignait. Mais il n'avait pas calculé l'effet que produiraient sur l'esprit du chef de la France les propositions dont M. de Nowosilsof était porteur. La réunion de Gênes fut pour lui un trait de lumière; elle lui apparut ce qu'elle était en effet, un défi de guerre jeté par la France à tous ses ennemis. Si on laissait M. de Nowosilsof poursuivre le cours de sa mission, on s'exposait à ce que Napoléon irrité en appelât sur-le-champ aux armes. Or, l'Autriche n'avait pas achevé ses préparatifs; elle n'avait pas même encore adhéré officiellement au

traité du 11 avril; on comprit à Pétersbourg qu'on s'était trop pressé, et l'on fut heureux de trouver dans l'incorporation de Gênes un prétexte pour rappeler M. de Nowosilsof.

Le cabinet de Berlin fut ou feignit d'être dupe des motifs allégués par la Russie. Il plaignit l'empereur Alexandre; il s'attendrit sur sa position et exalta plus que jamais sa bonne foi et sa modération. Le baron de Hardenberg, en renvoyant à M. de la Forest les passe-ports du ministre russe, y joignit quelques phrases tristes et sombres, indices que le roi et ses ministres attribuaient à l'ambition impatiente de Napoléon l'avortement soudain d'une négociation à laquelle, disait-il, se rattachaient tant d'espérances pacifiques.

Du reste, Napoléon n'obtint pas le résultat qu'il attendait des derniers changements opérés en Italie. L'Autriche en fut certainement troublée : mais aucun signe extérieur ne trahit son émotion. Elle se contenta de nous rappeler le texte des traités qui garantissaient l'indépendance de la Ligurie, de Lucques et de Piombino. Elle continua d'armer, mais en silence. Ses troupes avaient cessé d'être sur le pied de paix, elles n'étaient pas encore sur le pied de guerre; elle avait sur l'Adige, sur l'Inn et dans le Tyrol plus de forces qu'il ne lui en fallait pour assurer sa sécurité; elle n'en avait pas assez pour attaquer. Rien, en un mot, ni dans son langage ni dans ses actes, ne révélait qu'elle fût sur le point de nous déclarer la guerre. M. de la Rochefoucault,

notre ambassadeur, était à cet égard dans la plus parfaite quiétude : il ne cessait d'écrire à sa cour : « L'Autriche ne veut pas la guerre; elle ne la fera « pas cette année, par la raison décisive qu'elle n'est « pas en état de la faire. »

Il est certain qu'elle avait hésité longtemps avant d'adhérer officiellement au traité du 11 avril. Elle avait demandé avec instance que la guerre fût ajournée au printemps de 1806. « A cette époque « seulement, disait-elle, toutes ses dispositions se« raient achevées, l'éducation de ses jeunes soldats « complétée, et son armée mieux liée dans toutes « ses parties. » Mais un si long délai ne pouvait s'accorder avec l'impatience de Pitt, qui cherchait le salut de son pays dans l'embrasement du continent. Au mois de juillet 1805, le cabinet de Vienne n'avait pas encore scellé son union avec l'Angleterre et la Russie. M. de la Rochefoucault n'était donc qu'à demi abusé. Napoléon subit dans une certaine mesure l'influence des convictions de son ambassadeur : il crut que les irrésolutions de l'Autriche duraient encore, qu'elle ne ferait pas la guerre cette année, qu'il aurait le temps, si la hardiesse et l'habileté de ses amiraux étaient à la hauteur de ses conceptions, de forcer le passage de la Manche et d'aller étreindre sa formidable ennemie sur les rives de la Tamise.

Tant que l'Angleterre resterait debout, abritée et intacte derrière ses remparts flottants, la paix, la paix solide et durable serait impossible. L'Autriche

et la Russie, trouvant en elle une alliée toujours prête à soudoyer leurs armées, ne renonceraient jamais à l'espoir de nous lasser et de nous vaincre. Le nœud de toutes les coalitions était à Londres : c'était donc à Londres qu'il fallait aller le trancher. Notre rivale, une fois vaincue et domptée, l'Europe était à nos pieds, notre puissance affermie, et la dynastie napoléonienne à l'abri des vengeances de l'Europe et d'une bataille perdue.

Jamais palme plus glorieuse ne fut offerte à l'ambition d'un homme et d'un peuple. Napoléon entrevoyait le moment où il pourrait fondre sur sa proie et la saisir dans ses serres. Pour atteindre ce grand but, il avait arrêté un plan d'opération aussi profond que varié dans ses complications infinies. L'organisation d'une immense flottille et d'une armée d'invasion n'en formait que la partie ostensible. Avertie du péril qui la menaçait, l'Angleterre s'était retranchée derrière un rempart d'escadres : elle en avait couvert la Manche. Or, pour tenter un débarquement, il fallait commencer par déblayer le détroit et s'en rendre maître. Un premier projet avait été conçu au mois de juillet de l'année précédente. Nos escadres se trouvaient dispersées à Toulon, au Ferrol, à Rochefort, à Brest, et tenues en échec par des croisières ennemies. Il s'agissait de débloquer tous ces ports, de faire converger à la fois sur la Manche toutes nos escadres, et de forcer le passage sous la protection de quarante-cinq vaisseaux de ligne. L'exécution de ce plan avait été confiée à

l'amiral Latouche-Tréville, qui possédait à un degré éminent toutes les qualités de l'homme de mer, une extrême hardiesse, une activité infatigable, et un esprit fécond et méditatif.

Malheureusement, la mort le surprit à Toulon, le 10 août 1804, au milieu de ses grands travaux, et priva la France de son plus habile amiral. Cette mort imprévue et l'équinoxe d'automne firent ajourner l'expédition. L'empereur écarta le premier projet et lui en substitua un autre beaucoup plus compliqué. Les amiraux Villeneuve, Missiessey et Gantheaume, qui commandaient les escadres de Toulon, de Rochefort et de Brest, devaient, au même moment, s'échapper de leurs ports respectifs, attirer dans la haute mer les flottes ennemies, les égarer dans leur route, les disperser sur toutes les mers du globe, se rallier aux Antilles, puis revenir à toutes voiles dans les mers d'Europe, naviguer sur le Ferrol, débloquer l'amiral Gourdon, se porter sur Boulogne et forcer le passage. Le commandement de l'expédition était confié à l'amiral Gantheaume. L'Angleterre serait attaquée sur plusieurs points à la fois, en Irlande par une armée de 40,000 hommes, et dans le comté de Kent par l'empereur en personne à la tête de 150,000 hommes. Les mesures étaient prises pour que l'opération pût s'exécuter au printemps de 1805. Mais la guerre qui éclata à la fin de 1804 entre l'Espagne et l'Angleterre modifia encore une fois le plan d'expédition : les proportions en furent agrandies. L'Espagne, précipitée dans nos

bras par les violences de Pitt, nous assura, en vertu d'un traité signé le 24 janvier 1805, le concours de trente vaisseaux de ligne et de 5,000 hommes de troupes de débarquement. Ce fut un surcroît de forces considérable. Nous nous trouvâmes en mesure de mettre en ligne quatre-vingts vaisseaux de haut bord. L'Angleterre, forcée d'être partout présente, dans la Manche, dans la Méditerranée, aux Antilles et dans les mers de l'Inde, pliait sous le fardeau de sa propre grandeur : il lui était impossible de réunir, dans un moment et sur un point donné, une aussi grande masse de vaisseaux que la France.

L'amiral Missiessey appareilla, le 11 janvier 1805, à l'île d'Aix, et, trompant la surveillance de la croisière anglaise qui bloquait Rochefort, il s'élança vers les Antilles.

Cornwallis manœuvra quelque temps pour attirer Gantheaume hors de la rade de Brest et lui livrer bataille. L'amiral français n'osa gagner la haute mer, et rentra dans le port, où un blocus sévère le retint enfermé. L'empereur, mécontent de son peu d'audace, lui retira la direction de l'expédition, et la confia à l'amiral Villeneuve, qui avait remplacé Latouche-Tréville dans le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Villeneuve était resté longtemps bloqué dans le port de Toulon par la croisière de Nelson ; mais celle-ci ayant été poussée par les vents d'ouest dans les eaux de la Sicile, Villeneuve fut dégagé et appa-

reilla le 15 janvier 1805. A peine était-il sorti du port, qu'une violente tempête l'assaillit et le força d'y rentrer. Trois de ses vaisseaux furent séparés de l'escadre et réduits à chercher refuge, l'un, dans un port de l'île de Corse, les deux autres dans celui de Malaga. Nelson apprit la sortie de Villeneuve, mais non sa rentrée à Toulon : il crut qu'il s'était porté sur le golfe de Tarente, où l'empereur, soit qu'il méditât réellement de tenter un nouveau coup de main sur l'Égypte, ou qu'il eût voulu simplement attirer sur ce point l'attention des Anglais, avait préparé un grand armement. L'amiral anglais courut à Naples pour y jeter l'alarme, prévint la Porte Ottomane, parut devant Alexandrie, et, ne rencontrant point son ennemi, établit sa croisière dans les parages de la Sicile, afin de nous barrer le passage. Villeneuve put donc effectuer librement sa nouvelle sortie de Toulon, qui eut lieu le 30 mars 1805. Il se porta d'abord sur Carthagène, où il devait rallier six vaisseaux espagnols : mais, soit déférence à des ordres secrets, ou que véritablement ces vaisseaux ne fussent point en état de prendre la mer, l'officier qui les commandait refusa de se joindre à l'escadre française, qui continua sa route. A son approche, les vaisseaux anglais qui bloquaient Cadix, trop faibles pour engager la lutte, s'échappèrent en toute hâte, et l'amiral Gravina put sortir du port et se réunir à Villeneuve avec six vaisseaux et 2,000 hommes de troupes. L'escadre combinée se trouva forte de dix-huit vaisseaux de ligne. Elle

prit sa direction le 10 avril pour les Antilles. Peu de jours après son entrée dans l'Océan, Villeneuve écrivit à l'empereur une lettre [1] qui lui causa autant de surprise que de mécontentement. Il retira au timide amiral le commandement de l'expédition et le rendit à Gantheaume.

Cependant on avait appris à Londres que les amiraux Villeneuve et Gravina avaient quitté les ports de Toulon et de Cadix, et l'on n'avait pu s'y défendre d'une grande inquiétude. Sur quel point s'étaient dirigées leurs escadres et celle de Missiessey? Était-ce vers les Antilles, sur les côtes d'Égypte ou d'Irlande, ou enfin vers les mers de l'Inde? L'amirauté voyait plus juste à cet égard que Nelson. Elle inclinait à penser que leur destination était pour les Antilles. Déjà elle avait lancé, mais inutilement, sur les traces de Missiessey, l'amiral Cochrane. Missiessey toucha, le 20 février, à la Martinique, où il déposa des hommes et des munitions : de là, il se porta sur la Dominique, où il prit aux Anglais le fort de Roseau, et sur la Guadeloupe, où il jeta des renforts et des munitions. Il alla ensuite attaquer et rançonner les îles anglaises de Nièves, de Saint-Christophe et de Montserrat, revint à la Guadeloupe, vola au secours du général Ferrand, qui etait assiégé dans Santo-Domingo par Dessalines, à la tête de 18,000 noirs, dégagea ce général, puis enfin il tourna ses voiles vers la France, et rentra le 20 mai

[1] Elle n'a jamais été publiée.

dans le port de Rochefort. Il semblait impossible de conduire une expédition avec plus de célérité et de bonheur : et toutefois l'empereur n'en fut point satisfait. Il avait envoyé Missiessey dans les Antilles, moins pour secourir nos colonies et rançonner, à la manière d'un corsaire, les îles de Nièves, de Saint-Christophe et de Montserrat, que pour attirer dans ces parages les flottes anglaises, faire quelque solide et importante conquête, telle que celle de la Jamaïque ou de la Dominique, et s'y rallier à l'escadre de Villeneuve. Il voyait avec douleur que sa pensée n'était comprise par aucun de ces amiraux. L'un péchait par excès de prudence; l'autre par excès d'activité. Mécontent de Missiessey, il lui ôta son commandement, et le donna au capitaine Lallemand, qu'il fit contre-amiral.

Ce fut seulement à la Martinique que Villeneuve eut une connaissance complète de toutes les parties du vaste plan maritime qui avait pour but l'invasion de l'Angleterre. Il en fut instruit, d'abord par une lettre de l'empereur que lui porta le contre-amiral Magon, ensuite par des instructions définitives qui lui furent envoyées par la frégate *la Topaze*. Elles lui ordonnaient de faire voile sans plus tarder pour l'Europe, et de gouverner sur le Ferrol, pour y rallier les cinq vaisseaux français de l'amiral Gourdon, et les dix vaisseaux espagnols de l'amiral Grandellana. Du Ferrol, il se porterait sur Rochefort, où il prendrait les cinq vaisseaux de l'amiral Lallemand; sur Lorient, où il trouverait un vaisseau nouvelle-

ment lancé; puis, il se dirigerait sur Brest, où l'amiral Gantheaume l'attendrait à la tête de la flotte prête à combattre. Villeneuve ayant quarante vaisseaux et Gantheaume vingt-trois, en tout soixante-trois, l'escadre de lord Cornwallis, inférieure de moitié à celle des Français et des Espagnols, serait ou écrasée ou forcée de fuir. Après avoir opéré leur jonction, les deux amiraux s'avanceraient à toutes voiles sur la Manche, où leur apparition deviendrait le signal de l'embarquement. L'empereur serait de sa personne à Boulogne. Il suffirait d'être maître du détroit pendant trois jours pour effectuer le transport sur la rive ennemie de l'armée et du matériel. Un brick, fin voilier, expédié un jour après *la Topaze,* porta à l'amiral Villeneuve des instructions supplémentaires : elles l'autorisaient, dans le cas où l'entrée de la Manche lui présenterait des obstacles insurmontables, à se porter sur Cadix et à s'y réfugier.

Nelson avait appris enfin la véritable destination de la flotte de Toulon. Bien qu'il n'eût avec lui que dix vaisseaux de ligne fatigués par une croisière de deux ans, il n'hésita pas à se lancer sur les traces de Villeneuve. Ce dernier, après avoir touché à la Martinique (14 mai) et chassé les Anglais du fort du Diamant, venait de prendre sa direction vers le nord quand Nelson parut. Il crut que son ennemi s'était porté sur la Trinité; il l'y suivit; ne l'ayant pas rencontré, il alla le chercher dans les eaux de Grenade, d'Antigoa, dans tous les parages des An-

tilles. Ne le trouvant nulle part, il ne douta plus qu'il avait été envoyé en Amérique, afin d'y attirer les flottes anglaises, et qu'il était retourné en Europe pour y frapper un grand coup. Il détacha aussitôt le plus fin voilier de son escadre, le brick *le Curieux,* et l'expédia en Angleterre pour instruire l'amirauté du retour de Villeneuve. Dans la persuasion que la flotte combinée s'était portée sur Cadix, il prit la même direction, et arriva à Gibraltar le 19 juillet. Vains efforts : l'escadre n'avait point paru. L'infatigable Nelson ne se découragea point ; il s'élança une seconde fois du détroit, poursuivit inutilement son ennemi sur les côtes d'Irlande, et rentra enfin à Portsmouth, où ses concitoyens, émus et enthousiastes, lui firent une réception digne de son courage. Des onze vaisseaux qui composaient son escadre, deux n'étaient plus en état de tenir la mer; les neuf autres allèrent se réunir à la croisière de lord Cornwallis. C'est un beau spectacle qu'il faut savoir admirer, même chez son ennemi, que celui de ce grand homme de mer, traversant deux fois en soixante et dix jours l'Atlantique avec une escadre abîmée, touchant à presque toutes les îles du Vent, n'ayant qu'une idée, qu'une passion, celle de rencontrer et de combattre la flotte combinée qu'il sait plus forte du double que la sienne.

Cependant l'empereur, afin de mieux tromper la vigilance de l'amirauté, avait prolongé son séjour à Milan, où il semblait absorbé par les préoccupations de la politique continentale et l'organisation

de la haute Italie. Il attendait, pour partir, l'époque où, d'après ses calculs, Villeneuve arriverait dans le golfe de Biscaye. Quand le moment décisif fut venu, il quitta Milan dans le plus grand secret, traversa les Alpes et la France avec une célérité inouïe, ne s'arrêta à Paris que le temps strictement nécessaire pour donner ses derniers ordres, et apparut soudainement, dans la nuit du 2 août, à son camp de Boulogne.

Jamais un peuple guerrier ne mit sur pied une armée plus aguerrie, mieux disciplinée, animée d'un plus fier courage, offrant dans toutes ses parties un ensemble plus compacte et plus harmonieux que celle qui était destinée à soumettre l'Angleterre. Sa force totale, en y comprenant les troupes de Marmont qui devaient partir du Texel et les troupes de débarquement que portaient la flotte combinée et celle de Brest, s'élevait à 167,000 hommes. Elle était divisée en trois corps principaux. Davoust commandait la droite, Ney la gauche, Soult le centre. Dans les derniers jours de juillet, ces trois corps se pressaient sur la côte de Boulogne, dans un espace de quatre lieues, n'attendant pour s'embarquer et partir que l'arrivée de la flotte à l'entrée de la Manche et l'ordre de l'empereur. 2,200 bâtiments de transport, dont 1,300 armés de 3,000 bouches à feu, devaient concourir avec 61 vaisseaux de ligne à protéger le débarquement. Les mesures avaient été prises pour que, dans l'intervalle d'une seule marée, cette formidable armée

pût être transportée de l'autre côté du détroit.

L'Angleterre était dans l'attente d'une attaque soudaine et terrible. Bien qu'elle eût donné à ses armements défensifs un développement extraordinaire, elle n'avait pu mettre sur pied dans les trois royaumes qu'une armée régulière de 92,000 hommes. Le tiers environ était employé à la défense de l'Irlande. Elle ne pouvait donc nous opposer plus de 50,000 soldats exercés et aguerris. Elle avait tâché de suppléer à la faiblesse de son armée régulière en lui donnant pour réserve et points d'appuis des corps nombreux de milices et de volontaires. Le chiffre de ces troupes était considérable; il dépassait 200,000 hommes : des écrivains anglais l'ont même porté à 300,000. Mais ces corps n'étaient point rompus au rude métier des armes; ils n'avaient jamais vu le feu : ils n'avaient point de forteresses où ils pussent abriter leur inexpérience et s'accoutumer aux cruelles émotions de la guerre. Malgré leur patriotisme, ils ne formaient point un solide boulevard pour l'indépendance nationale. « Je ne sais en vérité, écrivait l'empereur à son « ministre de la marine, le 9 juin, quelle espèce de « précaution l'Angleterre peut prendre pour se met- « tre à l'abri de la terrible chance qu'elle court. Une « nation est bien folle lorsqu'elle n'a point de for- « tifications, point d'armée de terre, de se mettre « dans le cas de voir arriver dans son sein une ar- « mée de cent mille hommes d'élite et aguerris. « Voilà le chef-d'œuvre de la flottille; elle coûte de

« l'argent; mais il ne faut être maître de la mer « que six heures pour que l'Angleterre cesse d'exis- « ter. »

La rapidité avec laquelle les avisos de Nelson arrivèrent en Europe, et la marche lente de la flotte combinée sauvèrent l'Angleterre d'un désastre qui peut-être n'aurait eu de comparable dans l'histoire que celui de Carthage après la bataille de Zama. Le brick *le Curieux*, parti des Antilles dix-huit jours après la flotte combinée, entra dans la Tamise huit jours avant que celle-ci eût paru dans le golfe de Biscaye, et annonça le retour de Villeneuve en Europe. L'amirauté prit aussitôt ses mesures pour déjouer les projets de l'empereur. Elle ordonna à l'amiral Calder de réunir sous son commandement les deux escadres qui bloquaient le Ferrol et Rochefort, d'aller à la rencontre de l'escadre combinée, et de lui livrer bataille. Villeneuve venait d'entrer dans le golfe de Biscaye et gouvernait sur le Ferrol quand il vint se heurter contre l'amiral Calder. Le combat s'engagea aussitôt. La brume était si épaisse que les deux flottes ne purent se distinguer, et se canonnèrent à l'aventure. Le feu, de part et d'autre, n'en fut pas moins très-vif, et l'on se fit beaucoup de mal. Deux vaisseaux espagnols, *le Ferme* et *le Saint-Raphaël*, furent démâtés, et, ne pouvant plus tenir le vent, dérivèrent dans la ligne anglaise. Calder de son côté eut deux vaisseaux tellement endommagés qu'ils purent à peine regagner Plymouth. La nuit fit cesser le combat : toutefois les deux

escadres restèrent en présence. Villeneuve, Graviña, toute la flotte s'attendait à une seconde bataille. Leurs prévisions étaient fondées sur la connaissance des véritables intérêts de l'Angleterre. Mais, à leur grand étonnement, le lendemain matin ils aperçurent la flotte ennemie qui tournait ses voiles vers le nord. Cette retraite précipitée ouvrait à Villeneuve les portes du Ferrol et de Rochefort, et exposait lord Cornwallis et toute l'Angleterre à un immense danger. L'amiral Calder fut accusé par son gouvernement d'avoir, en cette occasion, trahi ses instructions et ses devoirs. Il essaya de se justifier; mais sa retraite restera toujours une faute inexplicable qui n'a été dépassée que par l'ineptie de son adversaire.

Conformément à ses instructions, l'amiral Villeneuve s'était porté sur le Ferrol. Les vents l'ayant forcé de dévier un peu de sa route, il alla relâcher à Vigo, y laissa ses blessés, ses malades et trois vaisseaux espagnols, mauvais marcheurs qui avaient été la cause de son fatal retard, et entra le 3 août, dans le port du Ferrol, où il rallia les vaisseaux de l'amiral Gourdon et de l'amiral Grandellana. Cette jonction opérée, il se trouva à la tête de trente et un vaisseaux de ligne. Il ne pouvait exister dans son esprit la moindre irrésolution sur ce qu'il avait à faire : les instructions de l'empereur étaient formelles : elles lui commandaient de se porter sans plus tarder sur Brest, de débloquer Gantheaume, et d'arriver à toutes voiles dans la Manche. « Vos forces, lui écri-

« vait Napoléon, seraient beaucoup plus considérables que celles que l'ennemi pourrait vous opposer, et vous vous dirigerez sur Boulogne où nous serons de notre personne. » L'empereur avait poussé la prévoyance jusqu'à lui laisser la liberté de se rendre par le large dans la Manche et d'éviter ainsi la flotte de lord Cornwallis. Dans ce cas, l'escadre de Brest n'eût point concouru à l'expédition; mais les vaisseaux anglais qui la bloquaient se seraient trouvés aussi paralysés.

Villeneuve ne sut pas s'élever à la hauteur des pensées de Napoléon. Au lieu de cingler, sans perdre un jour, une heure, sur Brest, il consuma onze mortels jours à se ravitailler au Ferrol. L'empereur ne comprenait rien à un séjour aussi prolongé dans ce port. Toute sa crainte était que l'amiral ne s'y fût laissé bloquer par Calder et que sa timidité ne l'y retînt enchaîné. « Témoignez à l'amiral Villeneuve « mon mécontentement de ce qu'il perd un temps « aussi important, écrivait-il le 13 août à son mi- « nistre de la marine... Avec dix-huit vaisseaux de « guerre français et douze vaisseaux espagnols, se « laissera-t-il bloquer par treize et même par vingt « vaisseaux anglais? Qu'on épargne au pavillon la « honte d'être bloqué au Ferrol par une escadre « inférieure!... Les matelots sont braves, les capi- « taines animés, les garnisons nombreuses; il ne « faut pas se laisser périr d'inaction et de découra- « gement. » Le lendemain 14, il écrivait encore : « Avec trente vaisseaux, mes amiraux ne doivent

« pas en craindre trente anglais, sans quoi, il faudrait renoncer à avoir une marine... Je dois témoigner plus de confiance en mon armée navale... « Elle aurait droit de se plaindre que je l'avilis si « j'en agissais autrement... »

Cependant les nouvelles d'Allemagne et d'Italie devenaient de jour en jour plus alarmantes. Depuis que Napoléon avait quitté Milan, l'Autriche avait soudainement démasqué, sinon dans son langage, au moins dans ses actes, ses projets offensifs. Bien qu'elle continuât ses protestations pacifiques, elle armait avec fureur. Elle avait dégarni de troupes la Gallicie, la Moravie, la Hongrie, la Styrie et jusqu'au Frioul, et concentré toutes ses forces sur l'Inn et la Piave. De son côté, la Russie avait rassemblé sur la frontière de la Gallicie une armée de 50,000 hommes qui devait, aussitôt que le moment d'agir serait venu, se diriger par la Moravie sur le Danube. Une seconde armée s'avançait de l'intérieur de l'empire sur les pas de la première. Le général de Wintzingerode, après avoir échoué à Berlin, s'était rendu à Vienne, où la famille impériale lui avait fait un accueil empressé; il venait arrêter avec le gouvernement autrichien les derniers arrangements relatifs à la campagne prochaine.

Un fait très-significatif, parce qu'il sortait des habitudes de circonspection du cabinet de Vienne, avait fixé fortement l'attention de Napoléon. M. de Prony, savant français, et un officier supérieur du royaume d'Italie. M. Constanzo, voyageaient dans l'État vé-

nitien avec des passe-ports en règle : ils furent arrêtés (10 juillet), et leurs papiers saisis et visités.

Tous ces faits rapprochés les uns des autres semblaient annoncer que l'Autriche avait changé de résolution, et qu'après avoir hésité longtemps, elle s'était enfin décidée à faire cette année une campagne d'automne. Mais elle jouait son jeu avec un art si profond, avec une dissimulation si consommée, que, jusqu'au jour où elle se dévoila tout à fait, M. de la Rochefoucault ne cessa d'être la dupe de son langage artificieux. L'empereur ne partageait point toutes les illusions de son ambassadeur [1], et toutefois, jusqu'au 13 août, il conserva un reste d'espoir que l'Autriche ne se prononcerait qu'au printemps de 1806. Il était en proie aux plus violentes anxiétés qui puissent tourmenter l'âme d'un souverain. Chaque jour perdu par Villeneuve lui arrachait des exclamations de douleur et des plaintes amères [2]. Il commençait à craindre, si la flotte

[1] M. de Talleyrand, dans une dépêche du 26 août, blâme sévèrement M. de la Rochefoucault de se laisser fasciner par les trompeuses assurances du cabinet de Vienne; il regarde sa manière de voir comme le fruit de réflexions qui n'ont pas eu le temps de mûrir.

[2] C'est dans un de ces moments d'angoisses qui suivirent la nouvelle de l'entrée de Villeneuve au Ferrol qu'eut lieu cette scène si dramatique racontée par M. le comte Daru à M. Charles Dupin, et reproduite par ce dernier dans son ouvrage *De la force navale de l'Angleterre*, t. VI, liv. VI, chap. 1, page 244 : « En 1805, M. Daru était à Boulogne, remplissant les fonctions d'intendant général de l'armée. Un matin, l'empereur le fait appeler dans son cabinet. Daru le

combinée tardait davantage à paraître, ou qu'il lui fût impossible d'entreprendre l'expédition cette

trouve transporté de colère, parcourant à grands pas ses appartements et ne rompant un morne silence que par des exclamations brusques et courtes... Quelle marine... quel amiral... quels sacrifices perdus!... Mon espoir est déçu... Ce Villeneuve, au lieu d'être dans la Manche, il vient d'entrer au Ferrol. C'en est fait, il y sera bloqué... Daru, mettez-vous là... écoutez et écrivez... » L'empereur avait reçu de grand matin la nouvelle de l'arrivée de Villeneuve dans un port d'Espagne; il avait vu sur-le-champ l'expédition d'Angleterre avortée, les immenses dépenses de la flotte et de la flottille perdues pour longtemps, pour toujours peut-être. Alors, dans l'emportement d'une fureur qui ne permet pas aux autres hommes de conserver leur jugement, il avait pris l'une des dispositions les plus hardies, et tracé l'un des plans de campagne les plus admirables qu'aucun conquérant ait pu concevoir à loisir et de sang-froid. Sans hésiter, sans s'arrêter, il dicta en entier le plan de campagne d'Austerlitz. Le départ de tous les corps d'armée depuis le Hanovre et la Hollande jusqu'aux confins de l'ouest et du sud de la France, l'ordre des marches, leur durée, les lieux de convergence et de réunion des colonnes, les surprises et les attaques de vive force, les mouvements divers de l'ennemi; tout fut prévu, la victoire assurée dans toutes les hypothèses. Telles étaient la justesse et la vaste prévoyance de ce plan, que, sur une ligne de départ de 200 lieues, des lignes d'opération de 300 lieues de longueur furent suivies d'après les indications primitives, jour par jour et lieue par lieue, jusqu'à Munich.

« Cette dictée de l'empereur à M. Daru avait duré quatre à cinq heures. Partez pour Paris, lui dit-il, en annonçant que vous partez pour Ostende; arrivez dans la nuit, enfermez-vous avec le ministre Dejean; préparez tous les ordres d'exécution pour les marches, les vivres, etc., de manière à ce que tout soit prêt à signer; faites tout vous-même, je ne veux pas qu'un seul commis y mette la main. »

année, ou que les puissances coalisées ne méditassent de l'attaquer au milieu de son aventureuse entreprise. La seule pensée de renoncer à un projet qui lui avait coûté tant d'efforts et d'argent, dont le succès lui eût livré l'empire du monde, lui était affreuse.

En représailles de l'arrestation de MM. de Prony et Constanzo, il avait fait arrêter en France deux Autrichiens de marque, et, prenant occasion de ces actes, il avait sommé l'Autriche en termes pleins de hauteur de s'expliquer sur le but de ses armements.

« L'empereur veut la paix, avait écrit le 24 juillet « M. de la Rochefoucault à M. le comte de Cobenzl, « il la veut encore, et les faits ont répondu à ses « déclarations... Il veut la paix, mais sans craindre « la guerre ; et quand on lui demande des éclaircis- « sements sur les limites du royaume d'Italie, sur « Gênes, sur Lucques, Parme et Plaisance, il est « autorisé à en demander à son tour, et il demande « d'une manière positive quelles sont les intentions « du gouvernement autrichien. Si la réponse n'est « pas satisfaisante et si les faits ne s'accordent pas « avec les déclarations pacifiques, la cour de Vienne « ne devra pas être étonnée de voir marcher en « Italie de nouvelles forces capables de repousser les « siennes. »

Afin de percer le mystère dont cette cour s'enveloppait, il fut décidé que M. de Talleyrand tenterait une démarche directe. Le 5 août, il écrivit lui-même au chancelier de cour et d'État comte Louis de

Cobenzl. « M. de Wintzingerode est à Vienne, lui « dit-il, et n'a pu y être envoyé que dans des vues « sur la nature desquelles la mission tout hostile « qu'il vient de remplir à Berlin et les écarts de la « Russie ne permettent pas de se méprendre... » Puis il se plaint des troupes considérables que l'Autriche amoncelle dans l'Italie supérieure : « Et pour- « quoi? ses possessions y sont-elles menacées? Non : « la France, engagée dans une guerre maritime très- « coûteuse et très-difficile, ayant toutes ses forces « campées sur les bords de l'Océan, à trois cents « lieues de l'Autriche, n'a-t-elle pas un intérêt évi- « dent à rester en paix avec toutes les puissances du « continent?... Que voulait l'Autriche? Abaisser le « pouvoir de la France. Mais d'autres dangers plus « imminents appelaient la sollicitude de la cour de « Vienne. Pouvait-elle méconnaître où était son vé- « ritable ennemi? Qu'elle examinât la marche en- « vahissante de la Russie. Qui pouvait prévoir où « s'arrêterait le torrent, si une fois il était répandu « du Bosphore à l'Adriatique, et du Danube à l'Hel- « lespont? Quel homme d'État en Autriche pouvait « demeurer sans inquiétudes en considérant les « acquisitions que la Russie avait faites depuis « un demi-siècle? Les deux tiers de la Pologne lui « étaient échus en partage. Elle possédait la Cri- « mée et s'était établie aux bouches du Phase ; elle « s'étendait dans la Géorgie, s'avançait sur la Perse, « occupait les îles Ioniennes, armait secrètement la « Morée, et hâtait, par son ascendant et ses intri-

« gues, la dissolution de l'empire ottoman. Or, c'é« tait de la Russie que viendraient les dangers pour « l'Autriche, et non de la France, qui n'avait pas « même encore le degré de force nécessaire pour « combattre l'ennemi universel. »

M. de Cobenzl répondit à M. de Talleyrand. Sa lettre, empreinte de douceur et des sentiments les plus pacifiques, ne renfermait pas un mot qui pût laisser soupçonner que sa cour fût au moment de prendre les armes. «Si elle réunissait des troupes en « Italie, c'est que nous-mêmes nous en avions ras« semblé dans ce pays bien au delà de ce qu'exigeait « notre sécurité. Ses armements étaient purement « défensifs; ils ne pouvaient avoir un autre caractère. « Comment n'aurait-elle pas ressenti de l'inquiétude « à la vue de tous les changements qui s'étaient « opérés depuis quelques mois dans la haute Italie? « Ce n'était pas à la France à lui demander des ex« plications sur ses intentions; c'était à elle au con« traire à interroger la France sur ses projets. »

Quand elle nous tenait ce langage, toute incertitude avait cessé dans ses conseils, et elle venait enfin de signer son union avec l'Angleterre et la Russie. Des discussions fiscales avaient retardé son adhésion à la ligue. Elle s'était plainte, vu l'état délabré de ses finances, que les subsides offerts par l'Angleterre ne fussent pas en proportion avec l'immensité de ses efforts. Elle avait réclamé trois millions sterling (soixante et quinze millions de francs) pour 1805, et quatre millions sterling (cent millions de francs)

pour chacune des années suivantes. Pitt avait marchandé quelques mois avant de consentir à d'aussi grands sacrifices. Mais la Russie, qui avait le dernier mot du ministre anglais, se porta fort pour son allié : les subsides exigés par l'Autriche lui furent assurés, et le 9 août 1805, elle adhéra formellement au traité du 11 avril.

C'en était donc fait, les alliés avaient résolu de nous faire la guerre et de nous la faire cette année. L'important pour eux maintenant, c'était de prolonger nos incertitudes, d'endormir notre vigilance et de gagner un mois en négociations, afin de donner aux Russes le temps d'arriver sur le haut Danube avant nous. En conséquence, la cour de Vienne nous fit une proposition pleine de duplicité; elle nous offrit sa médiation pour « concilier, disait-elle, « nos différends avec la Russie et l'Angleterre, et elle « espérait que la Prusse voudrait bien concourir à « cette grande œuvre de pacification. »

L'empereur Alexandre, de moitié dans cette ruse profonde, feignit d'accepter avec un grand empressement la médiation de son allié. Il déclara [1] qu'afin de combiner avec des négociations de paix un armement puissant de médiation et d'observation, il avait résolu de faire avancer deux armées de 50,000 hommes chacune à travers la Gallicie vers le Danube.

Napoléon apprit à Boulogne l'offre perfide que lui

[1] Note du 31 août.

faisait le cabinet de Vienne. Trop pénétrant pour tomber dans le piége, il fit répondre que, n'ayant cessé, depuis un an, de recevoir des outrages du cabinet russe, il n'était plus permis d'espérer que les bons offices de S. M. Impériale pussent être employés avec fruit.

Il ignorait encore que l'Autriche eût adhéré à la coalition. M. de la Rochefoucault continuait d'être sous le charme; il persistait à écrire qu'elle n'entreprendrait rien cette année. L'empereur était dévoré d'anxiétés. Il résolut d'en finir. Le 15 août, M. de Talleyrand invita le comte Philippe de Cobenzl à passer chez lui, et il lui dit : « L'empereur Napoléon « va réaliser son projet contre l'Angleterre. 150,000 « hommes sont au moment de s'embarquer : mais « l'opération devient impossible si l'Autriche menace « de porter la guerre dans le Midi. Elle a 72,000 « hommes dans l'État vénitien, tandis que la France « en a à peine 50,000 répartis dans toute la Pénin- « sule. L'empereur ne peut admettre un état inter- « médiaire entre l'état de paix et l'état de guerre. « Si l'Autriche veut la paix, tout, en Autriche, doit « être remis sur le pied de paix. Un délai de quinze « jours lui est donné pour se décider. Si elle refuse « de désarmer, l'empereur Napoléon lèvera tous ses « camps, appellera son armée de réserve, et le con- « tinent sera en feu. Dans une position pareille, « l'archiduc Charles n'hésiterait pas, ce prince étant « trop bon militaire pour ne pas se comporter de la « même manière. Se trouvant obligé de repousser

« la force par la force et de pourvoir à la sûreté de « ses frontières, l'empereur ne commettra pas la « faute d'attendre que les Russes se soient réunis « aux Autrichiens contre lui. »

Il y avait peu de jours que cette déclaration venait d'être faite à l'ambassadeur d'Autriche quand Napoléon fut informé que Villeneuve avait enfin appareillé le 13 août du port du Ferrol et s'était dirigé vers le Nord. Conformément à ses ordres, l'amiral Gantheaume était venu prendre ses positions dans la rade, et toute son escadre était prête à assaillir la flotte de Cornwallis aussitôt que l'approche de Villeneuve lui serait signalée. Si la flotte combinée parvenait à disperser et à écraser les escadres de Calder et de Cornwallis, l'empereur, malgré l'imminence d'une guerre continentale, forçait le passage de la Manche. Déjà une grande partie de l'armée et du matériel était embarquée et sous voile. La flottille n'attendait plus que les derniers ordres pour lever l'ancre. Napoléon eût-il exécuté son entreprise telle qu'il l'avait conçue? lui aurait-il conservé ses grandes proportions, et s'y serait-il engagé tout entier et à fond? Nous ne pouvons le croire : notre raison se refuse à admettre qu'il eût laissé la France veuve de son empereur et de son armée, exposée à l'invasion de 500,000 ennemis. Ce que son audace aurait pu tenter dans les premiers jours du mois d'août n'était plus praticable dans les derniers jours de ce même mois. Il venait de poser à l'Autriche l'alternative de désarmer ou de tirer l'é-

pée. Il ne se fût pas élancé sur la rive anglaise avant d'avoir reçu de Vienne une réponse rassurante. De son côté, l'Autriche, engagée sans retour, ne pouvait plus reculer ; elle était à bout de dissimulation; le temps d'agir était venu : le gouvernement anglais ne lui avait promis ses subsides qu'à la condition qu'elle viendrait l'arracher aux périls d'une invasion en marchant sans plus tarder sur le Rhin. L'expédition n'était donc plus possible. Mais l'empereur eût mis certainement à profit la supériorité de ses forces dans la Manche pour faire éprouver à son ennemi un de ces grands désastres qui laissent des traces ineffaçables. Il eût écrasé ses flottes, abîmé sa flottille, peut-être incendié les villes de la côte et les chantiers de Portsmouth. Ces grands coups pouvaient être frappés soudainement, en quelques jours, et ils l'eussent consolé de tous les sacrifices que lui avait coûtés la flottille.

Il attendait à Boulogne avec une impatience fiévreuse l'arrivée de Villeneuve devant Brest ou à l'ouverture de la Manche : les heures, les jours s'écoulaient, et l'escadre combinée n'apparaissait point. Il ne pouvait s'expliquer ce fatal retard et se consumait dans une attente douloureuse, quand enfin il en fut tiré par une nouvelle inouïe, accablante.

Après le combat du cap Finistère, l'amiral Calder était allé se réunir à lord Cornwallis, qui, par cette jonction, s'était trouvé à la tête de quarante vaisseaux de ligne. Mais les deux escadres de Ville-

neuve et de Gantheaume présentant un effectif de cinquante-quatre vaisseaux de haut bord, toutes les chances de vaincre étaient de leur côté. Dans ce péril extrême, lord Cornwallis détacha Calder de son escadre avec vingt vaisseaux, et lui ordonna de se porter sur le Ferrol pour y bloquer la flotte combinée si elle s'y trouvait encore, et la combattre s'il la rencontrait. La témérité des amiraux anglais fut justifiée par la timidité de leur adversaire, auquel on eût dit que la fortune avait confié le salut de la Grande-Bretagne.

Villeneuve avait appareillé, comme nous l'avons dit, du Ferrol le 13 août et pris sa route vers le nord. Il y avait quelques jours qu'il naviguait dans cette direction, lorsque ses avisos signalèrent une escadre ennemie : c'était celle de Calder. Tout à coup, l'amiral français tourne ses voiles vers le sud, longe, hors de vue, les côtes du Portugal, gouverne sur Cadix, et va se jeter dans ce port, le 21 août, le jour même où Gantheaume, avec toute sa flotte, l'attendait à Brest. L'amiral Calder, qui marchait à sa rencontre, fut informé par ses avisos de la direction qu'avait prise l'amiral français ; il se mit à sa poursuite, arriva trop tard pour l'atteindre, mais rallia l'escadre de Collingwood, qui, à l'approche de Villeneuve, s'était réfugiée sous le canon de Gibraltar. Il réunit ainsi sous ses ordres vingt-cinq vaisseaux de ligne avec lesquels il établit un blocus sévère devant le port de Cadix. Villeneuve et ses trente-trois vaisseaux s'y trouvèrent enfermés, et

toute chance de frapper un grand coup dans la Manche s'évanouit.

A cette nouvelle, l'empereur reste interdit ; puis bientôt sa fureur éclate en imprécations contre l'inepte amiral qui lui arrache le fruit de ses savantes et dispendieuses combinaisons. Dans son premier mouvement, il l'accuse de trahison ; il veut le faire mettre en jugement ; il énumère lui-même les chefs d'accusation. Peu à peu cependant sa colère se calme : sa proie maritime lui échappe ; le continent lui en offre une autre, et, rapide comme l'aigle, il va fondre sur elle et l'étreindre.

Il ne connaissait point encore les intentions des alliés ; il ne croyait pas qu'ils fussent au moment de l'attaquer : il résolut de les prévenir, de voler sur le Danube à la tête de toutes ses forces, de joindre les Autrichiens et de les écraser avant l'arrivée des Russes. Le 25 août [1], il avait ordonné à tous les

[1] *Lettre du major-général Berthier au général Marmont.*

23 août.

« Je vous préviens, général, que l'escadre de l'empereur « est partie du Ferrol le 14 août avec l'escadre espagnole : « si ces escadres combinées arrivent dans la Manche, l'empereur fait de suite l'expédition d'Angleterre; mais si, par « des circonstances de vents contraires, ou enfin par le peu « d'audace de nos amiraux, elles ne peuvent se rendre dans « la Manche, l'empereur ajournera l'expédition à une autre « année parce qu'elle n'est plus possible. Mais je dois vous « prévenir que dans la situation actuelle où s'est placée « l'Europe, l'empereur sera obligé de dissondre les rassemblements que l'Autriche fait dans le Tyrol, avant de tenter

chefs de corps de se tenir prêts, soit pour forcer le passage de la Manche, soit à marcher contre l'Autriche si l'expédition ne pouvait se faire. Le 23 août, il était encore dans l'attente de l'arrivée de Villeneuve. Mais le 28, toute incertitude avait cessé dans son esprit : il connaissait l'entrée de l'amiral dans le port de Cadix. Ce jour-là même, il fait expédier à ses généraux les ordres de départ. Ses corps d'armée échelonnés, depuis Brest jusqu'au Texel, s'ébranlent d'un même mouvement : tous se lèvent et se précipitent, comme autant de torrents, sur le Rhin.

« l'expédition en Angleterre. Dans ce cas, l'intention de « Sa Majesté est que, vingt-quatre heures après que vous « en aurez reçu un nouvel ordre de moi, vous puissiez débarquer, et que, sous le prétexte de vous mettre en marche « pour prendre vos cantonnements, vous gagniez plusieurs « jours de marche, sans qu'on sache ce que voulez faire; « mais dans le fait, vous devez gagner Mayence. . . . . .

. . . .

« Je vous recommande, sur tout cela, le secret le plus « impénétrable; car si le cas arrive, l'empereur veut se « trouver dans le cœur de l'Allemagne avec 300,000 hommes « sans qu'on s'en doute. »

CHAPITRE XIII.

Les coalisés et la France se disputent l'alliance de la Prusse. — Mission de Duroc à Berlin. — Napoléon propose au roi de lui céder le Hanovre. — Sa lettre à ce prince. — Instructions remises à Duroc. — M. de Hardenberg appuie les offres de la France. — Frédéric-Guillaume est sur le point de les accepter. — Mouvement rétrograde. — Dépit de Napoléon. — Projet secret des alliés de violenter la Prusse. — Noble résistance du roi. — Agitation des esprits à Berlin : opinion de l'armée.

L'Angleterre, la Russie et l'Autriche avaient reconnu, en jetant les fondements de la ligue, qu'elles ne pourraient avoir un succès complet qu'autant qu'elles parviendraient à y faire entrer la Prusse. Elles avaient donc résolu de tout oser, même la violence, pour l'arracher à son immobilité et l'entraîner sur les champs de bataille. Le plan qu'elles avaient arrêté dans ce but était conçu avec autant d'habileté que d'audace, et il prouve à quel degré d'abaissement le roi, par sa politique molle et vacillante, s'était laissé déchoir dans l'esprit des souverains.

Une première armée russe devait venir se placer

sur la frontière de la Pologne prussienne, la forcer, s'il était nécessaire, et s'avancer par la Silésie sur le Danube. Puis, une seconde, formée de 45,000 Russes, Suédois et Anglais, débarquerait dans la Poméranie suédoise et aux bouches du Weser et ferait irruption dans le Hanovre. Il s'agissait d'envelopper la Prusse dans un réseau de troupes, de mettre successivement en œuvre les séductions et les menaces pour émouvoir le roi et s'en rendre maître. Les alliés espéraient qu'ainsi pressé et circonvenu, ce prince dévierait de son système, et qu'autant par peur que par secrète sympathie pour eux, il finirait par passer dans leur camp. En tout cas, ils comptaient bien que jamais il n'oserait se lier avec la France et qu'ils n'auraient à redouter de sa part aucune diversion.

Frédéric-Guillaume ne soupçonnait pas encore la trame ourdie contre sa faiblesse ; il savait seulement que les alliés projetaient une expédition dans le Hanovre, et l'appréhension d'un tel événement avait suffi pour le jeter dans un grand trouble. Il déclara à la Russie et à l'Angleterre qu'il avait formellement résolu d'interdire à toutes espèces de troupes étrangères l'entrée dans les États du nord de l'Allemagne autres que les possessions allemandes du roi d'Angleterre. Ainsi, de l'aveu même du roi, la ligne de neutralité qui s'étendait depuis la Poméranie prussienne jusqu'à l'Oost-Frise se trouvait brisée sur un point : Cuxhaven, port principal du duché de Brême, était une issue par laquelle les

alliés pouvaient débarquer librement et pénétrer dans l'électorat. Napoléon s'en alarmait : il se plaignait que la Prusse ne se crût pas dans l'obligation de fermer tout le nord de l'Allemagne, y compris le Hanovre, aux agressions de ses ennemis. M. de la Forest eut l'ordre de s'en expliquer avec M. de Hardenberg, et de s'appuyer du texte même de la convention du 1er juin 1804.

M. de Hardenberg répondit que le roi n'ayant point empêché la France de prendre possession du Hanovre, il ne pouvait, avec quelque ombre de justice, empêcher l'Angleterre de débarquer des troupes sur une côte appartenant à son souverain. Il ajouta que si la France avait consenti, dans le temps, à remettre ce territoire en dépôt entre les mains du roi, S. M. le défendrait aujourd'hui avec toutes ses forces contre l'Angleterre. Ces regrets semblaient l'expression voilée d'une pensée plus ambitieuse. Tandis que les alliés méditaient de violenter Frédéric-Guillaume, Napoléon résolut à son tour de tenter un effort suprême pour disputer ce prince à ses ennemis et l'attacher à sa cause. Depuis six ans, le roi convoitait ardemment le Hanovre sans avoir le courage de s'en saisir. Napoléon prit une grande détermination, ce fut de le lui offrir, non à titre de dépôt, mais pour être incorporé définitivement à la monarchie. S'il parvenait à le lui faire accepter, la Prusse serait irrévocablement engagée dans les liens de la France ; elle deviendrait l'irréconciliable ennemie des Anglais, et notre cause se-

rait gagnée en Europe. En conséquence, l'ordre fut expédié à M. de la Forest de proposer formellement au roi une alliance dont la cession du Hanovre serait la condition et le gage. Mais, connaissant l'esprit craintif de Frédéric-Guillaume, l'empereur voulut que son ministre ne s'avançât dans cette délicate négociation qu'avec des ménagements infinis. M. de la Forest devait surtout s'étudier à bien convaincre le roi que le but immédiat de l'alliance devait être d'imposer à la Russie et à l'Autriche et de maintenir la paix sur le continent.

L'offre du Hanovre impressionna fortement l'esprit de M. de Hardenberg. Bien que ses inclinations le portassent vers l'Angleterre, il comprit la grandeur d'une telle combinaison, et embrassa l'espoir de confondre sous le même sceptre ses deux patries, l'une qui lui avait donné le jour, l'autre à laquelle il avait dévoué sa vie et qui l'avait récompensé en le couvrant d'honneurs. Il avoua que la Prusse désirait passionnément la possession du Hanovre. « Personnellement, il mettrait sa gloire à signaler « son ministère par une opération qui redresserait la « défectuosité la plus monstrueuse du système géo- « graphique de la monarchie. Mais le roi voudrait « obtenir l'électorat d'une manière qui ne laisserait « aucune tache à sa mémoire. Ce prince avait une « conscience pleine de scrupules qui lui défendait « ce que lui conseillait son intérêt. » Sans se dissimuler cet obstacle, M. de Hardenberg ne le crut pas insurmontable. D'après ses conseils, M. de la

Forest rédigea un mémoire dans lequel se trouvaient groupés avec beaucoup d'art les arguments les plus propres à convaincre l'esprit de Frédéric-Guillaume.

« La paix du continent, disait-il, serait le fruit « de l'alliance, parce que jamais l'Autriche et la « Russie n'oseraient leur faire la guerre. Unies en- « semble, la France et la Prusse deviendraient les « arbitres de l'Europe. La Prusse s'enrichirait d'une « possession magnifique qui mettrait sous ses lois « les bouches de l'Elbe et du Weser, et compléte- « rait son territoire en lui assurant sur sa frontière « occidentale une excellente ligne de défense. La « gloire de son règne, l'intérêt de ses peuples, la « nécessité de maintenir l'équilibre avec ses voisins, « tout commandait au roi d'incorporer le Hanovre « à sa monarchie. La modération ne consistait pas « à demeurer stationnaire, quand tout grandissait « autour de soi, et c'était déchoir que de rester au- « dessous des autres. La Russie, l'Autriche, l'An- « gleterre, la France elle-même avaient considéra- « blement accru leur puissance : la Prusse, placée « au premier rang par le génie de Frédéric II, « allait descendre au second si elle ne s'élevait à « son tour. »

La lecture de ce mémoire produisit un grand effet sur le roi. Jamais l'ambition n'avait livré de si rudes combats à sa conscience timorée : il était ébranlé, et toutefois il n'osait céder à ses désirs secrets. Il répugnait à dépouiller par la force les Brunswick-Lunebourg dont il était le parent ; il

craignait d'encourir les reproches de tous les honnêtes gens s'il sortait de la neutralité pour se livrer à des vues cupides dont il s'était toujours défendu comme d'un crime. Avant de lâcher le frein à sa timide ambition, il consulta M. de Hardenberg. « Puis-je, lui demanda-t-il, sans manquer aux rè« gles de la morale, sans perdre en Europe l'estime « des gens de bien, sans être noté dans l'histoire « comme un prince sans foi, puis-je me départir, « pour avoir le Hanovre, du caractère que j'ai main« tenu jusqu'ici ? »

M. de Hardenberg lui répondit que la morale d'un souverain n'était pas celle d'un particulier; qu'il s'agissait de l'opération la plus propre à maintenir sa monarchie au rang qu'elle devait occuper dans le monde, à conjurer l'orage qui menaçait le continent, et à forcer l'Angleterre à la paix. Ce furent surtout ces derniers motifs qui décidèrent Frédéric-Guillaume. Il savait bien que l'Autriche et la Russie avaient résolu de nous faire la guerre, mais il ignorait qu'elles fussent sur le point d'ouvrir la campagne. Il crut qu'en s'unissant à Napoléon il leur inspirerait une salutaire terreur et déjouerait leurs desseins. Il fit donc savoir au cabinet des Tuileries qu'il était prêt à signer l'alliance sur les bases proposées. Mais il exigea, comme conditions préalables, que la France s'engageât à respecter l'indépendance de la Suisse, de la Hollande et des États de la Péninsule qui ne faisaient partie ni du territoire français ni du royaume d'Italie. En

insistant sur cette clause, le roi avait surtout en vue de garantir la couronne de Naples, au sort de laquelle il savait que s'intéressait vivement l'empereur Alexandre. Il demanda aussi que les deux couronnes de France et d'Italie fussent immédiatement séparées.

M. de Hardenberg croyait toucher au succès de cette importante négociation : il était heureux et fier. En communiquant à M. de la Forest les dernières propositions du roi, il lui dit (15 août) : « Dans une affaire aussi grave, il faut aller vite; il « le faut surtout avec le roi, homme scrupuleux « qui ne connaît de politique que celle qui ne « blesse point ses devoirs comme homme [1]. »

Napoléon ne perdit point un jour : le 25 août, il dépêcha en toute hâte de Boulogne à Berlin son grand maréchal du palais pour qu'il communiquât directement ses intentions au roi et mît la dernière main à l'œuvre de l'alliance. Duroc n'était pas seulement chargé de porter à Frédéric-Guillaume les paroles confidentielles de l'empereur ; il devait aussi lui remettre une lettre autographe, dans laquelle ce prince lui exprimait avec chaleur son désir d'agrandir la Prusse et d'en faire une barrière redoutable contre la Russie. « Ce n'est point de la France, lui « écrivait-il, qu'on doit avoir peur, mais de cet « empire dont les bras s'étendent de la Baltique à « la Méditerranée, qui domine à Constantinople,

[1] Dépêche de M. de la Forest, 15 août 1805. Dépôt des archives des affaires étrangères.

« qui n'a pour ainsi dire qu'à vouloir pour y ré-
« gner et auquel il suffirait de quelques victoires
« pour faire craindre à l'Europe un débordement
« semblable à ceux qui l'ont autrefois dévastée. Les
« armées autrichiennes sont ses postes avancés ; elle
« arrivera tard ; elle se montrera peut-être avec
« ménagement sur les champs de bataille, et, si
« elle réussissait à épuiser la France et l'Autriche,
« il est facile de juger sur qui elle porterait ses
« coups. C'est donc sur la Russie que l'Europe et la
« Prusse en particulier doivent avoir les yeux. »

Mais c'est principalement dans les instructions remises à Duroc que se développe toute la pensée de l'empereur. « Vous direz au roi, lui dit-il, que la
« Bavière est menacée, que plus de vingt régiments
« autrichiens sont dans le Tyrol, quand je n'ai per-
« sonne en Suisse, et que je n'ai pas un instant à
« perdre ; qu'il est nécessaire que pendant qu'on
« négociera le traité, la Prusse fasse un mouvement
« sur la Bohême ou du moins une verte déclaration
« à l'Autriche...

« Je ne veux pas qu'il soit question de Naples ;
« cela ne regarde pas la Prusse.

« Je ne puis garantir pour le moment l'indépen-
« dance des républiques batave et helvétique ; mais
« je garantirai l'intégrité de la Hollande et l'exécu-
« tion de l'acte de médiation de la Suisse. Je n'en-
« tends pas non plus renoncer à la couronne d'Ita-
« lie.

« Je consens à ce qu'il soit stipulé qu'en cas de

« conquêtes en Allemagne, la France n'en conser-
« verait aucune.

« Je n'exige pas que la Prusse se mette en guerre « ouverte ni avec l'Angleterre ni avec l'Autriche, « mais qu'elle parle vigoureusement à cette der- « nière puissance, et que même elle l'inquiète par « des mouvements en Silésie et sur la Bohême.

« Vous ajouterez que j'aurais laissé l'Autriche « tranquille, mais que je ne puis la laisser conti- « nuer ses préparatifs. Je ne passerai pas l'hiver « dans les angoisses d'une guerre imminente. J'ai « encore trois mois ; je ferai une campagne d'au- « tomne, à moins que les troupes autrichiennes ne « rentrent dans leurs garnisons de paix. Ayant ainsi « dispersé les rassemblements de l'Autriche avant « la fin du mois de janvier, nous verrons ce que « fera la Russie : nous serons alors deux contre elle. « Vous direz au roi que j'ai 80,000 hommes de « bonnes troupes à son service ; mais vous n'entre- « rez dans aucun détail pour ne point faire trop « peur à Frédéric-Guillaume.

« Deux traités seraient signés en même temps, « l'un patent, l'autre secret. Par le premier, qui ne « serait qu'un voile, la Prusse s'engagerait à rester « neutre, et recevrait le Hanovre en dépôt. Par le « second, qui serait le traité sérieux, elle s'enga- « gerait, le cas échéant, à faire la guerre de concert « avec la France, et recevrait l'électorat en toute « souveraineté. »

L'empereur avait trop bien auguré de l'ardeur

ambitieuse qui s'était soudainement emparée de la cour de Berlin. L'espoir de prévenir l'embrasement du continent, bien plus que l'appât du Hanovre, avait poussé Frédéric-Guillaume dans les voies de l'alliance. Mais les événements se jouaient de sa crédulité. Cette guerre, objet de son effroi, était aujourd'hui inévitable et flagrante. Le parti ennemi de la France, qui avait des interprètes chaleureux et tout-puissants dans les plus chères intimités de ce prince, avait pénétré le secret de la négociation sur le Hanovre, et mis en jeu tous les ressorts de l'intrigue pour la faire échouer. Rien n'était épargné pour alarmer Frédéric-Guillaume sur l'ambition de l'empereur. On lui prêtait les projets les plus gigantesques, les violences les plus audacieuses. « Son plan, disait l'insinuant M. de Metternich, « était de porter la main sur d'augustes couronnes « et de les distribuer à ses frères. Les Bourbons de « Naples seraient expulsés ; ceux d'Espagne subi- « raient le même sort. La Hollande et la Suisse « recevraient des rois de sa main, et c'est ainsi qu'en « bouleversant l'ordre monarchique de l'Europe, il « formerait autour de lui un vaste système fédératif « dont il serait le centre. »

De leur côté, l'empereur Alexandre et le cabinet de Vienne continuaient la comédie qu'ils jouaient depuis six mois avec une dissimulation si profonde. « Leur vœu le plus ardent, disaient-ils, était de « conserver la paix. Mais ils voulaient être rassurés « sur le sort des États d'Italie qui étaient encore

« indépendants : que Napoléon consentît à leur don-
« ner les garanties demandées, et aussitôt ils désar-
« meraient. » Le roi, suivant son habitude, se lais-
sait abuser par ces protestations mensongères.

Dans sa quiétude pacifique, il n'avait pris aucune précaution contre l'éventualité d'une guerre. Tandis que des troupes russes se rassemblaient sur sa frontière du nord, que d'autres allaient débarquer à Stralsund et aux bouches du Weser, sa monarchie était au repos et désarmée. Ses troupes, dispersées dans les diverses provinces de la monarchie, ne formaient sur aucun point une masse compacte et résistante. Pas un soldat en semestre n'avait été rappelé sous les drapeaux. Les places fortes n'avaient que des garnisons et un matériel incomplets. En un mot, tous les ressorts de la puissance militaire de la Prusse étaient détendus. La guerre, péril soudain, l'eût trouvée sans défense et impuissante. Le roi, arraché à ses rêves pacifiques par la perspective de tant de dangers, se rejeta violemment en arrière. Le Hanovre perdit toute valeur à ses yeux dès qu'il fallait l'acheter au prix d'une guerre avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. A ces considérations vinrent se joindre les irrésistibles influences de sa famille et du palais.

La reine, secrètement dévouée à l'empereur Alexandre et qui tremblait de perdre son ascendant sur le roi s'il s'éloignait d'elle; le prince Louis, désireux de plaire à la belle reine ; les courtisans, qui n'ont d'existence que dans les antichambres; la no-

blesse militaire dont toutes les sympathies étaient pour nos ennemis ; tous s'unirent pour retenir Frédéric-Guillaume sur la pente qui l'entraînait vers nous.

« Il est évident pour moi, écrivait le 3 septembre « M. de la Forest, que le concours de différentes « causes rend au roi une impulsion très-circon-« specte : je voyais plus de résolution il y a quel-« ques jours. La crainte d'une guerre a été trop « rapprochée de ses yeux : les communications de « Pétersbourg l'intimident : celles de Vienne lui « persuadent que le calme renaîtrait si l'empereur « consentait à rassurer tout le monde. Le Hanovre « tente toujours M. de Hardenberg ; mais le roi « commence à y attacher moins de prix. »

Duroc arriva à Berlin le 1er septembre et fut admis aussitôt à l'audience du roi. Il lui exposa les grandes vues de l'empereur, les vœux que formait ce prince pour la prompte conclusion d'une alliance intime entre les deux États, et son désir ardent de fortifier la monarchie prussienne. A la contenance froide et embarrassée de Frédéric-Guillaume, le grand maréchal comprit que les dispositions étaient changées. Le roi convint que la réunion des forces de la France et de la Prusse serait capable de maintenir la tranquillité générale. « Mais il ne désespé-« rait pas encore de maintenir la paix. L'Autriche « ne voulait pas la guerre ; elle y était poussée par « la Russie. La situation de la Prusse était bien dé-« licate ; elle lui imposait une réserve extrême. Sans

« doute l'acquisition du Hanovre ajouterait beau-« coup à la force de la monarchie, mais cet avan-« tage ne se présentait que dans une perspective « éloignée; l'électorat était dans ce moment épuisé. « En cas de guerre avec la Russie et l'Autriche, les « plus belles, les plus riches provinces de la Prusse « seraient les premières exposées aux vengeances « des alliés. Personnellement, il était persuadé que « la guerre pouvait être encore évitée, si l'empereur « Napoléon consentait à rassurer les grandes cou-« ronnes relativement aux États de la Péninsule qui « n'appartenaient ni à la France ni au royaume « d'Italie. »

Le baron de Hardenberg, pressé par M. de la Forest et le grand maréchal de s'expliquer sur les causes mystérieuses de ce mouvement rétrograde, dit que la lettre de l'empereur avait laissé dans l'esprit du roi l'impression fâcheuse que nous voulions l'engager de suite dans la guerre, tandis qu'il n'avait jamais pensé qu'à maintenir la paix, en portant à Pétersbourg et à Vienne des paroles fermes et rassurantes. Avant toutes choses, le roi insistait sur les garanties relatives aux États d'Italie. Il n'attachait pas moins d'importance à ce que la république batave, la Suisse et l'empire germanique fussent maintenus dans leur intégrité et leur indépendance. « J'ai eu beau, écrivait, le 7 septembre, « le grand maréchal, parler au roi des avantages « que la possession du Hanovre procurerait à la « monarchie, répéter jusqu'à satiété que la politique

« de la France était d'élever la Prusse ; il ne m'a « pas été difficile de me convaincre que le traité « serait accroché aux garanties que l'on veut entiè- « res sur les États d'Italie, la Hollande et la Suisse. « Il ne nous reste plus qu'une chance, c'est d'amener « le roi à faire la guerre à force de lui persuader « qu'on veut la paix, ou, si cela ne se peut, de pro- « longer la négociation, afin de donner aux mesures « militaires de l'empereur le temps d'arriver à leur « maturité. »

Frédéric-Guillaume, qui avait la fureur des médiations, ordonna au comte d'Haugwitz de se rendre immédiatement à Vienne, et de tâcher de maintenir un état pacifique dont personne ne voulait plus et qui croulait de toutes parts.

Napoléon s'était cru au moment de s'emparer de ce prince, et il le voyait encore une fois échapper à ses vives étreintes ; il fit un dernier effort pour le ressaisir et relever son courage. « L'on se persuade « à Berlin qu'il est possible d'éviter la guerre, écri- « vit le 10 septembre, sous la dictée de l'empereur, « M. de Talleyrand au grand maréchal ; mais l'on « ignore donc ce qui se passe : elle est inévitable ; « elle est imminente. Une très-forte armée autri- « chienne est sur l'Adige ; déjà les vedettes sont « posées ; le service se fait comme en temps de « guerre. De son côté, l'armée française est en « marche. La guerre est donc certaine, et si le roi « de Prusse espère que des pourparlers pourront « encore conduire à une conciliation, il se fait une

« dangereuse illusion. La paix eût été maintenue, « si des explications avaient suffi pour la conserver.

« Il en coûtait beaucoup à l'empereur de renoncer « à son expédition contre les Anglais, mais il fallait « courir au plus pressé. En admettant que l'Autri- « che pût être amenée à cesser ses préparatifs et « qu'elle promît de désarmer, qu'arriverait-il? L'au- « tomne serait fort avancé avant qu'elle eût même « commencé son désarmement; elle le ferait traîner « en longueur; elle gagnerait du temps, ce qu'elle « devait le plus désirer. Cependant la Russie con- « tinuerait ses armements avec une activité plus « grande, et au printemps la France se trouverait « avoir affaire à deux grandes armées réunies.

« Si l'empereur Napoléon se portait sur l'Inn dès « à présent, et qu'il fît essuyer quelque échec à l'ar- « mée autrichienne, il arriverait de deux choses « l'une : ou il attirerait sur lui la plus grande partie « des forces russes, et, dans ce cas, la guerre se « ferait sur le territoire autrichien, ce qui débar- « rasserait la Prusse; ou bien la Russie, effrayée de « l'immense consommation d'hommes qu'elle serait « forcée de faire pour tenir tête, d'une part aux « Français déjà arrivés dans les provinces autri- « chiennes, et de l'autre à la Prusse, prendrait des « sentiments de modération : alors, avec de la sa- « gesse, on parviendrait à conclure, dans le courant « de l'hiver, un traité qui arrangerait tout. La ces- « sion du Hanovre à la Prusse serait reconnue; la « Bavière obtiendrait une extension de territoire,

« et la maison d'Autriche subirait un affaiblisse-
« ment notable.

« Tels seraient, selon toutes les probabilités, les « résultats d'une guerre faite à temps, guerre dans « laquelle la Prusse n'aurait pesé que par son poids « moral et par d'habiles démonstrations. En diffé- « rant, au contraire, il était certain qu'on aurait « une grande guerre au mois de mai, et la Prusse « se trouverait seule aux prises avec la Russie, pen- « dant que l'Autriche serait seule aux prises avec la « France. La différence de ces deux systèmes ne « pouvait manquer d'être faite à Berlin par les « hommes de l'art.

« Toute temporisation serait donc funeste. Tout « faisait une loi à l'empereur Napoléon et à la « Prusse, si celle-ci voulait le Hanovre, de compter « les instants, de n'en laisser échapper aucun et de « prévenir leurs ennemis. La question n'était plus « comment on pouvait éviter la guerre, elle était « inévitable, mais si l'on ferait une guerre facile, « courte et heureuse, ou si l'on s'exposerait à en « avoir une longue, opiniâtre, et dont le succès « serait douteux. Or, cela dépendait entièrement de « l'époque à laquelle on la commencerait.

« En ce qui touchait les garanties demandées, « l'empereur Napoléon prendrait l'engagement de « n'accroître, par l'incorporation d'aucun État, « l'empire français, ni le royaume d'Italie; mais il « se réservait la faculté de chasser la reine de Na- « ples, afin d'obtenir sur ce point du globe une

« tranquillité incompatible avec l'existence d'une « cour tracassière et livrée sans frein à toutes les « passions de l'Angleterre. Seulement, il promettait « que le royaume de Naples ne serait point réuni à « la France.

« Quant à la Suisse, l'empereur ne pouvait pas « lui laisser un genre d'indépendance qui lui per- « mettrait de changer l'acte de médiation qui la « gouvernait, et même de s'en écarter.

« Il en était de même de la Hollande : aban- « donner cette république à elle-même, c'était la « livrer au commerce et à l'influence de l'Angle- « terre. La France l'évacuerait à la paix et s'enga- « gerait formellement à ne point l'incorporer, non « plus que la Suisse, à son territoire. »

Ainsi, le jour où cette curieuse dépêche fut envoyée au grand maréchal, l'empereur était encore dans une complète ignorance des desseins des alliés. La veille de ce même jour, le 9 septembre, les Autrichiens avaient passé l'Inn et envahi la Bavière.

Duroc ne fit point usage de ses dernières instructions. Lorsqu'elles lui parvinrent, la cour de Berlin avait définitivement écarté tout projet d'alliance. Aux nouvelles instances du grand maréchal il opposa les engagements antérieurs qui le liaient à la Russie. « Il ne voulait pas, disait-il, les violer; « l'équité exigeait qu'il attendît que l'empereur « Alexandre lui offrît une occasion légitime de rup- « ture. Il venait d'expédier un courrier à Péters- « bourg et à Vienne : sa médiation était offerte dans

« des termes qui lui faisaient espérer que, cette « fois, elle ne serait pas rejetée. »

Enfin, il fit savoir aux plénipotentiaires français que ses prétentions se réduisaient à demander que l'empereur lui remît le Hanovre en dépôt : il prendrait l'engagement de nous le restituer après la paix. Quant à la guerre présente, il avait irrévocablement résolu d'observer la plus stricte neutralité. Après s'être avancé presque jusqu'à l'alliance, Frédéric-Guillaume s'était brusquement replongé dans son incurable inertie : en moins d'un mois, il avait parcouru toutes les phases du mouvement en avant et du mouvement rétrograde.

Ces nouvelles affligèrent profondément l'empereur, mais ne lui causèrent aucune surprise. Depuis trois ans, il avait appris à connaître le souverain qui régnait sur la Prusse; il avait pénétré dans tous les replis de cette âme honnête, mais timorée. Si quelque chose l'eût étonné, c'eût été que ce prince eût persévéré dans une grande et courageuse résolution. M. de Hardenberg ne fut pas le dernier à déplorer la timidité de son maître. « Le personnel « du souverain est tout dans ces sortes d'affaires, « dit-il au grand maréchal avec une expression de « découragement : Frédéric II n'eût pas hésité à « profiter de l'occasion pour agrandir la monar- « chie : mais la conscience du roi est si délicate, « que les plus grands avantages ne sauraient le « porter à être agresseur. » Il aurait dû dire qu'il était si craintif, qu'au moindre symptôme de colli-

sion avec un seul de ses voisins, il reculait effrayé. Le ministre faisait les honneurs de la conscience scrupuleuse de son maître pour voiler les défaillances de sa pensée.

Certes, il était bien dur de renoncer à l'alliance de la Prusse; mais, parce que cette puissance mobile et peureuse n'osait nous suivre sur les champs de bataille, il ne nous était pas interdit de vaincre. Son refus de s'unir à nous était une amère déception, non un péril. L'important était qu'elle ne se mît pas du bord de nos ennemis, que, sous aucun prétexte, elle ne leur permît de pénétrer ni sur son territoire, ni sur aucun de ceux qu'elle avait garantis contre toute agression étrangère. Le plan d'opération conçu par Napoléon ne pouvait réussir qu'autant que le passage à travers la Pologne prussienne et la Silésie resterait fermé aux armées russes. Le roi insistait de nouveau pour que le Hanovre lui fût remis à titre de dépôt. A cette condition, il promettait d'en fermer l'entrée aux Russes et aux Anglais. Réduite à ces simples termes, la neutralité de ce prince nous était encore profitable. L'empereur le prit au mot et fit expédier de nouveaux ordres à Duroc. Le 20 septembre, M. de Talleyrand écrivit au grand maréchal : « Si les « scrupules du roi ne peuvent être vaincus, si la « gloire ni l'intérêt ne le touchent plus, si enfin il « n'y a plus un mot à placer pour l'alliance, vous « êtes autorisé à conclure un traité de neutralité « dont la remise du Hanovre, à titre de simple dépôt

« pendant toute la durée de la guerre maritime, « serait la condition fondamentale. » Un projet de traité était joint à ces instructions. Le roi s'engagerait (article VI) à nous verser six millions par an jusqu'au jour où cesserait l'occupation de l'électorat par ses troupes. Il promettrait (article VII) de garantir la république batave contre toute attaque de la part de l'Angleterre et de ses alliés. Il reconnaîtrait (article XI) n'acquérir par ce dépôt aucun titre à la propriété de l'électorat, et la France ne perdrait aucun des droits que la conquête lui avait donnés.

Il était dans le caractère de Frédéric-Guillaume de ne plus souhaiter les choses qu'il avait le plus ardemment désirées, dès qu'elles devaient lui coûter le moindre effort d'énergie. Il venait d'apprendre que l'armée anglo-suédo-russe était sur le point de débarquer à Stralsund et aux bouches du Weser, et la peur de s'attirer les ressentiments des coalisés le fit encore une fois reculer. « Il n'était plus temps, « dit-il, de prendre ces mesures, et il préférait « s'abstenir d'un engagement qui l'entraînerait à « des actes de guerre immédiate. » Il parut aussi fort surpris que la France attachât des conditions fiscales à un simple dépôt. « L'administration avait « des charges fort lourdes; les revenus du pays suf- « fisaient à peine pour les satisfaire. Fallait-il donc « qu'il payât de son trésor le stérile honneur de « garder une province ruinée qu'il lui faudrait re- « mettre, à la paix, entre les mains de la France? »

Au lieu du traité proposé, il ne voulut plus signer qu'une simple convention semblable à celle qui avait été conclue après la paix de Bâle. « On comprendrait le Hanovre dans la ligne de neutralité, « et l'administration qui existait dans ce pays avant « l'occupation serait rétablie. » Ainsi le roi, troublé par la peur du moindre choc, en était venu à nous faire l'étrange proposition de renoncer à tous nos droits sur le Hanovre.

Cependant l'empereur Alexandre avait quitté sa capitale : mais au lieu de rejoindre celles de ses armées qui se dirigeaient sur la Moravie, il s'était rendu à Wilna. Ce voyage se rattachait à l'espèce de complot que les alliés avaient ourdi contre l'indépendance de la Prusse. Ils supposaient que le roi inclinait secrètement à embrasser leur cause, et que la peur de s'attirer les ressentiments de la France était l'unique cause qui le retenait encore dans l'immobilité. Un point jugé capital à leurs yeux, c'était que les Russes s'ouvrissent un passage à travers la Silésie, afin d'arriver avant les Français sur le haut Danube. Ils s'étaient flattés que si cette armée manifestait la résolution de forcer le passage, le roi simulerait d'abord un grand mécontentement, mais qu'au fond du cœur, il s'applaudirait d'une violence qui lui épargnerait l'embarras d'une décision. L'empereur Alexandre et son ministre à Berlin, M. d'Alopéus, s'étaient partagé les rôles : l'un, le ministre, devait énoncer les déclarations hautaines ; l'empereur s'était réservé la tâche plus douce d'a-

paiser un premier mouvement de colère. Ce prince s'était donc rapproché des frontières de Prusse, d'où il comptait demander une entrevue à Frédéric-Guillaume.

Les alliés s'étaient complétement abusés. Sans doute le roi éprouvait personnellement une vive sympathie pour l'empereur Alexandre, et la reine s'appliquait à nourrir ce penchant. Il est vrai encore que la politique entreprenante de Napoléon inspirait à Frédéric-Guillaume un secret effroi. Mais ces sentiments divers n'aveuglaient point son jugement. S'il craignait les emportements du génie fougueux qui gouvernait la France, il redoutait bien plus encore les projets du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il savait qu'après tout la France avait la volonté et le pouvoir d'agrandir la Prusse, tandis que la Russie était dévorée du désir de s'étendre jusqu'à la Vistule, peut-être même jusqu'à l'Oder : voilà le motif véritable qui l'avait empêché jusqu'ici de céder aux instances du czar. Au milieu des tourments que lui causaient à la fois Paris et Pétersbourg, il s'était réfugié dans la neutralité comme dans un port de salut ; il s'y était attaché avec toute la fermeté négative dont Dieu l'avait doué.

Quand toutes les mesures eurent été prises pour faire violence à la Prusse et lui dicter la loi, M. d'Alopéus annonça que, tel jour, les troupes de son maître passeraient la frontière pour marcher contre les Français vers les provinces méridionales de la monarchie. Dans le même moment où le ministre

russe faisait cette arrogante déclaration, l'empereur Alexandre écrivait au roi une lettre autographe par laquelle il le suppliait, au milieu des plus chaleureuses protestations d'amitié, de permettre que son armée traversât la portion des États prussiens qui conduisait le plus directement sur l'Inn, le plan des alliés ne pouvant réussir qu'autant que les Russes auraient sur les Français l'avantage des plus courts rayons. A cette demande était jointe celle d'une entrevue.

L'Autriche, de son côté, joignait ses prières à celles du czar. Le général comte de Merfeldt qu'elle venait d'envoyer à Berlin, pressait le roi de réunir ses armées à celles de la coalition, ou du moins de consentir à ce que le Mecklembourg, la Poméranie suédoise et le Hanovre fussent accessibles aux opérations des alliés.

Jusqu'alors, les grandes cours de l'Europe ne s'étaient point écartées, dans leurs rapports avec Frédéric-Guillaume, des égards dus au souverain d'une puissante monarchie. Ces respects trop souvent exagérés, et le concours de tant d'efforts tentés pour le gagner, avaient exalté en lui le sentiment de son importance. Cet homme, naturellement doux jusqu'à l'apathie, n'était plus capable de modération dès qu'il croyait entrevoir l'intention de le traiter en souverain de second ordre. La déclaration de M. d'Alopéus l'humilia profondément : elle le fit descendre de cette sphère élevée de considération où il s'était cru jusqu'alors à l'abri de toute atteinte.

Quand il se vit rabaissé au niveau de ces princes, vassaux des grandes puissances, qu'elles traînent à leur suite, qu'elles foulent et plient despotiquement à tous leurs caprices, sans jamais daigner les consulter, sa douleur fut amère. Le procédé de la Russie lui rendit l'énergie de la colère, non d'une colère feinte et passagère, mais d'une colère vraie. Il répondit à l'empereur Alexandre que, ni par la Silésie, ni par la Prusse méridionale, ni par le Mecklembourg, il ne souffrirait qu'un seul détachement de troupes coalisées osât forcer le passage. Il fit la même réponse au comte de Merfeldt. Quant à l'entrevue sollicitée par l'empereur Alexandre, il répondit en termes vagues qu'il s'empresserait de s'y rendre si cette entrevue avait pour objet de concilier les différends des puissances en guerre et de rétablir la paix.

Son énergie, cette fois, ne s'évapora pas en vaines paroles ; elle passa dans les actes. Il ordonna une levée extraordinaire de 80,000 hommes, rappela sous les drapeaux tous les semestriers, et forma quatre grandes armées, l'une en Silésie, l'autre sur les frontières de la Russie, une troisième dans le Mecklembourg ; la quatrième était destinée à défendre le centre de la monarchie. La direction et le placement de tous ces corps indiquaient que ce n'était point contre la France qu'on se mettait en défense, mais contre la Russie.

L'armée, où régnait déjà une grande exaltation, applaudit à ces mesures. Elle n'avait encore de pré-

férence décidée pour aucun parti. Si la plupart des chefs de corps et les états-majors portaient une haine secrète et envieuse au drapeau français, le soldat et les sous-officiers ne déguisaient pas les sympathies que leur inspirait la cause de la révolution, et leur admiration pour le grand homme qui la représentait. Mais un sentiment dominait toutes ces tendances, c'était la crainte de tomber dans le mépris du monde. L'armée brûlait d'agir ; son immobilité lui pesait ; elle en était honteuse comme d'un acte d'impuissance. Entourée de tous côtés d'armées actives, se regardant comme dépositaire de l'héritage de gloire laissé par le grand Frédéric, elle blâmait le système du roi, et voulait se battre, uniquement pour prendre sur les champs de bataille sa part d'activité et de périls. Dans l'état d'excitation singulière où les événements avaient jeté les esprits, tout dépendait du moindre incident. Le roi faisait dire à la France qu'à la première agression de la Russie, il signerait l'alliance ; à la Russie, que si Napoléon se permettait la plus légère infraction à la neutralité, il marcherait avec elle. Telle était la situation des choses à Berlin, au moment où s'ouvrit la campagne sur le Danube.

CHAPITRE XIV.

Plan de campagne des alliés. — Inutilité de leurs efforts pour entraîner dans leur cause les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et le grand-duc de Bade. — Ces princes disposés à s'unir à la France. — Angoisses de l'électeur de Bavière : opposition de l'électrice. — Plan d'opérations en Italie. — Situation de la cour de Naples. — Ses engagements secrets avec nos ennemis. — Napoléon désire qu'elle embrasse la neutralité. — Tentative de conciliation faite par le premier secrétaire d'ambassade, M. Édouard Lefebvre. — Dépit qu'en conçoit l'ambassadeur M. Alquier. — Traité de neutralité signé le 21 septembre 1805. — Évacuation du royaume de Naples par les Français. — Gouvion-Saint-Cyr se dirige sur la haute Italie. — Les Autrichiens envahissent la Bavière. — Retraite de l'électeur et de son armée à Wurtzbourg. — Faute du feld-maréchal Mack. — Plan de campagne conçu par Napoléon. — Il dirige ses corps d'armée sur le Danube. — Violation de la neutralité du territoire d'Anspach. — Irruption des Français en Souabe. — L'armée du feld-maréchal Mack, cernée à Ulm, met bas les armes. — Campagne d'Italie. — Bataille de Caldiero. — Retraite de l'archiduc Charles. — Masséna le poursuit. — Le prince Charles se retire sur l'Isonzo.

Le plan d'opérations des alliés, conçu sur une échelle immense, embrassait l'Allemagne et l'Italie;

il s'étendait des bouches du Weser jusqu'au golfe de Tarente. Afin de diviser notre attention et nos forces, ils se proposaient de nous attaquer sur tous les points à la fois. Tandis que leurs armées principales opéreraient en Souabe et en Lombardie, ils comptaient, par des expéditions secondaires, l'une dont nous avons déjà parlé, dans le nord de l'Allemagne, l'autre dans le royaume de Naples, nous inquiéter sur nos flancs.

L'armée d'Allemagne, destinée à frapper les grands coups, devait être portée à 230,000 hommes. L'Autriche et la Russie concouraient, chacune pour la moitié, à sa formation. Déjà, 85,000 Autrichiens commandés officiellement par l'archiduc Ferdinand, et en réalité par le feld-maréchal Mack, étaient rassemblés sur les bords de l'Inn, n'attendant plus qu'un ordre de Vienne pour franchir le fleuve et marcher sur Munich. Deux armées russes, la première de 56,000 hommes sous les ordres de Kutusof, la seconde de 60,000 hommes commandée par Buxhowden, s'avançaient à travers la Gallicie et la Pologne pour se réunir sur le haut Danube à l'armée du feld-maréchal Mack.

Il y avait deux points que les alliés avaient jugés indispensables au succès de leur plan. Le premier était que les corps d'armée destinés à agir en Souabe ne se présentassent que réunis et en masse sur les champs de bataille; le second, d'obtenir de gré ou de force l'appui de la Bavière, du Wurtemberg et du grand-duché de Bade.

En effet, les 85,000 hommes du feld-maréchal Mack étaient insuffisants pour se mesurer avec la grande armée qui s'avançait des bords de l'Océan : ils n'étaient que l'avant-garde de la coalition. La prudence leur commandait de ne commencer les opérations qu'après avoir effectué leur jonction avec les Russes.

En ce qui touchait les cours électorales, elles mettraient au service du parti en faveur duquel elles se déclareraient 40,000 bons soldats, un grand nombre de places fortes, et toutes les ressources de pays riches et abondants : c'était un poids considérable jeté dans la balance. Leur résolution, quelle qu'elle fût, ne pouvait manquer d'exercer une influence considérable sur la politique de la Prusse. Par crainte non moins que par ambition, les princes électeurs inclinaient vers la France. L'Autriche n'avait qu'un seul moyen de s'assurer leur coopération, c'était de les violenter en faisant soudainement irruption sur leur territoire. Mais si l'armée de Mack s'avançait sur Munich, Stuttgard et Carlsruhe, elle élargissait l'intervalle qui la séparait des Russes ; elle courait au-devant de son formidable ennemi ; elle se livrait à ses coups, et si elle succombait, ce qui était pour ainsi dire inévitable, la monarchie était découverte et la coalition frappée au cœur. Le parti le plus sage était certainement d'attendre Kutusof. Le concours des électeurs de Bavière, de Wurtemberg et du grand-duc de Bade était pour les alliés d'une moindre importance que la jonction

de leurs armées : tel était l'avis du prince Charles. Il fallait nécessairement sacrifier l'une des deux combinaisons : la cour de Vienne voulut les concilier, et cette prétention l'a perdue.

Afin de retarder nos premiers mouvements, elle nous avait proposé, comme nous l'avons dit, sa médiation ; elle avait espéré que Napoléon ne lèverait ses camps de l'Océan que lorsqu'il aurait appris l'entrée des Russes dans la Gallicie, et que ceux-ci auraient le temps de rejoindre les Autrichiens avant l'arrivée des Français ; mais tous ses calculs avaient porté à faux. Napoléon, par son activité, avait déjoué la ruse de ses ennemis. Mack n'avait pas encore passé l'Inn, ni Kutusof la frontière de la Gallicie, et déjà nos colonnes s'avançaient à marches forcées sur le Rhin : elles avaient de nombreux jours d'avance sur les Russes ; elles étaient ainsi en mesure d'arriver avant eux sur le haut Danube, de fondre sur l'armée autrichienne et de l'accabler.

De son côté, l'électeur de Bavière résistait avec une fermeté invincible aux menaces, aux prières, à toutes les offres brillantes par lesquelles l'Autriche s'efforçait de l'intimider ou de le séduire. La France, depuis six ans, avait couvert ce prince de son amitié : elle avait saisi toutes les occasions d'ajouter à l'éclat et à la puissance de sa maison : la France n'avait point fait un ingrat. L'électeur l'aimait comme une seconde patrie. Avant la révolution, il avait servi dans ce pays comme colonel d'un régiment. A l'attrait des souvenirs de sa jeunesse

se joignait un sentiment profond de reconnaissance pour l'empereur Napoléon. Mais l'électrice professait des principes et des sentiments tout contraires. Sœur de l'impératrice de Russie et de la reine de Suède, elle partageait l'aversion qu'inspiraient à toutes les dynasties légitimes la révolution et l'empereur. Son opposition n'était ni calme ni résignée, mais véhémente et pleine d'orages. Elle sortait de la sphère de ses devoirs d'épouse et de mère de famille, et se mêlait à toutes les intrigues de la diplomatie coalitionnaire : elle recevait les confidences des ministres de Russie et de Suède, se faisait leur interprète passionné auprès de l'électeur, et, afin de vaincre ses résistances, elle joignait aux froids raisonnements de la politique les supplications, la colère et les pleurs. Ces persécutions incessantes remplissaient la vie du prince Maximilien de troubles et d'amertume; sa santé même en était altérée.

Quand la France sollicita son alliance, son premier mouvement fut de refuser : tout l'effrayait, et les larmes de sa femme, et l'éloignement de nos troupes et les vengeances de l'Autriche. D'abord il demanda à Napoléon de le laisser neutre jusqu'à l'arrivée de l'armée française; puis, que l'alliance ne fût signée que si les Autrichiens violaient son territoire; enfin, qu'elle fût subordonnée à l'accession de la Prusse. Mais l'empereur ne pouvait admettre de délais : il voulait que la cour de Munich s'engageât immédiatement et sans retour. Le prince céda, ou plutôt il ne céda qu'à demi; il autorisa son

ministre de confiance, M. de Montgelas, à signer, le 24 août, avec M. Otto un traité d'alliance provisoire qu'il se réserva de ratifier plus tard.

A peine eut-il signé ce traité que son âme fut assaillie de terreurs. « Les Autrichiens, écrivait-il « le 5 septembre à M. Otto, ont déjà placé leurs pon- « tons le long de l'Inn ; je m'attends à chaque instant « à les voir entrer en Bavière. Je ne doute pas que « Ruol, le ministre d'Autriche, ne me fasse deman- « der si je veux être pour ou contre eux. Si je lui « réponds que j'ai fait un traité d'alliance avec la « France, mes troupes et mon pays sont perdus. »

L'Autriche n'ayant pu vaincre la résistance de l'électeur par la persuasion et la menace, il ne lui restait plus qu'à l'enchaîner par la force. Elle aurait dû dissimuler ses desseins jusqu'au moment de les exécuter, et, l'heure venue, fondre soudainement sur Munich, s'emparer d'une main ferme de cette cour, puis, sans s'inquiéter du parti que prendraient l'électeur de Wurtemberg et le grand-duc de Bade, attendre en Bavière l'arrivée des Russes. Au lieu de procéder avec cette audace, elle voulut concilier le respect des formes avec la violence des actes. Le 6 sept. elle envoya sommer l'électeur, par le prince de Schwartzenberg, de réunir ses drapeaux aux siens, sous peine, en cas de refus, d'être traité en ennemi.

Le prince Maximilien ne vit qu'un moyen d'échapper à sa cruelle situation ; ce fut d'abuser l'empereur d'Autriche. Il adressa directement à ce prince une lettre autographe remplie des plus vives protesta-

tions de sa volonté de s'unir à lui ; mais il lui représenta que son fils voyageait en France, qu'il compromettrait la sûreté de son enfant s'il se déclarait trop tôt, et il le supplia de lui permettre de garder toutes les apparences de la neutralité jusqu'au retour de ce jeune homme. Il devait craindre qu'une telle démarche ne fût mal interprétée par la France, jugée peut-être comme une trahison : il voulut se justifier lui-même auprès de M. Otto. « Je suis le « plus malheureux des hommes, lui écrivit-il le « 8 septembre, ne m'en veuillez pas ; Dieu sait que « je ne suis pas faux ; ma situation est des plus pé- « nibles. Vous savez que le prince de Schwartzen- « berg était autorisé à traiter ; je n'avais donc plus « l'excuse d'envoyer quelqu'un à Vienne... Manquer « de parole, paraître double aux yeux de l'empereur, « mon protecteur, est ce qui me mettra, j'espère, « bientôt au tombeau... Les Autrichiens devaient « entrer aujourd'hui en Bavière... Mes troupes n'é- « taient pas encore rassemblées... Je n'étais pas sûr « de pouvoir partir... Ma tête n'y était plus... Plus « calme qu'hier, je sens toute l'horreur de ma situa- « tion. J'ai écrit ce matin à l'empereur d'Allemagne; « je lui ai dit que mon fils était en France; qu'il « était perdu s'il ne m'accordait la neutralité; je la « lui ai demandée à deux genoux;... si vous aviez « pu voir ce que j'ai souffert ces deux jours, vous « auriez eu pitié de moi [1]. »

[1] Correspondance de M. Otto (dépôt des archives). — Pelet de la Lozère, *Opinions de Napoléon*.

La crise est à son paroxysme ; la cour de Munich est sur le point de nous échapper. M. Otto court chez l'électeur, lui peint l'état d'oppression et d'ignominie qui l'attend s'il reste un jour de plus à Munich : il l'émeut, il le trouble, et finit par le décider à fuir et à aller se placer sous la protection du premier et du deuxième corps qui s'avancent. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, Maximilien abandonne son palais, sa capitale, et se retire avec sa cour, ses ministres et ses troupes, à Wurtzbourg. Le lendemain 9 septembre, les Autrichiens passèrent l'Inn et inondèrent la Bavière ; il était trop tard.

Les ministres d'Autriche, de Russie et de France suivirent l'électeur dans son nouvel asile et recommencèrent à se le disputer. Mais la rupture entre les cours de Vienne et de Munich était éclatante, consommée. Il ne s'agissait plus que de légaliser par les traités une situation nettement tranchée. D'ailleurs, Bernadotte et Marmont accouraient, l'un du Hanovre, l'autre de la Hollande. Leur présence mit un terme à toutes les irrésolutions du prince Maximilien : ses troupes opérèrent leur jonction avec les nôtres, et, le 12 octobre, il ratifia le traité provisoire qui avait été signé le 24 août à Munich. Par ce traité, l'empereur prit l'engagement de n'exiger aucune cession de territoire au delà du Rhin et d'user, au contraire, de toute son influence pour étendre et arrondir convenablement le territoire bavarois. Afin de sauver l'honneur de l'électeur, il fut convenu, en vertu d'une disposition secrète, que

le traité d'alliance serait daté de Wurtzbourg, le 23 septembre.

La levée du camp de Boulogne, qui avait précédé de douze jours le passage de l'Inn par les Autrichiens, et la retraite de l'électeur de Bavière avaient complétement disloqué le plan des alliés. Mack n'avait plus de motifs pour s'engager plus avant. Au lieu de suspendre un mouvement qui n'avait plus de sens, il traversa la Bavière, courut jusqu'en Souabe, prit position sur l'Iller, entre Ulm et Memmingen, fit occuper les défilés de la forêt Noire, et poussa ses têtes de colonnes jusqu'à Stokach, marchant ainsi à la rencontre de son formidable ennemi, et étendant sans nécessité la distance qui le séparait des Russes.

L'Autriche s'était chargée toute seule de nous chasser de la haute Italie : aussi avait-elle concentré sur ce point ses plus grandes forces. 120,000 hommes campés sur la rive gauche de l'Adige étaient prêts à s'élancer de Vérone et à nous refouler au delà du Mincio. L'archiduc Charles avait désapprouvé hautement la politique suivie par sa cour : il s'en était séparé avec éclat. Mais quand l'heure des combats fut venue, il mit au service de son pays son épée et ses talents ; le conseil aulique lui offrit et il accepta le commandement de l'armée d'Italie.

Une autre armée autrichienne forte de 35,000 hommes, commandée par l'archiduc Jean, occupait le Tyrol ; sa destination était de lier les communications de l'armée d'Allemagne avec celle d'Italie, et,

selon l'occurrence des événements, de seconder les opérations de l'une ou de l'autre.

Les alliés avaient eu un moment la pensée de forcer le passage de la Suisse et de pénétrer par cette issue en France. Mais, ayant modifié leur plan de campagne, ils n'avaient plus d'intérêt à violer le territoire helvétique. La république fédérale réclamait le droit de rester neutre, et, à l'instigation de la France, elle avait appelé sous les armes tous les contingents des cantons; elle en avait hérissé la frontière qui regarde le Tyrol. Les alliés évitèrent de s'attirer gratuitement sur les bras un nouvel ennemi. S'ils remportaient sur la France des succès décisifs, ils sauraient bien renverser une barrière qui n'aurait plus que d'impuissants défenseurs. D'un commun accord, toutes les puissances reconnurent la neutralité de la Suisse.

Napoléon avait opposé Masséna à l'archiduc Charles. Les exigences de son plan de guerre l'avaient mis dans l'impossibilité de rassembler sur l'Adige des forces proportionnées à celles des Autrichiens. Le 8 septembre, Masséna n'avait encore sous sa main que 30,000 hommes; mais toutes les mesures étaient prises pour qu'avant peu de temps il en eût 50,000 : des renforts lui arrivaient de tous côtés. Ses instructions lui commandaient de se borner pour le moment à s'emparer de Vérone, à prendre devant cette place une forte position défensive, la droite appuyée à l'Adige et la gauche aux montagnes, et à attendre les événements. Napoléon avait

calculé que l'archiduc Charles n'entreprendrait rien de décisif avant de connaître l'issue des premiers chocs qui allaient avoir lieu en Allemagne, et qu'aussitôt qu'il apprendrait la situation critique de Mack, il serait forcé d'envoyer au secours de ce feld-maréchal une partie de ses meilleures troupes. Alors la disproportion qui existait entre les forces des deux armées en Italie cesserait, et Masséna pourrait prendre l'offensive.

Le corps d'armée sur lequel l'empereur avait le plus compté pour renforcer ce maréchal était celui de Gouvion-Saint-Cyr qui occupait la presqu'île d'Otrante. Sa force était de 25,000 hommes; mais il était lui-même fort compromis.

La reine de Naples s'était liée définitivement avec nos ennemis [1]. Ni les prières ni les menaces n'avaient pu retenir cette téméraire princesse sur la pente qui l'entraînait vers les abîmes. 14,000 Russes et 6,000 Anglais devaient partir simultanément de Corfou et de Malte, débarquer dans le golfe de Naples, se réunir aux troupes napolitaines, former une masse de 50,000 à 60,000 hommes, écraser ou pousser devant eux les troupes de Gouvion-Saint-Cyr, insurger les populations des Apennins, mar-

[1] Une pièce sortie de la chancellerie autrichienne et qui a été rendue publique, le procès-verbal de la conférence tenue le 16 juillet 1805, à Vienne, entre le général russe de Wintzingerode et les généraux autrichiens, atteste que le gouvernement des Deux-Siciles ne devait pas seulement favoriser le débarquement des alliés, mais concourir activement aux grandes opérations.

cher sur le Pô inférieur et lier leurs mouvements à ceux de l'archiduc Charles. Un général russe, M. de Lascy, était arrivé à Naples vers le commencement de juin. Quelque soin qu'il eût pris pour cacher ses démarches à la surveillance de l'ambassade de France, le secret de sa mission avait transpiré : on avait su qu'il était chargé de sonder le golfe et de déterminer, de concert avec la cour de Naples, le point sur lequel les troupes russes et anglaises devaient opérer leur débarquement.

Ainsi, c'en était fait, la reine s'était enrôlée sous les bannières de la coalition. Eût-il été possible de rompre ces nœuds? Restait-il encore quelques chances, sinon de l'avoir pour alliée, du moins de ne pas l'avoir pour ennemie? La chose est douteuse; en tout cas, ce n'était pas à M. Alquier qu'il eût fallu laisser la tâche si délicate d'opérer un rapprochement; cet ambassadeur avait porté dans sa mission trop de violence et de fiel. Sa sagacité même était un danger de plus : il ne pouvait plus être un instrument de conciliation, et l'on eût dit qu'il n'avait été maintenu dans son poste que pour envenimer les passions indomptées de la reine, et la pousser à quelque extrémité qui la perdît sans retour. Pour essayer de ramener la confiance dans cette âme fougueuse et ulcérée, il eût fallu un négociateur nouveau qui réunît la douceur et le charme de la parole à la pénétration et à la fermeté.

Le premier secrétaire d'ambassade, M. Édouard Lefebvre, ne se faisait point illusion sur le carac-

tère de la reine : il savait combien était profonde son aversion pour la France, quelle témérité elle portait dans la direction de sa politique : mais elle était mère ; il pensait qu'à ce titre elle pourrait se laisser toucher. Chargé de la direction de l'ambassade pendant le voyage de M. Alquier à Milan, il avait tenté de louables efforts pour dissiper les préventions de cette princesse et lui inspirer une conduite plus mesurée. Il s'était attaché à la convaincre que l'empereur Napoléon n'avait point le dessein de détrôner sa famille, que si elle lui revenait sincèrement, loyalement, il oublierait tous ses torts et lui assurerait son amitié. Il ne lui dissimula pas que si elle persévérait dans la funeste voie où elle était engagée, elle se perdrait infailliblement ; qu'en vain tenterait-elle de nous échapper ou de nous braver ; qu'elle ne pourrait être sauvée, ni par la Russie qui était trop loin, ni par l'Autriche qui était trop timide, ni par l'Angleterre qui ne pouvait mettre à son service que ses vaisseaux. Pendant cet entretien, la reine était occupée à parfiler de l'or. Quand M. Lefebvre eut cessé de parler, elle leva la tête et tourna vers lui ce visage sillonné moins encore par le temps que par les soucis du trône : son regard avait en ce moment quelque chose de dur et de sinistre qui semblait dire que toutes ces explications arrivaient trop tard. M. Lefebvre voulut se retirer, mais la reine le retint et lui fit comprendre que ses sages conseils l'avaient émue et troublée. Elle parla avec amertume des An-

glais : elle dit qu'elle avait peu d'estime pour cette nation de marchands, et finit par laisser pressentir qu'elle n'était pas éloignée de changer de système. Les voies semblaient ouvertes à un rapprochement, quand M. Alquier revint de Milan ; c'était le 5 juillet.

L'empereur n'avait encore que de vagues soupçons sur la nature et l'étendue des engagements que la cour des Deux-Siciles avait pu former avec ses ennemis. Peut-être, dans sa pensée, l'arrêt fatal était-il déjà porté contre les Bourbons de Naples ; mais c'était une mesure extrême qu'il entrait dans ses intérêts d'ajourner. Le plus pressant pour le moment était d'utiliser le corps de Gouvion-Saint-Cyr et de l'envoyer au secours de Masséna. Il lui importait donc extrêmement que la cour de Naples restât neutre dans le conflit qui allait s'ouvrir, et M. Lefebvre, en tentant une démarche de conciliation, avait prévenu ses plus secrets désirs. Aussi, la dépêche de cet agent qui contenait le récit de son entretien avec la reine fixa-t-elle l'attention de l'empereur. M. de Talleyrand en écrivit aussitôt à M. Alquier ; il le pria de l'informer sans retard si les dispositions de la reine étaient telles que l'avait mandé le chargé d'affaires. Cette lettre parvint à l'ambassadeur dans la nuit même qui suivit son retour. Sa réponse ne se fit pas attendre : piqué que son secrétaire d'ambassade se fût fait l'instrument d'un rapprochement qu'il n'avait pu ou qu'il n'avait pas voulu opérer, il répondit que M. Lefebvre avait été trompé, que la reine n'était

pas changée, qu'elle était, comme il l'avait toujours peinte, implacable contre la France et son empereur et livrée sans retour à nos ennemis.

Le lendemain, il se rendit au palais où il eut avec cette princesse une scène d'une violence extrême : il lui reprocha durement ses relations avec nos ennemis, et finit par lui prédire qu'elle attirerait sur sa tête et sur sa maison le juste courroux de l'empereur. Selon son habitude, la reine s'emporta et pleura.

M. Alquier était convaincu que l'intérêt de la France exigeait que la dynastie des Bourbons de Naples descendît du trône. « Si les choses sont mal « ici, écrivait-il le 31 août, le mal est dans les « maîtres. Il n'y a rien non plus à attendre du « prince héréditaire : l'avenir est fermé pour nous, « on sera constamment opposé à notre système; il « est donc désirable que le gouvernement de ce « pays passe en d'autres mains [1]. »

Dans l'état présent des choses, rien n'était plus propre à contrarier les plans militaires de l'empereur que l'éclat imprudent que venait de faire M. Alquier. Il fallait prendre un parti et surtout se hâter. M. de Talleyrand invita l'ambassadeur de Naples, le marquis de Gallo, à passer chez lui, et lui présenta à signer une convention toute rédigée, lui déclarant qu'il fallait choisir sur l'heure entre la guerre et la neutralité. Le marquis de Gallo avait été laissé par sa cour dans une ignorance absolue

[1] Dépôt des archives des affaires étrangères.

des engagements qu'elle avait contractés avec l'Angleterre et la Russie : il n'osa prendre sur lui la responsabilité d'un refus, et signa, le 21 septembre, le traité qui lui était imposé.

En vertu de cet acte, l'empereur s'engageait à évacuer immédiatement le royaume de Naples. De son côté, le roi des Deux-Siciles promettait de rester neutre dans la présente guerre, et, si quelque corps de troupes appartenant à l'une des parties belligérantes se présentait pour débarquer sur son territoire, de s'y opposer de toutes ses forces. Le roi s'engageait en outre (article secret) à ne jamais reconnaître la souveraineté des Anglais sur l'île de Malte, à moins que la France ne la reconnût elle-même, et à tenir écarté de ses conseils le chevalier Acton.

Quand la reine eut pris connaissance du traité que son ambassadeur venait de signer à Paris, elle tomba dans un sombre abattement. Sa position était cruelle. Depuis plusieurs mois, elle s'était liée avec l'Angleterre et la Russie : elle avait conjuré ces puissances de venir la délivrer de la présence des Français; elles avaient accueilli ses vœux, rassemblé à grands frais des troupes à Corfou et à Malte : ces troupes étaient sur le point de s'embarquer; et, sans y avoir été préparée, elle apprend que Napoléon vient soudainement, violemment, de l'enchaîner par un traité de neutralité : ou plutôt, ce n'est point la neutralité qu'il lui a imposée, c'est l'alliance abhorrée de la France; c'est la guerre contre ces

mêmes alliés auxquels elle a déjà engagé sa foi ; car il est évident qu'ils ne se laisseront point arrêter par le traité du 21 septembre, qu'ils poursuivront l'exécution de leurs desseins, et la mettront bientôt dans l'alternative de se joindre à eux ou de les combattre. D'un autre côté, si elle désavoue le marquis de Gallo, elle se met en guerre avec la France, et la guerre, c'est l'occupation de sa capitale, la perte de sa couronne, l'exil et toutes ses douleurs. Le général Gouvion-Saint-Cyr avait reçu l'ordre, dans le cas où le gouvernement napolitain refuserait de ratifier le traité du 21 septembre, de marcher immédiatement sur Naples : il devait s'emparer des forts et des arsenaux, disperser et dissoudre l'armée royale, abattre le gouvernement et organiser une régence provisoire. Ainsi, d'un côté le parjure, le déshonneur, de l'autre la ruine de sa maison. La reine passa de longs jours dans de cruelles angoisses : elle ne pouvait se décider ; enfin l'amour de ses enfants l'emporta : elle courba la tête sous la loi de la force : le 19 octobre, le roi de Naples ratifia le traité du 21 septembre. Aussitôt cet acte consommé, Gouvion-Saint-Cyr quitta le midi de l'Italie et vola au secours de Masséna.

L'Autriche, en envahissant la Bavière, avait pris l'initiative des hostilités. Le 23 septembre, Napoléon se rendit au sénat et lui annonça que tout espoir de maintenir la paix était détruit, que la guerre était commencée et qu'il allait partir pour se met-

tre à la tête de son armée. Il termina son discours par ces belles et électriques paroles : « Français, « votre empereur fera son devoir, mes soldats fe- « ront le leur, vous ferez le vôtre. »

Il compléta par une série de mesures son système d'armements : il demanda au sénat 80,000 conscrits sur la levée de 1806. C'était là une grave innovation : au corps législatif seul appartenait le droit de décréter les levées de conscription ; mais ce corps n'était point rassemblé : la crise était imminente, les besoins urgents : avant tout, il fallait pourvoir à la sûreté du pays. La loi de salut fit taire la constitution, et le sénat accorda ce que lui demandait son empereur. Trois corps d'armée de réserve furent organisés, le premier dans les départements de la Somme et de l'Escaut, les deux autres à Mayence. Un décret remit en vigueur, sous le nom de cohortes et de légions, l'institution des gardes nationales. Les cohortes durent s'organiser sur toute la ligne de nos frontières continentales, depuis le Pas-de-Calais jusqu'au lac de Genève. C'était une force défensive de 100,000 hommes qui, le cas échéant, nous permettait de mobiliser au dehors toutes nos troupes régulières.

L'armée destinée à opérer en Allemagne présentait un effectif de 190,000 hommes et était divisée en sept corps. La réunion des Bavarois, des Wurtembergeois, des troupes de Bade et de Hesse-Darmstadt la porta plus tard à 220,000 hommes. Le premier corps qui occupait le Hanovre, sous les ordres

du maréchal Bernadotte, dut se diriger par Gœttingue sur Wurtzbourg. Le général Marmont, qui commandait le deuxième corps, dut se porter de la Hollande aussi sur Wurtzbourg, en passant par Utrecht et Mayence. Les troisième, quatrième, cinquième et sixième corps qui formaient le camp de Boulogne, le septième corps qui était à Brest, enfin la garde et les réserves de cavalerie, furent dirigés sur Haguenau, Strasbourg et Schelestadt.

La pensée fondamentale du plan conçu par l'empereur était d'arriver à l'improviste avec toutes ses forces sur le haut Danube, d'y surprendre l'armée du feld-maréchal Mack, avant qu'elle se fût repliée sur les Russes, de la prendre à revers, de la couper de Vienne et de Kutusof, et de l'écraser avant l'arrivée de ses auxiliaires. Le succès de ce plan dépendait surtout de la précision avec laquelle Bernadotte et Marmont exécuteraient leurs mouvements.

Conformément aux ordres de l'empereur, Bernadotte évacua le Hanovre dans les premiers jours de septembre, à l'exception de la forteresse de Hameln où il laissa une garnison de 3,000 hommes afin de constater les droits de la France sur l'électorat. Pour mieux dissimuler la direction de son corps, il annonça à l'électeur de Hesse-Cassel qu'il ramenait ses troupes en France, que le corps de Marmont venait de remplacer, et il lui demanda le passage sur son territoire. Mais, au lieu de se diriger sur le Rhin, il se porta vivement sur Wurtzbourg où l'attendaient l'électeur de Bavière et son armée,

et où bientôt il fut rejoint par le deuxième corps, ce qui porta la totalité des forces réunies sur ce point à 62,000 hommes. Il en prit le commandement et continua sa marche sur le Danube.

Davoust (troisième corps) passa le Rhin, le 26 septembre, à Manheim, et se dirigea sur OEttingen. Le même jour, Soult (quatrième corps) et Ney (sixième corps) effectuèrent leur passage, l'un à Spire, l'autre vis-à-vis de Carlsruhe, et se portèrent sur Donawerth et Dillingen. Les parcs d'artillerie et les magasins furent dirigés sur Nordlingen.

Ainsi, tandis que le feld-maréchal Mack se laissait emporter jusqu'en Souabe, l'armée française, pivotant sur sa droite, reliait son mouvement à celui de Bernadotte et manœuvrait pour passer le Danube derrière les Autrichiens et les couper des Russes. Afin de leur cacher son dessein, Napoléon simula une attaque sur leur front. Murat, à la tête de 7,000 chevaux, et Lannes avec le cinquième corps, passèrent le Rhin le 27 septembre, et se portèrent droit devant eux sur Reuchen et Hornberg, comme s'ils voulaient forcer les défilés de la forêt Noire. Mack donna dans le piége; il ne s'aperçut pas que cette démonstration n'était qu'un rideau destiné à masquer le grand mouvement de conversion de notre armée, et il persista à garder ses positions.

L'empereur avait quitté Paris le 25 septembre et passé le Rhin le 1er octobre. Il se porta avec sa garde, le corps de Lannes et la cavalerie de Murat,

sur Stuttgard, où il se livra à de fausses manœuvres, dans le but de dérober à l'ennemi la marche de ses colonnes sur Donawerth.

Uni par le rang à l'empereur Alexandre, l'électeur de Wurtemberg avait évité jusqu'alors de prendre couleur. C'était au plus heureux et au premier occupant à le faire décider. Comme il désirait se ménager avec tout le monde, il voulut constater qu'il avait fallu lui faire violence pour l'entraîner ; en conséquence, il fit fermer les portes de sa capitale aux troupes du maréchal Ney qui durent les enfoncer avec du canon. L'arrivée de l'empereur fit cesser une comédie dont personne n'était dupe. Il signa, le 3 octobre, avec l'électeur un traité d'alliance par lequel ce prince s'engagea à lui fournir, pendant toute la durée de la guerre, un contingent de 8,000 hommes.

La réunion du premier, du deuxième corps et des Bavarois à Wurtzbourg aurait dû ouvrir les yeux au feld-maréchal Mack ; mais il persista dans son aveuglement : il crut que Bernadotte n'avait été placé à Wurtzbourg que pour surveiller et contenir la Prusse, et le bandeau ne commença à lui tomber des yeux que lorsqu'il apprit l'arrivée de ce maréchal à Eichstedt et à Donawerth.

La route directe de Wurtzbourg à Eichstedt traverse le margraviat d'Anspach, qui appartenait à la Prusse. Napoléon avait à résoudre une question bien délicate, question qui avait deux faces, l'une militaire, l'autre politique. Bernadotte, trouvant sur

son passage le territoire d'Anspach, devait-il le forcer, ou faire un détour par Nuremberg? Dans le premier cas, la neutralité de la Prusse était violée; mais le plan de l'empereur s'exécutait avec une précision merveilleuse : Bernadotte arrivait à temps sur les derrières de Mack, qui, saisi à l'improviste dans ses cantonnements sur l'Iller et coupé de Kutusof, se trouvait placé entre les fourches caudines ou une fuite précipitée à travers le Tyrol. Dans le second, nous évitions tout démêlé avec la Prusse, mais l'unité de marche de nos colonnes était rompue : Bernadotte perdait un jour ou deux, et ce retard suffisait peut-être pour sauver Mack et son armée : Napoléon se voyait arracher le fruit de ses savantes et rapides manœuvres, sa proie lui échappait.

Une politique sage et contenue conseillait le premier parti; la passion de vaincre conseillait le second. Il était beau sans doute d'anéantir en quelques jours une armée de 80,000 hommes, de pénétrer d'un seul coup jusqu'au cœur de son ennemi; mais il était désastreux de sacrifier à ce résultat des relations pacifiques et amicales avec une puissance comme la Prusse. Il y allait de notre sécurité présente, plus tard peut-être de notre existence.

Ainsi, deux hommes se trouvaient en quelque sorte aux prises dans la personne de Napoléon, l'homme d'État et l'homme de guerre : c'est l'homme d'État qui succomba. Il avait pris la mesure du roi, et il savait tout ce qu'il pouvait oser. « L'intention de

« l'empereur, écrivit le major-général au maré-« chal Bernadotte, le 28 septembre, est que vous « vous dirigiez sur Eichstedt avec votre corps d'ar-« mée en suivant la route d'Anspach, que vous « soyez arrivé le 8 octobre à Eichstedt, et que le « général Marmont soit arrivé le 7 à Truchsingen. »

Sans doute Napoléon pouvait alléguer pour sa justification l'isolement du margraviat, jeté, pour ainsi dire, au milieu des forces belligérantes, l'impossibilité qu'il fût respecté, quand de la violation de son territoire dépendait le triomphe ou le salut d'une armée; la nécessité où s'était trouvée la Prusse, dans la dernière guerre, d'en livrer le passage à tous les belligérants ; enfin, l'exemple récent des Bavarois, qui, en se retirant sur Wurtzbourg, avaient, les premiers, traversé la principauté, et celui d'une colonne autrichienne qui les y avait poursuivis. Mais, d'un autre côté, il aurait dû tenir compte des penchants secrets qui poussaient Frédéric-Guillaume vers l'empereur Alexandre, de l'ascendant que la reine exerçait sur le roi, de la force de jour en jour plus grande que prenait à Berlin la faction coalitionnaire. Il devait s'attendre qu'elle s'emparerait de la violation du territoire d'Anspach pour exaspérer les esprits contre nous, et, d'une combinaison stratégique, en faire un dessein prémédité d'infliger un mortel affront à l'honneur de la couronne. L'exemple donné par les Bavarois et les Autrichiens ne l'autorisait point à les imiter. La Prusse était placée trop haut pour qu'un électeur

de Bavière, fuyant à travers son territoire, pût la compromettre dans l'estime du monde : le détachement autrichien pouvait objecter l'ardeur de la poursuite. Mais l'empereur Napoléon donnant froidement, silencieusement à l'un de ses maréchaux placé à la tête d'un corps de 60,000 hommes, l'ordre de fouler aux pieds la neutralité du margraviat, voilà ce qui était grave, voilà ce qui, dans le langage de nos ennemis, pouvait passer pour un outrage sanglant. Nous n'aurons que trop tôt l'occasion de raconter les suites de ce déplorable incident.

Du 6 au 8 octobre, 180,000 hommes traversèrent le Danube sur quatre points différents ; Bernadotte et les Bavarois à Ingolstadt ; Davoust et Marmont à Neubourg ; Soult, Lannes, Ney, Murat et la garde à Donawerth et à Dillingen. Le général Kienmayer était chargé de la garde des ponts du Danube : surpris soudainement par l'irruption des colonnes françaises, il n'eut que le temps de fuir au plus vite et de se rejeter avec 12,000 hommes au delà de l'Iser.

Il s'agissait de prendre à revers l'armée autrichienne, et de lui fermer les routes de la Bavière et du Tyrol. Bernadotte se porta par une marche rapide d'Ingolstadt sur Munich ; Marmont et Soult s'avancèrent sur Augsbourg ; Lannes, Murat et Napoléon en personne sur Zusmarshausen. Le maréchal Ney fut laissé sur la rive gauche du fleuve avec 40,000 hommes. Le torrent eut bientôt inondé tout le pays situé entre Ulm et Augsbourg, et inter-

cepté les routes de la Bohême et de la Bavière. Une issue restait encore au feld-maréchal Mack pour s'échapper : c'était la route du Tyrol, qui avait l'avantage de le relier aux archiducs Jean et Charles. Mais il n'admit pas que ce fût l'empereur en personne qui se précipitait sur ses derrières ; il crut n'avoir affaire qu'au corps de Bernadotte : il s'obstina à garder ses positions sur l'Iller, fit volte-face, rappela à lui les corps qui occupaient les défilés de la forêt Noire, appuya sa droite à Memmingen, sa gauche à Ulm, et s'avança contre les colonnes françaises qu'il supposait être celles du premier et du deuxième corps. Le général Auffenbourg, à la tête de douze bataillons de grenadiers, ouvrait la marche. Arrivé à Wertingen, ce corps d'avant-garde vint se heurter contre la cavalerie de Murat, qui se portait sur Zusmarshausen : les Français l'assaillirent avec furie, lui prirent toute son artillerie et 4,000 grenadiers ; au bout de quelques heures, ce fut un corps anéanti.

Le combat de Wertingen ouvrit enfin les yeux au feld-maréchal Mack. Mais au lieu d'embrasser sur l'heure un parti décisif, de s'échapper par le Tyrol, ou de nous livrer une grande bataille, il persista à rester dans Ulm. Sa position s'aggravait d'heure en heure : enfin il résolut de s'ouvrir le chemin de la Bohême. Il porta 10,000 hommes sur Guntzbourg pour contenir le maréchal Ney, et fit attaquer par 25,000 hommes la position d'Albeck, qui commande la route de Bohême. 6,000 hommes seule-

ment, sous les ordres de Dupont, défendaient les hauteurs d'Albeck. Assailli au village d'Hasslac par une force quadruple de la sienne, ce général fit des prodiges. Sa mission était aussi grande que périlleuse : s'il eût fléchi, il aurait découvert la route de la Bohême, et l'armée autrichienne nous eût échappé tout entière. Il prit une contenance fière, se multiplia par son activité et son courage, força l'ennemi à rentrer dans la place, et, la nuit venue, il reprit les positions qu'il occupait la veille à Albeck.

Tandis que l'empereur pressait au centre et sur sa droite l'investissement d'Ulm, il prolongeait sa gauche jusqu'à la route du Tyrol et fermait à l'ennemi sa dernière voie de retraite. Le 11 octobre, le maréchal Soult arriva sous les murs de Landsberg, y défit le régiment de cuirassiers du prince Ferdinand, s'empara sans coup férir de la place, se porta de Landsberg sur Memmingen, qui lui ouvrit ses portes ; puis, sans s'arrêter, il poussa ses colonnes sur Ochsenhausen, Biberach et Aichstetten, et, par ces manœuvres rapides, il compléta, du côté du Tyrol, l'investissement d'Ulm.

Cependant les Russes s'approchaient ; déjà leurs têtes de colonnes avaient dépassé Lintz ; 33 bataillons détachés, comme l'avait prévu Napoléon, de l'armée du prince Charles, accouraient au secours de Mack, sous les ordres du général comte de Merfeldt. Toutes ces forces, réunies à celles du général Kienmayer, pouvaient composer un effectif de 80,000 hommes. L'empereur comptait bien que

Mack aurait mis bas les armes avant qu'elles eussent débouché en Bavière : néanmoins sa prévoyance admit toutes les éventualités. Davoust et Bernadotte furent chargés, avec 55,000 hommes, d'occuper la Bavière et d'arrêter Kutusof s'il se présentait avant que la place d'Ulm eût capitulé.

La ligne française qui enveloppait cette place formait un arc immense dont le Danube était la corde, et dont le sixième corps (Ney) et le quatrième (Soult) tenaient les deux extrémités : l'empereur, avec le gros de son armée, était au centre. Le 12, il resserra la ligne du blocus, et, le 14, il fit attaquer la place sur tous les points.

La position de Mack était désespérée : 60,000 hommes étaient entassés dans une ville qui ne possédait de munitions et de vivres que pour une garnison ordinaire. Déjà les subsistances commençaient à devenir rares, et les fourrages manquaient absolument. Il fallait prendre un parti, s'ouvrir un passage l'épée à la main vers la Bohême ou vers le Tyrol, sacrifier, s'il le fallait, une moitié de l'armée pour sauver l'autre, ou se rendre. Le premier parti n'était exécutable qu'autant que Mack y emploierait tous ses corps : mais il prit une résolution étrange ; il décida que l'archiduc Ferdinand, avec 25,000 hommes seulement, tenterait de forcer le passage d'Albeck et que le reste se dévouerait à la défense de la place. Afin de faciliter la sortie du prince et d'occuper les troupes du maréchal Ney, Mack fit occuper l'abbaye d'Elchingen, sur la rive gauche du

fleuve, par 15,000 hommes sous les ordres du général Laudon. Ce corps ne put s'y maintenir. Le 14, au matin, Ney fondit sur lui avec une vigueur incomparable, et, après trois heures de combat, le contraignit de rentrer dans la place. L'archiduc Ferdinand fut plus heureux : le 14, à la pointe du jour, il fondit, à la tête des divisions Verneck et Hohenzollern, sur le corps du général Dupont, qu'il mit en grand péril : cette troupe d'élite allait succomber sous le nombre lorsque l'empereur envoya Murat à son secours : ce maréchal arriva à temps pour dégager Dupont, mais trop tard pour fermer aux deux divisions autrichiennes la route de la Bohême. Elles s'échappèrent et gagnèrent Heidenheim, poursuivies sans relâche par la cavalerie de Murat, les troupes de Dupont et les grenadiers d'Oudinot.

La ville d'Ulm est dominée, sur la rive gauche, par le Michelsbourg et le Frauenberg, qui avaient été couverts d'ouvrages et d'artillerie : une fois ces positions enlevées, la ville était à nous. Le 15 octobre, l'empereur les fit attaquer avec furie, et, au bout de quelques heures de combat, l'ennemi, vaincu, frappé de terreur, nous les abandonna. Toute l'armée demandait l'assaut : Napoléon retint la fougue de ses soldats, et les fit replier sur les hauteurs qu'ils venaient de conquérir avec tant de courage. C'en était fait de l'armée autrichienne : toute voie de salut lui était fermée ; il fallait mourir ou se rendre.

Le 16, après avoir fait la démonstration d'un as-

saut, l'empereur envoya le colonel Philippe de Ségur sommer le feld-maréchal Mack de livrer les clefs de la place ; mais celui-ci, toujours abusé, croyait que les Russes n'étaient plus qu'à quelques marches d'Ulm : il hésitait ; il annonçait la résolution de ne se rendre que si, au bout de huit jours, il n'était pas secouru. L'empereur n'en accordait que six ; il était impatient d'en finir : la pluie tombait par torrents, et depuis plusieurs jours son armée se battait et couchait dans la boue. Afin d'abréger les négociations, il fit prier le prince de Lichstenstein de venir conférer avec lui dans sa tente. Il lui démontra que la position du feld-maréchal Mack et de son armée était désespérée, que les Russes étaient encore loin, que, fussent-ils sur les frontières de la Bavière, nous avions dans ce pays des forces suffisantes pour les contenir, qu'enfin, si on l'y forçait, il traiterait l'armée autrichienne comme il avait traité la garnison de Jaffa.

Rien ne fut résolu ce jour-là : le lendemain, nouvelle sommation de se rendre : il fut déclaré au feld-maréchal Mack que tout était prêt pour l'assaut, et que s'il ne se rendait pas immédiatement nos canons allaient foudroyer la ville. Mack céda enfin et signa une capitulation en vertu de laquelle il fut convenu que si, jusqu'au 25 octobre avant midi, il se présentait des troupes russes ou autrichiennes pour débloquer la place, la garnison aurait la faculté de se retirer avec armes et bagages et de se réunir à ces troupes. Dans le cas contraire, la

place serait remise à l'armée française avec tous ses magasins et toute son artillerie; la garnison rendrait ses armes; les soldats et sous-officiers seraient envoyés en France comme prisonniers de guerre; les officiers seraient renvoyés en Autriche, sur parole.

De toute cette belle armée destinée à couvrir les États héréditaires, 25,000 hommes seulement avaient pu s'échapper du réseau formidable dans lequel Napoléon l'avait saisie et enveloppée. L'Autriche n'eut pas même la consolation de sauver ce précieux débris. Murat, Dupont et les grenadiers d'Oudinot atteignirent et défirent, à Languenau, l'arrière-garde des divisions Verneck et Hohenzollern, les battirent de nouveau à Neresheim et leur prirent, le jour même où Mack capitulait, tous leurs fourgons et leurs canons. Enfin, le 19, ils les entourèrent près de Nordlingen et les obligèrent, par la capitulation de Trochtelfingen, à se rendre à discrétion. Le prince Ferdinand échappa à ce dernier désastre. Après le combat d'Albeck, il s'enfuit à toute bride, avec 2,000 chevaux, sur Donawerth par Alen et Nordlingen, passa l'Altmuhl et se réfugia en Bohême.

Lorsque l'empereur eut appris le sort des divisions Verneck et Hohenzollern, il invita le feld-maréchal Mack à se rendre en personne dans son camp; il mit sous ses yeux la capitulation de Trochtelfingen, l'initia à la position de tous ses corps, lui montra la Bavière occupée par 60,000 hommes, les

débouchés du Tyrol gardés par les troupes du maréchal Soult, l'impossibilité que, sur aucun point, Ulm pût être débloquée dans le délai convenu ; il finit par conclure qu'il était inutile de prolonger les angoisses et les privations de cette ville et de l'armée autrichienne. Mack, troublé, fasciné, céda à ces démonstrations et livra les clefs de la place. Ce fut une grande faute : non que la première capitulation lui laissât la moindre chance d'être secouru ; mais elle arrêtait jusqu'au 25 octobre la marche de l'armée victorieuse ; elle l'enchaînait aux pieds des murailles de la ville, sur un terrain ravagé et fangeux ; elle donnait à la seconde armée russe qui traversait en ce moment la Gallicie, et à l'archiduc Charles, le temps d'effectuer leur jonction, peut-être même de nous prévenir à Vienne. Ces résultats eussent été d'une grande importance ; avec un peu plus de fermeté, il eût été assuré de les obtenir.

Le 20, au matin, 33,000 Autrichiens défilèrent et déposèrent leurs armes aux pieds de l'empereur et de son armée ivre d'orgueil et de joie. Parmi les trophées, on comptait quarante drapeaux et soixante pièces de canon attelées. Napoléon, placé sur une éminence, avait appelé près de lui Mack et les autres généraux ennemis : il les accueillit avec les égards dus au malheur, conversa longtemps avec eux, puis il prononça ces paroles menaçantes : « Je donne un « conseil à mon frère l'empereur d'Allemagne : qu'il « se hâte de faire la paix ; c'est le moment de se rap« peler que tous les empires ont un terme : l'idée

« que la fin de la dynastie de la maison de Lorraine « serait arrivée doit l'effrayer. Je ne veux rien sur « le continent ; ce sont des vaisseaux, des colonies, « du commerce que je veux, et cela vous est avan- « tageux comme à nous. »

On lui a reproché ces paroles comme une insulte cruelle jetée, dans un délire d'orgueil, à la face de son ennemi vaincu. L'histoire, plus équitable, n'y verra qu'une manœuvre de guerre, un moyen d'intimider l'empereur d'Autriche, et de le contraindre, par l'appréhension d'une plus grande infortune, à se séparer de la Russie et à demander la paix.

Le général comte de Giulay fut autorisé à se rendre directement à Vienne, pour instruire son souverain de la situation dans laquelle il avait laissé les choses, et des dispositions personnelles de l'empereur Napoléon à ouvrir des négociations.

Dans le plan primitif arrêté entre les coalisés, c'était en Italie que l'Autriche se proposait de frapper les grands coups : aussi avait-elle réuni sur l'Adige l'élite de ses troupes. L'armée du prince Charles était magnifique. Le prince devait prendre l'offensive, nous chasser de la rive droite de l'Adige, nous rejeter au delà de la Chiesa, et investir Mantoue. Mais l'irruption soudaine de l'armée de Boulogne en Souabe, et l'obligation où s'était trouvé l'archiduc d'envoyer trente-trois bataillons au secours de Mack, avaient paralysé ses mouvements. La campagne d'Italie n'était plus qu'un accessoire de celle d'Allemagne. Par une convention tacite,

Masséna et le prince Charles restèrent en présence et ajournèrent leurs chocs jusqu'à la connaissance des événements de Souabe. Masséna se borna, comme le lui ordonnaient ses instructions, à s'emparer du pont de Vérone, afin de se trouver en mesure d'opérer, quand il en serait temps, sur les deux rives de l'Adige.

Le 28 octobre, il apprit les victoires de l'empereur, le désastre de Mack, la capitulation d'Ulm, et annonça ces grands événements à son armée, dont ils enflammèrent l'ardeur. Prévoyant que l'archiduc allait voler à la défense de Vienne, il résolut de fondre sur lui, et de jeter le désordre dans sa retraite. Une suite de collines en forme de gradins, dont le village de Caldiero forme le centre, coupe la grande route de Vérone à Vicence et s'étend depuis Colognola jusqu'au bas Adige. L'archiduc les avait couvertes d'ouvrages liés entre eux par des retranchements fraisés et palissadés. Le 29 au matin, Masséna, bien qu'il n'eût que 50,000 hommes à opposer à 80,000 retranchés derrière ces remparts formidables, se précipita à la tête des colonnes du centre, sur Caldiero, tandis que ses deux ailes, conduites, la droite par Verdier, la gauche par Molitor, manœuvrèrent pour déborder les deux ailes de l'ennemi. La lutte fut terrible et dura trois jours. Nos soldats, stimulés par le récit des grandes choses que venait d'accomplir l'armée d'Allemagne, impatients de lui opposer leurs propres trophées, se ruèrent avec furie sur les retranchements de Cal-

diero. Mais, dans les journées du 29 et du 30 octobre, leur courage vint se briser contre ces terribles redoutes. De leur côté, Verdier et Molitor ne purent déborder les ailes de l'ennemi. Mais le 31, Verdier, plus heureux, réussit enfin à forcer le passage de l'Adige, en sorte que l'armée française se trouva maîtresse des deux rives. La nuit vint mettre un terme à cette longue et meurtrière bataille. Masséna et l'archiduc s'attribuèrent l'un et l'autre la victoire, bien qu'il n'y eût ni vainqueurs ni vaincus, mais une déplorable effusion de sang. Ces trois jours nous coûtèrent environ 6,000 hommes. Napoléon n'en avait pas sacrifié autant pour anéantir toute l'armée de Mack.

Le 1er novembre, l'archiduc commença son mouvement de retraite, et Masséna s'élança à sa poursuite avec la fougue qui le caractérisait. Le prince traversa au pas de course Montebello, nous arrêta un jour à Vicence, pour faire reposer son armée, épuisée par cinq jours de combats et de marche, franchit la Brenta, passa à Trévise sans s'arrêter, jeta dans Venise dix-huit bataillons sous les ordres du général Bellegarde, et ne ralentit sa course qu'après avoir mis la Piave entre lui et son ennemi. Il espérait que Masséna n'oserait s'engager plus avant, ayant derrière lui les dix-huit bataillons de Bellegarde : mais ce maréchal fit masquer Venise par la division Verdier, qui fut plus tard relevée par le corps de Gouvion-Saint-Cyr, ne laissa pas un instant de repos à l'archiduc, franchit la Piave après lui,

le poursuivit jusque sur le Tagliamento, et, par cette marche rapide et brillante, se maintint constamment sur la ligne des opérations de la grande armée.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

